TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9954 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 30 - LUNDI 31 JANVIER 1977

Une dizaine de bombes ont explosé dans le centre de Londres

LIRE PAGE 24

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'Europe vue de Strasbourg

En attendant de trouver une voix, l'Europe a un nouveau palais. M. Giscard d'Estaing a choisi Strasbourg pour réchauffer l'ardeur de ceux qui avaient mis leur *foi* dans la construction communautaire. C'était un lieu approprié.

L'accent est mis si souvent aujourd'hui sur l'échec de l'entreprise européenne que M. Giscard d'Estaing a eu raison de rappeler sa *face positive*. Ce n'est pas rien d'avoir fait tomber les barrières douanières, d'avoir noué entre elles des économies, d'avoir amené la Grande-Bretagne à ne plus regarder seulement vers le « grand large ». Que l'opération ait pu se réaliser sans qu'aucun des pays membres « ait le sentiment d'avoir perdu sa souveraineté » n'est pas non plus un mince succès, tant maints « *théologiens* » brandissaient la menace de l'enfer supranational...

Puisqu'ils r e v i e n n e n t à la charge, surtout en France, le président de la République se devait de les rassurer. Ce qu'il a fait en prêchant pour des « institutions adaptées » à l'Europe d'aujourd'hui et de demain. Le balancier porte à l'une de ses extrémités le Conseil européen des chefs de gouvernement, « instance nécessaire de coordination et d'impulsion », *véritable exécutif*, et, de l'autre, l'Assemblée européenne avec ses pouvoirs de contrôle, notamment sur les « ressources propres » de la Communauté, et digne pour cette raison d'être élue au suffrage direct comme il était prévu par le traité de Rome.

Sans doute, ceux qui craignent que l'Assemblée n'empiète sur les souverainetés nationales auront-ils écouté de près la phrase de M. Giscard d'Estaing dans laquelle il a déclaré vain d'en *attendre* ou de redouter par suite de l'élection une modification de l'équilibre institutionnel existant, puisque les traités sont là. Suffira-t-elle à les rassurer ? On peut en douter.

Il y aura plus de sceptiques encore sur les chances de voir aboutir certains des objectifs assignés par le chef de l'Etat pour les années à venir. L'Europe n'est plus en voie de développement, et la préservation de l'acquis communautaire sera déjà une lourde tâche, si l'on pense notamment à la politique agricole commune.

Tant que les politiques économiques nationales maintiendront de tels écarts entre les rythmes d'inflation, comment imaginer que l'on puisse parler sérieusement d'union économique et monétaire ? Il ne sera sans doute pas inutile de se réunir « au sommet » en fin d'année pour faire le bilan des efforts des uns et des autres sur ce chapitre, mais on ne voit pas en vertu de quel miracle les Neuf se retrouveraient ensuite, tous en chœur, à l'intérieur du « serpent »...

L'âme de l'Europe c'est encore autre chose, et il faut bien dire qu'on attend *toujours* que les « langues de feu » descendent sur la tête des chefs d'Etat ou de gouvernement. Ceux-ci ne voient guère dans la Communauté qu'un moyen de mieux commercer entre eux et de faciliter la prospérité des nations qui la composent.

C'est aux peuples de l'Europe plus qu'aux gouvernements de dire vers quel nouveau « projet » se tourner. Même si l'Assemblée régénérée par le suffrage direct n'avait comme nouvelle mission que de débattre de tout ce qui peut redonner à l'Europe une identité perdue, ne serait-ce pas un progrès ? Les pistes indiquées par M. Giscard d'Estaing auraient pu aussi bien l'être par l'opposition : recherche d'un modèle de société au service de l'homme, ouverture sur le monde, résistance à la tentation d'être le « brillant second » d'un puissant, etc.

L'Europe est ainsi bien belle, vue de Strasbourg. Hélas ! ce ne sont pas les idées communes ou les désirs unanimistes qui font défaut, mais bien la volonté de les faire descendre de l'empyrée.

(Lire nos informations page 2.)

LA VIOLENCE EN ESPAGNE

- **Le gouvernement prend des mesures de police exceptionnelles**
- **Tous les journaux publient un éditorial « pour la démocratie »**

Après les attentats qui, le vendredi 28 janvier, ont coûté la vie à trois policiers dans les faubourgs de Madrid, l'opinion publique espagnole s'interroge sur l'ampleur et les éventuelles ramifications internationales de ce que l'on n'hésite plus à qualifier, au gouvernement et dans l'opposition, de « complot » contre l'évolution démocratique.

Le gouvernement, réuni en session extraordinaire, a renoncé à décréter l'état d'urgence. Il a, en revanche, pris des mesures exceptionnelles de police. Il a également suspendu, pour un mois, un certain nombre de garanties individuelles. Des arrestations ont été opérées dans les milieux « extrémistes », à gauche comme à droite.

Tous les journaux de Madrid et de Barcelone, de ce samedi matin, y compris El Alcazar, *porte-parole de la confédération des anciens combattants franquistes, ont publié un éditorial commun, appelant à l'* « unité de tous » *les Espagnols contre* « la terreur » *et pour* « la démocratie » *et* « l'avenir du pays comme société pluraliste et libre ».

Selon le quotidien El Pais, *le GRAPO, organisation qui a déjà revendiqué les enlèvements de deux hautes personnalités espagnoles, s'est attribué, lors d'une émission de « la Voie des Canaries », diffusée à Alger, la responsabilité des attentats de vendredi.*

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le gouvernement espagnol, réuni en session extraordinaire le 28 janvier dans la soirée, après les attentats commis contre des représentants des forces de l'ordre qui ont fait le même jour trois morts et trois blessés, dont deux sont dans un état très grave, a renoncé à décréter l'état d'urgence et à suspendre les garanties constitutionnelles. Mais il a pris, par décret, un certain nombre de mesures tendant à étendre les pouvoirs de la police, désormais totalement mobilisée pour faire face à la plus grave vague de terrorisme depuis la mort de Franco. C'est M. Reguera, le ministre de l'information, qui cette fois a lu lui-même le communiqué du gouvernement à la télévision (les mesures précédentes, prises mercredi dernier, avaient été simplement transmises aux différents moyens d'information).

Le gouvernement, soucieux de lutter contre l'inquiétude qui se développe dans le pays, a précisé que les actes terroristes étaient le fait de « *petites minorités* » et que, en conséquence, la communauté ne devait pas être pénalisée. Cependant, le gouvernement se réserve d'adopter, par décret, d'autres mesures que pourrait justifier la situation. Il suspend, pour un mois, les articles 15 et 18 du *Fuero* (1) des Espagnols, qui s'appliquent aux perquisitions à domicile et aux détentions.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

(1) Le *Fuero de los Españoles*, charte des droits et des devoirs des Espagnols, a été promulguée le 17 juillet 1945 par le général Franco. C'est ce texte qui, en particulier, fixe à soixante-douze heures la période de garde à vue

La rupture est consommée entre M. Jacques Chirac et le chef de l'État

Le président du R.P.R. lance un appel aux socialistes

Ebauché jeudi soir 27 janvier, le projet d'une rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac a été abandonné vendredi un peu après 17 heures. La rupture est désormais consommée entre le président de la République et son ancien premier ministre. De ce fait, M. Raymond Barre renonce à rechercher une candidature d'union de la majorité pour la mairie de Paris, mission que le chef de l'Etat lui avait confiée mercredi.

M. Chirac, qui réunit dimanche le comité central du R.P.R. et lancera sa campagne lundi après-midi par une conférence de presse à la Mutualité, était vendredi soir à Marseille, où il s'est attaqué avec vigueur aux communistes mais a lancé un appel aux socialistes.

« *Je suis résolu, et je ne changerai pas d'avis sauf raisons graves et impérieuses.* » En s'exprimant aussi nettement dans la première lettre qu'il avait adressée à M. Barre, jeudi matin 27 janvier, M. Jacques Chirac lui signifiait d'entrée de jeu qu'il ne croyait pas à la mission de conciliation dont le premier ministre avait été chargé la veille par M. Giscard d'Estaing et qu'il ne contribuerait pas à la faire aboutir.

Le président du R.P.R. allait plus loin en récusant « *les attitudes médiocres et les combinaisons florentines* » et en dénonçant « *l'attitude d'agression et de mauvaise foi* » de certains ministres, sans préciser s'il visait M. Poniatowski plus que M. Lecanuet ou M. Fourcade plus que M. Durafour. Enfin, et surtout, il se défendait de vouloir « *mettre en cause* » l'autorité de son successeur à l'hôtel Matignon, mais il lui indiquait néanmoins qu'il n'accepterait d'avoir de conversation qu' « au sommet » : si M. Giscard d'Estaing s'opposait à sa candidature à la mairie de Paris pour des « *raisons graves et impérieuses* », il devait exposer lui-même à son ancien premier ministre ces « *raisons d'Etat* » et les causes d'un « *tel ostracisme* ».

La réponse de M. Barre fut assez ferme : M. Chirac était accusé d'avoir annoncé sa candidature, le 19 janvier, au moment même où le chef du gouvernement s'efforçait, « *en plein accord avec le président de la République* », de susciter une formule d'union à Paris, d'avoir agi « *sans aucune consultation avec les diverses instances de la majorité* » et de ne pas avoir fait part de sa candidature à M. Giscard d'Estaing.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 6.)

Vingt et un non-lieux dans l'affaire des comités de soldats

Une décision de non-lieu doit être notifiée, lundi 31 janvier, à vingt et une des cinquante-six personnes inculpées « d'entreprise de démoralisation de l'armée » *après l'ouverture d'une information judiciaire demandée en novembre 1975 par le ministre de la défense. Tous sont des militaires. Ces non-lieux sont conformes aux réquisitions du procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, M. Raoul Béteille.*

De plus, dix personnes bénéficieront, ce même lundi, d'une mainlevée du contrôle judiciaire auquel elles étaient soumises jusqu'alors.

Ce non-lieu partiel résulte de l'analyse qui a été faite de l'article 84 du code pénal qui, dès l'origine, a servi de base aux poursuites. Plus précisément, la justice a voulu savoir quelle signification précise avait, en l'espèce, le terme d'« *entreprise* » et dans quelles conditions il pouvait s'appliquer aux personnes poursuivies, militaires et syndicalistes.

En sorte que les cinquante-six inculpés ont été répartis en trois groupes : ceux qui ont reçu les textes et les tracts incriminés, ceux qui les ont transmis et ceux qui les ont conçus. Les vingt et un bénéficiaires de non-lieux font évidemment partie du premier groupe dans la mesure où on a considéré qu'ils avaient eu un rôle purement passif ne correspondant pas à la notion d'« *entreprise* ».

En revanche, la question reste à l'étude pour ce qui concerne les deux autres groupes et notamment le cas de M. Bertrand Julien, membre d'Information et Droits du soldat (I.D.S.), qui avait été écroué, pendant près de deux mois, du 17 décembre 1975 au 11 février 1976. Les ordonnances prises par M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté, et celles qui seront prises ultérieurement dans un délai qui reste inconnu ne préjugent évidemment pas les sanctions disciplinaires qui ont été ou seraient infligées aux militaires mis en cause.

Il est à peu près acquis que cet ensemble de décisions a été précédé par une réunion à Matignon et une autre à l'Elysée, au terme desquelles a été arrêté le principe des notifications de non-lieux par vagues successives. Il semble, toutefois, que le conseiller technique chargé à l'Elysée des affaires judiciaires se soit nettement prononcé pour la continuation des poursuites engagées. Enfin, certains avaient préconisé une déclaration d'incompétence par la Cour de sûreté elle-même, ce qui s'était produit à propos des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationalistes).

PHILIPPE BOUCHER.

(Lire la suite page 17.)

LE BOTSWANA DANS L'ŒIL DU CYCLONE AUSTRAL

En dépit du refus opposé par M. Smith à son plan de règlement négocié du conflit rhodésien, M. Richard, président de la conférence de Genève, poursuit ses consultations en Afrique australe. Il a eu, vendredi 28 janvier, à Gaborone des entretiens avec Sir Seretse Khama, président du Botswana.

Ce petit Etat, l'un des rares en Afrique à conserver des institutions et une vie démocratiques, mène une politique délicate. Indépendant depuis dix ans, il reste en effet largement tributaire de l'Afrique du Sud sur le plan économique. Le Botswana n'en a pas moins, dans le conflit rhodésien, proclamé une hostilité intransigeante au régime de M. Smith et annoncé récemment qu'il dépenserait 29 millions de dollars pour faire face aux « incursions de Salisbury ».

I. — A la merci de Pretoria

De notre envoyée spéciale CHRISTIANE CHOMBEAU

Gaborone. — Il n'est pas 10 heures, et déjà le soleil se fait lourd. Il en faudrait plus pour décourager les badauds, et le centre commercial de Gaborone — une large voie piétonnière bordée d'une soixantaine de magasins — bourdonne comme une ruche. Un jeune couple de Blancs s'attarde devant des cannes au lourd pommeau que propose un Africain. Un gamin blond tire la jupe de la jeune femme. L'homme, un grand gaillard à la barbe rousse, porte sur son dos un bambin endormi : il est noir et joufflu. Le voyageur venu d'Afrique du Sud s'attarde à observer ces scènes de rues extraordinaires pour lui : un Noir qui plaisante avec un Blanc ; des Africains et des Européens attablés au même café ; un couple mixte qui se tient par la main.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Le président et son épouse en firent naguère la triste expérience, M. Seretse Khama — il n'était pas encore « sir », — avait vingt-sept ans et faisait ses études à Oxford, lorsqu'en 1948 il annonça son mariage avec Ruth Williams, une jeune femme blanche, fille d'un officier de Sa Majesté. Ce fut un véritable scandale dans le protectorat, au sein de la société anglaise et parmi les Bagangwato, dont M. Seretse Khama était prince héritier. La première y voyait un mauvais exemple pour les Africains, les seconds n'admettaient pas que leur futur chef ait pu prendre épouse sans les avoir consultés.

Pour le punir de son geste, le gouvernement britannique interdit au jeune étudiant de revenir dans son pays. Il n'y retourna qu'en 1956, après avoir promis de renoncer à son titre de chef.

(Lire la suite page 4.)

M. TRUDEAU DEMANDE AU QUÉBEC DE FAIRE UN « CHOIX CLAIR ET DÉFINITIF ».

(Lire page 5.)

AU JOUR LE JOUR

LEADERSHIP

M. Valéry Giscard d'Estaing a sans doute répété à M. Walter Mondale ce qu'il avait dit la veille, à savoir que l'Europe ne peut être le brillant second de personne. On ne sait si le vice-président américain l'a rassuré en lui disant que, de toute façon, l'Europe ne saurait, dans l'équilibre mondial, dépasser la place de troisième.

Mais les deux hommes d'Etat ont-ils évoqué, à propos de la coalition occidentale, ce qui doit être actuellement la préoccupation majeure du président français : le leadership dans le leadership ?

ROBERT ESCARPIT.

« LE PRÊTE-NOM », DE MARTIN RITT

La comédie noire du maccarthysme

Quelques repères historiques sont nécessaires, pour situer ce film américain qui est, par son sujet et la manière dont ce sujet est traité, l'événement de la semaine.

C'est en 1947, au moment où les Etats-Unis entraient dans une période de « guerre froide » avec l'Union soviétique que la commission des activités anti-américaines (elle avait été créée en 1938 pour détecter les gens de gauche dans les milieux du spectacle) commença, dirigée par J. Parnell Thomas, une véritable chasse aux « rouges » dans les studios de cinéma et de télévision. Les scénaristes, techniciens, réalisateurs et acteurs soupçonnés d'avoir appartenu au parti communiste ou d'avoir entretenu, de près ou de loin, des relations avec lui étaient interrogés, sommés d'expliquer leurs activités politiques, de reconnaître leurs erreurs et, aussi, de donner des noms. Le refus de répondre à ce genre d'enquête, en se retranchant derrière le premier amendement de la Constitution, envoya en prison dix personnalités d'Hollywood (parmi lesquelles, le cinéaste Edward Dmytryk qui devait, par la suite, se montrer beaucoup plus complaisant afin de retrouver du travail). Un grand nombre de « suspects » furent inscrits sur une liste noire qui leur fermait les portes des studios. Certains scénaristes, tels Dalton Trumbo et Michael Wilson, durent écrire sous des noms d'emprunts. Des réalisateurs, tels Jules Dassin, Joseph Losey et John Berry, durent émigrer. Le scénariste Ben Barzman se réfugia en Grande-Bretagne, où il écrivit pour Losey. Abraham Polonsky resta dix-huit ans sans pouvoir tourner un film. Solidaire des victimes de la liste noire, l'acteur John Garfield mourut après avoir tenu tête à la commission d'enquête dans des conditions qui firent penser à un suicide. En revanche, en 1952, reniant ses convictions de gauche, Elia Kazan accepta de témoigner pour se blanchir et dénonça des amis et des officiels du parti communiste. Il loua même une page de publicité dans un journal pour affirmer qu'il n'était pas communiste.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 19.)

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans *Le Monde* de lundi (daté 1er février)

- Débat sur la Sécurité sociale avec le point de vue du professeur Bruno Molitor, de l'université de Wurzburg, et l'analyse de Jean-Pierre Dumont.
- Entretien avec Wilhelm Haferkampf, vice-président de la Commission des Communautés européennes.
- Etude sur l'influence des Européens dans l'équipe Carter.

Ce supplément est préparé en collaboration avec *la Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

DIPLOMATIE

A STRASBOURG, DEVANT LE CONSEIL DE L'EUROPE

M. Giscard d'Estaing propose de définir cette année les modalités de l'union monétaire des Neuf

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — M. Valéry Giscard d'Estaing a saisi l'occasion de l'inauguration, vendredi 28 janvier à Strasbourg, du palais de l'Europe pour définir ce que son porte-parole a appelé le « bréviaire » *de la politique européenne de la France. Certes le nouveau bâtiment sera le siège du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire de l'organisation de l'Europe des Dix-Neuf et non de celle des Neuf. Cependant, le Parlement des Communautés y tiendra aussi certaines de ses sessions. Il était donc légitime que, après un bref hommage au Conseil de l'Europe, le président de la République consacrât l'essentiel de son discours à la construction européenne proprement dite, en réponse aux allocutions de ses hôtes. M. Giscard d'Estaing a notamment proposé qu'un conseil européen fasse avant la fin de l'année le point du redressement des économies des Neuf et définisse les modalités d'une reprise de l'Union économique et monétaire.*

Le chef de l'Etat avait auparavant visité l'édifice, en commençant par la salle du Comité des ministres, dans laquelle la maquette lui avait été présentée par l'architecte, M. Henry Bernard. Les trompettes de l'Orchestre symphonique et philharmonique de Vienne ont ensuite ouvert la séance aux accents de Feierlicher Einzug *de Richard Strauss. Un message du pape Paul VI, célébrant* « la tradition chrétienne » *qui est* « partie intégrante de l'Europe », *a été lu par Mgr Giovanni Benelli, substitut de la secrétairerie d'Etat. Les responsables du Conseil de l'Europe — MM. Georg Kahn-Ackermann, secrétaire général, Karl Czernetz, président de l'Assemblée parlementaire, Garret Fitzgerald, président du Comité des ministres — ont rappelé l'action de leur organisation en faveur de la protection des droits de l'homme et souhaité le développement de la coopération entre les Neuf et les Dix-Neuf.*

Les représentants des Communautés — MM. Roy Jenkins, président de la Commission, et Georges Spenale, président du Parlement européen, — se sont félicités, comme l'avait fait avant eux, dans son discours de bienvenue, M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, de la prochaine élection du Parlement européen au suffrage universel direct. « Si l'on doit se souvenir de la nouvelle Commission européenne pour un seul fait marquant, *a dit M. Jenkins,* j'aimerais que ce soit pour la contribution qu'elle aura apportée à modifier la façon dont les citoyens des Etats membres considèrent les institutions européennes. » *Pour sa part, M. Spenale, député socialiste du Tarn, a répondu à ceux qui s'inquiètent pour la souveraineté nationale :* « Il n'existe pour chaque nation qu'une seule souveraineté nationale et c'est, dans nos démocraties, celle du peuple. Toutes les autres institutions n'en sont que des délégataires. En sorte que si l'on fait appel à la souveraineté populaire on fait un appel direct à la seule souveraineté nationale. »

Au terme de la cérémonie, close par un extrait de l'opera Fredigundis *de Franz Schmidt, M. Giscard d'Estaing a gagné le foyer des ministres, où il s'est entretenu avec les ministres des affaires étrangères, les présidents des Parlements nationaux et les membres des bureaux des deux Assemblées européennes. Toutefois, le president de la République ne s'est pas attardé : après quelques poingées de main, il est reparti rapidement pour Paris.*

THOMAS FERENCZI.

(Dessin de PLANTU.)

« L'Europe ne doit être le brillant second de quiconque »

Dans son discours de Strasbourg, vendredi 28 janvier, M. Giscard d'Estaing a d'abord rendu hommage au Conseil de l'Europe, première organisation internationale qui, avec son Assemblée parlementaire, a « *fait place aux peuples et non plus seulement aux Etats* », et où « *le souci de l'homme est le plus fortement marqué* ». Rappelons que l'hémicycle du Conseil de l'Europe est aussi destiné à abriter les sessions de l'Assemblée de la Communauté, qui doit être élue au suffrage universel, il a ajouté : « *Quelles que soient les voies nouvelles dans lesquelles la construction européenne s'est engagée depuis 1949, le Conseil de l'Europe n'a pas à craindre que sa mission devienne inutile. Si une partie de notre continent est en effet engagée dans la grande tâche de l'union des nations qu'il rassemble, la Communauté européenne n'oublie pas la présence sur notre continent d'un certain nombre d'Etats qui partagent, avec elle, une même civilisation et des principes d'organisation politique identiques. Il sera toujours indispensable que l'Union de l'Europe discute avec l'Europe.* »

Les institutions

M. Giscard d'Estaing a alors assuré qu'« *en dépit des échecs monétaires l'union de l'Europe n'a cessé de progresser* », et il a souligné que « *les progrès de l'Europe n'ont donné à aucun des pays qui composent la Communauté le sentiment d'avoir perdu son identité et aliéné sa souveraineté* ». Il a défini pour la construction européenne trois « *nouvelles perspectives* » : L'Europe a besoin d'« *instructions adoptées au stade prochain de son développement* », d'« *objectifs précis pour les années à venir* » et d'un « *levier idéologique* ».

Il a précisé :

« *1) Parce qu'elle doit viser à la fois à réaliser sa complète union économique et monétaire, et qu'elle avance sur la voie de la confédération, l'Europe a besoin d'institutions adaptées à cette double finalité. C'est ainsi que la création du Conseil européen et l'élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire européenne prennent leur sens.*

» *L'ensemble constitué par la vie de la Communauté économique et le fonctionnement de la coopération politique embrasse des activités multiples et de nature différente. Pour en assurer l'unité, pour en permettre la synthèse, il lui faut un centre commun. Le Conseil européen, réunion des plus hauts responsables de chacun de nos Etats, constitue au sommet de la construction, et à la rencontre de l'union et de la confédération, l'instance nécessaire de coordination et d'impulsion. Il ne lui appartient pas de se substituer aux autres échelons et il n'y a pas lieu d'en attendre, à chacune de ses réunions, des décisions spectaculaires, qui risquent d'engendrer une alternance de faux espoirs et de déceptions. Mais il lui revient d'assurer le dynamisme de l'ensemble, en tranchant les questions essentielles, en fixant les orientations et en faisant entendre, chaque fois que c'est nécessaire, la voix de l'Europe.*

» *Dans le même esprit, il importe de tirer les conséquences de l'évolution de l'Europe sur le mode d'élection de l'Assemblée parlementaire. Les rédacteurs du traité de Rome avaient souhaité donner, dès l'origine, au long et difficile effort de la construction européenne, le soutien de l'adhésion populaire, exprimé démocratiquement. Ils y avaient pourvu dans une première période, grâce à une Assemblée dont les membres sont désignés par les Parlements nationaux et en leur sein. A partir du moment où la Communauté dispose de ressources qui lui sont propres, et qu'elle a développé un ensemble de dispositions juridiques, cette formule composite n'a plus de raison d'être. Il est souhaitable que les membres de l'Assemblée soient élus directement pour accomplir leur mission spécifique, et il est bon que les électeurs, de leur côté, aient la possibilité de manifester l'intérêt qu'ils portent aux problèmes européens par le choix direct de leurs représentants. Il est vain ni d'en attendre ni d'en redouter une modification de l'équilibre institutionnel existant, car les compétences de l'Assemblée ne dépendent ni de son origine ni de sa composition, mais des dispositions des traités que nous nous sommes engagés, les uns et les autres, à appliquer et respecter*

Les objectifs

» *2) Des objectifs précis doivent être fixés au progrès de l'Europe pour les années à venir. (...)*

» *Le premier devoir est de maintenir l'acquis communautaire. Ceci vaut pour le domaine commercial : nous devons nous interdire de prendre toutes mesures protectionnistes portant atteinte à la libre circulation des marchandises. Ceci s'applique à la politique agricole commune : il nous faut rechercher les moyens de rétablir l'unité du marché agricole européen en dépit des divergences monétaires. Bref, nous ne pourrons parler le langage des grandes ambitions, si nous nous montrions impuissants à préserver ce que nous avons entrepris d'accomplir.*

» *La seconde priorité dans l'action est de progresser en adoptant des politiques communes dans un certain nombre de domaines précis et essentiels à la vie de notre continent, tels que ceux de l'énergie, de la pêche, des transports, des industries de pointe, de la protection de l'environnement, et de l'harmonisation de la T.V.A. La mise en place progressive de ces politiques resserrera les mailles du tissu européen, aujourd'hui trop distendu et parfois déchiré.*

» *Enfin, nous devons donner à la réalisation complète de l'union économique et monétaire la place centrale qui lui revient. Les difficultés du moment et les problèmes nés de l'élargissement de la Communauté nous ont conduit à en interrompre la progression. Ils ne doivent pas nous en faire abandonner le projet. L'union économique et monétaire est le point de passage obligé sur la voie de l'union européenne. C'est pourquoi, j'ai proposé que le Conseil européen tienne une réunion spéciale à la fin de l'année pour constater les progrès que nous aurons réalisés dans la voie du redressement de l'équilibre de nos économies et pour définir alors les modalités d'une reprise de l'union économique et monétaire* »

Le « levier idéologique »

3) Il s'agit enfin, a dit M. Giscard d'Estaing, de « *donner une âme et un esprit à l'Europe* ».

« *A chaque étape de la construction européenne correspond une ambition qui lui est propre. L'Europe a pansé ses blessures, puis elle a surmonté, pour l'essentiel, son morcellement économique. Elle est maintenant, qu'on le veuille ou non, projetée sur la scène des grands problèmes du monde. Nos prédécesseurs ont exorcisé le sombre passé, assuré le présent. A nous, désormais, de proposer l'avenir.*

» *Proposer l'avenir, cela veut dire d'abord que l'Europe soit capable de représenter dans le monde de notre temps un modèle de société dans lequel les facilités de toute nature, que l'époque moderne a multipliées, seront mises au service de l'homme au lieu de l'asservir, où la liberté des citoyens sera compatible avec leur participation effective aux responsabilités publiques, où la vie enfin sera moins dure pour la peine des hommes, tout en retrouvant ses couleurs et sa culture originale. C'est ce que j'appelle le modèle commun de société européenne.*

» *Proposer l'avenir, c'est aussi prendre les dispositions nécessaires pour que l'Europe ne se laisse pas distancer dans la course au progrès scientifique, technique et économique, et ne s'enfonce pas dans un provincialisme de seconde classe (...).*

» *Proposer l'avenir, c'est enfin, dans un monde troublé et dangereux, dominé par l'ombre des grands arsenaux nucléaires et militaires dans un monde encore livré sur de vastes étendues au fléau de la misère et de la faim, faire entendre dans les discussions internationales la voix de la raison, qui est celle de la concertation et de la paix, la voix de la fierté, qui est celle de l'indépendance et de la dignité, et la voix du cœur, qui est celle de la solidarité entre les peuples.*

» *La vocation de l'Europe,* a conclu le chef de l'Etat, *n'est pas d'être le brillant second de quiconque, fût-il le plus grand, mais d'être elle-même, en illustrant et en défendant les principes démocratiques qui sont les nôtres (...).* »

Les zones de pêches communautaires

ACCORD ENTRE LES NEUF L'U.R.S.S., LA R.D.A. ET LA POLOGNE

Bruxelles (Communautés européennes) *(A.F.P.)*. — Les neuf pays du Marché commun se sont mis d'accord, vendredi 28 janvier, à Bruxelles, sur un régime de licences destiné à limiter fortement le nombre de bateaux de pêche soviétiques, polonais et est-allemands opérant dans la nouvelle zone communautaire de 200 milles.

Les trois pays seront avisés de ce régime de licences valable jusqu'au 31 mars prochain par une lettre transmise par la présidence du conseil des ministres de la C.E.E., c'est-à-dire la Grande-Bretagne, et ils auront dix jours pour se conformer au nouveau système. Il prévoit que les Soviétiques pourront envoyer dix-sept bateaux au total en même temps dans la zone communautaire de pêche, les Allemands de l'Est cinq et les Polonais également cinq.

Pour les trois premiers mois de 1977, l'Union soviétique s'est vu attribuer un quota total de captures de 40 000 tonnes, les Allemands de l'Est 3 400 tonnes et les Polonais 3 000 tonnes.

Libres opinions

LE P.S. ET LE S.P.D.

Une rencontre significative

par ANDRÉ BOULLOCHE (*)

A Bonn vient d'être constitué, entre le parti socialiste français et le S.P.D. allemand, un groupe de travail se proposant d'examiner en commun les problèmes relatifs à la politique économique et au projet de société préconisés par les deux formations. La nouvelle est d'importance

Dans ce groupe de travail né d'une décision prise, il y a quelques mois par François Mitterrand et Willy Brandt, se rencontrent, pour la première fois, les hommes des deux partis véritablement responsables des sujets traités.

Dégager des convergences ne sera certes pas toujours aisé, mais il est déjà essentiel qu'on ait entamé un examen approfondi pour y parvenir.

La méthode choisie consiste à progresser à partir de cas concrets pour aboutir à des conclusions plus générales. Si l'on avait continué à se regarder du haut du programme commun et du cadre d'orientation économique et politique du S.P.D., on ne serait guère sorti d'une confrontation d'abstractions. Mais voici que le S.P.D. affronte, dans les responsabilités gouvernementales, de nouveaux problèmes, et que, en France, la probabilité d'une arrivée de la gauche au pouvoir s'accroît notablement. Ainsi, les conditions d'un rapprochement basé sur une confrontation objective des positions sont maintenant réunies. Cela est d'ailleurs normal entre deux formations dont les finalités se rejoignent dans un attachement inconditionnel à la liberté, et dans l'exigence d'une vie plus juste et plus fraternelle et qui partagent — à des degrés inégaux il est vrai — une commune aversion à l'égard de l'économie de profit

Si les uns souhaitent mettre l'accent sur des expériences concrètes et les autres sur des considérations programmatiques, il sera possible de mêler les deux langages lors des approfondissements qui auront pour les premiers thèmes la démocratie dans l'économie et la lutte contre le chômage.

Une approche réaliste consistera donc à tenir compte à la fois des différences de situation économique et politique, des écarts de mentalité qui existent dans les deux pays. Les domaines qui font problème, comme l'antagonisme cogestion-autogestion, ou l'extension du secteur public, seront examinés à fond, mais on peut être raisonnablement optimiste quand on sait qu'en Allemagne plus de la moitié du P.N.B. échappe d'ores et déjà à l'économie de marché, et que l'urgence d'un nouveau modèle de croissance est proclamée avec la même insistance de part et d'autre.

Il n'est pas question de modifier le caractère propre de chaque parti, mais peut-être cette réunion du 25 janvier a-t-elle marqué le début d'une évolution, qui conduira le parti socialiste à cesser de considérer le S.P.D. comme hérétique et le S.P.D. à admettre que les socialistes français ne sont pas les « collectivistes » forcenés que décrivent d'une même voix le président de la République et le C.N.P.F.

(*) Député P.S. du Doubs.

LA CONTESTATION EN EUROPE DE L'EST

L'ambassadeur d'Union soviétique à Washington a fait une intervention auprès de M. Cyrus Vance

Quelques heures après la publication du communiqué du département d'Etat mettant l'U.R.S.S. en garde contre « *toute tentative d'intimidation* » à l'encontre de M. Sakharov (*le Monde* du 29 janvier), M. Anatole Dobrynine, ambassadeur d'Union soviétique, a téléphoné, vendredi 28 janvier, à M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat. M. Fred Brown, porte-parole du département d'Etat a annoncé cette intervention. « *Je ne qualifierai pas son appel de protestation, de plainte ou de toute autre chose* », a-t-il dit.

● A MOSCOU, quatre écrivains dissidents, Mme Lydia Tchoukovskaya MM. Vladimir Voinovitch, Lev Kopelev et Vladimir Kornilov, ont demandé à plusieurs hommes d'Etat occidentaux d'intervenir en faveur de Sakharov, qui, disent-ils, « *est en danger de mort* ». Ils ajoutent : « *La condamnation de Sakharov, un combattant pour les droits de l'homme et la liberté de l'information, signifierait la rupture de l'accord d'Helsinki et le retour à un régime d'arbitraire qui menacerait ainsi réellement la paix mondiale.* »

Ils ont adressé un télégramme aux présidents Carter et Giscard d'Estaing, aux chancelier d'Allemagne et d'Autriche, à la reine d'Angleterre, aux rois de Suède et de Norvège ainsi qu'au pape Paul VI.

Pour sa part, dans une lettre datée du 21 janvier, M. Sakharov demande au président Carter d'intervenir en faveur des prisonniers politiques en U.R.S.S. et en Europe de l'Est. Il attire particulièrement son attention sur le sort de quinze détenus.

● A PRAGUE, plusieurs des signataires de Charte 77 ont été priés de se rendre vendredi au bureau des passeports. Cinq d'entre eux, MM. Jiri Hajek, Frantisek Kriegal, Pavel Kohout Zdenek Mlywar et Ludvik Vaculik, ont répondu à cette convocation, mais ont décliné l'invitation qui leur était faite de quitter le pays. M. Milan Huebe a refusé de se présenter au bureau des passeports, estimant cette démarche inutile. Deux autres opposants, MM. Vaclav Havel et Jiri Lederer, figurent sur la liste des personnes dont le départ est souhaité, mais ils sont incarcérés depuis quinze jours.

Au bureau des passeports, les fonctionnaires n'ont pas mentionné l'hypothèse d'un départ forcé, a indiqué M. Pavel Kohout.

A l'Ouest, le harcèlement dont font l'objet les signataires de Charte 77 suscite toujours des protestations. L'Académie danoise et l'association danoise des écrivains, quarante parlementaires de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, l'Association française des juristes démocrates, ont exprimé leurs préoccupations. Le Comité international pour le soutien des principes de Charte 77, créé par MM. Pierre Emmanuel, Pierre Daix et Gilles Martinet, déclare dans un télégramme à M. Husak que l'expulsion par la force des signataires de la Charte était « en contradiction flagrante » avec les dispositions de l'acte final d'Helsinki. M. Kreisky, chancelier d'Autriche, remarque dans une interview du quotidien suédois *Expressen* : « *C'est une réaction absolument absurde de vouloir tenter de faire partir un certain nombre d'entre eux. Cette attitude va directement à l'encontre des accords d'Helsinki sur la détente, la sécurité et la coopération en Europe.* »

● A VARSOVIE, M. Jacek Kuron, un des animateurs du comité de défense des travailleurs, a été sommé de comparaître devant un tribunal le 12 février. Il est accusé d'avoir sollicité des fonds illégalement. Il n'a pas l'intention de répondre à la convocation. Plusieurs membres de ce comité, M. Jersy Andrzejewski, Mme Halana Mikolajska, MM. Antoni Padjak et Antoni Macierewicz ont déjà été condamnés à des amendes pour le même motif. — *(A.F.P., Reuter.)*

« UN GOUVERNEMENT DE GAUCHE SANCTIONNERAIT LES DICTATURES LATINO-AMÉRICAINES » déclare à Caracas M. Mitterrand

Caracas (A.F.P.). — Un gouvernement de gauche en France sanctionnerait les dictatures latino-américaines, a déclaré le vendredi 28 janvier à Caracas M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui se trouve au Venezuela à l'invitation du parti au pouvoir, Action démocratique (social-démocrate).

M. Mitterrand a indiqué que la gauche française avait de bonnes chances d'arriver au pouvoir en mars 1978. Il a ajouté qu'en ce cas les relations de la France et des pays démocratiques, comme le Venezuela, seraient « très amicales et même privilégiées ».

Interrogé sur les récentes déclarations du ministre saoudien Yamani selon lesquelles son pays n'avait augmenté le prix du pétrole « que de 5 % au lieu de 10 % pour sauver la France du communisme », M. Mitterrand a dit que ce genre de déclarations n'aurait d'effet, « lors des élections législatives, ni sur les ouvriers ni sur les paysans français, et que le cheikh Yamani ferait mieux d'employer ses efforts à changer les conditions de vie du peuple arabe ».

CINQ DIPLOMATES SOVIÉTIQUES SONT PRIÉS DE QUITTER LA NORVÈGE

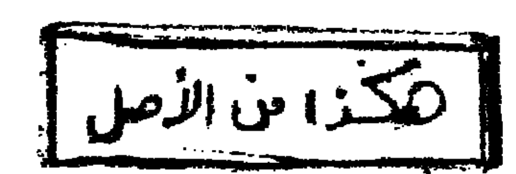
(De notre correspondant.)

Oslo. — Le gouvernement norvégien a déclaré *persona non grata*, vendredi 28 janvier, cinq membres de l'ambassade soviétique pour activités incompatibles avec leur statut. Il s'agit de M. Printsipalov, troisième secrétaire, de son chauffeur M. E. Gromov, et de trois membres de la mission commerciale, MM. A. Dementiev, I. Zachtirinski et E. Klimanov. En outre, M. E. Zotine, correspondant de l'agence Tass, a été informé que s'il ne quittait pas volontairement le pays il serait expulsé. Tous les six sont partis samedi matin pour Moscou à bord d'un appareil de l'Aeroflot.

Cette décision avait été communiquée aux diplomates le lendemain de l'arrestation d'une secrétaire de la section commerciale du ministère norvégien des affaires étrangères, Mlle Gunvor Galtung Haavik, âgée de soixante-quatre ans. Celle-ci avait été appréhendée au cours d'un rendez-vous secret avec M. Printsipalov et son chauffeur. Mlle Haavik, qui a été inculpée d'espionnage au profit de l'U.R.S.S., semble avoir exercé ses activités depuis plusieurs années. Elle avait été en poste à l'ambassade de Norvège à Moscou de 1947 à 1956.

M. Odvar Nordli, premier ministre, a déclaré qu'il s'agit probablement de l'affaire d'espionnage la plus importante en Norvège. L'enquête se poursuit, mais, pour l'instant, rien ne permet de penser qu'il existe un lien quelconque entre les relations de Mlle Haavik avec M. Printsipalov et son chauffeur et les activités des trois membres de la mission commerciale.

FRANK BJERKHOLT.



EUROPE

Espagne

Des mesures exceptionnelles

(Suite de la première page.)

Le délai de garde à vue de soixante-douze heures ne sera pas obligatoirement respecté. Enfin, le chef du gouvernement devait s'adresser au pays ce samedi.

Le ministre de l'intérieur a donné des ordres d'arrestation de tous les « extrémistes ». Des interpellations ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi, sans que l'on en connaisse le nombre exact.

De leur côté, les partis de gauche et les syndicats ouvriers démocratiques ont offert leur appui au gouvernement pour lutter contre l'escalade de la violence qui menace l'évolution politique en cours en Espagne. A l'instar des formations du centre et de la droite, ils ont aussitôt condamné avec la plus grande véhémence le double attentat de vendredi, à Madrid.

Dirigeants communistes et socialistes, leaders des commissions ouvrières ou des centrales syndicales de tendance socialiste, qui saluaient ensemble, mercredi, la dépouille des avocats assassinés au début de la semaine, rejoignent aujourd'hui les porte-parole des groupes modérés et conservateurs, qui demandent avec insistance au gouvernement de tout faire pour redresser une situation préoccupante. Un communiqué commun a été signé par toutes les personnalités de l'opposition démocratique, des libéraux de droite aux communistes inclus. L'opposition démocratique, dont les délégués se sont réunis en toute hâte à huis clos, vendredi soir, envisage de relancer une proposition déjà avancée cette semaine par M. Tierno Galvan, président du parti socialiste populaire : la formation d'un gouvernement de coalition nationale.

Pour la seconde fois en quarante-huit heures, le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid et président de la conférence épiscopale espagnole, a lancé un appel à la concorde et à la paix, demandant à tous de *« se mettre au service de la patrie »*. Le ministère de l'intérieur a publié une note qui dénonce des *« actes terroristes portant atteinte au processus démocratique engagé, au principale de la coexistence entre Espagnols et aux bases mêmes de l'Etat »*. Le ministère assure que *« les forces de l'ordre sont en condition de restaurer définitivement la paix publique »*.

Malgré cette unanimité dans la réprobation et le ton énergique employé par les autorités, c'est, à nouveau, l'inquiétude qui l'emporte. L'opinion espagnole semble persuadée qu'un plan minutieux a été déclenché pour interrompre brutalement le rapprochement esquissé entre les deux Espagne de la guerre civile. Le véritable chef d'orchestre reste à découvrir.

Les dirigeants sont peut-être moins assurés que ne le laissent entendre communiqués et mises au point. Après une brève parenthèse — le calme, relatif, n'aura duré que vingt-quatre heures — la tension est de nouveau très grande à Madrid. Les appels anonymes annonçant la poursuite des actions terroristes se multiplient. La plupart des dirigeants politiques ont quitté leur domicile pour des retraites plus sûres. Certaines formations de gauche, suivant les conseils de la police, ont bouclé leur siège dans la capitale. Le palais de justice a été fermé par crainte d'un attentat. Un dispositif policier sans précédent a été mis sur pied dans la nuit de vendredi à samedi. Des renforts sont venus de province. Les accès de Madrid sont étroitement contrôlés. Les vérifications d'identité sur les routes et dans les rues ont commencé. Les ouvriers travaillant la nuit auraient reçu des laisser-passer de leurs entreprises.

Le bilan de la semaine sanglante de Madrid est lourd : deux étudiants tués au cours de manifestations pour l'amnistie, cinq avocats de gauche assassinés par un commando, trois membres des forces de l'ordre abattus. Enfin, le général Villaescusa, président du conseil suprême de justice militaire, a été enlevé il y a cinq jours, et ses ravisseurs ne se sont toujours pas manifestés.

Quel sera le prochain objectif des commandos de tueurs, qui paraissent parfaitement organisés, bien armés, et remarquablement entraînés ? L'Espagnol de la rue se pose cette question, sans dissimuler son angoisse. Ce qui frappe dans l'attentat perpétré contre les avocats de la rue Atocha comme dans les agressions commises contre les policiers, c'est le sang-froid et la détermination des tueurs. Il ne s'agit pas manifestement de *desperados* amateurs et isolés. Tout évoque les groupes bien structures et obéissant à des consignes précises.

L'intervention étrangère

Les précisions données par l'agence CIFRA au sujet des armes utilisées par les tueurs — des mitraillettes américaines Marietta (*le Monde* du 28 janvier) — renforcent les arguments de ceux qui, dans la presse, développent, depuis quelques jours, la thèse de l'*« intervention étrangère »*. Plusieurs ressortissants d'autres pays, membres de groupes d'action d'extrême droite, ont déjà été arrêtés cette semaine. Certains d'entre eux ont été déférés à la justice, et d'autres doivent être expulsés. Il est probable que les autorités vont multiplier, dans les jours qui viennent, les perquisitions et les arrestations dans ces milieux. Ex-nazis, fascistes italiens, oustachis, ex-agents de la PIDE portugaise, anciens membres de l'O.A.S. française, anciens « collabos » belges, péronistes argentins rameutés par M. Lopez Rega, l'ex-éminence grise de Mme Peron : il est vrai que l'Espagne franquiste a été longtemps une terre de refuge appréciée de ces groupes extrémistes. Des amitiés se sont nouées, des contacts et des complicités aussi.

Il est compréhensible en tout cas que l'opinion et, dans une certaine mesure, les dirigeants, mettent l'accent sur cette thèse. Les complicités et les soutiens qu'impliquent les actes de terrorisme de cette semaine troublent, en effet, les Espagnols. *« Derrière la Marietta*, écrit un éditorialiste du journal *Informaciones*, *il faudra bien découvrir la main noire. »* Dès le début, on a estimé que l'enlèvement de M. de Oriol et celui du général Villaescusa étaient entourés d'obscurités. Cette impression se confirme au fil des jours. On s'interroge sur le GRAPO. On le soupçonne d'être utilisé par une puissante organisation cherchant à « déstabiliser » le pays. Cette organisation ne veut ni l'amnistie ni la démocratie. L'hypothèse la plus souvent admise est qu'il s'agit d'une organisation fasciste. D'étranges rumeurs, en outre, circulent à Madrid sur la retraite — inviolable, semble-t-il, pour la police — où serait séquestré M. de Oriol depuis le 11 décembre dernier.

MARCEL NIEDERGANG.

TROIS ATTENTATS TROIS MORTS

Sur la foi des dépêches d'agences (qui reprenaient d'ailleurs des informations officielles données par la police et la garde civile), « le Monde » annonçait, dans son numéro du 29 janvier, que les attentats de vendredi avaient fait cinq victimes. Un peu plus tard dans la soirée, le gouvernement revenait sur la première version des faits — passablement embrouillée — et annonçait que le chiffre des victimes s'élevait à trois morts — deux policiers et un garde civil — et trois blessés.

Le récit des attentats eux-mêmes a fait l'objet, dans l'après-midi de vendredi, d'informations contradictoires. Il semble désormais acquis que les événements se sont déroulés de la façon suivante.

Le premier attentat s'est produit en fin de matinée devant un bureau de caisse d'épargne du quartier de Campamento. Deux jeunes gens armés de pistolets munis de silencieux ont abattu deux policiers en faction, qui sont morts peu après à l'hôpital. Deux heures plus tard, d'autres terroristes ont ouvert le feu sur deux gardes civils devant un autre bureau de caisse d'épargne, dans le quartier de Los Angeles. L'un a été tué, l'autre blessé. Enfin, les mêmes tueurs ont lancé une grenade sur une voiture de la garde civile dépêchée sur les lieux. Deux gardes se trouvaient à bord ; ils ont été blessés et sont dans un état critique.

Un appel commun de tous les quotidiens madrilènes

Il faut continuer jusqu'au bout le chemin vers la démocratie

De notre envoyé spécial

Madrid. — Fait sans précédent en Espagne, un appel commun a été rédigé et signé par tous les quotidiens madrilènes. Le texte dit :

« En ce moment de crise nationale, alors que des forces puissantes menacent l'essence même de l'Etat et s'efforcent d'usurper par la violence le mandat populaire en faveur de la démocratie et de la paix, la presse considère que c'est son devoir de lancer un appel à l'unité de tous sans exclusion. La terreur n'a pas d'idéologie. Démasquer ceux qui tentent de profiter de cette stratégie est le devoir des Espagnols. Les serviteurs de l'ordre et les autres citoyens sont victimes aujourd'hui d'une seule et même violence qui veut semer la discorde civile dans notre pays.

» Ceux qui ont mis en marche cette machination sont les ennemis de tous, ce sont les ennemis du peuple espagnol. Leur but est évident : empêcher que s'établissent les formules civiles de coexistence libre et ordonnée à laquelle les Espagnols ont droit. Face à ce défi, toutes les forces politiques et sociales doivent faire front commun, et, laissant de côté leurs divergences, proclamer leur décision de continuer jusqu'au bout le chemin vers la démocratie par des élections libres. Il est nécessaire que le gouvernement et le reste des forces politiques se mettent rapidement d'accord et qu'ils adoptent des mesures énergiques pour sauver la paix sans affecter les libertés publiques. Ce qui est en jeu, c'est l'existence ou la non-existence de la démocratie en Espagne et l'avenir de notre pays comme société pluraliste et libre. »

Ce texte a été signé par les journaux madrilènes suivants : *ABC* (monarchiste conservateur), *Arriba* (phalangiste), *Diaro 16* (libéral de gauche), *El Alcazar* (porte-parole de la confédération des anciens combattants franquistes), *El Pais* (libéral indépendant), *Informaciones* (indépendant), *Pueblo* (organe des syndicats officiels), *Ya* (catholique libéral). Il a été également publié et adopté par tous les journaux de Barcelone, et il doit l'être dans la journée de samedi par l'ensemble des journaux espagnols de province. — M. N.

M. FRAGA IRIBARNE ACCUSE LA GAUCHE D'AVOIR LONGTEMPS ENCOURAGÉ LE TERRORISME

Dans son numéro du 29 janvier, *l'Aurore* rapporte des déclarations de M. Fraga Iribarne recueillies par son envoyé spécial à Madrid. L'ancien ministre de l'intérieur, aujourd'hui chef de file de l'Alliance populaire, déclare notamment au sujet de la vague d'attentats enregistrée en Espagne :

« Aujourd'hui, l'opposition vitupère le terrorisme et le situe du côté de l'extrême droite. Mais, depuis des mois, la gauche n'a-t-elle pas toujours excusé les odieuses violences de l'ETA basque, par exemple, le meurtre de l'amiral Carrero Blanco ? Ne demande-t-elle pas l'amnistie totale et complète pour les terroristes avérés d'hier ?

» Comme si l'extrême gauche n'avait pas ses tueurs patentés et comme si elle n'avait pas soutenu sinon suscité, tant de grèves sauvages, de manifestations tournant à l'émeute, comme l'an dernier à Vitoria ! » « Sans préjuger de l'origine de certains attentats, poursuit M. Iribarne, *ne peut-on pas rappeler le vieux proverbe : « Qui sème le vent récolte la tempête » ?*

» D'ailleurs, la très grande partie de l'opinion franquiste, lors du référendum, s'est déclarée favorable aux réformes. Et qui donc en a voté le principe, sinon les Cortès, assemblée élue ou désignée du temps du général Franco ? Nous ne devons pas tomber dans le piège tendu par la gauche, qui souvent, maintenant, proteste de son souci de légalité. »

● M. LUIS CORVALAN, secrétaire général du parti communiste chilien, est arrivé à Berlin-Est vendredi 28 janvier pour une visite de cinq jours. Il a été accueilli avec les égards réservés habituellement aux chefs d'Etat. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Egypte

LES ARRESTATIONS CONTINUENT DANS LES MILIEUX DE GAUCHE

Le Caire (*A.F.P., A.P.*). — Mille deux cent cinquante personnes ont été arrêtées en Egypte à la suite des récentes émeutes, dont deux cents étaient affiliées à des organisations clandestines de gauche, a déclaré, vendredi 28 janvier, au Caire, le procureur général égyptien, M. Ibrahim El Kallyoubi.

Celui-ci a souligné que certaines des personnes arrêtées seraient relâchées après que leur innocence aura été prouvée. Il a déclaré que les personnes arrêtées étaient détenues dans des conditions normales et bénéficiaient du droit de visite et du droit de recevoir des livres. Celles qui seront reconnues coupables par le magistrat instructeur seront traduites devant un tribunal, a encore indiqué M. El Kallyoubi. Elles risquent des peines sévères, *« les crimes commis étant très sérieux »*.

Interrogé sur la participation de Frères musulmans aux dernières émeutes, le procureur a déclaré que seules des arrestations d'*« extrémistes de gauche »* avaient été signalées.

Dans les milieux proches du Rassemblement progressiste unioniste (seul parti de gauche autorisé en Egypte), on précise que parmi les personnalités de gauche arrêtées figurent trois avocats spécialisés dans la défense des prisonniers politiques, Mes Nabil El Hilali, Zaki Mourad et Abdallah El Zohdy.

M. Abdel Monein El Ghazali, journaliste à la revue *Al Talia* et secrétaire de la rédaction arabe du mensuel de la Fédération syndicale mondiale, ainsi que M. Halim Toussoune, délégué en Egypte de la F.S.M. et rédacteur en chef de la revue *Etudes socialistes*, édition égyptienne de la nouvelle *Revue internationale* seraient également détenus.

Rappelons que parmi les premiers journalistes arrêtés figure le Dr Rifaat El Saïd, membre du secrétariat du Rassemblement progressiste, historien du mouvement socialiste égyptien, rédacteur à *Al Talia* et bras droit du chef du parti de la gauche, le Dr Khaled Mohieddine.

Toujours selon les milieux proches du Rassemblement progressiste unioniste, ces arrestations ne sont pas terminées, puisque, assure-t-on, un certain nombre de mandats d'amener auraient été lancés contre des personnes en fuite et viseraient à « décapiter » la gauche égyptienne, qui s'était plus ou moins réfugiée depuis plusieurs années dans la clandestinité.

Le président Sadate a reçu vendredi un accueil mitigé pour sa première apparition en public depuis les sanglantes émeutes des 18 et 19 janvier. Après avoir dit ses prières à la mosquée d'Al Azhar, il a traversé en voiture découverte un quartier ouvrier, puis, protégé par un cordon de policiers en armes, la place Ataba. Quelques maigres applaudissements se sont fait entendre lorsque M. Sadate a salué la foule. Une banderole proclamait : *« Le conseil populaire d'Al Azhar vous souhaite la bienvenue. »*

La radio du Caire et l'Agence du Moyen-Orient ont annoncé que le président avait été acclamé en pénétrant dans la mosquée. Cependant, selon l'agence américaine Associated Press, la réaction de la foule a été plus réservée que de coutume.

LA SITUATION AU LIBAN

Les unités de la force arabe de dissuasion n'ont pas progressé au-delà du fleuve Litani

De notre correspondant

Beyrouth. — La Syrie a pris un risque calculé en déployant la force arabe de dissuasion au Sud-Liban, notamment autour de Nabatieh. Cette initiative est susceptible de rétablir l' « ordre » dans la région, sans pour autant menacer la sécurité d'Israël.

Une tournée dans ce secteur névralgique du Sud-Liban permet de s'en rendre compte. Des troupes de la force arabe se trouvent bien à l'entrée est de Nabatieh, donc à 15 kilomètres environ, à vol d'oiseau, de la frontière israélienne, mais ni les effectifs ni l'armement mis en œuvre ne permettent de mener la moindre opération, même défensive, contre une armée régulière, en l'occurrence l'armée israélienne. Les troupes dépêchées dans le Sud font office en réalité de forces de police, contrôlent les déplacements de personnes et les voitures, et imposent l'autorité de la force de dissuasion à Nabatieh et dans les environs.

Bien que Nabatieh n'ait pas été investie vendredi soir, les unités palestino-progressistes, qui de Beyrouth avaient récemment reflué vers cette localité, l'ont évacuée dès que l'avance des troupes syriennes a été annoncée.

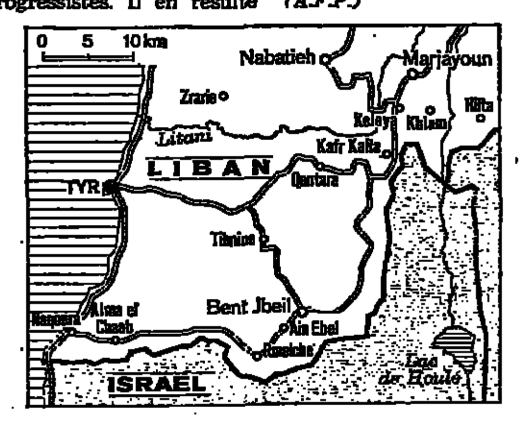
Nabatieh est située au nord du fleuve Litani, qui correspondrait à la « ligne rouge » au-delà de laquelle Israël ne tolérerait, dit-on, aucune présence armée non libanaise. Or à ce jour, il n'y a pas un soldat non-libanais au sud du Litani, que ce soit à Tyr, à Marjayoun ou dans le village frontalier de Khiam. Toutefois, selon un journal de Beyrouth, une colonne se serait dirigée vers ce village.

Cette « remise en ordre » dans la région de Nabatieh se produit au moment où une partie des forces de la droite libanaise établies dans la zone frontalière s'efforce de restreindre le champ d'activité des Palestiniens et des partis progressistes. Il en résulte une nouvelle tension qui suscite de nombreux appels au calme des dirigeants libanais. Le patriarche maronite, Mgr Khoreiche, originaire de la région, a demandé à tous ceux qui vivent au Sud, chrétiens, musulmans et Palestiniens, d'œuvrer au rétablissement du calme, exprimant sa crainte que la guerre ne se rallume au Liban à partir du Sud. Le mufti musulman sunnite Hassan Khaled, et l'imam chiite Moussa Sadr, ont aussi exprimé leur inquiétude à ce sujet.

Le déploiement de la force arabe de dissuasion ne s'est pas limité au Sud-Liban. Jeudi 27 janvier, cette force a pris le contrôle des nombreux ports utilisés durant la guerre par les deux camps, et tous les navires qui y relâchaient encore ont été dirigés vers Beyrouth. Elle doit dans un deuxième temps, contrôler les trois aéroports privés aménagés par les phalangistes à Hamat, dans le nord, par les progressistes à Baadarane, dans le centre, et par les Palestiniens à Ansar, dans le Sud. Cependant, il ne semble pas que cette dernière opération soit imminente.

● *Dans une interview au quotidien « Yedioth Aharonoth »*, M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré : *« Les Syriens se conduisent d'habitude avec une grande prudence. Ils ont veillé, lors de leurs opérations au Liban, à ne pas dépasser les limites que nous nous étions fixées et qui, si elles étaient transgressées, mettraient en danger notre sécurité. »*

« Or, a poursuivi M. Allon, *leur entrée à Nabatieh, et leurs efforts pour s'approcher des rives du Litani créent une situation que nous jugeons dangereuse. Israël a aussi bien le droit moral que la possibilité opérationnelle de s'assurer que les intérêts de sa sécurité sur ses frontières nord ne seront pas mis en danger. »* — *(A.F.P.)*



TOUT EN MISANT SUR LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

Damas se prémunit contre le risque d'un échec des pourparlers de paix

De notre envoyé spécial

Damas. — Plus que jamais la Syrie garde deux fers au feu et élabore sa politique dans la perspective à la fois du succès et de l'échec de la conférence de Genève. C'est actuellement un dogme à Damas : les deux hypothèses doivent être prises en considération avant chaque démarche. La Syrie croit à la possibilité de la paix au Proche-Orient, et sa stratégie politique tend sérieusement à atteindre cet objectif. Mais elle veut éviter de se trouver en porte à faux si la négociation est bloquée du fait de l'obstruction d'Israël.

S'ils misent sur Washington pour parvenir à la paix, les dirigeants syriens dépendent de Moscou sur le plan militaire. Après avoir eu des difficultés, à propos du Liban, avec l'Union soviétique, qui a été jusqu'à suspendre, en août 1976, ses livraisons d'armements et de pièces détachées, ils se sont appliqués à rétablir les ponts avec le Kremlin. C'est chose faite, et les fournitures militaires soviétiques ont repris.

Au Liban, la Syrie a pris des gages en vue de la conférence de Genève. En contrôlant ce pays avec l'aval de la majeure partie du monde arabe, elle s'est prémunie contre toute opposition des Palestiniens à sa politique au Proche-Orient. Ceux-ci sont maintenant sur le point de se réconcilier avec leur ennemi numéro un, le roi Hussein de Jordanie, et pourraient accepter le principe d'une délégation arabe unifiée à Genève.

Si les Palestiniens refusaient d'aller à la conférence de la paix, le président Assad pourrait décider que son pays y participera quand même. Son conseiller politique, M. Abid Daoudy, nous a précisé à ce sujet : *« Il ne faut pas se méprendre. Il ne s'agit pas pour nous d'accepter le principe que la conférence de Genève se tienne sans les Palestiniens. Aucun pays arabe concerné ne l'admettrait. Le président Assad se réfère au cas où l'O.L.P., invitée à Genève, déciderait de ne pas s'y rendre. Nous considérons qu'elle serait libre de le faire. Dans ce cas, nous serions libres quant à nous de prendre part à la conférence. »*

Les responsables syriens estiment qu'en cas d'échec de la tentative de règlement au Proche-Orient le Liban, qui est actuellement un atout dans leur politique, en deviendrait le point faible ; en effet, Israël pourrait y voir un terrain de confrontation idéal et l'armée syrienne serait dans une position vulnérable. Il est donc vital, souligne-t-on à Damas, que la restructuration de l'Etat libanais soit menée à bien au plus vite, afin d'opposer, le cas échéant, un premier « barrage » face à Israël.

Jusqu'à présent, la priorité a été accordée au rétablissement de la sécurité. Bien que le ramassage des armes soit loin d'être achevé, les responsables syriens estiment qu'il faut aborder maintenant l'aspect politique de la crise. Ils suivent avec intérêt les débats de la droite chrétienne sur les structures du Liban, dès lors que l'unité du pays n'est pas mise en question, et ils attendent les réactions de l'autre partie libanaise aux idées qui sont lancées dans ce domaine.

Si un règlement du conflit du Proche-Orient peut apporter une solution au problème de la présence palestinienne au Liban, il n'est pas dit qu'il faille attendre cette échéance, car, affirme-t-on à Damas, les Palestiniens ne pèsent plus aujourd'hui sur la vie publique des Libanais. Contenus dans les limites de leurs camps, comptables à Damas, et non plus à Beyrouth, de toute dérogation aux accords du Caire de 1969, contraints de rompre leur alliance avec la gauche libanaise, les Palestiniens ne devraient plus, selon Damas, constituer un obstacle à une solution « entre Libanais ».

M. Daoudy exprime les impératifs de la politique syrienne au Liban en ces termes : *« On ne peut traîner indéfiniment un infirme si l'on veut entreprendre une longue marche, et nous avons une longue marche en perspective, qu'elle aboutisse à la paix ou à la guerre. »*

LUCIEN GEORGE.

AFRIQUE

Le Botswana dans l'œil du cyclone austral

(Suite de la première page.)

Lors du dixième anniversaire de l'indépendance de son pays — et de son accession à la présidence, — Sir Seretse Khama regardait avec un certain sourire les enfants des écoles blancs et noirs défiler fièrement devant lui, mêlés les uns aux autres. Le cabinet compte actuellement un Blanc, M. J.G. Haskins, ministre des travaux et communications, et l'unique député blanc a été réélu avec une majorité écrasante — plus de 98 % des voix — lors des élections de 1974, dans la circonscription de Serowe-Nord.

« *Le Botswana est une île calme et sereine au milieu d'une tempête de haine raciale* », aime à dire M. Archie Mogwe, ministre des affaires étrangères. Un coup d'œil sur la carte aide à comprendre la métaphore. Au nord est la Rhodésie, où le pouvoir blanc vit sans doute ses dernières heures ; à l'ouest, la Namibie, que les Sud-Africains s'entêtent à administrer comme une province, et qui cherche son indépendance ; au centre de cette zone des tempêtes, le Botswana, grand comme la France, avec une population d'environ sept cent mille habitants (à peine la ville de Lyon), pas d'armée, mais une police para-militaire de quelque quatre mille hommes : une ombrelle pour se protéger d'un typhon qui se moque des frontières.

Seule « porte de secours » vers l'Afrique noire, un étroit corridor de 2 kilomètres permet d'accéder à la Zambie. Le gouvernement de Gaborone pourrait faire le gros dos en attendant que la situation se calme en Afrique australe, mais cela ne correspond guère au tempérament des hommes qui le dirigent. A plusieurs reprises, le président Khama, le vice-président, M. Quett Masire, et le ministre des affaires étrangères, M. Archie Mogwe, se sont dressés violemment contre les régimes minoritaires blancs et la politique d'« apartheid » de l'Afrique du Sud. C'est une prise de position courageuse, car il suffisait d'un geste de Pretoria pour plonger le Botswana dans une situation économique catastrophique. En effet, le pays auquel l'ethnie Tswana (90 %) a donné son nom restera encore un certain nombre d'années à la merci de l'Afrique du Sud : c'est là un cadeau de l'époque coloniale.

La Grande-Bretagne ne s'est jamais vraiment préoccupée de ce protectorat qui ne présentait pas un grand intérêt stratégique ou économique avant la découverte des mines de diamants et de cuivre. Lors de son accession à l'indépendance, le Botswana dépendait entièrement de l'Afrique du Sud. Il n'était qu'une immense étendue désertique, bordée à l'est par une bande fertile où paissaient en liberté de grands troupeaux de bœufs, l'unique richesse de la population. Les rares routes avaient été construites pour joindre Pretoria à Salisbury, et traversaient le pays du Nord au Sud, de même que l'unique voie de chemin de fer, qui appartenait — et appartient toujours — à la Rhodésie.

Simple lieu de passage, le pays servait aussi de réserve de main-d'œuvre pour les mines sud-africaines. Cinquante mille hommes travaillent toujours au-delà des frontières. Dans les magasins, la plupart des produits portent le sigle R.S.A. Les communications téléphoniques avec l'étranger transitent par le Cap. Enclavé, le Botswana doit utiliser les ports sud-africains. Le président Khama, qui souffre de troubles cardiaques, va se faire soigner dans un hôpital de Johannesburg.

Le Botswana ne se contente cependant pas de mots pour exprimer son désaccord avec les régimes en place dans les pays voisins. Il s'est toujours opposé à l'installation, à Gaborone, d'une ambassade ou même d'une délégation semi-officielle de Pretoria. Les contacts nécessaires s'effectuent par téléphone.

Lentement et prudemment, le pays se dégage des liens qui l'attachent à l'Afrique du Sud. Ainsi, grâce à un prêt de la Ligue arabe affecté au stockage du pétrole, les réserves du pays couvriront désormais quatre mois de consommation au lieu de dix jours.

Les raids rhodésiens

« *Ce que nous faisons est superficiel*, constate avec regret le ministre des affaires étrangères, *mais du moins cela montre que nous ne sommes pas une province sud-africaine.* » Malgré des pressions de toutes sortes, Gaborone a décidé d'établir des relations diplomatiques avec Moscou et Pékin. L'ambassade chinoise est déjà installée, et celle d'U.R.S.S. est attendue.

Bien qu'il en ait souvent parlé, le président Khama ne s'est jamais résolu à fermer la ligne de chemin de fer rhodésien. Un tel geste affecterait trop lourdement l'économie. « *Nous aimerions ne plus avoir de relations avec la Rhodésie*, affirme Sir Seretse, *mais malheureusement notre situation géographique ne nous le permet pas.. La ligne de chemin de fer n'est pas vitale pour le régime de Smith, car elle n'assure que 20 % du trafic rhodésien. Si nous la fermions, toute notre économie en serait perturbée.* »

Le président du Botswana n'a rien d'un révolutionnaire. Au sein du groupe des chefs d'Etat de « *première ligne* », il fait figure de modéré, tout comme son grand ami Kenneth Kaunda, président de la Zambie. Il a toujours préféré le dialogue au bruit des armes, la solution pacifique à la guérilla. En Angola, il soutenait l'idée d'un gouvernement d'union nationale, et il a participé activement aux discussions de Lusaka, en 1974, pour amener la Rhodésie à un règlement pacifique.

Il refuse, en principe, d'abriter des guérilleros dans son pays, mais il accepte d'ouvrir ses frontières aux réfugiés politiques, qui sont actuellement environ mille cinq cents : un millier originaires de Rhodésie, et cinq cents jeunes lycéens et étudiants de Soweto. Leur asile n'est pas toujours sûr. Les armées sud-africaine et rhodésienne se jouent des quelques milliers de policiers qui gardent le pays, et ne se privent pas d'organiser des raids au Botswana lorsque bon leur semble. L'assassinat, en février 1974, d'Abraham Tiro, exilé sud-africain, ancien dirigeant du mouvement des étudiants noirs, la SASO, n'a guère surpris.

L'armée rhodésienne a d'ailleurs créé, en novembre dernier, une nouvelle « zone opérationnelle », dans la région frontalière avec le Botswana.

Le fils aîné du président Khama et de Lady Ruth, Ian Khama, vingt-trois ans, ancien élève de l'académie militaire de Sandhurst en Grande-Bretagne, a quitté la capitale, où il était « sur-intendant » de l'unité de police mobile (P.M.U.), pour la région plus menacée de Francistown.

Il existe trois partis d'opposition au Botswana : le Botswana People's Party (B.P.P.), qui a deux députés, fondé dans la foulée du Pan-African Congress sud-africain, à la fin des années 50 ; le Botswana Independence Party (B.I.P.), plus proche de l'African National Congress d'Afrique du Sud, et le Botswana National Front (B.N.F.), créé en 1966 lors d'une tentative avortée de regroupement de l'opposition.

Tous trois luttent pour la reconnaissance des minorités face à la suprématie tswana, et réclament pour elles des émissions de radio ainsi qu'un enseignement qui ne soit pas donné uniquement en setswana et en anglais. Depuis quelque temps, ces partis critiquent aussi la trop grande hospitalité du gouvernement à l'égard des Blancs. On évalue à plus de six mille cinq cents le nombre des cadres blancs travaillant temporairement dans le pays.

L'opposition reproche à M. Khama d'hésiter à rompre avec la Rhodésie et l'Afrique du Sud. M. Philippe Matante, chef du Botswana People's Party, a même demandé sans détour au gouvernement de faire appel aux Cubains et aux Soviétiques pour aider le pays à défendre ses frontières.

Jusqu'à présent, l'opposition n'a eu qu'une très faible audience à travers le pays. Sir Seretse a remporté tous les scrutins depuis l'indépendance. Aux dernières élections, en octobre 1974, l'opposition a même perdu trois sièges. Le nombre de députés du parti du président, le Botswana Democratic Party (B.D.P.), créé lors de l'indépendance, est passé de vingt-quatre à vingt-sept.

Cette victoire serait plus éclatante si la participation au scrutin n'était pas aussi faible. Depuis 1965, date des premières élections, elle n'a fait que décroître, passant de 70 % des inscrits à 54 % en 1969, et 35 % en octobre 1974. La démission de l'électorat pourrait traduire un certain désenchantement de la population, qui hésite cependant à désavouer un président dont chacun s'accorde à reconnaître la probité.

La vie politique du Botswana ignore les grands débats et les polémiques. Il est vrai que le taux d'analphabètes demeure encore élevé (65 %).

Si l'on demande au président Khama de définir sa politique, il répond : « *Le Botswana ne souscrit à aucune idéologie particulière. Nous avons choisi de suivre quatre principes : démocratie, développement, autosuffisance et unité.* »

Le chef de l'Etat a pu demeurer au-dessus des divisions tribales. En outre, le système bicaméral, inspiré du modèle britannique, aide à maintenir la cohésion. L'Assemblée, House of Assembly, compte trente-deux députés élus au scrutin majoritaire à un tour, et quatre députés cooptés. Tout candidat doit faire connaître le nom de son favori pour la présidence de la République, les deux élections étant liées. La « Chambre des chefs » regroupe de son côté les chefs des huit tribus les plus importantes, ainsi que quatre membres élus et trois nommés par le gouvernement.

L'essentiel du pouvoir appartient au président de la République, qui nomme les ministres et peut dissoudre le Parlement, mais une démocratie fonctionne dès lors que les partis d'opposition sont acceptés. Quant à l'objectif d'autosuffisance, il semble encore éloigné.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Superficie : 600 372 kilomètres carrés. Population : 700 000 habitants (estimation). Capitale : Gaborone (36 000 habitants). Principales ressources : viande (bovins), diamants, cuivre, nickel et charbon. Viande et diamants représentent 87 % des exportations.
Monnaie : le « pula », mis en circulation, le 23 août 1976, lors de la sortie du pays de la « zone rand ».
Ancien protectorat britannique (depuis 1884) sous le nom de Bechuanaland, le Botswana est indépendant depuis le 30 septembre 1966.

Prochain article :

UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX

A travers le monde

Argentine

- HUIT PERSONNES ont été tuées, les 27 et 28 janvier, en Argentine. L'explosion d'une bombe dans un commissariat de la banlieue de Buenos-Aires a provoqué la mort de deux policiers et d'un civil. D'autre part, cinq guérilleros de l'organisation péroniste de gauche des Montoneros ont été tués à La Plata par une patrouille de police alors qu'ils distribuaient des tracts, a-t-on appris de source militaire.

Brésil

- LE COMITE POUR L'AMNISTIE au Brésil, organise, le dimanche 30 janvier 1977, de 12 heures à 24 heures, au restaurant la Clef, 31, rue de la Clef (métro Censier-Daubenton), une journée de solidarité avec les prisonniers politiques de ce pays.

Chypre

- Mgr MAKARIOS, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CHYPRE, et M. Rauf Denktash, « président de l'Etat fédéré turc de Chypre », se rencontreront une seconde fois à Nicosie, le 13 février, en présence de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. Cette rencontre aura lieu au cours d'un déjeuner de travail offert par le secrétariat général de l'O.N.U., M. Waldheim, attendu le 12 février à Nicosie.

LE CONFLIT RHODÉSIEN

M. Vorster assure qu'il n'exercera aucune pression sur M. Smith

De notre correspondante

Le Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie), qu'animent MM. Nkomo et Mugabe, a demandé au Comité de libération de l'O.U.A., qui se réunit à Lusaka ce samedi 29 janvier, d'être le seul mouvement reconnu par l'organisation panafricaine. A Salisbury, le général rhodésien Bert Barnard a estimé vendredi que les rumeurs faisant état d'une présence cubaine au Mozambique étaient dénuées de tout fondement.

Le Cap. — Le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, a à nouveau affirmé dans un discours de près de deux heures prononcé vendredi 28 janvier au Parlement, qu'il se refusait, malgré de nombreuses requêtes extérieures, à exercer une quelconque pression sur M. Ian Smith pour un règlement du conflit rhodésien.

« *Fermer nos frontières et imposer un boycottage*, a-t-il déclaré, *sont des actes contraires à notre politique. De telles demandes ont été faites à l'ONU aux Etats-Unis, par des sénateurs, et, ailleurs, leur nombre ira croissant. J'irai aussi loin que possible. Je sacrifierai mon propre confort, mais je ne suis pas prêt à faire quelque chose de déshonorant, de malhonnête. Je ne suis pas prêt à exercer des pressions, à obliger un homme à agir contre sa volonté.* »

M. Vorster a rejeté les allégations selon lesquelles il aurait « forcé » M. Smith à rencontrer, en septembre dernier, M. Henry Kissinger. Au contraire : « *M. Smith*, a-t-il dit, *a demandé de faire ce qui était en mon pouvoir pour lui obtenir un entretien avec M. Kissinger, de façon à ce qu'il puisse exposer lui-même son point de vue.* »

Désirant prouver la bonne foi du premier ministre rhodésien à propos des promesses américaines, il a donné sa propre version de l'historique des accords. Selon lui, M. Smith serait rentré à Salisbury, après sa rencontre avec le secrétaire d'Etat américain, avec en poche un premier document.

« *M. Smith désirait présenter ce document à son cabinet et à son parti. Il était prévu qu'il ferait un discours le 24 septembre si ceux-ci donnaient leur approbation. A ce moment-là, trois points n'étaient pas encore clairs : la question d'un président blanc pour le Conseil d'Etat, d'un ministre blanc à la défense, la justice et la police, et celle de la majorité des deux tiers dans le conseil des ministres. Un message a été envoyé à M. Smith lui disant qu'il pouvait inclure ces trois points dans le document. C'est à partir de ces éléments qu'il a fait son discours et annoncé son approbation du plan Kissinger.* »

Qui ment ou se trompe ? M. Vorster refuse de douter de M. Kissinger : « *Il a toujours été courtois, correct, honnête et ouvert. S'il a dit qu'il avait le feu vert* (des chefs d'Etat africains), *je le crois, c'est un homme honorable.* »

Décevant à nouveau bien des espoirs, le premier ministre sud-africain a, par ailleurs, déclaré qu'il n'était pas question pour son parti et pour son gouvernement d'abandonner ou de tempérer la politique de « *développement séparé* ».

M. Vorster s'est montré inflexible, même au sujet des métis : « *Il n'est pas question de leur donner le droit de vote et de leur accorder une représentation au Parlement auprès des Blancs. Le conseil de cabinet créé pour les métis et les Indiens me donne entière satisfaction.* »

L'intervention mettait fin à une semaine de discussions au Parlement à propos d'une motion de défiance présentée par le chef de l'opposition officielle, Sir De Villiers Graaf.

Le souvenir pourtant vif des révoltes lycéennes n'est pas parvenu à donner au débat l'intérêt espéré. Il faut y voir deux raisons : la majorité confortable du parti national, au pouvoir depuis 1948 (123 élus contre 48), et l'effritement d'une opposition en mutation. Depuis de longues semaines, les deux partis d'opposition, le Progressive - Reform Party (P.R.P.), et l'United Party (U.P.), sur l'initiative de Sir De Villiers Graaf, cherchent, non sans mal, à créer un nouveau parti. Le résultat se résume pour le moment à l'expulsion de l'U.P. de six députés rebelles à un rapprochement avec le P.R.P., qui refusent que l'apartheid soit complètement éliminé.

Le gouvernement, fort de son assise populaire dans la communauté blanche, et persuadé de défendre le « *monde libre* » contre le communisme, ne s'est pas privé d'exploiter cette faiblesse de l'opposition. — C. C.

Ethiopie

Les militaires demandent à la population de ne pas « perdre espoir »

Addis-Abeba *(A.F.P., Reuter)*. — Plusieurs bâtiments abritant des organismes britanniques et américains dans le centre d'Addis-Abeba ont été attaqués le vendredi 28 janvier à coups de pierres et de cocktails Molotov par des jeunes qui ont, d'autre part, distribué des tracts favorables au « Parti révolutionnaire du peuple » (P.R.P.E.) (parti clandestin se réclamant du marxisme et exigeant, sous la menace de l'assassinat politique, l'instauration d'un « gouvernement provisoire populaire »). Un élève au moins a été tué et plusieurs autres blessés au cours de ces incidents. Un mouvement de grève, consécutif, semble-t-il, à des conflits d'ordre administratif, affecte également depuis le 27 janvier l'université de la capitale éthiopienne. Cette grève, en réalité, paraît exprimer une opposition politique, de nombreux étudiants étant favorables au P.R.P.E., notamment depuis la fin, au printemps 1976, de la campagne d'alphabétisation qui avait dispersé cinquante mille d'entre eux dans les campagnes.

D'autre part, les représentants des collectivités urbaines ont demandé au Derg (comité militaire) d'armer la population de la capitale « *contre les activités des forces anti-révolutionnaires* ». Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, premier vice-président du Derg, représentant l'aile gauche du pouvoir militaire, a tenu à rassurer le 27 janvier les trois mille édiles réunis à Addis-Abeba. Il n'y a pas de raison de « *perdre espoir* » a-t-il affirmé, même si les forces « *décimées à la suite de la révolution socialiste* » tentent aujourd'hui de se réorganiser. Il a qualifié l'union démocratique éthiopienne (EDU, dirigée par des émigrés installés à Londres) de « *cliques d'exilés volontaires de la noblesse dont le rêve est de restaurer la monarchie et l'impérialisme en Ethiopie* », et le P.R.P.E. « *d'association de petits bourgeois de droite engagés dans des assassinats et activités contre-révolutionnaires* ».

[Les déclarations des dirigeants militaires traduisent une réelle inquiétude du pouvoir devant une dégradation manifeste de la situation en Ethiopie. La reprise de l'agitation — notamment étudiante — à Addis-Abeba même, reflète un renforcement de l'opposition. La multiplication des activités militaires — coordonnées ou non — de l'E.D.U. et du P.R.P.E. dans les provinces du nord, à proximité des frontières du Soudan, indique que ces deux mouvements clandestins bénéficient de soutiens extérieurs et ont pu se procurer des armes. Quant à la reprise des opérations en Erythrée, elle va de pair avec une tension sérieuse entre l'Ethiopie et le Soudan, accusé d'« encourager la subversion ». Selon des informations recueillies à Khartoum par le « Guardian » du 27 janvier, les risques de conflit ouvert entre les deux pays sont devenus sérieux. Le régime du président Nemeiry pourrait être d'autant plus tenté de s'y engager qu'il fait face, depuis peu, sur le plan intérieur, à l'opposition des extrémistes musulmans de la secte Ansar, encouragés par la Libye. — J.-C. G.]

ASIE

Corée

PYONGYANG REJETTE LE PACTE DE NON-AGRESSION PROPOSÉ PAR SÉOUL

La Corée du Nord a rejeté, samedi 29 janvier, la proposition de pacte de non-agression qui lui avait été soumise par Séoul (*le Monde* du 14 janvier).

Dans un éditorial repris par l'agence de presse nord-coréenne, le quotidien du parti, *Rodong Sinmun*, écrit en effet : « *Ce qui est nécessaire (...) ce n'est pas le pacte de non-agression, qui cherche à diviser, mais une mesure concrète pour écarter la confrontation militaire entre le Nord et le Sud, amorcer une détente, éliminer le danger d'une guerre nucléaire et les obstacles à la réunification.* »

Dans son projet de pacte, le président sud-coréen, M. Park Chung Hee, avait notamment affirmé qu'il ne verrait « *aucune objection à ce que les troupes américaines se retirent une fois conclu le pacte de non-agression* ». Pour sa part, le régime du président Kim Il Sung a toujours présenté le départ des troupes américaines comme une condition préalable à toute tentative de règlement. — *(A.P.)*

Thaïlande

LA TENSION S'ACCROIT A LA FRONTIÈRE CAMBODGIENNE

Plus de cinq cents soldats réguliers de l'armée cambodgienne ont attaqué, vendredi soir 28 janvier, deux villages à la frontière thaïlandaise et tué plusieurs personnes, a affirmé samedi la police de Bangkok. Les soldats cambodgiens sont restés deux heures sur le territoire thaïlandais avant d'être refoulés de l'autre côté de la frontière commune.

Depuis la prise du pouvoir par les militaires thaïlandais, en octobre dernier, la légère détente intervenue sous le gouvernement civil de M. Seni Pramoj entre Bangkok et Phnom-Penh a fait place à une vive tension le long de la frontière. Plusieurs incidents et des accrochages ont été signalés ces derniers mois, mais ils n'avaient jamais pris, semble-t-il, une telle ampleur.

L'unique point de passage entre les deux pays, le poste frontière d'Aranyaprathet, à 300 kilomètres à l'est de Bangkok, a été fermé à la suite de l'affrontement de vendredi, indique-t-on dans la capitale thaïlandaise, de source militaire. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chine

LA PRESSE QUALIFIE DE « LUGUBRE » LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN FRANCE

Pékin (A. F. P.). — La presse chinoise qualifie, ce samedi 29 janvier, de « lugubre » la situation économique et sociale en France. Selon les commentateurs officiels, cette situation reflète le désarroi des Français. Citant une profusion de chiffres pour illustrer le mauvais état de l'économie française, « le Quotidien du peuple », qui reprend un commentaire de l'agence Chine nouvelle, reproduit une photographie prise lors des manifestations du 27 janvier contre le plan Barre.

Selon les commentateurs chinois, les maux de l'économie française sont la conséquence d'une tentative des monopolistes français de faire payer leur déficit aux travailleurs en provoquant des licenciement massifs et des réductions des horaires de travail.

...orster assure qu'il n'exercera ...ne pression sur M. Smith

Ethiopie

...litaires demandent à la population de ne pas perdre espoir

Chine

AMÉRIQUES

Canada

M. Trudeau demande au Québec de faire un choix « clair, relativement rapide et définitif »

De notre correspondant

Montréal. — Ce n'est pas encore la guerre, mais la mobilisation ne saurait attendre. Telle est, en substance, la philosophie des propos tenus par le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, le vendredi 28 janvier, devant la chambre de commerce de Québec. Depuis l'élection du 15 novembre dernier au Québec, qui a placé à la tête de la province un parti indépendantiste, le parti québécois, M. Trudeau n'avait pas prononcé de véritable plaidoyer en faveur du fédéralisme. Au lendemain de ce scrutin, et à quelques reprises par la suite, il avait simplement défendu le *statu quo* et réaffirmé de façon assez rigide sa foi dans un Canada unitaire. Cette fois, il est passé à la contre-attaque.

Il l'a fait avec sérénité et courtoisie, à l'exception de quelques pointes acérées à l'adresse du premier ministre québécois, M. René Lévesque. Ce dernier s'exprime avec vigueur, dans une langue bousculée, où la syntaxe ne trouve pas toujours son compte, avec une sincérité toujours évidente qu'illustrent des images fortes et simples. M. Trudeau, tout aussi sincère, a gardé, lui, d'une formation universitaire le goût des concepts et des citations. Dans un discours d'un peu plus de trente minutes, prononcé devant quelque huit cents hommes d'affaires, il a successivement cité un proverbe portugais, le symbolisme du caractère chinois signifiant « crise », Ernest Renan, Thémistocle, Gide, Malraux et Shakespeare.

Les différences de caractère des deux « premiers » dans la crise que traverse aujourd'hui le Canada sont d'une importance décisive. L'un, M. Trudeau, se situe, selon ses propres termes, au niveau « *de l'histoire des peuples* », et embrasse l'ensemble de « *la nation canadienne* », biculturelle mais unie. M. Lévesque, quant à lui, est l'homme d'un peuple, d'un vouloir-vivre collectif qui n'a pas encore trouvé une expression suffisante. Il ne prend guère de recul à l'égard des problèmes de la communauté qu'il représente ; il les vit avec une profonde sensibilité populaire qui lui vaut d'être extrêmement respecté et parfois même admiré dans l'ensemble du Canada.

La nature de ces deux chefs politiques explique sans doute que l'électorat québécois ait pu voter depuis six ans en proportion croissante pour le parti québécois indépendantiste au niveau provincial, cependant qu'il restait fidèle au parti libéral fédéraliste au niveau national.

Cette dualité, estime M. Trudeau, doit cesser un jour, et le plus tôt possible. Soulignant que le Canada avait eu une histoire heureuse et relativement peu d'occasions de se prouver à lui-même qu'il voulait exister en tant que nation, M. Trudeau s'est réjouit de voir que la question « *être ou ne pas être* » était cette fois inévitable. « *Choisir vraiment, prendre une voie et écarter les autres, cela présuppose la maturité et cela développe la maturité* », a dit M. Trudeau, « *ce qui n'est pas possible, c'est de rester constamment dans l'indécision.* » Et ce choix, a estimé le premier ministre du Canada, « *devrait être clair, relativement rapide et définitif* ». Aussi a-t-il pressé le gouvernement du Québec d'annoncer le plus vite possible la date du référendum sur l'indépendance que celui-ci s'est engagé à organiser.

Un défi électoral

Pour le premier ministre du Canada, dans le « *procès* » qu'intente virtuellement le gouvernement du parti québécois au fédéralisme, « *la charge de la preuve incombe à ceux qui veulent détruire ce pays* ». Il leur faudra démontrer, a-t-il déclaré en substance, que leur solution est économiquement, culturellement, linguistiquement préférable à la situation existante. A son avis, tous les objectifs du parti québécois, tels que M. Lévesque les a présentés à New-York mardi, sont, à l'exception de l'indépendance elle-même, réalisables dans le cadre de la Constitution actuelle.

M. Trudeau a enchaîné sur un autre thème qui lui tient à cœur : « *Ce qui me paraît fondamental dans la Constitution*, a-t-il dit, *c'est le respect des droits de l'homme et de la femme, des droits humains. Et aussi le respect de l'aspect collectif de ces droits ; je pense à la langue, aux droits des régions d'exister. De tout le reste on peut faire abstraction.* »

Cette ouverture, sur le plan constitutionnel, a été très remarquée : elle pourrait permettre de reposer dans son ensemble le problème des structures fédérales et peut-être de parvenir ainsi à faire l'économie d'une sécession du Québec. Mais la refonte complète de la Constitution prendrait des années, il est donc peu probable qu'elle puisse aboutir avant que n'ait lieu au Québec le référendum sur l'indépendance.

M. Trudeau n'a pas caché qu'il mettait sa carrière politique en jeu dans cette bataille. En prenant ses responsabilités, en demandant « *qu'on en finisse* », il place, pour la première fois depuis le 15 novembre, le parti québécois sur la défensive.

Le voyage de M. Lévesque à New-York n'a pas eu le succès escompté. Après son discours devant l'Economic Club, les valeurs de plusieurs entreprises ayant d'importants intérêts au Canada ont baissé à Wall Street. Les organismes américains qui déterminent la crédibilité des demandeurs d'emprunts ont décidé de réexaminer le cas du Québec. M. Lévesque s'est plaint qu'une « *cinquième colonne* » d'hommes d'affaires canadiens ait prévenu contre lui l'auditoire de l'Economic Club. C'est dans le même style qu'il a expliqué la visite de M. Trudeau au Québec, en affirmant que celui-ci cherchait à retrouver dans cette province une popularité en baisse dans l'ensemble du pays. L'objectif du premier ministre fédéral est plus immédiat : il est venu donner le coup d'envoi de la campagne pour cinq élections partielles qui auront lieu au Québec au printemps et permettront de pourvoir des sièges de députés à la Chambre des communes d'Ottawa. M. Trudeau a affirmé qu'il considérerait ce scrutin « comme un mini-référendum ». Le parti québécois, qui n'a jamais brigué de mandats fédéraux, est mal placé pour le combattre sur ce terrain.

ALAIN-MARIE CARRON.

POLITIQUE

RÉUNI EN CONGRÈS A STRASBOURG

Le P.S.U. poursuit et approfondit son débat sur le choix d'une stratégie

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le dixième congrès national du parti socialiste unifié s'est ouvert vendredi 28 janvier à Strasbourg. Il se poursuit ce samedi avec la réunion des différentes commissions et sera clos dimanche soir après une séance plénière précédée dans la matinée par l'audition de différentes délégations et personnalités étrangères. Parmi celles-ci est attendu M. Leonid Pliouchtch. Le mathématicien soviétique doit prononcer un discours.

La première journée du congrès a permis au débat de fond de s'engager puisque l'affrontement entre les trois courants qui ont déposé des projets de résolution (*le Monde* du 28 janvier) s'est manifesté dès la présentation des différents rapports. M. Pierre Régnier, membre du bureau national, en résumant et commentant le rapport d'activité de la direction sortante (qui soutient le texte A favorable à une stratégie d'alliance électorale avec les partis signataires du programme commun) a directement engagé le fer avec les partisans du texte B, vivement opposés à une telle stratégie. Ils préconisent pour leur part, la recherche d'une unité d'action avec le reste de l'extrême gauche « pour offrir à la classe ouvrière une alternative à la politique réformiste ». M. Régnier a émis une mise en garde dont la rondeur n'excluait pas la sévérité. Il s'est employé à dépeindre la minorité comme composée des seuls membres de l'ancienne Alliance marxiste révolutionnaire, groupe trotskiste qui a fusionné avec le P.S.U.

Le débat ainsi ouvert, a pris plusieurs fois, un tour très vif et il a fallu à un autre représentant de la majorité, M. Gilbert Hercet, membre du bureau national, beaucoup d'optimisme pour assurer que le « P.S.U. bénéficie actuellement d'un processus d'homogénéisation politique ».

Après la présentation des rapports, la seconde partie de la journée a revêtu un aspect différent. Non que la polémique en ait été exclue, l'affrontement entre trois conceptions, et surtout entre deux stratégies électorales, y est resté fort présent. Cependant, la tenue des débats s'est améliorée avec les interventions de MM. Michel Mousel et Maurice Najman, respectivement membre du secrétariat national et chef de file de la tendance A, et membre du bureau national et animateur du courant B. L'un et l'autre ont cherché à analyser la crise de l'extrême gauche et à définir le rôle du P.S.U. et les perspectives du courant révolutionnaire.

M. Mousel a expliqué qu'il existe une contradiction « *entre le refus des normes et des valeurs de la société actuelle, et la difficulté de concrétiser ce refus dans une forme d'organisation révolutionnaire, et donc dans un projet politiques* ». « *Les travailleurs*, a-t-il noté, *n'acceptent plus de voir leurs aspirations présentées en version sous-titrée par des organisations qui prétendent exprimer à leur place ce qu'ils pensent. (...) Construire un pouvoir populaire suppose la réalisation de deux volontés. La première est de respecter l'autonomie de ce pouvoir, la seconde est de réaliser l'union populaire. (...) C'est dans la mesure où nous serons autonomes que nous ferons avancer l'union.* »

Pour sa part, M. Maurice Najman a souligné que les travailleurs « *ont l'expérience d'un certain type d'union, pour ne pas dire l'expérience de la trahison et de la désillusion* ». Il a ajouté : « *La lutte des classes et les différentes luttes sociales marquent le pas (...) Cet attentisme, ces hésitations, ce découragement, peuvent donner un champ d'action aux forces les plus réactionnaires, qu'on les appelle nationales, populaires ou bonapartistes. La victoire électorale de l'union de la gauche peut être compromise (...). Il nous faut, en tant que parti politique, comprendre que cet attentisme ce découragement, proviennent pour une part de la stratégie des partis du programme commun, de leur type d'alliances strictement électoralistes.* »

Ainsi s'est trouvé résumé le choix que devront effectuer les socialistes unifiés : soit une alliance tactique avec les partis signataires du programme commun, mais selon un rapport de forces peu favorable au P.S.U., soit le développement d'un « pôle révolutionnaire » autonome.

Quant au courant C, ses animateurs prônent une réorganisation résolument « basiste » du fonctionnement du P.S.U. Ils estiment que la lutte des classes ne doit pas faire oublier une « lutte des couches », opposant ceux qui prennent les décisions à ceux qui les subissent. Sa représentante à la tribune du congrès, Mme Louise Malherbe, a pu souligner, à bon droit, qu'il n'était pas sans signification qu'une simple militante vînt pour défendre cette thèse. « *Le P.S.U.*, a-t-elle affirmé, *doit être le parti des exploités. Il doit mettre résolument en avant les contradictions qui traversent les classes anticapitalistes au même titre que les autres, et non pas seulement l'opposition contre la bourgeoisie, même si cette opposition doit naturellement rester au premier plan (...). L'unité d'action avec le P.C. et le P.S. ne peut être que ponctuelle et même conflictuelle.* »

Le vote indicatif, dit « de prise en considération » des projets de résolutions, a donné 67 % des mandats au texte A, 22 % au texte B et 11 % au texte C.

BERNARD BRIGOULEIX.

MESSAGE DE NOUVEL AN du Président KIM IL SUNG

(La première partie de ce message a paru dans « le Monde » daté 23-24 janvier 1977)

Pour réaliser avec succès les tâches révolutionnaires qui nous incombent cette année, nous devons continuer à énergiquement promouvoir les Trois révolutions. Sur la base des succès déjà obtenus dans l'accomplissement de celles-ci, nous devons approfondir et développer encore la révolution idéologique, la révolution technique et la révolution culturelle et mettre activement en jeu la force inépuisable et l'intelligence créative des masses pour donner un nouvel essor à la révolution et à l'édification dans tous les domaines.

La situation dans notre pays reste tendue en raison des manœuvres de l'impérialisme américain et de la clique fantoche sud-américaine visant à provoquer une nouvelle guerre. Etant donné que l'ennemi poursuit ses complots d'agression, il faut que tout le peuple se garde de se relâcher le moins du monde dans sa vigilance révolutionnaire et se maintienne toujours prêt à intervenir. Les officiers et les soldats de l'Armée populaire et du Corps des gardes populaires sont appelés à renforcer encore la préparation de leurs unités au combat et à accroître leur combativité grâce à un correct exercice de combat et à une formation politique convenable, et à sauvegarder les postes de défense de la patrie avec sûreté.

Alors que nous n'avons pas accompli la grande œuvre de la réunification de notre patrie, nous avons encore pris congé d'une année et nous en avons salué une nouvelle. Réunifier au plus tôt la patrie partagée est la plus grande aspiration nationale de tout le peuple coréen ; plus les années se succèdent et plus le temps passe, plus cet impératif présente d'urgence.

L'année passée, en dépit de la répression fasciste incessante des gouvernements fantoches, la population et les personnalités démocrates et patriotes de Corée du Sud ont combattu sans fléchir pour la démocratisation de la société sud-coréenne et nos six cent mille compatriotes du Japon et nos autres compatriotes de l'étranger ont eux aussi vigoureusement lutté, dénonçant et condamnant les crimes antinationaux de la clique fantoche sud-coréenne, pour hâter la réunification indépendante et pacifique de la patrie.

Cette nouvelle année, tout le peuple coréen du Nord et du Sud et tous les Coréens résidant à l'étranger devront conjuguer leurs forces et s'unir étroitement selon le principe de la grande union nationale, et ainsi lutter plus énergiquement encore pour la réunification indépendante et pacifique de la patrie, muse commune de la nation.

Pour réaliser l'œuvre historique de la réunification de la patrie, il est très important de resserrer les liens et la solidarité avec les peuples révolutionnaires du monde. L'année dernière, grâce à la juste politique extérieure et aux activités extérieures dynamiques de notre Parti et du Gouvernement de notre République, notre solidarité avec les peuples du Tiers-Monde s'est raffermie plus que jamais et des mouvements de solidarité, avec la cause de la réunification de la patrie de notre peuple, se sont vigoureusement déroulés partout dans le monde. La Cinquième Conférence au sommet des pays non alignés, convoquée en août dernier à Colombes, a exprimé sa ferme solidarité avec la cause de la réunification de la patrie de notre peuple et adopté une résolution entièrement conforme à l'orientation de notre Parti en matière de réunification de la patrie. De plus, les comptes de solidarité avec la réunification de la Corée ont été constitués dans de nombreux pays de tous les continents du monde, notamment dans les pays du Tiers-Monde, au Japon, en France, en Belgique et aux Etats-Unis, et, partout dans le monde, a fortement retenti la voix de la solidarité avec la lutte que mène la population sud-coréenne contre le fascisme pour la démocratie. Nous sommes très heureux de voir les peuples progressistes dans le monde intensifier de jour en jour leurs mouvements de solidarité pour nous soutenir et nous encourager dans notre œuvre de la réunification de la patrie.

A l'occasion du Nouvel-An, j'adresse, au nom de tout le peuple coréen, mes félicitations et mes salutations chaleureuses aux peuples progressistes et à nos amis dans le monde qui nous soutiennent et nous encouragent activement dans notre œuvre révolutionnaire.

Cette année aussi, nous nous emploierons activement à resserrer nos liens et notre solidarité avec les peuples des pays socialistes, les peuples des pays du Tiers-Monde et les autres peuples progressistes du monde entier. Cela doit conduire à enrayer et à déjouer les complots des scissionnistes du dedans et du dehors pour la création de « deux Corées », à stimuler encore la voix de la solidarité internationale avec la lutte de la population sud-coréenne contre le fascisme pour la démocratie, à faire accepter par les Etats-Unis notre juste proposition de conclure un accord de paix et ainsi à inaugurer une phase encore plus favorable pour la réunification indépendante et pacifique de la patrie.

Les tâches révolutionnaires qui nous incombent cette année sont des devoirs militants bien glorieux et bien exaltants. Tant que notre Parti exercera sa direction clairvoyante et que notre peuple restera fermement armé des idées du Djouché, nous ne manquerons pas cette année d'obtenir de brillantes victoires dans notre lutte révolutionnaire.

POLITIQUE

La préparation des élections

LE MAINTIEN DE LA CANDIDATURE DE M. JACQUES

Libres opinions

Est-ce vraiment la crise ?

par GILBERT GANTIER (*)

ON attendait Grouchy et c'est Blücher qui arriva. Depuis des années, de nombreux politologues prédisaient que les institutions de la Vᵉ République affronteraient une crise majeure lorsque l'Assemblée nationale serait conquise par une majorité hostile au président de la République. Et voici qu'une crise tout aussi grave surgit là où personne ne l'attendait : à la mairie de Paris.

Lors du débat sur le statut de Paris, qui occupa l'Assemblée nationale à partir du... 2 décembre 1975, de nombreux orateurs — et très particulièrement à l'U.D.R. — avaient pourtant eux-mêmes rappelé les précédents historiques qui ont conduit depuis mille ans le pouvoir central à se méfier de Paris, et souligné le danger qu'y naisse un « contre-pouvoir ». Mais chacun balaya l'objection et, après avoir rendu hommage au libéralisme et à la clairvoyance du président de la République, la majorité tout entière, à l'exception d'une seule voix hostile, vota le projet, l'opposition se réfugiant dans l'abstention.

Un orateur cependant, M. Pierre Bas, avait rappelé que le pouvoir avait très constamment, depuis 1032, pris la précaution de nommer lui-même la « tête » de Paris. Et c'est d'un réflexe de défense analogue qu'est née la crise actuelle : l'intronisation sur le perron de l'Elysée d'un candidat ayant la confiance du chef de l'Etat. Et c'est le même, M. Pierre Bas, qui a pris alors l'initiative de la fronde en opposant le nom de M. de La Malène à celui de M. d'Ornano.

***

Depuis plusieurs semaines, le conflit, né à l'intérieur de la majorité, n'a cessé de se gonfler. Il a trouvé sa quintessence voici une semaine, lorsque le challenger quasi officiel du président de la République a présenté sa candidature à la mairie de Paris.

Car personne ne pense sérieusement que M. Chirac souhaiterait occuper le grand bureau d'angle de l'Hôtel de Ville de Paris pour y contempler la Seine et préparer l'aménagement de jardinières fleuries rue du Faubourg-Saint-Honoré. M. Chirac ne croit pas que M. Giscard d'Estaing puisse conduire victorieusement la majorité présidentielle au combat électoral de 1978. Il estime, au contraire, qu'il est lui-même l'homme à gagner cette bataille. Le moyen institutionnel — mais non pas constitutionnel — qu'il veut employer pour se mettre en selle est le plébiscite parisien qu'autorise désormais une loi toute nouvelle et pas même encore inaugurée.

Nous voilà loin du combat municipal. Nous nous trouvons à un nouveau tournant des institutions de la Vᵉ République. Ce n'est pas la première fois : le général de Gaulle, lui aussi, dans d'autres circonstances avait dû faire face à la désobéissance des généraux. Son pouvoir se serait dissous devant la création d'un autre pouvoir à Alger. Demain, celui de M. Giscard d'Estaing s'estomperait rapidement devant la naissance d'un autre pouvoir à Paris.

Mais en sommes-nous vraiment là ? La crise actuelle est certes ressentie comme un cruel échec personnel par tous les membres de la majorité présidentielle — à quelque parti qu'ils appartiennent — qui avaient multiplié les efforts depuis plusieurs mois pour que l'importante réforme parisienne s'effectue dans le calme, dans l'union des différentes tendances qui l'ont approuvée au Parlement. Les chevau-légers, qui ne pensent qu'à en découdre, ont, au contraire, tiré le plus grand parti des incontestables maladresses commises de part et d'autre, et choisi le terrain parisien pour livrer bataille. Est-il raisonnable, pour le chef de l'Etat, de se laisser ainsi manœuvrer ?

M. Chirac entend prendre la tête d'une campagne. La sagesse ne serait-elle pas aujourd'hui de retirer ses troupes devant lui, de ne pas lui opposer un autre héraut, et de préparer, partout où cela serait possible — et notamment dans les secteurs marginaux actuellement tenus par l'opposition — des listes de bons gestionnaires dont la seule présence permettrait de refroidir les passions dans l'immédiat et de remettre à un peu plus tard les problèmes qui brûlent les doigts : la mairie de Paris, bien sûr, et le sens qu'il convient de donner au fameux « pluralisme majoritaire ».

(*) Député et conseiller de Paris (R.I.).

M. BARRE JUGE LA SITUATION « NUISIBLE A LA MAJORITÉ »

Dans une interview publiée par *France-Soir* dans son numéro daté 30-31 janvier, M. Raymond Barre explique notamment : « *La politique peut m'assaillir : je n'entends pas ignorer ni oublier les responsabilités que j'ai. Quand je vois le niveau auquel se situent parfois les débats qu'on appelle politiques, je me sens encore plus enclin à conserver cette distance.* »

A propos de son échange de lettres avec M. Chirac, le premier ministre déclare : « *M. Chirac m'a écrit, je lui ai répondu. Et je lui ai exprimé mon sentiment, comme je lui ai indiqué dans la lettre publiée, sans aucune animosité, sans aucune agressivité à son égard. Mais je suis obligé de constater la situation telle qu'elle est, l'interprétation qui est donnée de l'action qu'il mène, et je ne peux pas ne pas lui exprimer mon inquiétude. Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à la lettre qui a été publiée.* »

M. Barre indique que M. Chirac ne l'a informé de son intention de publier les lettres qu'après en avoir donné l'ordre, mais il ajoute que si le président du R.P.R. lui avait demandé son accord, sa réponse aurait été « positive ».

« *Je ne vois pas, en l'état actuel des choses,* poursuit le premier ministre, *pourquoi je retirerais à M. d'Ornano la confiance fondée sur sa compétence et ses qualités personnelles qui m'avait conduit à le désigner. Autrement dit, je n'ai aucune raison de désavouer M. d'Ornano. (...) Je ne vois pas pourquoi j'irais encore à la recherche d'un candidat d'union, puisque l'un des deux candidats ne se prête pas à une telle recherche. (...) Je crains que la situation parisienne n'apparaisse aux Français comme une situation de discorde, ce qui est nuisible à la majorité.* »

MESURES D'EXCLUSION EN COURS CONTRE TROIS GISCARDIENS CANDIDATS SUR DES LISTES R.P.R.

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, a engagé vendredi 28 janvier une procédure d'exclusion contre trois membres de son parti, candidats à Paris, sur des listes du R.P.R.

Ces sanctions concernent MM. Maurice Weill et Lucien Joffre, tous deux membres du comité directeur de la fédération de Paris, respectivement candidats dans les 17ᵉ et 13ᵉ arrondissements, et Mme Chantal Malaud, membre du bureau politique des R.I., candidate dans le 16ᵉ arrondissement, épouse de M. Philippe Malaud, ancien ministre.

La rupture est consommée

(Suite de la première page.)

En dépit des intentions que le chef du Rassemblement affirmait, son attitude était « *celle d'un défi au président de la République et d'une ignorance délibérée du gouvernement* », et elle ne pouvait que contribuer à « *favoriser les progrès de l'opposition* ». N'étaient-ce pas là des « *raisons graves et impérieuses* » qui militaient en faveur d'un retrait de candidature ?

M. Chirac ayant fait semblant de laisser une porte entrouverte, M. Barre lui donna satisfaction dès le 27 janvier, en fin de journée, en lui faisant connaître, après sa rencontre avec le chef de l'Etat, que celui-ci était prêt à le recevoir, mais à une condition : que son ancien premier ministre « *se range* » à l' « *avis* » de l'Elysée. Ce n'était là rien de plus qu'une invitation à capituler. M. Chirac la repoussa avec hauteur vendredi matin 28 janvier. Se déclarant « *déçu et peiné* », il montrait aussi sa colère en dénonçant vigoureusement, dans une seconde lettre à M. Barre, les « *prétextes* » que l'on avançait pour le pousser à renoncer, en jugeant inacceptable qu'on le suspecte « *de menacer les institutions* » et en précisant qu'un ancien premier ministre « *n'a pas à recevoir de leçons* ».

Mécontent de la publicité donnée par l'hôtel Matignon à « *la teneur d'une partie de la lettre* » qu'il avait adressée jeudi matin à M. Barre, M. Chirac appelait celui-ci au téléphone, vendredi en fin de matinée, pour l'informer qu'il allait publier l'ensemble de leur correspondance. Cette publication fut justifiée, quelques heures plus tard, par un communiqué du R.P.R., indiquant qu'il fallait « *clarifier la situation* » et « *supprimer toute ambiguïté sur le caractère définitif* » de la candidature de son président. Le projet de rencontre Chirac-Giscard d'Estaing n'ayant, dès lors, plus aucune raison d'être, la présidence de la République faisait connaître, peu après 17 heures, qu'il était annulé.

Voilà donc consommée une rupture qui était plus que prévisible dès le 25 août 1976, date de la démission publique de M. Chirac, et inévitable depuis qu'il avait annoncé le 3 octobre, puis lancé sur les rails le 5 décembre, le Rassemblement pour la République. Ce Rassemblement ne peut plus apparaître que comme une force d'opposition à partir du moment où celui qui l'anime est en conflit ouvert non seulement avec le président de la République, mais avec un chef de gouvernement qui confirme, ce samedi, dans une interview accordée à *France-Soir* l' « *inquiétude* » que lui inspirent les agissements de son prédécesseur et précise au sujet de la bataille de Paris : « *Je ne vois pas, en l'état actuel des choses, pourquoi je retirerais à M. d'Ornano la confiance fondée sur sa compétence et ses qualités personnelles (...) Je n'ai aucune raison de désavouer M. d'Ornano.* »

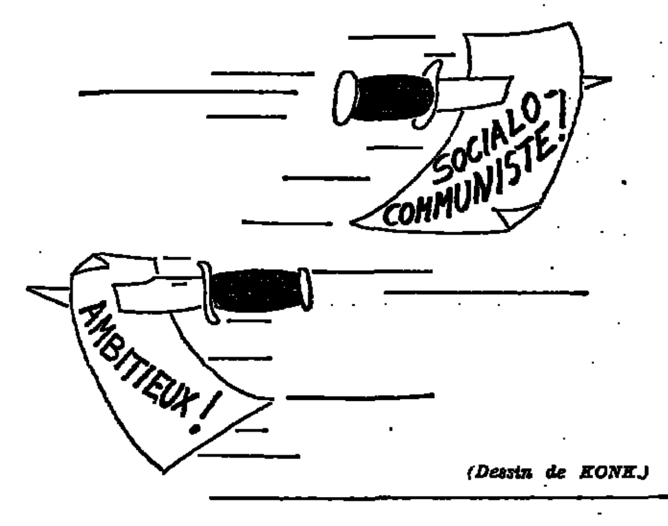
M. Barre renonce, par la force des choses, à la mission que le président de la République lui avait confiée mercredi (« *Je ne vois pas pourquoi j'irais encore à la recherche d'un candidat d'union* »), mais tout n'est pas réglé pour autant au niveau du *gouvernement. Cinq ministres,* MM. Guichard, Bourges, Galley, Boulin, Ansquer, et deux secrétaires d'Etat, MM. Poncelet et Rufenacht, pourront-ils longtemps encore appartenir à la fois à ce gouvernement et au R.P.R. ?

Cette double appartenance apparaît dès maintenant comme une gageure, si ce n'est comme une absurdité, puisque M. Chirac a clairement mis en cause le chef de l'Etat en se présentant, à Marseille, comme un « rempart contre la faiblesse » et en écrivant dans sa lettre du vendredi matin : « *A qui veut-on faire croire que ma candidature à la mairie porte atteinte* [aux institutions] *alors qu'on semble envisager qu'elles pourraient fonctionner normalement avec M. François Mitterrand comme premier ministre ?* »

Cette éventualité, M. Chirac la refuse par définition même s'il se montre beaucoup plus agressif à l'égard des communistes « collectivistes » que vis-à-vis des socialistes, ainsi qu'on a pu le constater vendredi soir, à Marseille. Une telle prudence devrait constituer pour la gauche une raison de plus de s'inquiéter des prolongements possibles de la crise actuelle au lieu de porter des appréciations contradictoires sur la nature du conflit Giscard d'Estaing-Chirac. Le parti communiste présente les événements de façon bien étrange à première vue lorsqu'il décrit les deux hommes comme deux compères (*l'Humanité* de ce samedi titre : « *Giscard-Chirac : les « cactus » de la complicité* »), mais il n'en reste pas moins vrai que, pour l'Elysée comme pour le R.P.R., le premier objectif est d'abattre la coalition de la gauche.

Le président du Rassemblement peut fort bien mordre sur l'électorat de cette gauche, répétons-le. D'où l'urgente nécessité pour MM. Marchais, Mitterrand et Robert Fabre de faire une analyse commune et de prévenir leurs électorats respectifs contre l'illusion qui consisterait à dire « oui » à M. Chirac pour dire « non » à M. Giscard d'Estaing.

RAYMOND BARRILLON.



(Dessin de KONK.)

Au parti radical

Mme NEBOUT QUITTE SON POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Au terme de la réunion extraordinaire du bureau national du parti radical, vendredi matin 28 janvier, Mmes Jacqueline Nebout, secrétaire générale, et Nicole Chouraqui, membre du bureau, ont « *remis entre les mains* » de M. Gabriel Péronnet, président, leurs mandats respectifs. Cette décision est intervenue à la suite du recours déposé par la fédération de Paris du parti radical contre les deux responsables qui avaient annoncé leur volonté d'être candidates aux élections municipales aux côtés de M. Jacques Chirac.

A MARSEILLE

M. Chirac dénonce « le manque d'autorité et de cohérence » de l'action gouvernementale

De notre envoyé spécial

Marseille. — Bien que candidat à la mairie de Paris, M. Jacques Chirac n'en oublie pas pour autant qu'il est le président du Rassemblement pour la République. C'est donc à ce titre qu'il présidera dimanche, à Paris, la réunion du comité central du mouvement et qu'il a organisé à Marseille, vendredi soir 28 janvier, un meeting semblable à celui qui avait eu lieu le 15 décembre dernier à Strasbourg. Le succès qu'a remporté la réunion de Marseille a compensé la déception suscitée par la réunion alsacienne. M. Jacques Chirac a été à plusieurs reprises ovationné par quelque six mille personnes.

L'assistance n'était pas composée que de gaullistes. On remarquait en effet aux côtés des représentants du R.P.R. des Bouches-du-Rhône et des départements voisins comme MM. Simon-Lorière, député du Var, ou André Turcat, des radicaux, des amis de M. Jobert, des centristes comme M. Chelini, membre du secrétariat national du C.D.S., des membres du Centre national des indépendants tels que M. Gondareau, et des républicains indépendants comme M. Gardeil, ancien député, qui étaient là malgré plusieurs appels téléphoniques des giscardiens de Paris qui leur avaient interdit d'assister à la réunion.

Avant le meeting, l'ancien premier ministre avait rencontré quelque trois cents personnalités du monde économique et social régional dans un grand hôtel de la ville. Devant elles, il avait affirmé son soutien à la politique économique du gouvernement et à l'action menée par M. Raymond Barre (plus tard, le nom du premier ministre devait d'ailleurs être applaudi par les participants au meeting). Devant les cadres économiques de la région, M. Chirac avait, sans insister, évoqué sa candidature à Paris et indiqué qu'il maintenait sa décision « quels que soient les vacarmes ».

Au moment de prendre la parole salle Vallier, le président du R.P.R. n'avait pas jugé utile de modifier le discours qu'il avait rédigé avant la publication, vendredi après-midi à Paris, des lettres échangées avec M. Barre et de la réaction de l'Elysée. Il voulait montrer ainsi que sa résolution est inébranlable.

M. Chirac s'est surtout présenté comme le candidat d'union de toute la majorité. Il s'est même engagé à soutenir à travers la France tous ceux qui se présenteraient comme lui, précisant que l'union est son objectif et qualifiant de « florentines » les « manœuvres » développées contre lui.

L'ancien premier ministre s'est employé à dénoncer le collectivisme. Il s'en est pris en particulier aux communistes, et a mis en garde les socialistes contre leur alliance avec ceux-ci, accusant leurs dirigeants de vouloir « trahir Jaurès ». Sans doute M. Chirac s'est abstenu de trop attaquer M. Defferre (à la déception d'une partie de ses auditeurs), pour mieux mettre en valeur un appel aux socialistes au nom du rassemblement anti-marxiste. M. Chirac s'est présenté enfin comme un animateur de la majorité tout entière, soucieux apparemment d'exercer de plus en plus ce rôle dans le pays.

Fidèle à l'attitude qu'il a prise, il s'est gardé de toute agression, sans négliger pour autant la vigueur du ton et la volonté résolue de ses propos. Toutefois, un aspect particulier de la politique de M. Giscard d'Estaing a été mis en cause sans ambiguïté, et M. Chirac a recueilli des applaudissements chaque fois qu'il a semblé critiquer l'action du chef de l'Etat ou dénoncé les « faiblesses », le « manque de netteté, d'autorité et de cohérence » du comportement gouvernemental. L'ancien premier ministre a en effet instruit le procès de la politique africaine, des relations avec le tiers-monde et le Proche-Orient, du dialogue Nord-Sud, qui « s'enlise ». Il a présenté, utilisant des formules et des accents gaulliens, une proposition d'inspiration gaulliste : la création d'une Association pour la liberté et le développement. Il a milité en faveur des investissements en Afrique et esquissé un plan pour la satisfaction des besoins alimentaires de ce continent. En somme, il a voulu être l'auteur d'un projet généreux autant que prestigieux de coopération avec le monde en voie de développement et donner ainsi une dimension internationale à son action. M. Jacques Chirac a aussi pris garde de ne pas oublier les rapatriés dans une région où ils sont nombreux et pour lesquels il a proposé une voie nouvelle.

Affectant l'indifférence à l'égard de ce qui s'était passé à Paris dans la journée, se montrant serein, résolu mais aussi combatif et enthousiaste, M. Jacques Chirac attendait néanmoins de la réunion du comité central, qu'il préside dimanche à Paris, que les cadres du mouvement lui accordent une caution non équivoque. L'ancien premier ministre est reparti de Marseille dans la nuit avec la bénédiction que lui a donnée M. Joseph Comiti, ancien ministre, ancien député U.D.R., en lui lançant : « Pour l'élection de Paris, que la Bonne Mère soit avec vous. »

ANDRÉ PASSERON.

M. Chirac a notamment déclaré : « *Soyons sans illusion sur la détermination de nos adversaires. (...) Si nous nous dérobions à la nécessité impérieuse de barrer la route aux forces qui veulent nous asservir, des conséquences graves seraient à redouter. C'est la bataille économique en cours conduite avec courage et ténacité par le premier ministre, ce sont nos espoirs de justice et de progrès, c'est encore notre liberté, qui seraient perdus, sans retour. C'est pourquoi nous soutenons, comme nous l'avons toujours dit, l'action du chef du gouvernement. Regardons la réalité en face : ni en 1936, où aucun ministre communiste ne participait au gouvernement de Front populaire, ni à la Libération, à aucun moment il n'a été question de lancer les Français dans l'aventure collectiviste. Le programme socialo-communiste est également sans précédent dans l'histoire politique de l'Europe occidentale. Aucun parti socialiste n'a accepté de rédiger, ni de signer, un tel accord avec le parti communiste. (...) Comment accepter que M. François Mitterrand, que je veux croire sincèrement attaché à notre tradition républicaine, évoque lui aussi ce terrible « seuil », à partir duquel (je le cite)* « l'expérience socialiste deviendra irréversible ».

» *Les chefs communistes n'arriveront jamais à nous faire croire qu'ils respecteraient, au pouvoir, les droits de l'opposition, alors qu'ils rejettent ces droits aujourd'hui même pour leurs propres adhérents. Loin d'être en mesure d'équilibrer l'action de son redoutable associé, le parti socialiste serait contraint, bon gré mal gré, de lui céder.*

» *Bien des hommes et des femmes de ce pays, sincèrement attachés à la tradition humaniste du socialisme, en prennent aujourd'hui conscience ; une fois encore, pensant à leurs chefs, ils se disent : ils ont trahi Jaurès !*

» *Je sais qu'aujourd'hui les yeux se dessillent et les consciences se révoltent. Je le dis à tous avec confiance : sachez que notre rassemblement est la réponse du pays à l'ambition des mystificateurs.* »

Abordant les relations avec l'Afrique, M. Chirac déclare : « *Au fil des ans, nous avions su développer le capital d'amitié et de confiance acquis lors de l'accès de ces pays à l'indépendance. Mais aujourd'hui, cette confiance est menacée. (...) La menace pourrait naître aussi du manque de netteté, d'autorité, de cohérence de notre propre démarche. On ne peut poursuivre en même temps des objectifs contradictoires. Il faut choisir l'essentiel et y subordonner l'accessoire.*

Le dialogue Nord-Sud dans l'impasse

« *Or l'essentiel ce ne sont évidemment pas les préoccupations mercantiles du moment. L'essentiel, c'est l'avenir de la France et de l'Afrique au cours du prochain quart de siècle. Tout nous incite à former ensemble une alliance pour la liberté et pour le développement.*

» *Il est nécessaire de créer un esprit de la francophonie, comme il y a un esprit du Commonwealth. Il faut que les chefs d'Etat francophones dans le monde ressentent profondément les liens qui les unissent, et les expriment clairement dans une politique cohérente est concertée. Or ces liens exceptionnels de la France avec l'Afrique sont aujourd'hui en danger. (...) Il faut de même que dans les instances internationales la France ne laisse pas couvrir sa voix par le tohu-bohu des groupes ou des factions. Le dialogue Nord-Sud s'épuise, depuis plus d'un an, dans la confrontation de thèses inconciliables. Aucune volonté politique commune n'anime les pays industrialisés, qui sont incapables de proposer le moindre compromis. Les Neuf ont prétendu parler d'une seule voix dans cette enceinte. Mais quand l'Europe se divise, hélas ! dans ses conceptions et dans ses intérêts, comme elle le fait aujourd'hui, vouloir parler d'une seule voix c'est, en réalité, se résigner à ne rien dire. Pour s'être prêtée à cette formule, la France a perdu tout le bénéfice d'avoir été l'inspiratrice de la conférence.*

« *En fin de compte, le seul moyen de sortir le dialogue Nord-Sud de l'impasse est de concevoir un autre plan Marshall, en acceptant une régularisation du cours des matières premières, en donnant collectivement à l'aide financière et à l'assistance technique une ampleur et une efficacité nouvelles.* »

Après avoir proposé qu'une « *nouvelle loi pour les rapatriés aborde tous les aspects des problèmes restés en suspens, sans exclusive, de façon globale et dans un esprit de solidarité* », M. Chirac conclut, fortement applaudi : « *Tenons ferme, comme nous l'ont enseigné le général de Gaulle et Georges Pompidou, sur les principes qui sont notre honneur et sur la ligne que nous nous sommes tracée.*

A Paris un rempart contre la faiblesse

» *Que voulons-nous ? Nous voulons conjurer le péril du programme commun et continuer l'œuvre de la Vᵉ République.*

» *Le choix est clair. Il ne permet aucune ambiguïté en ce qui concerne la nature de nos adversaires et la politique que nous entendons mener. Ces adversaires, ce sont les collectivistes. Cette politique, en un mot, c'est la liberté. Le combat que vous allez, vous Marseillais, conduire ici dans l'un de leurs fiefs, contre les partisans du collectivisme, je vais le mener, moi, à Paris. Ce combat, le vôtre et le mien, il est le combat des Français pour rester libres.*

» *Devant des adversaires qui ont déployé d'immenses efforts, qui veulent faire de Paris un fief de leur détermination, j'ai dû prendre l'initiative d'établir un rempart contre la faiblesse, qui constitue toujours la voie par laquelle s'insinue l'arbitraire et s'installe tôt ou tard le collectivisme.*

» *Mais ce combat que j'ai entrepris, s'il est capital, n'est pas unique. Partout, dans toutes les provinces, dans toutes les communes de France, grandes ou petites, nous seront présents. Partout j'aiderai nos amis de la majorité, nos compagnons du Rassemblement, ceux qui savent que nous sommes la meilleure garantie contre l'aventure. Ceux qui savent que l'élan de la démocratie est en nous et avec nous. A tous ces hommes de progrès, quelle que soit leur famille politique, modérés ou socialistes, je dis avec assurance et avec la conviction du cœur : venez avec nous, rejoignez-nous. Nous n'imposons nulle exclusive, nous n'écartons aucun enthousiasme.* »

Les lettres échangées

M. BARRE : un défi au président de la République

des élections municipales

M. JACQUES CHIRAC A LA MAIRIE DE PARIS

Les lettres échangées entre le premier ministre et le président du R.P.R.

Vendredi 28 janvier, à 15 h. 1, l'Agence France Presse annonçait en ces termes que le président du R.P.R. avait décidé de rendre publique la correspondance qu'il avait échangée avec M. Barre :

« Le secrétariat de M. Jacques Chirac annonce, dans une communication, que, étant données les confusions nées de l'exploitation partielle des lettres échangées entre le premier ministre et M. Jacques Chirac, ce dernier a pris la décision de rendre cette correspondance publique.

» Cette publication a pour but, selon le secrétariat de l'ancien premier ministre, « de clarifier la situation et de supprimer toute ambiguïté sur le caractère définitif que revêt sa candidature ».

» Cette publication pourrait être faite dès cet après-midi. » Le texte des quatre lettres échangées entre M. Raymond Barre et l'ancien premier ministre était, en effet, rendu public peu après.

A 17 h. 15, la présidence de la République publiait le communiqué suivant :

« Compte tenu de l'indication donnée dans la deuxième lettre de M. Jacques Chirac au premier ministre, selon laquelle il aurait accepté d'entendre du président de la République les raisons qui rendaient nécessaire une candidature d'union de la majorité, le président de la République a fait savoir à M. Chirac, à 13 heures, qu'il était prêt à le recevoir, le samedi 29 janvier, à 10 heures du matin.

» La publication, à 15 heures, par le secrétariat de M. Chirac, d'un communiqué affirmant le caractère définitif de la candidature de celui-ci, a rendu sans objet cette audience que le président de la République a annulée. »

M. CHIRAC : je suis résolu

Voici le texte de la lettre que M. Jacques Chirac a adressée jeudi 27 janvier à M. Raymond Barre :

« Monsieur le premier ministre,

» J'ai été informé que, par instructions du président de la République en conseil des ministres, vous aviez été chargé d'une mission de conciliation concernant les élections municipales à Paris. Dans l'après-midi d'hier, votre cabinet a fait connaître à mon secrétariat que vous souhaitiez me rencontrer à ce sujet le plus rapidement possible.

» Vous savez l'estime et l'amitié que je vous porte et je n'ai nul besoin de vous confirmer que je soutiens et continuerai à soutenir votre action dans le domaine économique en apportant mon appui sans réserve au plan de redressement. J'ai dit cela publiquement et à maintes reprises.

» Mais vous comprendrez qu'étant donnés l'attitude d'agression et de mauvaise foi de certains de vos ministres, l'acharnement à déformer le sens de ma candidature et l'activisme regrettable qui s'est déployé sur tous les moyens d'information, je puis craindre que ma visite à Matignon n'alimente les rumeurs et ne fasse qu'ajouter à la confusion.

» C'est pourquoi je me décide à vous faire tenir cette lettre.

» Tout d'abord, j'estime nécessaire que l'élection de Paris soit gagnée avec un certain panache. Les Parisiens n'aiment pas les attitudes médiocres et les combinaisons florentines.

» Ensuite, l'élection de Paris doit, pour la bataille que nous avons engagée contre le collectivisme, être remportée de façon exemplaire. C'est d'une importance capitale pour 1978. Grâce à cette élection, et à partir d'elle, nous pourrons mettre en échec la poussée de l'opposition qui, vous le savez, se prétend actuellement majoritaire dans le pays. Si nous en faisons volontairement une élection sans valeur, ou si nous la perdons, rien ne sera plus possible.

» Enfin, je dois avouer que la gestion de Paris m'intéresse au plus haut point et que mes fonctions passées m'autorisent à penser que je peux être un bon maire pour Paris.

» Vous voyez donc que je suis résolu et que je ne changerai pas d'avis, sauf raisons graves et impérieuses.

» Comme moi-même, vous savez que seul le président de la République peut avoir ces raisons.

» Etant donné un passé récent où, comme il a bien voulu le reconnaître, je l'ai servi avec loyauté, serait-ce trop demander qu'il me dise lui-même les raisons d'Etat qui amènent le gouvernement à vouloir s'opposer à ma candidature.

» Soyez assuré que dans mon esprit ce n'est pas mettre en cause votre autorité ni entamer notre commune estime que de demander au chef de l'Etat de dire personnellement à son ancien premier ministre les raisons d'un tel ostracisme.

» Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'assurance de ma considération et l'expression bien vive de mon amitié. »

M. BARRE : un défi au président de la République

M. Raymond Barre a répondu à M. Jacques Chirac, le 27 janvier, en ces termes :

« Monsieur le premier ministre,

» J'avais souhaité pouvoir vous rencontrer dès hier soir pour m'entretenir avec vous de la mission que m'a confiée le président de la République de rechercher une solution d'union pour la campagne municipale de Paris.

» Je regrette que vous ne vous prêtiez pas à cette rencontre et je fais part au président de la République de votre désir d'être reçu par lui.

» L'estime et l'amitié que nous nous portons mutuellement m'incitent à vous exprimer mon sentiment sur la situation présente à Paris. Sachez qu'il ne procède d'aucune animosité à votre égard et qu'il est complètement désintéressé.

» Personne ne peut interdire à un citoyen français, ni lui faire grief, de se présenter à une élection municipale ni d'être candidat à la mairie de Paris. Mais lorsqu'il s'agit d'un homme politique de votre dimension et, plus encore, d'un ancien premier ministre, les conditions dans lesquelles intervient sa candidature et l'interprétation qui en est donnée sont décisives.

» Or je dois constater que vous avez annoncé votre candidature au moment même où je tentais, en plein accord avec le président de la République, de susciter à Paris, entre les diverses formations politiques de la majorité, une entente leur permettant d'affronter, dans l'unité, l'opposition.

» Je dois aussi constater que vous n'avez pas ménagé vos critiques publiques à la procédure de conciliation et d'arbitrage établie par le gouvernement pour préparer les consultations électorales.

» Je dois enfin constater que, si vous avez eu la courtoisie de m'annoncer votre candidature avant de la rendre publique, vous avez pris cette décision sans aucune consultation avec les diverses instances de la majorité, que vous me l'avez présentée comme définitive et irrévocable, et que vous avez refusé d'en faire part vous-même, comme je vous l'avais demandé, au président de la République, souhaitant tenir celui-ci à l'écart des difficultés électorales de Paris.

» Une telle attitude ne pouvait manquer de susciter les critiques qui ont été formulées par d'autres formations de la majorité, même si elles vous semblent excessives ou agressives.

» Cette attitude ne pouvait qu'autoriser l'interprétation qui en a été donnée dans les milieux les plus divers, en dépit des intentions que vo[us] affirmiez : celle d'un défi au président de la République et d'une ignorance délibérée du gouvernement. Cette interprétation découle, par ailleurs, de la relation qui est établie entre votre candidature à Paris, les conditions dans lesquelles vous avez démissionné de vos fonctions de premier ministre, et certains aspects de l'action politique que vous avez ensuite décidé de mener.

» Je vous redis l'inquiétude que j'éprouve. Je crains que, malgré vos déclarations d'intention, votre candidature à la mairie de Paris ne provoque au sein de la majorité une grave division, qui lui fasse subir dans le pays une perte de confiance fâcheuse, qu'elle ne favorise les progrès de l'opposition que vous entendez combattre, qu'elle ne desserve en fin de compte la formation politique que vous dirigez et qui a joué depuis 1958 un rôle éminent dans la vie politique de notre pays, qu'elle ne conduise à terme à une crise institutionnelle dont le pays n'a pas besoin.

» Vous m'avez fait part de votre détermination de maintenir votre candidature, « sauf raisons graves et impérieuses ». J'ai tenu à vous dire, en toute franchise, les raisons graves et impérieuses qui conduisent, à mon sens, à rechercher à Paris une solution d'union, que votre candidature ne permet pas de réaliser.

» Puis-je vous rappeler ce que le général de Gaulle a écrit au sujet de la démission, en 1945, d'un de ses plus grands ministres : « Le départ peut être un service rendu à l'Etat *» (1). Je ne vous tiendrais pas ce langage si je ne vous savais pas homme à le comprendre.*

» Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments de vive considération et de sincère amitié. »

M. BARRE : réfléchissez encore

Dans une seconde lettre adressée le 27 janvier à M. Chirac, M. Barre écrit :

« Monsieur le premier ministre,

» J'ai fait part au président de la République de la lettre que vous m'avez adressée ce matin et de votre souhait de connaître de lui les « raisons graves et impérieuses » *qui peuvent s'opposer à votre candidature à Paris.*

» Le président de la République me prie de vous indiquer qu'il est prêt à vous recevoir si les raisons que je vous ai exposées dans ma lettre, et qu'il tient pour graves et impérieuses, vous conduisent, après nouvelle réflexion de votre part, à vous ranger à son avis.

» Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments. »

M. CHIRAC : je n'ai pas de leçons à recevoir

M. Chirac a répondu, vendredi 28 janvier, au premier ministre en ces termes :

« Monsieur le premier ministre,

» J'ai bien reçu vos deux lettres. Vous dirai-je qu'elles m'ont déçu et peiné.

» Vous savez profondément que les raisons que vous donnez pour écarter ma candidature à Paris ne sont que des prétextes.

» Vous savez parfaitement que les divisions de la majorité que j'ai conduite pendant plus de deux ans avec loyauté ne sont pas de mon fait.

» Vous savez parfaitement que j'aurais accepté d'entendre le président de la République, qui a en charge les affaires du pays, me dire que ma présence dans cette affaire le gênait personnellement ; mais je ne pouvais l'accepter que de lui.

» Enfin, je ne puis admettre que vous me fassiez reproche de menacer les institutions. A qui veut-on faire croire que ma candidature à la mairie de Paris leur porte atteinte, alors qu'on semble envisager qu'elles pourraient fonctionner normalement avec M. François Mitterrand comme premier ministre.

» Puisque vous citez le général de Gaulle, permettez-moi de vous dire que celui qui a quitté volontairement les fonctions de premier ministre pour le bien de l'Etat n'a pas à recevoir de leçons.

» Je constate avec regret que vous avez cru devoir rendre publique, sans me prévenir, la teneur d'une partie de la lettre que je vous avais adressée.

» Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'assurance de ma parfaite considération et croyez à ma toujours fidèle et cordiale amitié. »

(1) M. Pierre Mendès France, ministre de l'économie nationale, avait envoyé, le 6 avril 1945, au général de Gaulle, une lettre de démission qui lui avait valu la réponse citée par M. Raymond Barre dans sa lettre à M. Chirac : « Le départ peut être un service rendu à l'Etat. »

La démission de M. Mendès France avait été motivée par sa volonté de prendre des mesures d'austérité draconiennes pour lutter contre l'inflation dont souffrait alors le pays. Il avait été remplacé à son poste par M. René Pleven.

M. d'Ornano : intéresser les Parisiens à la vie de la cité

Vingt mesures pour « faire participer les Parisiens à la vie de leur cité » et valoriser les commissions d'arrondissement, tels sont les thèmes développés vendredi 28 janvier par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, candidat à la mairie de Paris, au cours de sa seconde conférence de presse, réunie pour présenter son programme municipal.

Parmi les vingt mesures proposées par le ministre de l'industrie, on remarque : l'élaboration dans chaque quartier d'un plan d'aménagement et d'équipement de cinq ans, la distribution d'un bulletin d'information municipal par arrondissement, la diffusion de l'ordre du jour et le compte rendu des débats du Conseil de Paris, l'affichage en mairie et sur place des demandes de permis de démolir et de construire, l'installation sur tous les chantiers d'un panneau comportant un plan des travaux qui se déroulent et un numéro de téléphone où les Parisiens seront renseignés sur la nature et la durée des travaux.

M. d'Ornano propose également la création dans chaque mairie d'arrondissement d'un « *bureau des associations* », l'institution d'une « *bourse du bénévolat* » et la diffusion d'un *Guide du Parisien*, rassemblant les adresses des services à consulter pour les démarches administratives. On retiendra surtout, des propos du ministre de l'industrie, le rôle qu'il entend faire jouer aux commissions d'arrondissement.

Selon la loi du 31 décembre 1975, portant réforme du statut de Paris, il sera installé dès le mois de mars prochain, dans chaque mairie de la capitale, une commission composée des élus de l'arrondissement, des officiers municipaux nommés par le maire et de représentants locaux d'associations sociales, familiales, culturelles et sportives, élus par le Conseil de Paris.

La loi prévoit que ces commissions donnent leur avis sur les affaires qui lui sont soumises par le Conseil de Paris ou par le maire. M. d'Ornano veut aller plus loin et ouvre ainsi un débat sur le rôle de ces commissions. Il propose : « *la consultation systématique* » des commissions d'arrondissement sur toutes les questions qui intéressent la vie locale, notamment en ce qui concerne l'aménagement et l'équipement des quartiers, la diffusion auprès des habitants de l'ordre du jour et des travaux de ces commissions, et l'ouverture au public de leurs réunions.

C'est sur l'échec ou la réussite de ces commissions que sera jugée, finalement, la réforme du statut de Paris. A chacun des candidats à la mairie de faire connaître désormais l'importance qu'il compte accorder à ces « *relais* » entre les élus et les citadins. Le sujet est d'autant plus intéressant que la composition des futures commissions d'arrondissement est déjà contestée : n'y a-t-il pas lieu de craindre, en effet, que la majorité du Conseil de Paris, quelle qu'elle soit, ne cherche pas le biais de la désignation des représentants d'associations locales à « équilibrer » le poids politique des arrondissements où l'opposition a triomphé ? — J. P.

« JE COMPTE GAGNER »

Au cours de la même conférence de presse, M. d'Ornano a déclaré : « Les responsabilités sont aujourd'hui clairement établies. M. Jacques Chirac ne souhaite pas l'union. » Il a ajouté : « J'ai toujours cherché l'union. Je l'ai obtenue puisque toutes les formations de la majorité m'apportent leur soutien, sauf une, le R.P.R., avec lequel il n'y a pas eu de concertation. » M. d'Ornano a conclu : « Je poursuis la mission qui m'a été confiée par M. Raymond Barre et je compte gagner. »

« L'HUMANITÉ » : le chef d'orchestre se trouve à l'Elysée.

Dans *l'Humanité* du 29 janvier, dont le titre général est : « Giscard - Chirac, les « cactus » de la complicité », René Andrieu note dans son éditorial :

« Le scénario est trop marqué par le suspense et la gradation pour relever seulement de la génération spontanée.

» Le chef d'orchestre, n'hésitons pas à le dire, se trouve à l'Elysée, et il est d'accord avec son premier violon même quand celui-ci fait apparemment des couacs (...).

» Il s'agit de donner l'impression d'un pluralisme apparent dans la majorité pour couvrir le maximum de terrain en vue des consultations prochaines — municipales ou autres ? — et pour convaincre les électeurs déçus que le giscardo-chiraquisme, dans sa diversité, n'a pas épuisé ses recours.

» Il s'agit aussi de donner l'impression que M. Giscard d'Estaing se tient au-dessus de la mêlée afin qu'il soit mieux apte, en cas d'échec de la majorité actuelle, à mettre sur pied une nouvelle construction politique.

» Telle est la portée de la grande manœuvre déclenchée par les hommes du pouvoir. Une manœuvre qu'il faut discerner clairement si l'on veut la faire échouer. Une manœuvre qui recèle un très grand péril. Dans cette situation, le resserrement de l'union par les partis de gauche, le respect strict des engagements pris en commun, deviennent aujourd'hui une nécessité impérieuse. Disons-le en pesant les mots. Il est urgent d'aboutir à un accord dans toutes les villes et les communes de France. Aucune exception à la règle ne doit intervenir ni à Marseille ni à Château-Chinon. La seule riposte à l'offensive conjuguée des hommes du pouvoir, c'est l'union. »

● *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré, vendredi 28 janvier, à Amiens : *« On nous dit que les forces de gauche doivent savoir utiliser les contradictions secondaires de la bourgeoisie. Nous, communistes, nous l'avons toujours fait. Mais nous ne voyons pas aujourd'hui les contradictions dont on nous parle parce qu'elles n'existent pas. (...) S'engager sur ce chemin serait dangereux, car — à privilégier une partie de la droite contre l'autre — on lui faciliterait la tâche et on ouvrirait aussi la voie à des compromis avec elle, qui conduirait directement à retomber dans les ornières du passé. »*

● *La fédération de la région parisienne du P.S.U.* a lancé jeudi 27 janvier un appel à l'unité de tous les partis de gauche pour les prochaines élections municipales de Paris. *« L'évolution de la situation après la candidature de Chirac,* déclare le P.S.U., *n'a fait que renforcer l'importance de l'enjeu et souligner la nécessité de parvenir rapidement à un accord. »*

M. MARTINET (P.S.) : le raisonnement du P.C.F. est parfaitement idiot.

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré vendredi 28 juin à Couëron (Loire-Atlantique) :

« Le parti communiste soutient que les divisions de la majorité sont purement artificielles. Tout serait orchestré par le président de la République. Pour un peu, ce serait lui qui aurait soufflé à Chirac l'idée de se présenter à Paris.

» Ce raisonnement est parfaitement idiot, mais comme Georges Marchais ne l'est pas, il faut se demander pourquoi il le tient. L'explication me paraît assez simple : nos alliés communistes ne se sont pas débarrassés de la crainte d'un retournement politique du P.S. Lorsque nous analysons les contradictions évidentes de la coalition réactionnaire, ils se demandent si cela n'amorce pas un rapprochement avec Giscard d'Estaing. Et, du coup, ils cherchent à nous intimider en nous demandant de répéter avec eux que Giscard-Chirac c'est blanc bonnet et bonnet blanc.

» Tout ceci est absurde car, d'une part, les socialistes n'ont pas la moindre intention d'abandonner la stratégie de l'union de la gauche et de voler au secours du président de la République, et, d'autre part, ils sont, comme la grande majorité des Français, de plus en plus allergiques aux formes manichéennes et caricaturales de la propagande. Ce n'est pas comme cela qu'on fera basculer vers la gauche des centaines de milliers d'électeurs encore hésitants. »

● *M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré, vendredi soir 28 janvier, à Lille :

« La droite libérale a échoué dans ses prétentions de réformes. Elle s'appuie aujourd'hui sur une droite bonapartiste. Chirac ne rêve que de faire des coups qui n'ont rien à voir avec le gaullisme. (...) Toute cette mascarade à grand spectacle n'est possible que parce qu'il y a un manque de confiance de la droite dans l'avenir. Les choses ne pourraient pas se défaire à ce point s'il n'y avait pas finalement un constat d'échec dans les formations mêmes de la majorité. »

● *M. Jean Charbonnel*, ancien ministre, président de la fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), a participé vendredi 28 janvier à Belfort à une réunion publique en compagnie de M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste. A cette occasion, M. Charbonnel a déclaré : *« Les gaullistes peuvent constater que la lutte sans merci livrée par M. Jacques Chirac au président Giscard d'Estaing n'a pas été engagée au nom du gaullisme mais afin de donner plus d'efficacité au combat de la droite contre les forces de progrès. »*

● *Le président de l'Association des maires et maires-adjoints de Paris,* M. André Villeneuve, lui-même maire du troisième arrondissement, a publié vendredi 28 janvier une déclaration dans laquelle il souligne : « *C'est dans la bonne organisation de vingt arrondissements politiquement disparates que réside pour le maire de demain la seule chance de réaliser l'objectif sur lequel ont toujours buté les législateurs : l'unité de gestion de la capitale. Les maires et les maires-adjoints sont prêts à continuer d'y apporter leur concours et s'ils n'avaient existé il eût fallu les inventer. Là devrait s'arrêter leur propos mais ils ne peuvent s'empêcher de penser que pour atteindre à l'unité si difficile de gestion, le meilleur départ c'est l'unité d'action.* »

[Les maires et maires adjoints des arrondissements de Paris, dont le maintien n'est pas prévu par le nouveau statut de la capitale, étaient nommés par le ministère de l'intérieur.]

● *La fédération de Paris du Centre républicain*, réunie vendredi 28 janvier, a réélu à sa présidence M. Jean-Jacques Carpentier. M. Albert Listambert, conseiller de Paris, candidat sur une liste de M. Chirac dans le XVI[e] arrondissement, a été élu président d'honneur. La fédération a confirmé son soutien aux listes dirigées par M. Chirac.

Dans la presse parisienne

L'AURORE : confiance dilapidée.

« A Paris — mais Paris compte, en France ! — la majorité est en train de dilapider la confiance que plus de la moitié des Français lui ont consentie. Qui pis est : l'Etat se délite !

» Au train dont vont les choses, lors des prochaines législatives, le pouvoir ne sera pas à prendre mais à ramasser ! (...)

» Pour l'immédiat, il faut empêcher que les élections municipales tournent au triomphe de la gauche. Il faut savoir que la bataille de Paris sera perdue sans listes d'union dans une dizaine d'arrondissements clés. Niera-t-on longtemps encore, dans la majorité, l'évidence ? »

(JOSÉ VAN DEN ESCH.)

LE FIGARO : les voies du replâtrage.

« Valéry Giscard d'Estaing a-t-il mal apprécié la résolution de Jacques Chirac et s'est-il trompé en ne voyant pas que la candidature de Michel d'Ornano apparaissait comme une agression délibérée contre le R.P.R. ? Sans doute. Mais le certain est que la cohésion majoritaire, dont ni Raymond Barre ni le chef de l'Etat ne peuvent se passer, vient de subir son coup le plus dur. Les voies du replâtrage et de la réconciliation n'en sont que plus incertaines. Mais l'élection de Paris jouée, il faudra pourtant bien dégager ces voies, sauf à provoquer une crise d'une tout autre ampleur. »

(XAVIER MARCHETTI.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un coup mortel pour la V[e].

« La Constitution de 1958 repose sur deux principes essentiels : l'autorité du président de la République et ce qu'il est convenu d'appeler le fait majoritaire (...) Ces deux principes sont officiellement et spectaculairement mis en cause. (...) Cela crée les conditions d'une crise d'une ampleur telle que les institutions ne pourront plus fonctionner comme précédemment, même si, au lendemain des municipales, la majorité se ressoude artificiellement dans la perspective des législatives, ce qui n'est même plus assuré. Aujourd'hui, dans l'instant, on peut affirmer que la V[e] République a reçu un coup mortel. (...) Giscard ne pouvait pas gouverner avec les gaullistes. Ou bien il gouvernera sans eux, et c'est son rêve social-démocrate, mais ce rêve ne dépend pas que de lui, et il est bien lointain...

» Ou bien la gauche gouvernera...

» Mais Chirac pense que ni la gauche ni la social-démocratie ne doivent prendre le pouvoir... La guerre est donc ouverte. »

(PHILIPPE TESSON.)

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE : l'escalade.

« En dix jours, l'escalade de la division s'est largement accélérée entre les fractions de la droite sans qu'aucune des deux puisse apparemment bien maîtriser cette escalade. Giscard lui-même, qui essayait de se présenter comme « au-dessus des partis », est impliqué directement depuis son refus, hier, de recevoir Chirac. Cela va poser un certain nombre de problèmes aux ministres R.P.R. puisque, aujourd'hui, la contradiction est évidente entre la présence dans le gouvernement Barre et l'adhésion à un parti dont le chef est Chirac... »

LIBERATION : Barre humilié.

« En remettant (...) en cause l'autorité du premier ministre, humilié publiquement et traité comme un intermédiaire, Chirac vient de tenter de franchir une étape de plus dans la course qui reste le véritable enjeu de cette bataille parisienne. La course pour savoir qui conduira la majorité lors des législatives de 1978. Reste que même s'il marque des points, Chirac n'est pas parvenu à compromettre le rôle de chef de la majorité de Raymond Barre. »

MÉDECINE

De nouvelles mesures vont favoriser l'hémodialyse à domicile et le développement des transplantations rénales

« Si on réalisait sept cent cinquante transplantations rénales par an au lieu de trois cents et 25 % d'hémodialyse à domicile au lieu de 11 à 12 %, il s'ensuivrait chaque année pour la collectivité une réduction des dépenses de l'ordre de 300 millions de francs », a déclaré Mme Simone Veil, ministre de la santé, le 27 janvier, en ouverture d'une journée consacrée au traitement de l'insuffisance rénale chronique.

Néphrologues, urologues, mais aussi neurochirurgiens, anesthésistes-réanimateurs, étaient venus de toute la France assister à cette journée, destinée à rationaliser le traitement de ces six mille hommes et femmes qui, voilà quelques années, mouraient à coup sûr et qui, aujourd'hui, grâce aux progrès de la technique, peuvent vivre, et pour certains reprendre une vie quasi normale. Mais, comme le fera remarquer Mme Veil, *« s'il n'y a plus de malades qui ne sont pas soignés, nombre d'entre eux le sont dans des conditions de confort général qui ne sont pas aussi satisfaisantes qu'elles pourraient l'être »*. D'autre part, a ajouté le ministre, *« il ne faut pas négliger le point de vue de la collectivité qui consent un effort important pour cette catégorie de malades »* et *« veiller à la meilleure efficacité des sommes consacrées »*. Or l'intérêt économique de la collectivité rejoint dans ce domaine celui de l'individu malade, car les solutions propres à améliorer généralement sa qualité de vie sont aussi pour une fois moins coûteuses.

C'est dans cet esprit de *« meilleur confort du malade et de moindre coût financier »* que le ministère de la santé d'un côté, la Sécurité sociale de l'autre (dont le directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), M. Prieur, s'était spécialement déplacé pour convaincre les médecins) ont décidé de favoriser le développement de la dialyse à domicile (dont le coût est évalué à 80 000 francs par personne et par an, contre 144 000 francs pour la dialyse en centre) et la transplantation (qui coûte 70 000 francs la première année et 10 000 francs les années suivantes) et que l'application de la nouvelle loi sur les dons d'organes, adoptée à la fin de l'année dernière devrait, en principe, faciliter.

Pour l'hémodialyse, au vu de l'enquête de la Société d'étude et de recherche hospitalière (SEREHO), demandée conjointement par le ministère de la santé et la CNAM (*le Monde* des 14 avril 1976 et 11 août 1976), un certain nombre de mesures s'imposent pour maîtriser les coûts et favoriser la vie des usagers. M. Prieur a annoncé que de nouvelles dispositions allaient être prises incessamment : pour favoriser la dialyse à domicile, la CNAM va envoyer une circulaire aux caisses régionales pour leur demander de prendre en compte la participation aux faits de fonctionnement (consommation d'eau, d'électricité, téléphone, etc.) qui, jusqu'à présent, restaient à la charge des dialysés ; d'assister l'entourage en versant notamment une indemnité à la personne qui aide à la dialyse, correspondant à celle de la tierce personne pour les invalides ; d'assister et de subventionner les centres privés chargés de la formation des dialysés pour les aider à investir. Une convention pourrait être passée avec les caisses.

Quant à l'hémodialyse en centre, dans le but de maîtriser des coûts qui paraissent parfois à la Sécurité sociale exorbitants et injustifiés, il est prévu de mieux contrôler les transports des dialysés et d'empêcher, en particulier, les transports à longue distance, particulièrement ruineux, en aménageant une meilleure répartition des postes. D'autre part, la Sécurité sociale envisage de vérifier le coût réel des séances de dialyse, qui varie par trop d'un centre à l'autre, même au sein du secteur public. Une grille d'évaluation devrait être mise en place. Enfin, un plafond d'actes de biologie va être imposé, ramenant à 3 000 B (unité de remboursement) par trimestre au maximum les actes de biologie nécessaires à la surveillance des dialysés.

Pour les transplantations rénales, les résultats se sont considérablement améliorés lors des dernières années, en raison notamment d'une meilleure maîtrise des contraintes immunologiques et du bon fonctionnement de l'association France Transplant, qui, à l'aide d'un ordinateur et des compagnies d'aviation, permet, en un temps record, d'apparier et d'acheminer le greffon d'un donneur au meilleur receveur en attente.

Mais les néphrologues s'inquiètent, à juste titre, du manque d'organes disponibles : faute de donneurs, le nombre de greffes de rein ne dépasse guère trois cent cinquante par an en France actuellement, alors que l'objectif est de sept cent cinquante à mille par an, et que des dialysés jeunes sont sur une liste d'attente de plusieurs années avant de pouvoir obtenir satisfaction.

Information et organisation

Il semble que trois obstacles principaux s'opposent au développement de ces transplantations. Le premier est d'ordre administratif, et la loi sur les prélèvements d'organes, récemment votée par le Parlement, devrait l'aplanir, sous réserve que les décrets d'application paraissent très rapidement. Le second est d'ordre financier. Divers assouplissements apportés aux pratiques hospitalières ou à la réglementation en matière de sécurité sociale devraient y remédier. Il serait, en effet, souhaitable que les frais qu'entraînent les prélèvements par les établissements hospitaliers puissent faire l'objet de remboursements spécifiques. Bien que les mesures envisagées par l'assurance-maladie soient là moins avancés que pour l'hémodialyse, le docteur Sournia, médecin-conseil national de la CNAM, a annoncé la mise au point d'un projet visant à prendre en charge tous les frais, depuis le prélèvement des organes sur un cadavre, jusqu'à la transplantation.

Il viserait à considérer le rein comme une fourniture dont le prix (de l'ordre de 20 000 F) inclurait toutes les manœuvres préalables à sa « livraison », et serait versé à l'association France Transplant, qui aurait à charge de gérer ce budget et de répartir les sommes entre le centre préleveur, l'équipe préleveuse, les laboratoires, le transporteur, etc.

Reste le troisième obstacle, sans doute le plus important, qui tient à la fois à l'organisation et à la coordination des services qui prélèvent et des services qui transplantent, et à la psychologie des familles et des préleveurs.

On se trouve actuellement, dans le domaine des greffes d'organes, dans une situation qui n'est pas sans rappeler celle de l'adoption. Pour qu'un enfant soit adopté, il faut, au préalable, qu'il ait été abandonné. Pour qu'un greffon soit adopté par un receveur, il faut, au préalable, qu'il ait été abandonné par un donneur. Si le geste de la réception, de l'adoption, paraît noble, celui de l'abandon, du préèlvement, paraît encore trop souvent, aux yeux des familles, des neurochirurgiens, des anesthésistes réanimateurs, qui ont pour vocation de sauver des vies désespérées, une manœuvre sordide, en tout cas difficilement acceptable et acceptée, d'autant plus qu'elle est souvent, sur le plan géographique, éloignée du lieu gratifiant de la transplantation.

Les exposés des professeurs Dausset (France Transplant), Crosnier (Necker, Paris), Kuss (urologue, Pitié-Salpêtrière), Pecker (neurochirurgien, Rennes), Chevals (réanimateur, Bordeaux), Viars (réanimateur, Pitié-Salpêtrière) ont fait ressortir différents aspects qui permettraient le développement des transplantations, au premier rang desquels une information, une éducation du public et des médecins ; la constitution d'équipes de transplantation associant dans la mesure du possible les préleveurs d'organes, les réanimateurs, et les transplanteurs ; enfin, une meilleure articulation avec les hôpitaux périphériques et les centres de traumatologie qui collectent, sans être toujours motivés, des donneurs potentiels. Car ceux-ci existent en nombre plus que suffisant, mais pour ces multiples raisons, ils ne peuvent encore être tous utilisés, loin de là.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

A l'académie

DENTIFRICE ET BROSSAGE

Les dentifrices n'ont pas d'utilité véritable, seul compte le brossage. C'est ce qu'affirment, dans leur communication devant l'académie de médecine, les professeurs Dechaume, Lechat et Vannier.

Ces derniers ont rappelé, en effet, que les débris alimentaires et épithéliaux (produits de la desquamation de la muqueuse buccale) sont éliminés par l'action mécanique du brossage, sous réserve qu'il soit correctement effectué : il doit durer au moins deux à trois minutes, porter aussi bien sur les faces internes et externes des dents que sur leur surface, et doit être complété par un rinçage énergique et prolongé.

Excepté les gels et les liquides, les différentes présentations de dentifrices ne sont pas sans inconvénients. Les pâtes, les plus couramment employées, se dissolvent en effet mal dans l'eau et la salive, et leurs résidus peuvent entretenir une irritation en pénétrant entre les dents et les gencives.

SCIENCES

D'un montant total de 2 493 millions de francs

Le budget de l'Agence spatiale européenne est adopté

Réuni à Paris le vendredi 28 janvier, le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) a adopté les budgets non encore approuvés après avoir procédé à quelques diminutions. La crise financière de l'ESA est donc surmontée, et la réunion du conseil au niveau des ministres pourra, dans deux semaines, relancer la coopération européenne. Plusieurs programmes nouveaux devraient alors être adoptés pour remplacer ceux des programmes actuels qui touchent à leur fin : l'année 1977 verra en principe le lancement de quatre satellites européens, le premier étant Géos, qu'une fusée américaine devrait mettre en orbite le 20 avril prochain. Ce satellite étudie le champ magnétique terrestre.

L'observation de la Terre et l'étude de son environnement seront des activités spatiales importantes dans l'avenir. Le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) vient de définir un projet global (SPOT) qu'il soumet actuellement aux partenaires de la France.

A l'unanimité des dix pays membres, le conseil de l'Agence a accepté le budget général et le budget scientifique, restés en souffrance après sa session des 16 et 17 décembre 1976 en raison d'un vote négatif de la France et de la Suède. Le vote de trois pays (Grande-Bretagne, Italie et Suède) n'a été acquis que *ad referendum*, ce qui signifie que ces pays peuvent encore revenir sur leur vote. Ils ont lié leur approbation à des conditions diverses, qui seront probablement satisfaites.

Un troisième budget était en panne à la fin de 1976 : celui de la fusée Ariane. En principe, il ne relève pas du conseil de l'Agence, mais, comme tous les programmes d'application, du « conseil directeur de programme » correspondant. C'est parce que le conseil directeur d'Ariane n'avait pu voter le budget que celui-ci était venu devant le conseil de l'Agence en décembre dernier. Les négociations entreprises au cours de janvier ont permis au conseil directeur d'Ariane de voter ce budget ; et le conseil de l'Agence n'a donc pas eu à s'en occuper.

Le total des budgets se monte à 478,8 MUC (millions d'unités de compte), soit 2 493 millions de francs (1) : l'exécutif de l'Agence proposait un total plus élevé de 3 MUC, mais la France a demandé — et obtenu — cet abattement, à répartir entre les différents budgets. Compte non tenu de cette ultime réduction, le budget général est de 54 MUC et le budget scientifique de 67,3 MUC. Il y a 126,9 MUC pour le lanceur Ariane et 99,6 MUC pour le laboratoire orbital Spacelab. Les autres programmes en cours — satellites Météosat, O.T.S., MAROTS et Aérosat — se partagent 103,8 MUC. On trouve aussi 31,2 MUC pour des programmes non encore définitivement approuvés, et cette somme est donc provisoirement « gelée ».

A ces budgets s'ajoute une réserve de 6 MUC destinée à couvrir des hausses de salaires. Elle était primitivement de 17 MUC en prévision des hausses de prix. La France avait jugé cette disposition trop « laxiste », et cela avait motivé son vote négatif en décembre. Malgré les diminutons qu'elle a obtenues, sa contribution atteint encore 798 millions de francs, soit 22 millions de francs de plus que ce qui est prévu dans le budget national.

Un programme ambitieux d'observation de la Terre

Le conseil de l'Agence a aussi préparé la réunion des 14 et 15 février prochain, au niveau des ministres et non de leurs seuls délégués. Ce conseil aura pour tâche essentielle de définir les programmes futurs de la coopération européenne. La plupart des programmes actuels datent de 1973, et une relance est nécessaire. Le principe est déjà acquis d'un réseau Earthnet de stations nationales, qui seront mises à la disposition de l'Agence pour recevoir les informations transmises par les satellites actuels (Landsat) ou futurs, qui étudient l'environnement terrestre. Les ministres auront à préciser son financement. Ils discuteront aussi de l'exploitation de la fusée européenne Ariane, pour laquelle ne sont actuellement prévus que quatre tirs de qualification entre juin 1979 et octobre 1980. La construction d'une série de six fusées pourrait être décidée pour lancer, entre autres, des satellites de communications, le satellite Exosat (étude des sources cosmiques de rayons X) et, s'il est adopté, le satellite Spot proposé par le C.N.E.S.

Le conseil des ministres discutera aussi de ce projet SPOT, mais il est peu probable qu'il soit à même de prendre une décision. Ce « système probatoire d'observation de la Terre » a pour objet l'estimation des productions végétales, la prévision des récoltes, la surveillance des pollutions marines et fluviales, la couverture cartographique, etc. Un satellite de 700 kilos serait lancé par Ariane en 1983 et placé sur une orbite circulaire à l'altitude de 800 kilomètres. L'orbite passerait presque au-dessus des pôles, permettant au satellite de photographier toute la surface terrestre. Un premier instrument photographiera le sol dans le visible et l'infrarouge avec une résolution de 100 à 200 mètres. Un deuxième instrument, télécommandable, fournira des photographies à haute résolution (20 à 30 mètres). Un réseau de stations au sol recueillerait les données enregistrées par le satellite. Le coût du projet, lancement inclus, serait compris entre 500 et 900 millions de francs.

Ce projet SPOT fait appel à des technologies très évoluées, qui devraient donner au satellite des performances supérieures aux satellites LANDSAT américains, déjà en service ou prévus dans un avenir proche. Il concrétise la préoccupation de M. Curien, président du C.N.E.S., qui veut recentrer l'activité de cet organisme sur quelques thèmes précis, en privilégiant l'étude des ressources terrestres. Le projet SPOT peut à la rigueur être réalisé dans un cadre purement national, mais il est conçu pour une coopération avec d'autres pays.

MAURICE ARVONNY.

(1) Ce chiffre et ceux qui suivent diffèrent de ceux donnés en décembre (*le Monde* daté 19-20 décembre 1976). Ils représentent les crédits de paiement « nets », alors que les chiffres de décembre étaient des chiffres bruts. La différence tient à une taxe interne à l'Agence, qui ne correspond pas à une dépense réelle.

DÉFENSE

CORRESPONDANCE

LA DÉMISSION DE M. ABBATUCCI

En publiant, dans ses éditions du 25 janvier 1977, la réponse de M. Abbatucci, le Monde *l'avait fait précéder d'une courte introduction. Une ligne doublée et déplacée en a faussé le sens. Nous publions donc à nouveau ce texte et celui de la lettre de M. Abbatucci.*

M. J. Abbatucci qui a démissionné de son poste de directeur adjoint des ventes internationales à la société Thomson-C.S.F. à cause des poursuites intentées contre lui par l'administration des douanes pour infraction à la législation sur les changes (*le Monde* des 28, 29 et 30 décembre), a fait la déclaration suivante :

« Si j'ai remis ma démission c'est, en plein accord avec les dirigeants de la société Thomson-C.S.F., afin de mieux assurer ma défense dans une affaire où se sont produites de regrettables confusions. Je n'ai jamais eu l'occasion de mettre en contact des acheteurs libyens, qui d'ailleurs ne me connaissent pas, avec M. Starckmann pour faciliter un marché portant sur des startrons.

» Je connais par contre très bien M. Georges Starckmann avec lequel j'entretiens des relations amicales. L'infraction que me reproche la douane porte d'ailleurs sur le transfert de sommes qu'il m'avait aimablement prêtées afin d'aider mon beau-père, qui est autrichien et réside à Vienne. C'est ainsi que M. Starckmann m'a prêté, sans me demander d'intérêts, d'une part 40 000 francs en dollars, d'autre part 80 000 francs en schillings autrichiens.

» Ces sommes ne constituent pas des commissions sur de quelconques marchés mais bien des prêts dont j'ai déjà remboursé les deux tiers. Quant à l'affaire des vrais ou des faux startrons, j'en ignore tout comme d'ailleurs de toutes les affaires que peut traiter M. Starckmann. Aucun document tendant à prouver ma participation en tant qu'intermédiaire dans des marchés passés entre la Panamanian où M. Starckmann et des acheteurs étrangers ne figure dans le dossier communiqué à mon avocat.

» Si des documents de ce genre existent et circulent, ils sont apocryphes et dénués de valeur. Je crois qu'il y a derrière cette affaire une rivalité commerciale et une agressivité administrative dont je suis incapable d'apprécier les tenants et les aboutissants. Je ne veux en aucun cas être le bouc émissaire dans un conflit qui dépasse largement ma personne. J'ajoute que je n'ai pas un liard en dépôt dans une banque suisse et que c'est Me Jean-Pierre Césari que j'ai chargé de défendre mes intérêts devant la justice. »

A FR 3

ARMES EN TOUT GENRE

Au fond, si l'on a bien compris ce que nous a dit vendredi soir la grinçante et rigoureuse Christine Okrent, qu'un particulier vende de nos jours un millier de fusils ou une dizaine de chars à quelque faction ou groupe révolutionnaire, relève de la bricole. Les Etats sont des entreprises d'une autre dimension.

A vrai dire cela ne surprend pas, il suffit de consulter les chiffres et la place qu'occupe le commerce des armes dans la balance commerciale des pays industrialisés pour s'en convaincre.

Depuis toujours les Etats, il est vrai, ont vendu des armes : ce qui a changé, c'est le mobile. Le bénéfice de telles opérations a remplacé, à plus d'un titre, la banale domination par pays interposés. Pour autant, l'influence par les armes n'a pas disparu, mais elle est passée au second plan des préoccupations gouvernementales.

On attend avec impatience de voir ce qui se produira le jour où le tiers-monde, qui se ruine dans l'achat des armes, qu'en foires, bateaux-vitrines ou autres défilés les riches leur proposent, sera en mesure de concurrencer efficacement les marchands en place. Et puis, du train où vont les choses, on trafiquera aussi à cette époque sur les armes atomiques et la grande fête pourra commencer. Reste à savoir qui sera sur les gradins pour goûter le spectacle.

C. L.

ÉDUCATION

LA RÉFORME HABY N'EST PAS COHÉRENTE estime le Syndicat des collèges

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Avant que la circulaire de préparation de la rentrée 1977 dans les collèges ne soit publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation (*le Monde* du 28 janvier), le Syndicat national des collèges (S.N.C., autonome) avait commenté ce texte — alors qu'il était à l'état de projet — au cours d'une conférence de presse réunie récemment à Lyon.

M. André Zilber, secrétaire général du S.N.C., a vivement critiqué la réforme Haby qui, selon lui, *« n'est pas cohérente et se limite à des préoccupations administratives pseudo-pédagogiques »*. La critique fondamentale faite par le S.N.C. vise moins les propositions de réorganisation de l'enseignement — les textes d'application commencent seulement à être publiés — que les lacunes de la réforme comme l'absence de réunification du corps professoral. *« La réforme Haby,* a précisé M. Zilber, *contourne, elle aussi, cet obstacle qui est la cause permanente des inégalités, ce qui est scandaleux. »*

Si le S.N.C. apprécie, dans le principe, l'unification de l'enseignement dans les collèges et donc la disparition des filières, il juge cette mesure « artificielle » tant que subsisteront plusieurs catégories d'enseignants dans ces collèges. *« Les textes établissent que ces enseignants font tous un travail identique, et, pourtant, on continuera à distinguer un professeur certifié contraint à dix-huit heures de cours par semaine, d'un professeur d'enseignement général de collège soumis à vingt et une heures, ou d'un instituteur spécialisé, obligé à vingt-trois ou vingt-cinq heures. Comment empêchera-t-on que certains professeurs soient réservés à certains élèves ? »* s'est inquiété M. Zilber.

Selon lui, il aurait fallu créer un *« professeur de collège »*, dont la formation serait adaptée à la pédagogie nouvelle de ce type d'établissement. Ce refus d'unifier le corps professoral constitue, pour M. Zilber, *« l'échec politique d'un gouvernement qui ne veut pas heurter de front les groupes de pression catégoriels »*. — B. E.

UNE LETTRE DE LA FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES ET LES PARTIS POLITIQUES

M. Raymond Métro, secrétaire général de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), présidée par Me Jean Cornec, nous écrit, à propos des inquiétudes des socialistes devant la progression des communistes au sein de cette fédération, que nous avons évoquées dans le Monde *du 25 janvier :*

(...) Nous sommes [aussi] conscients qu'une grande organisation active de masse comme la nôtre suscite des convoitises, et nous ne les ignorons pas. Notre dernier congrès de Strasbourg a abondamment débattu de cette question, et la position unanime qui s'est exprimée dans notre résolution générale reprend clairement nos affirmations antérieures :

« Pour la F.C.P.E. les parents ne peuvent être des masses de manœuvre ; ce sont des hommes et des femmes sans cesse plus conscients du sens de leur engagement et de l'horizon de leur lutte et qui décident ensemble de leur marche commune. A notre place, et dans la ligne même de notre engagement laïque, nous avons à porter notre témoignage sur le terrain qui est le nôtre. »

N'est-ce pas là affirmer notre volonté d'indépendance et notre souci de sauvegarder l'unité, l'efficacité et la puissance d'une organisation regroupant plus de deux millions de parents « qui se reconnaissent dans nos exigences et qui partagent notre combat ». Ceux-ci, d'ailleurs, assurés de cette volonté réaffirmée d'indépendance, viennent massivement de nous accorder leur confiance à l'occasion des élections des représentants des parents dans les conseils d'administration des établissements de second degré.

Si nous affirmons que les problèmes d'éducation ont une dimension politique et qu'il serait vain de vouloir l'ignorer, nous ne nous sommes jamais engagés dans des luttes de politique partisane. Attachés aux libertés individuelles, soucieux de la libre détermination de chacun, nous nous gardons bien d'influencer quiconque au moment où, citoyen, il lui faut affirmer ses choix personnels. (...)

Certes, cela gêne ceux qui sont partisans de la dénaturation et de la privatisation du service public, notre volonté d'égalisation des chances et de démocratisation des études s'oppose à celle des tenants des privilèges acquis et de la sélection prématurée, notre combat pour que l'école soit préservée des pressions des puissants, des pouvoirs en place et des propagandes d'où qu'elles vienne, contrecarre les efforts du patronat, des partis, des lobbies, qui veulent l'utiliser à leurs fins. Est-ce une raison pour que vous vous fassiez à votre tour l'écho de tentatives de dénigrement et d'affaiblissement de notre fédération, favorisant ainsi nos concurrents plus dociles et plus coopérants ? Est-ce pour cela que vous laissez entendre à vos lecteurs que le parti communiste aurait chez nous des membres de droit ?

Je vous rappelle que c'est le congrès, uniquement composé (art. 8 de nos statuts) des délégués élus pour chacun des conseils départementaux, des conseils des DOM et TOM, des associations extra-métropolitaines et des administrateurs nationaux, qui détermine les positions et les actions de l'organisation. Il faut encore préciser que notre conseil d'administration est composé de vingt-quatre membres, tous élus par le congrès (art. 6 de nos status), ayant seuls voix délibérative, et qu'en conséquence il n'existe dans aucune de nos instances délibératives de membres de droit représentant quelque organisation que ce soit.

RELIGION

UNE MISE AU POINT DE Mgr GILSON

Notre article, publié dans *le Monde* du 26 janvier sous le titre « Clarification », fait dire à Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire de Paris, qu'il fut décidé en juin 1976 de nommer l'abbé Talec à Saint-Bernard de Montparnasse l'année suivante. Mgr Gilson nous demande de rectifier comme suit : *« A cette date, il n'était pas envisagé un changement de poste du responsable de la chapelle de Montparnasse. Par contre, dès juin 1976, Mgr Pezeril avait eu avec l'abbé Talec un entretien au cours duquel une nouvelle nomination de celui-ci, en juin 1977, avait été envisagée comme très probable, sans que pour autant les perspectives aient pu en être précisées. »*



Le Monde aujourd'hui

VU DE BRETAGNE

Temps des brumes

CHANGEMENT de décor ! Après les grands vents hurleurs et les froids mordants, voici les brumes. C'est une boucaille triste qui répand ses charpies sur la mer et les paysages. A vous donner un sacré vieux blues. La langue bretonne, dans son génie, désigne ce temps-là du nom de morenn *qui signifie aussi assoupissement.*

Et c'est bien vrai que ce sont là, sous cette humidité pourrissante qui noie, dans la grisaille, les courbes et les angles, les couleurs et les formes.

Les paysans ne détestent pas ce temps. « Ça mouille bien, ça pénètre bien dans la terre. Excellent... » m'a dit un voisin. Mais les marins le détestent à cause de la visibilité précaire qu'il leur offre. Un chalutier de Lesconil s'est perdu hier dans le raz de Sein...

Dans cette poisse, il m'arrive d'avoir des rages de soleil. Ah ! les aubes claires et sèches sur les médinas du Maroc !

Brumes partez, ou donnez-moi un manoir fantastique où se pourraient imaginer les histoires les plus folles, et de terribles amours. Ou les plaintes les plus romantiques sur la corde des harpes, près des brasiers...

Mais non : ces brouillards paralysent l'imagination. Comme on comprend Nietzsche ouvrant son cœur à la luminosité de Sils Maria ! Je rêve aux Espagnes et n'en peux mais. Mon stylo tombe dans les brumes. Les heures sont uniformes et comme immobiles.

La brume ! An morenn...

Et c'est bien vrai que ce sont là, issues d'un ciel trop bas, des moraines mornes et sales qui glissent dans l'air et dérapent sur les toits. Les oiseaux eux-mêmes, surpris de la douceur du temps mais étonnés de la mélancolie des jours, ne semblent plus savoir si c'est le printemps qui commence ou l'hiver qui n'en finit pas ! Alors, ils se taisent...

« Pas un soir de demi-brume à Londres » *soupirait Guillaume Apollinaire. Une chanson triste. Que n'eût-il pas écrit par un soir de brume totale, globale, carcérale en Bretagne ? Quelles amours désespérées n'eût-il pas chantées !*

N'importe ! Mon pays, je me ressouviens que tu es mon pays. Je sais aussi que Paris, du côté de Montparnasse, continue d'étinceler par un temps pareil. Et que la fête là-bas continue... Oui, n'importe. Je te prends tel que tu es et jusque dans ton apparente désespérance. Et c'est dans cette tristesse gluante que je me sens vraiment fils du soleil. Tel Rimbaud en son infernale saison...

Bonsoir.

XAVIER GRALL.

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Une psychanalyste s'explique

EUGENIE LEMOINE-LUCCIONI est psychanalyste. Elle vient de publier *Partage des femmes*, où elle repense sa pratique. Nous l'avons interrogée sur les rapports de la femme à l'enfant.

« Avez-vous une pratique différente, en psychanalyse, selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme ?

— Non : la psychanalyse part de ce qui est dit... et aussi des trous dans le « dire ». L'approche est la même. Au contraire, dans ce qui est dit se révèle assez vite la difficulté à assumer son sexe et ce qui, socialement, s'y rattache.

— Que fait alors l'analyste ?

— Il tente de surprendre les moments où l'histoire de son sujet a dérapé : peut-être avant la naissance, selon ce qui a été dit, fait, ressenti entre les parents.

— La façon dont ils envisageaient le sexe de l'enfant futur ?

— Oui : un enfant, aussitôt qu'on lui donne un nom, est en même temps déclaré mâle ou femelle. A partir de là, sans que l'on exige rien de lui, explicitement, il est pourtant contraint. Par le modèle qu'implique son sexe.

— Dans votre livre vous parlez de parents narcissiques. Narcisse, dans le mythe, est celui qui n'aime que sa propre image. Donc un parent narcissique, qu'il soit père ou mère, cherche à se retrouver, lui, et lui seul, dans l'enfant ?

— Prenons l'exemple le plus évident : une mère narcissique enfante une fille. Elle a le plus grand mal à se persuader que l'enfant est une Autre. Songeons au vieux mythe où mère et fille sont la même déesse. Le couple mère-fille, c'est la relation narcissique par excellence.

— Dans cette sorte d'absorption de la fille par la mère, quel est le rôle du père ?

— Hélas ! ... pour l'inconscient de la mère narcissique il a pour rôle — comment dire ? — de « boucher le trou ». Pour cette femme narcissique le père est une sorte d'invention en quelque sorte fictive : un nom. On parle beaucoup de l'amour père-fille. Mais là, du moins, *la* différence est nettement établie par le sexe. Au contraire, les femmes peuvent former une lignée où l'homme a du mal à s'insérer, à trouver sa place.

— Mais quand une femme, même narcissique, aime ou, comme vous le formulez dans votre livre, « va chercher » un homme, c'est un être différent, c'est la Différence — un Autre — précisément qu'elle cherche, non ?

— Consciemment, bien sûr. La femme comme l'homme, même narcissiques, vont chercher l'Autre. Mais alors se produit ce « change » du sexe dont je parle. Au fond de leur inconscient, ils veulent réduire cet Autre à devenir le Même, « leur Même ». Narcisse manque l'Autre. La femme veut trouver en l'homme les caractéristiques traditionnelles de la femme, l'accuse de manquer de tendresse, de douceur, etc. L'homme narcissique veut une femme forte, courageuse, etc.

— Et si la mère narcissique a un fils ?

— Alors, c'est le sexe de l'enfant qui est nié. Avec une fille, la relation camoufle la séparation, et la fille n'a pas de motif pour « casser » ; le fils peut plus facilement ressentir l'essai d'absorption. Au fond d'elle, la femme narcissique ne supporte pas que l'enfant soit sorti, éjecté d'elle, qu'il soit devenu un ou une Autre. Le père narcissique, de même, traite l'enfant — surtout le fils — comme un miroir.

— D'où vient cette attitude ?

— De l'inconscient, bien sûr. En général, ces parents ne forment pas un vrai couple, c'est-à-dire une union de deux Autres dont chacun reconnaît la différence du conjoint. Pourtant, même en disant que la mère narcissique est généralement une femme frigide, on n'épuise pas le problème. Il y a dans la fusion un lieu dont on n'a pas fait le tour.

— L'analyste peut-il aider ? Faire prendre conscience, mais aussi inspirer le désir, le courage de changer ?

— Notre but est, bien sûr, de faire admettre que l'autre est un Autre. Mais qui peut affirmer que tous puissent toujours sortir de leur narcissisme ? Il faut le tenter. L'être humain, être parlant, s'adresse constamment à l'Autre. La longue histoire de chaque individu est constituée par ce jeu du soi et de l'Autre, par la lutte contre le narcissisme.

— Votre livre parle de la parole de femme et de la parole d'homme. Pourtant, quand elle agit dans la société, la femme ne fait-elle pas appel à une parole d'homme ?

— L'identification à l'homme a été l'un des choix de la femme quand elle s'est mise à agir dans ce monde instrumental qui n'était pas, selon la tradition, le sien. Les féministes, aujourd'hui, récusent l'identification à l'homme. Elles désirent un statut proprement féminin.

— La femme prouve pourtant, surtout ces derniers temps, qu'elle sait entrer dans le monde de la construction, de la conquête sur la matière, jusqu'ici monde d'homme...

— Elle peut « faire l'homme », de même que l'homme peut « faire la femme » (mais jusqu'à un certain point). Seulement, il y a une grande distance entre « faire » l'homme ou la femme et l'être.

— L'analyste est celle, ou celui, qui tente de faire sortir du narcissisme. C'est donc qu'elle ou il en est, pour son compte, sorti ?

— Qui peut jurer d'en être sorti ? »

Belle parole de modestie. Dans son *Partage des femmes*, Eugénie Lemoine-Luccioni nous donne un riche livre d'heures de sa pratique et de sa réflexion. Ajoutons qu'elle use d'un langage auquel les non-analystes peuvent avoir accès.

DOMINIQUE DESANTI.

★ Editions du Seuil, collection « Le champ freudien ». 192 p., 35 F.

Au fil de la semaine

LES BELLES LETTRES

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

FAUT-IL penser que la solitude est plus difficile à supporter pendant l'hiver et que la mauvaise saison exacerbe le désir, le besoin de communiquer ? Doit-on croire plutôt que les longues soirées au coin du feu engagent à méditer sur l'essentiel en même temps qu'elle donnent le temps de mettre en forme, et par écrit, les fruits de cette réflexion ? Ou bien l'époque serait-elle si troublée qu'elle troublerait de plus en plus d'esprits ?

Le fait, en tout cas, est là : jamais les faiseurs de plans visant à transformer l'homme et à changer l'univers n'écrivent autant à un journal comme « le Monde » qu'en cette période de l'année ; et jamais peut-être il n'est arrivé, à chaque courrier, autant de lettres étranges, amusantes ou alarmantes, généreuses ou meurtrières, qu'en ce moment, à la charnière de 1976-1977.

Ce ne sont que projets grandioses et fumeux pour établir la paix éternelle et universelle, prophéties apocalyptiques ou promesses d'un nouvel âge d'or, obsessions et idées fixes touchantes ou inquiétantes, découvertes et inventions bouleversantes, propositions farfelues ou, au contraire, si ambitieuses qu'on en reste stupéfait, partagé entre l'envie de rire et la perplexité.

Un journal, c'est, pour certains de ces correspondants, un mur sur lequel on lance la balle, avec l'espoir qu'elle rebondira et vous sera renvoyée, et qu'on se sentira ainsi moins seul avec ses pensées. Ou encore un intermédiaire qui diffusera votre initiative, votre suggestion, votre certitude, en la prenant à son compte, et, de cette façon, lui donnera corps. Ou même, plus simplement, un ami avec lequel on vient bavarder parce qu'on a besoin d'être entendu sinon d'être écouté, et peu importe s'il hausse les épaules ou se moque de vous.

Alors, on le flatte, on le menace, on l'aguiche, on le provoque. « Si vous publiez ma lettre, vous serez le premier journal au monde à avoir lancé l'idée et vous y gagnerez des millions de lecteurs. » — « Allez-vous participer à la conspiration du silence qui étouffe mon projet ? Dans ce cas, je vous le prédis, vous mourrez dans l'année de mort violente, car les puissances infernales qui m'obéissent me vengeront sur mon ordre. » — « Nous pourrions réaliser industriellement, en association, mon invention qui, comme vous l'avez vu, rend désormais toute guerre impossible, et les bénéfices que nous aurions à nous partager se chiffreraient vite par milliards de dollars, pour vous comme pour moi. » — « Dans trois jours, sans réponse de votre part, je m'adresserai à un autre journal et j'informerai votre directeur, qui ne manquera pas de vous mettre aussitôt à la porte, de votre incurie et de votre aveuglement. »

Ces phrases, mot pour mot, sont extraites de missives reçues dans les dernières semaines. Et — ce n'est pas le moins surprenant — presque toutes sont dûment signées, avec adresse et même quelques indications biographiques destinées à montrer que leur auteur occupe, dans la société, une place honorable.

⁂

Souvent, pour impressionner davantage, on a fait les frais d'un beau papier à l'en-tête de quelque association ou mouvement plus ou moins imaginaire. Voici l'ordre des Chevaliers de France qui fait savoir, dans un tract fort soigné, « au nom de la Trinité Sainte », qu'il soutiendra tout candidat aux élections et tout journal « qui souligneront publiquement que l'avortement est un crime contre Dieu et l'humanité ». Mais attention : si le journal ou le candidat « manquent à leur parole, ils seront châtiés par le ciel ». Le tract porte le sceau et les signatures du « chancelier, magistère de régularité » et du « maître général, magistère d'unité », avec, cent fois répétée en lisière, sa devise : « Etre là. Etre là. Etre là... »

Voilà l'ordre souverain du Temple solaire, le mouvement Volonté souveraine, la Science de l'ordre par le monde des nombres, l'An 1 de l'ère édénique, et le menaçant Booms virus. Le Centre d'études de fraternité cosmique avertit : « L'axe magnétique de notre planète est dans sa phase critique depuis qu'il y a environ deux millions d'années, à la suite de la chute du satellite Tir, le continent Mu fut détruit et l'axe polaire déplacé de 45° vers l'est. » Les tremblements de terre, désastres en tous genres, cataclysmes, déluges, vont donc se multiplier, si l'homme « persévère dans l'erreur avec sa science délétère ».

A l'Ere du Verseau, on exige aussi « une prise de conscience » et on propose « une doctrine pour le peuple », mais on est moins menaçant. L'association Recherche de la vérité n'a guère d'illusions, puisqu'elle fait suivre sa raison sociale de la prudente mention « ... qui n'existe pas ». Quant au Centre des citoyens de l'univers, il vise à obtenir « l'élargissement des esprits à l'échelle du Cosmos, nécessaire pour unir le monde en un seul bloc », ambition plutôt raisonnable. Toutefois, et c'est moins rassurant, son fondateur, « l'ambassadeur des étoiles » — qui a dû accepter, écrit-il, un travail d'O.S. pendant presque cinquante ans pour garder son esprit disponible et élever ses cinq enfants, — affirme dans un tract : « La paix du monde et la survie de l'humanité se trouvent entre les mains des astronomes. »

Le plus luxueux, le plus orné de ces papiers à lettres imprimés, voire gravés, porte en quadrichromie la formule suivante : « Loi divine inviolable aux Terriens sous peine de mort immédiate par cataclysme intégral. Destruction immédiate de la création entière. » Suivent le nom et l'adresse de l'auteur, sa devise : « Puissance, lumière, foi. » Il exige périodiquement que « le Monde » publie « sur une feuille vierge de couleur blanche, recto bleu ciel, entouré d'étoiles jaune blé » la manchette que voici : « Triomphe de l'amour sur le Créateur de la Création tout entière. » Parfois, il s'énerve et adresse à M. Brejnev, à M. Carter, à Mao, au pape ou à M. Giscard d'Estaing, voire aux cinq à la fois et accessoirement à quelques autres, l'ultimatum d'avoir à lui verser « afin de calmer sa colère » la somme de « 600 000 millions de milliards, de milliards, de milliards... » (il y en a, comme cela, une page entière et parfois plusieurs) sous peine de le voir utiliser « sa puissance divine qui lui permet de commander aux vents, aux pluies, au froid et à la chaleur ». Un jour de grande nervosité, il a même télégraphié à l'adresse du rédacteur en chef : « Publication immédiate selon instructions précédemment données. Stop. Sous peine de mort immédiate par cataclysme partiel, je répète : sous peine de mort. » Et tout cela est signé d'un honorable citoyen qui figure, dans sa commune, à l'annuaire du téléphone...

⁂

D'autres obsessions revêtent heureusement un tour moins dramatique. Chaque fois qu'un article évoque, fût-ce fortuitement, les mères célibataires, de longues missives attirent l'attention sur leur sort en termes touchants. Elles sont adressées par un fidèle lecteur qui indique, après sa signature, ses titres et décorations, campagnes, numéros de carte d'identité, de Sécurité sociale, de permis de conduire, etc., pour conclure par cette mention, toujours la même : « Orphelin de naissance à la quatrième génération de suite depuis le viol de son arrière-grand-mère au siège de Belfort en 1870. »

La crise de l'énergie a évidemment stimulé les imaginations, et les inventeurs de moteur fonctionnant à l'eau, au vin, au soja, à la pomme de terre, par le Soleil, le froid, le chaud, et même tout simplement le moteur à vent ou à air, ne se comptent plus. L'un des derniers documents de ce type, long de trente pages bien serrées et toutes remplies de formules algébriques, débutait par ce cri du cœur : « Monsieur, je vous en supplie, lisez au moins les premières lignes de cette lettre, car si vous n'allez pas plus loin vous ne saurez jamais ce que vous avez manqué... » Constatation pleine de bon sens en effet. L'ingéniosité des innombrables petits inventeurs qui se proposent d'économiser et même de rendre inutiles l'essence, le fuel et le mazout est sans limites, plus inépuisable que tous les puits de pétrole du monde.

Après la sécheresse de 1976, il y a aussi les faiseurs de pluie. L'un d'eux, mis au pied du mur, et qui avait pris rendez-vous dans une plaine proche de Paris pour une démonstration, a finalement déclaré forfait : « Je suis trop fatigué en ce moment pour me livrer à une expérience. Il appartient aux paysans, pour cette année 1976, de se débrouiller par eux-mêmes avec leurs seuls moyens rationnels, leur courage et l'aide du ciel, et de compter à l'avenir sur leurs propres forces, non sur les miennes. »

Que d'autres chapitres mériteraient d'être également signalés ! Les Martiens et les Ovni. La réforme sociale qui commence par la suppression définitive et pour tous du travail, des monnaies et de la maladie. Les Christs réincarnés, par dizaines. Les voyants et voyantes, dont les prévisions prennent tout leur sel lorsqu'on les relit avec un an ou deux de recul. Les mille et un moyens sûrs pour empêcher la guerre atomique. L'obstiné qui, à chaque conférence de presse présidentielle, signale triomphalement que M. Giscard d'Estaing s'est évidemment inspiré des douze dernières lettres qu'il lui a adressées (et dont il envoie copie) puisqu'il a fait indirectement allusion dans ses déclarations à certaines des idées qui s'y trouvaient.

Et aussi, que de questions inattendues, celle-ci par exemple : « J'ai l'honneur de vous prier de me communiquer d'urgence toutes précisions sur l'accident survenu en France pendant la deuxième guerre mondiale : un grand nombre de lumaçons et escargotes ayant envahi les rails d'une voie de chemin de fer ont provoqué le déraillement d'un train. » Et en post-scriptum : « Je suis Italien et excusez-moi pour mon français. Je l'apprends par moi-même, c'est-à-dire en automaître. »

Annonces

A la recherche d' « alter égaux »

« *LA solitude, ça n'existe pas. Y a toujours quelqu'un pour quelqu'un.* » hurle Gilbert Bécaud. Et les solitaires de tout acabit font chorus : âme-sœur, ne vas-tu point venir ? Les journaux ont une rubrique à la fois drôle et pathétique (frôlant parfois la rubrique lubrique) où des personnes de bonne apparence, bien sous tous rapports, cultivées, distinguées, sympathiques, affectueuses, cherchent « alter égaux ».

En ce monde surpeuplé, encombré, où l'on se bouscule dans la rue, le métro, les ascenseurs, comment se fait-il que tant de gens aussi doués et chaleureux ne rencontrent jamais personne digne de les intéresser et de s'intéresser à eux ? Mystère. Ces petites annonces racontent en quelques lignes — dans un style parfois télégraphique qui en accentue le caractère comico-tragique — des drames personnels où solitude, naïveté et escroquerie se côtoient. « *Etudiant échangerait sa solitude contre une autre* ». Comme si, doublée ou échangée, solitude allait rimer avec béatitude. « *Femme libre, non libérée, pas trop ridée, cherche homme pour la dérider* ». Plus triste que dérisoire.

On peut, hélas ! y mesurer l'abîme qui sépare les mondes masculin et féminin. Sur le balcon de leur condominium de banlieue, les femmes cultivent volontiers la fleur bleue de l'espérance tandis que ces messieurs rigolent doucement, sécateur à la main. Voyons un peu : une femme avouant n'être ni riche ni sotte cherche « *un type bien pour réussir avec lui ce qui a échoué avec les autres. Polygames, aigris, idées à droite, radins, ratés, hyper fauchés, égocentriques, phallocrates, s'abstenir, déjà essayés, merci* ». Deux lignes plus loin, un monsieur qui donne une image plaisante de sa personne et de son esprit avoue chercher complice pour tout partager, même le reste, et précise : « *Pas sérieuses et curieuses ne pas s'abstenir* ». Des annonces de classe qui classent, n'est-ce pas ? Et qui sont comme le Waterloo des campagnes de libération féminine.

ROLANDE ALLARD-LACERTE.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE SUN

La reine au pays des enfants

Le quotidien londonien *THE SUN* a interrogé des écoliers anglais de huit à onze ans sur la reine Elizabeth II. Chacun d'entre eux se l'imagine à sa façon : *« Elle mange du caviar » tous les jours »*, estime Ian Meakin (dix ans), tout en reconnaissant qu'il ne sait pas très bien ce qu'est le caviar. *« Parfois, » elle mange mon plat favori, de l'estomac de porc farci. » Selon une petite fille de huit ans, la reine prend chaque matin pour son breakfast un œuf « royal » parce que pondu par des poules vivant au palais.*

» Pour sa part, Desdina Kyriakou, âgée de neuf ans, pense que la reine dort dans un grand lit tout rose qui disparaît dans le mur de la chambre quand on appuie sur un bouton. Alex Hendy (dix ans) affirme que, dans son grand château, la reine a cinq chambres à coucher pour elle toute seule. Quand elle veut en changer, elle appelle ses serviteurs et dit : « Portez-moi dans » une autre chambre. »

» Les opinions varient quant aux occupations de la reine. « Elle ne fait rien et se contente de se promener », dit l'un. Un autre croit que le matin elle passe un peu l'aspirateur, puis elle va regarder sa fille faire du cheval. Enfin, le petit Mark dit qu'elle va se faire admirer par le peuple pour être célèbre. »

la Repubblica

Les méfaits du seigneur de Naples

Le théâtre San Carlo, à Naples, est aussi célèbre que la Scala de Milan, et plus ancien. Si la direction de la Scala appartient traditionnellement aux socialistes, les responsables artistiques sont choisis selon leurs compétences réelles. Au San Carlo, c'est la démocratie chrétienne locale qui contrôle tous les postes de commande. Son grand homme, c'est Antonio Gava, plusieurs fois ministre et seigneur de Naples après son père.

« *Au San Carlo*, écrit *LA REPUBBLICA*, quotidien romain de gauche. *Antonio Gava a réussi un de ses numéros les plus difficiles : il a fait engager un directeur d'orchestre qui ne savait pas lire les notes. Il s'appelait Gigi Campanino et possédait le night-club « la Mela » où Gava passait ses soirées en compagnie de jeunes gens prospères. Il avait la passion du podium. Chez lui, devant d'énormes miroirs, il s'exerçait à diriger des disques. Au San Carlo, on lui donna à diriger des représentations. Il remuait les bras ; c'était un fort bel homme et les femmes en tombaient amoureuses. L'orchestre jouait pour son propre compte. Cela dura un an, jusqu'au jour où il se mit en tête de diriger la première de* Carmen. *Il n'y eut pas moyen de l'en dissuader. Le directeur artistique démissionna par protestation. Les socialistes le soutinrent en promettant de soulever un scandale au Parlement. Ils n'en firent rien.* »

The New York Times

Chers citrons et oranges givrés

La Floride vient d'être proclamée zone sinistrée, écrit le quotidien new-yorkais indépendant *NEW YORK TIMES*. *« Mais pour les producteurs d'agrumes — le groupe le plus important de la communauté rurale, — les gelées qui ont détruit de 15 % à 40 % de leurs récoltes ont été une bénédiction déguisée.*

» Les ménagères paieront un peu plus au supermarché, mais les producteurs pourront peut-être terminer l'année avec des bénéfices et non des déficits (...). « La mère nature a apporté » la correction qui nous était nécessaire », dit l'un d'eux. Elle » a fait ce que nous n'étions pas à même de faire : contrôler » la surproduction, ce qu'on préfère appeler « la sous-vente » (...).

» Avant les gelées, la récolte avait été estimée à près de 219 millions de caisses de 40 kilos. Or les producteurs californiens sont fort efficaces : la région de Polk produit à elle seule davantage d'oranges que le reste de la Californie et plus que l'Espagne et Israël pris ensemble. La Californie expédie chaque année plus de 45 kilos d'agrumes pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant aux Etats-Unis (...). Avec les pertes dues aux gelées, il devrait rester encore cette année une récolte de l'ordre de 175 à 180 millions de caisses, chiffre bien plus proche de la demande que celui de la récolte escomptée avant les gelées. Et les prix montent déjà (...). »

PROPERTY AND FINANCE

Des Blancs sans bienveillance

Le mensuel rhodésien *PROPERTY AND FINANCE*, qui reflète les vues des Européens d'extrême droite, critique violemment le principe du transfert du pouvoir à la majorité africaine : *« Le contribuable britannique, déjà particulièrement éprouvé, sait maintenant que toute l'affaire de la conférence de Genève lui a coûté au moins 300 000 livres, dont les quatre cinquièmes sont allés en billets d'avion de première classe, en objets de luxe, en confort et en petits profits (y compris les alcools et les femmes) pour des Noirs bavards qui, grâce à la bienveillance des Blancs, sont passés du fumier à la moquette. »*

Après avoir parlé de l'« *odeur* » des Noirs, le magazine, dont le racisme ne s'embarrasse décidément pas de nuances, poursuit : *« Lorsque l'un des politiciens noirs les plus influents est revenu de Genève le mois dernier, ses valises ont été fouillées. L'officier des douanes a découvert des montres en or, ainsi que de la lingerie, des verres, des cendriers volés dans l'hôtel où il était descendu — mais on l'a laissé rapporter cela dans son pays. »*

HELSINGIN SANOMAT

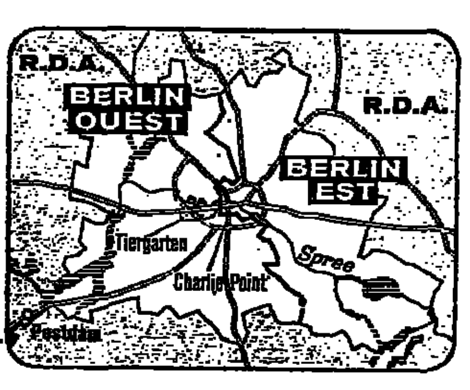
Ordre public ou paix du foyer ?

« Depuis que le conseil municipal de Tuusniemi, une bourgade de 4 500 habitants de la province orientale du Savo, a décidé, il y a trois mois, d'interdire la vente de la bière n° 3 sur le territoire de la commune, les retraités ne remplissent plus les bars aux aurores et la jeunesse ne s'y bouscule plus au crépuscule », rapporte le plus grand quotidien finlandais (indépendant), *HELSINGIN SANOMAT*.

« La police est satisfaite, mais les commerçants et tenanciers de cafés font leurs comptes. (...) Depuis l'interdiction de vente de la bière n° 3, il n'y a plus que cinq personnes par mois emmenées au commissariat pour « troubles de l'ordre public », alors qu'il y en avait vingt en 1974 et dix-huit en 1975. Mais la police reste appelée aussi souvent qu'avant pour « troubles de la paix du foyer », ce qui paraît prouver que, au lieu de s'enivrer au bistrot, on s'enivre à la maison. En effet, pour s'approvisionner en bière n° 3, il suffit d'aller à quelques mètres des limites communales, là où s'arrête le camion d'un magasin ambulant, et ramener tranquillement son casier de bière à la maison. »

Lettre de Berlin

D'UN SECTEUR L'AUTRE



POUR tourner son dernier film, *Portrait de groupe avec dame*, d'après le roman d'Heinrich Boell, le cinéaste Aleksander Petrovic est allé chercher à Berlin « *la poésie des ruines* ». Choix judicieux : plus de trente ans après, l'ancienne capitale du Reich est, en effet, l'une des rares villes d'Europe à porter encore — bien visibles — les stigmates de la guerre. A l'ouest, la fameuse avenue Kurfürstendamm débouche sur un édifice terriblement mutilé : l'église commémorative de l'empereur Guillaume, dont il ne reste qu'un clocher décapité. Non seulement les Berlinois n'ont pas honte de cette ruine, mais ce sont eux qui ont tenu à la conserver, comme un témoignage criant de la barbarie des temps.

Pour souligner la valeur du symbole, un architecte contemporain a rebâti autour une nouvelle église totalement dépouillée d'ornements, austère jeu de construction de verre et de béton. C'est là, dans la lumière bleue des vitraux, que chorales et orchestres se succèdent en fin de semaine pour des concerts indifféremment profanes ou sacrés. De toute façon, la musique est toujours sacrée en Allemagne : de l'autre côté du « mur », dans l'église évangélique Sainte-Marie, d'autres chorales se produisent également le samedi soir, avec au programme les mêmes auteurs, Bach, Mozart, Beethoven...

Incendié une première fois sur l'ordre de Hitler, ravagé par les bombardements de la deuxième guerre mondiale, le Reichstag a été relevé de ses ruines et il abrite aujourd'hui des salles de conférences ultra-modernes où alternent colloques et congrès. Mais la guerre et ses séquelles rôdent encore. Les lourdes colonnes qui soutiennent la façade demeurent criblées d'éclats et, surtout, le Reichstag se trouve littéralement le dos au mur, ce tristement célèbre « mur de la honte » qui, sur 45 kilomètres, coupe la ville en deux.

Depuis les larges baies vitrées aménagées dans les ailes de l'édifice, les congressistes peuvent contempler chevaux de frise, miradors et chicanes que les autorités de Berlin-Est ont multipliés derrière le « mur ». En quittant l'ancien Parlement du Reich, ils passent devant quelques croix de bois que des mains pieuses continuent de fleurir : les tombes des citoyens morts pour avoir voulu ignorer les lois de la guerre et de la politique. Certaines croix sont déjà anciennes (1963, 1965), d'autres, fraîchement peintes, portent des dates récentes : 1974, 1975. Les Berlinois ne se résignent toujours pas à la déchirure.

A deux pas du Reichstag, à l'extrémité orientale du Tiergarten, le bois de Boulogne berlinois, se dresse un mausolée frappé de la faucille et du marteau. C'est le monument dédié aux soldats soviétiques morts pour la patrie. Edifié pendant les quelques semaines qui ont suivi la prise de Berlin, en avril 1945, alors que la ville n'était pas encore divisée en secteurs, le monument soviétique se trouve maintenant en zone britannique.

Or, depuis un attentat qui a coûté la vie à l'un des hommes en faction — cadets de l'académie militaire de Moscou amenés toutes les deux heures de Berlin-Est par car spécial, — l'accès au mausolée est interdit, et la police ouest-allemande a installé une barrière et un poste de garde. De sorte que les combattants de l'armée rouge tombés au champ d'honneur sont gardés en même temps par deux sentinelles soviétiques — emmitouflées dans des capes pour affronter les bourrasques, — elles-mêmes surveillées par des soldats britanniques qui font les cent pas autour de l'enclos grillagé, sous l'œil débonnaire d'un policier allemand confortablement installé dans sa guérite...

POUR pénétrer dans Berlin-Est, pas question d'emprunter la voie royale Unter den Linden (sous les tilleuls) car la porte de Brandebourg, symbole du « vieux Berlin », reste hermétiquement close. Il faut pour cela traverser une sorte de *no man's land* où le tissu urbain ne s'est toujours pas reconstitué : immeubles fin de siècle épargnés par les bombes, qui se dressent isolément dans la morne plaine des terrains vagues, comme autant de « buttes-témoins » d'une cité qui, naguère, bourdonnait d'une intense activité, ponctuée par le passage sonore du métro aérien et des tramways. Seules constructions récentes dans cette portion délaissée de Berlin-Ouest, l'énorme vaisseau jaune de la « Philarmonie » (salle de concerts) et la structure de verre et d'acier de la nouvelle « galerie nationale », où sont exposés les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture contemporaines.

A l'approche de « Charlie Point » (le principal point de passage entre les deux Berlin), le tissu urbain se resserre, et l'on pourrait presque se croire au beau milieu de Kreuzberg, le seul vieux quartier encore à peu près intact — et aujourd'hui pris d'assaut par les étudiants démunis et les travailleurs turcs. Au terme du parcours occidental de la Friedrichstrasse flotte la bannière étoilée, qui marque la limite du secteur américain. De l'autre côté, les autorités de Pankow ont hissé les couleurs de la République démocratique allemande, bien que l'on soit en principe dans le secteur soviétique du « Gross Berlin », toujours soumis au régime quadripartite...

Jusqu'au 1er janvier, les étrangers (non allemands) pouvaient passer les contrôles munis de leur passeport, moyennant le change obligatoire minimal de 6,50 deutschemarks (13 F). Mais ils ne pouvaient déjà pas rester à Berlin-Est plus de vingt-quatre heures ni passer la nuit à l'hôtel. Les autorités est-allemandes considèrent aujourd'hui Berlin-Est comme partie intégrante de la R.D.A., de sorte qu'il faut un visa pour s'y rendre, malgré l'accord quadripartite ratifié en 1971.

Ces mesures n'empêchent pas la main-d'œuvre turque (et accessoirement grecque ou yougoslave) d'envahir chaque week-end Berlin-Est. Aux postes de contrôle successifs, les policiers allemands n'ont affaire qu'à de bruyantes cohortes de Méditerranéens sans complexes, rompus de longue date aux complications de la géopolitique. Avec un peu de patience, tout le monde finit par passer, même le magazine turc qu'un douanier soupçonneux essaye en vain de déchiffrer...

DE l'autre côté du « mur », c'est le même spectacle sinistre d'immeubles plus ou moins abandonnés, d'églises éventrées et de sombres entrepôts. Et l'on débouche soudain sur une large avenue, Unter den Linden, bordée d'immeubles massifs de style néo-classique. Ici, le cœur monumental du Vieux Berlin a été épargné : bibliothèque municipale, théâtres, musées et ministères se dressent comme aux plus beaux jours de la splendeur prussienne, sous le regard bienveillant des barons de Humboldt, les deux frères savants dont les statues ornent l'avenue.

Au pied d'un petit mausolée aux colonnes doriques, on croit apercevoir d'autres statues. Non, ce sont deux militaires est-allemands qui, baïonnette au canon, gardent l'entrée du monument dédié au Soldat inconnu. Leurs uniformes *feldgrau*, leurs bottes noires et leurs casques — moins enveloppants tout de même — rappellent fâcheusement une autre armée... Et pourtant, le mausolée est consacré « *aux victimes du fascisme et du militarisme* ». Un militarisme qui, par rapport à la partie occidentale de Berlin — entièrement démilitarisée, — semble bien se porter dans la partie orientale. En fait, Berlin-Est est devenue une ville de garnison où l'on ne peut faire trois pas sans rencontrer un uniforme. Les soldats vont par deux, en capote et chapka de style soviétique, ou bien par couples mixtes — les jeunes filles de R.D.A. ne semblent pas réfractaires à l'uniforme pour sortir avec leur ami de cœur.

LE samedi soir, dans les rares restaurants disponibles, on se bouscule pour dîner et danser. Les vieux messieurs stricts et les dames en robes longues ne sont pas les derniers à se déhancher aux accords de la musique *pop* et *rock*. Mais le haut lieu des grandes soirées reste encore le building ultra-moderne du palais de la République, dont les lumières fastueuses se reflètent dans la Spree. Dès 19 heures, le samedi, les couples en tenue de soirée affluent, qui pour voir une pièce de théâtre, qui pour assister à un concert, qui pour dîner au restaurant. Les jeunes en blue-jeans — et bien sûr les inévitables militaires — déambulent le long des galeries, éblouis par la débauche de marbre, de lustres et de moquettes. Aux toiles exposées, ils ne jettent que des regards distraits, apparemment insensibles à la mâle beauté du réalisme socialiste. En revanche, ils lorgnent avec insistance les femmes débarrassées de leurs manteaux...

S'ils ne trouvent rien de mieux à faire, ils iront tenter leur chance dans une cafétéria d'Alexander Platz — où les places assises sont rares ; ou bien, s'ils viennent de province, ils finiront la soirée au « télécafé », le restaurant tournant situé dans la tour de la télévision, à 207 mètres du sol. Mais, là encore, il faut faire la queue et attendre son tour.

Les Berlinois du secteur oriental semblent avoir pris leur parti des files d'attente. Le dimanche, ils s'agglutinent aux portes des grands magasins avant l'heure d'ouverture, dans l'espoir d'être les premiers à saisir l'occasion du jour. Dès l'ouverture des portes, on se rue sur les stands, qui sont protégés des excès de la clientèle par d'épaisses vitrines. Dans ces magasins à grande surface, le vol à l'étalage est donc impossible.

Se restaurer présente aussi d'immenses difficultés, car, en week-end, les établissements spécialisés sont pris d'assaut. Pour les plus courageux, qui ne craignent ni le vent, ni la froidure, ni les bourrasques de neige, il existe une possibilité : les stands à ciel ouvert, où l'on vend des moitiés de poulet posées sur une tranche de pain. En choisissant bien son encoignure, on peut déguster son sandwich relativement tranquille, malgré la bousculade. Mais n'allez pas dire à un Berlinois de l'Est qu'il prend des habitudes américaines, cela lui fera beaucoup de peine. Et ce n'est pas tout à fait vrai.

ROGER CANS.

● RECTIFICATIF. — Dans la lettre de Damas de Jean-Pierre Peroncel-Hugoz parue dans *le Monde* daté 23-24 janvier, une ligne sautée a rendu incompréhensible une citation du poète égyptien Ahmed Chawqi dont le texte complet était :
« Sans Damas
Tolède n'eût pas été
Bagdad n'eût pas connu les [splendeurs des fils d'Abbas. »

CHILI

MARIA DE LOS ANGELES

NOUS avons eu juste le temps de nous apercevoir que nous nous étions souri. Déjà la foule nous entraînait chacun de notre côté. Nous sommes-nous retournés ensemble ?

Un visage délicat, si pur, que les yeux sombres et les boucles noires ont l'air de flotter autour d'un sourire.

Elle est venue avec sa sœur chercher du travail à Santiago. Sa famille habite un village non loin.

Quel genre de travail ? Elle sourit en haussant les épaules : un peu n'importe quoi.

« Nous sommes une famille très pauvre. »

Un tricot noir, des pantalons noirs très bien coupés. Un maquillage et une coiffure simples et élégants. Vingt-trois ans.

Nous marchons au hasard tous les trois, la sœur silencieuse. Un cinéma : *Autant en emporte le vent*... Je les invite à y entrer. Pour mon budget d'Européen ce n'est pas très cher. Et elles disent qu'elles ne sont jamais allées au cinéma. Elles acceptent. La séance commence une heure plus tard. En attendant nous allons prendre un café.

Elle parle un peu français, avec un excellent accent. Pendant deux ans, elle a tenu la maison d'un professeur à l'Alliance française. Au début, il était charmant, il ne connaissait rien du Chili, et lui laissait beaucoup de liberté.

« J'étais comme sa sœur. »

Elle tenait les cordons de la bourse. Elle avait du temps pour étudier. Elle a pu terminer ses études secondaires. Puis le Français a changé. Il s'est acclimaté au Chili, à un certain genre de rapports humains. Il ne lui laissait presque plus de temps pour étudier.

Depuis plusieurs mois elle n'a pas de travail. Pas d'argent pour payer l'université.

« Il n'y a pas de bourses ?

— *Non.*

— Il y en avait avant le coup d'Etat de 1973 ? »

Elle dit : « *oui* », rapidement, en jetant de côté un coup d'œil inquiet.

Elle s'exprime avec vivacité et précision. Si je cherche un mot, elle le devine immédiatement. De temps en temps, elle me reprend en souriant.

Que peut-elle faire pour s'en sortir ? Je suggère des projets qui me paraissent aussitôt bêtes. Jeune fille au pair en France. Mais le prix du voyage ? Elle sourit tristement. Aller par la route jusqu'à Rio-de-Janeiro, ça fait une importante économie. Mais le prix de l'avion de là jusqu'en Europe reste fabuleux pour elle.

« Nous sommes une famille très pauvre. »

Et très nombreuse. Elle veut aider ses parents. Et les Etats-Unis ? Le voyage peut se faire entièrement par la route. Je lui raconte l'histoire d'une amie française arrivée à Washington sans argent et sans savoir un mot d'anglais. Je l'assure qu'il y a encore suffisamment d'Américains prêts à aider une fille comme elle. Son regard devient songeur. Pense-t-elle quelque chose du genre : du boniment de gringo pour les gringos ?

C'est l'heure d'aller voir *Autant en emporte le vent*. Nous nous asseyons, elle au milieu, sa sœur à gauche, moi à droite. Très vite le film me gêne. Les minauderies de Vivian Leigh et d'Olivia de Havilland, cette atmosphère de luxe...

Je chuchote :

« C'est très nord-américain. » Elle sourit.

« Oui, un peu chargé. »

Vers la fin toute la salle renifle en mordillant des mouchoirs. Elle et sa sœur se tordent. Je les regarde plus attentivement. En fait elles sanglotent et se tordent de se voir sangloter.

Au moment de nous séparer, dans la nuit, je lui demande si elle compte revenir le lendemain. Oui, pour chercher du travail. Nous nous donnons rendez-vous.

Que suis-je venu faire une semaine au Chili ? Je n'ai pas préparé mon voyage, je ne prends pas de notes. Je n'ai pas sélectionné, je ne veux pas sélectionner. Je voudrais que tout le monde ait sa chance. Mais suffit-il de ne pas vouloir être un touriste ? Dans un pays où une phalange d'hommes aux visages morts ont forgé un système qui broie ou mutile les autres.

Le lendemain, un peu avant l'heure, je suis à l'endroit convenu. Le temps passe. Je me rappelle qu'elle ne portait pas de montre. Et en Amérique du Sud on ne vit pas dans la ponctualité pressée et pressante de l'Amérique du Nord. D'ailleurs moi-même, il m'est arrivé déjà... Tout à coup je ne sais plus. Le rendez-vous était-il à 1 heure ? Je n'ai pas noté. S'il était à midi... Je ne connais pas son nom, pas même son prénom. Je sais que jamais elle ne comprendra.

A 2 heures, je m'en vais. Je dois retenir une place dans un *colectivo* pour aller en Argentine. Et il faut aviser la police vingt-quatre heures à l'avance.

Je reviens à mon hôtel. L'homme de la réception me dit qu'une fille est passée pour moi. Ce ne peut être qu'elle. Je lui avais dit le nom de mon hôtel. N'a-t-elle pas laissé un message, son adresse ? Non. Elle vient de s'en aller. Je cours à travers la foule des rues alentour. Je retourne à l'hôtel. N'a-t-elle vraiment rien laissé, pas même son nom ? L'homme se rappelle soudain :

« Elle a dit qu'elle s'appelait Maria de Los Angeles. »

FRANÇOIS YTURBE.

LE MONDE AUJOURD'HUI

LES ROUTIERS SO

Max, les camio

DU COTÉ DES MÉDIAS

Quand Arma



«LES ROUTIERS SONT SYMPAS», SUR R.T.L.

Max, les camionneurs et les autres

« LES routiers sont sympas », bercent chaque soir les auditeurs de R.T.L. L'émission de Max Meynier avait tant d'adeptes qu'on a aménagé, spécialement pour lui, un studio, en haut des entrepôts Calberson, à la porte de Paris. C'est de là qu'il parle. Là se retrouvent les camionneurs qui le désirent, et des auto-stoppeurs en quête de « fret de cabine ».

22 heures... Bientôt Max va descendre. R.T.L. présente son journal d'informations. Mais là, en bas, c'est-à-dire en dessous du studio, dans « la salle d'embarquement », on se soucie peu des nouvelles : « on » n'est pas, on n'est plus parmi les chers zauditeurs. On est bien davantage, et nombreux. Ils disent « nous ». Max descend l'escalier, entre. Le cercle de famille se referme. Le temps d'un bulletin. Le voilà entouré, « l'artiste », assailli presque. Il sourit. « Salut Max. » *Meynier serre des mains, celles des « routiers sympas » qui sont venus, ce soir, chez eux* (« Ouais, chez *nous* »).

Max descendra trois fois, quatre peut-être. Ils attendront jusqu'à minuit la fin de l'émission, histoire de lui dire au revoir, avant de reprendre la route. Dans la salle, une télévision retransmet en c i r c u i t fermé les faits et gestes de l'animateur sympa ; des haut-parleurs diffusent doucement sa voix : « Salut, mon cher Jojo ; ah ! bon, t'as perdu la bâche de ton semi-remorque, où ça ? Ah ! sur la route de Compiègne, t'es où, là ? T'inquiète pas, mon vieux. » (...) « Bonjour, Serge. » *Serge travaille pour les transports Untel-et-frères, il a oublié son carnet de gasoil à la maison :* « Si Germaine pouvait le refiler à Lucien, qui part demain matin. Salut, Max. Merci bien. » « De rien, Serge. » *Chanson. La voix de Max à nouveau : pour une* pub, *deux* pubs, *trois* pubs, *oh, pas plus de six minutes et demie par heure d'antenne. Max vante les mérites des costumes en pure laine, la qualité japonaise des chaînes hi-fi, la précision d'accessoires pour voitures, et la robustesse « des pneus X... ». Puis renseignements* pratiques.

Pendant ce temps, les autres, qui ne sont pas là, écoutent. Ils roulent. « Max, il fait rigoler », « ça passe *le temps* », « On se sent moins seul au volant, c'est long, souvent. Et puis, ça rend service. On s'entraide entre gens du bahut. Même si on se connaît pas. C'est le métier. »

Ils en sont tous, du métier, ceux, qui avec leur camion-citerne, leur fourgon, leur van, leur semi-remorque, ont grimpé « la rampe de quatre étages unique au monde » *des entrepôts Calberson. Deux cents, trois cents « bahuts », chaque soir, du lundi au vendredi, se garent sur l'immense plate-forme qui, du boulevard Ney, domine Paris. Il faut, par une nuit de pluie, voir ces monstres monter doucement à la queue leu leu avec leurs phares en veilleuse, le nez de l'un collé à l'arrière de l'autre. Les gardiens, qui contrôlent l'entrée des poids lourds, doivent parfois faire patienter, car « là-haut » tout vibre. Une équipée. Mais quel plaisir. Dans la salle, les distributeurs automatiques ne fournissent que du soda, du coca et des cafés ; il est tout à fait interdit de monter vers le studio :* « Non, pas question, mon vieux, faut pas déranger Max. Tu t'rends pas compte. A la radio, faut s'concentrer. Non, j'te dis, tu le verras t'à l'heure. »

D'autres, qui ne sont pas des routiers, écoutent, chaque soir. Il y a, bien sûr, les chauffeurs de taxis, les ambulanciers, les représentants de commerce, les voyageurs — ceux de la nuit. « Mon émission est aussi pour eux, *dit Max Meynier.* Ils donnent très souvent un coup de main. » *Huit cent mille à un million d'auditeurs réguliers ont été recensés. Tous ne sont pas sur la route, le courrier reçu le dit : celui d'étudiants, de personnes âgées ou seules, oui, seules le plus souvent, qui se raccrochent, qui appellent aussi, confondent parfois, voudraient p a r l e r à Ménie Grégoire ou à Léon Zitrone.*

Durant trois heures, derrière la vitre du studio, les téléphones sonnent sans interruption. Cinq personnes, animées d'une inlassable bonne v o l o n t é, répondent, sélectionnent parmi les appels ceux qu'il convient de transmettre à Max, pour les passer à l'antenne en un véritable S.O.S. radiophonique. Car c'est cela d'abord, surtout, l'idée de c e t t e émission-phénomène : le service, la vaste solidarité organisée rationnellement, e x p r i m é e avec efficacité. Bien sûr, tous se remémorent avec émotion les « hauts faits » de Max — le héros — qui, un jour, a fait sortir un routier d'une prison iranienne où il se trouvait à cause d'un accident qu'il n'avait pas provoqué. Max, lançant un appel à la radio, avait réuni sur-le-champ la caution exigée. Une autre fois, grâce à Max, ils coururent nombreux à la rescousse d'un « lignard » en péril : les rhinocéros transportés étaient devenus f o u s furieux.

D'autres exploits sont souvent racontés, embellis. L'aventure, ici, se vit par procuration. Chaque routier devient le badaud qui regarde cet autre qui pourrait être lui, il écoute le récit de ces mille péripéties ; et l'auditeur attend le dénouement de ces problèmes pratiques, étonné de les voir si vite résolus. Bonheur du suspense. Bonne conscience qui rassure : « Il existe tout de même des gens serviables. A sa place, j'aurais fait pareil. » *Ou encore :* « Si Max venait à parler de moi... ». *Car enfin c'est presque une idole, Max. Pas compliqué avec ça.*

Peut-être pas si simple. Qu'importe. Après une carrière de théâtre commencée au Conservatoire et vite terminée pour raison d'échec, Max a fait de petits métiers ; ses débuts à la radio n'ont pas été vraiment brillants, il l'avoue. Quand, en 1972, R.T.L., lui confie la demi-heure creuse de 22 h. 30 à 23 heures, déjà baptisée « Les routiers sont *sympas », c'est un peu une gageure. Comme on ne change pas le nom d'un bateau, fût-il une galère,* Max a repris le titre, joué la carte *« sympa ».*

Vedette ? Non. Et surtout, ne pas l'accuser de démagogie. « Je ne crois jamais en faire, je ne flatte jamais ce qu'il y a de bas chez les gens, ni ne m'en sers. » *Malgré cela, les syndicalistes ne l'aiment guère. Il répond :* « Je ne suis pas un porte-parole politique, les questions socio-professionnelles sont ici hors du sujet. Il serait facile de dire aux camionneurs : bloquez la route. Ils m'écouteraient. » *Max est un homme de radio, de bonne radio, de communication. Il travaille :* « Mon métier ? le service. » *Il rit. On ne plaisante pas avec l'entraide, non, ce n'est pas du boy-scoutisme.* « Le soir, j'entends votre sourire », *lui écrit une religieuse, âgée de soixante-dix-sept ans, qui prie pour lui.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Du lundi au vendredi, R.T.L., 21 heures.

LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

Paolo Grassi, de la Scala à la RAI

IL n'est pas facile en ce moment d'interviewer M. Paolo Grassi. A peine entré en fonctions, le nouveau président de la radio-télévision italienne a adopté un style évasif qu'on ne lui connaissait pas. Il se dit « *insuffisamment compétent* » et désireux « *d'étudier les dossiers* ». On ne lui arrachera aucune de ces formules à l'emporte-pièce qui ravissaient hier les journalistes et faisaient parfois trembler les murs de sa basilique milanaise. Le surintendant sortant de la Scala craindrait-il de dévoiler trop tôt ses batteries ? Où n'a-t-il effectivement pas eu le temps d'ajuster sa nouvelle casquette, compte tenu du départ précipité — et non éclairci — de M. Benjamino Finocchiaro ?

Le nouveau président a quatre points communs avec son prédécesseur : comme lui, il est socialiste, originaire des Pouilles, jaloux de son franc-parler et doté d'une silhouette massive. Mais aucun de ces attributs n'explique le départ de l'un et l'arrivée de l'autre.

Pourquoi lui ? « *Je n'avais pas demandé ce poste, pas plus que je n'avais réclamé en 1972 de quitter le Piccolo Teatro pour la Scala... Peut-être a-t-on cherché, dans une vision plus avancée et plus européenne de la RAI, quelqu'un qui aurait à la fois un* esprit politique *et une* certaine *indépendance, un homme de parti évidemment, mais étranger aux cuisines, quelqu'un qui a voyagé, qui a de vrais amis et connaît les problèmes de l'information...* »

Et pour couper court à cette énumération qui risquerait d'être confondue avec un autopanégyrique, il ajoute : « *Je ne prétends pas être un génie. Ce serait d'ailleurs un signe d'imbécillité.* »

Génie ou non, M. Paolo Grassi est considéré — malgré ses emportements — comme un excellent « manager culturel », sans doute le meilleur d'Italie. Mais la radio-télévision n'est pas son domaine. Passant du plateau au studio, il a surtout été frappé par « *le caractère inhumain de cette grande maison où mille trois cents citoyens, disséminés dans plusieurs villes, travaillent surtout par téléphone* ».

Le nouveau président n'est pas venu seul. On attache beaucoup d'importance dans les couloirs de la RAI à la nomination simultanée d'un catholique de gauche, M. Giuseppe Glisenti, comme directeur général. Le tandem Grassi-Glisenti est attendu un peu comme le Messie dans une institution qui n'en finit pas de se lamenter sur elle-même : « *On dit trop de mal de la RAI,* considère son nouveau président. *Elle n'est pas pire que les télévisions étrangères. Avec Glisenti, nous pouvons, non la reconstruire — ce serait ridicule, — mais y retrouver les valeurs inconnues qui dorment. Nous pouvons exciter la volonté et la fantaisie, peut-être rendre l'orgueil aux journalistes de cette maison. Au fond, il faudrait pouvoir dire :* « Je suis de la radio ! » *avec la même fierté qu'on le dit d'un grand journal.* »

Aragon et Balthus

La RAI-T.V. a un nouveau statut depuis le printemps 1975, qui a marqué la fin du règne démocrate-chrétien sur les ondes. Elle dépend du Parlement et non plus du pouvoir exécutif. Les principaux partis de l'ex-majorité de centre gauche s'y sont néanmoins partagé le pouvoir, avec une chaîne de télévision « laïque » et une chaîne « catholique ». M. Grassi accepte-t-il cette distinction ? « *La réforme a été conçue ainsi. On ne m'a évidemment pas appelé pour la détruire. Cela dit, elle mérite d'être approfondie et travaillée. Nous devons mettre en place la deuxième phase de la réforme. Avec des chaînes concurrentes, dans le bon sens du mot. Il est inutile de financer deux équipes qui donneraient à peu près le même produit. Les deux chaînes doivent être complémentaires sans être le contraire l'une de l'autre. Je ne crois pas à une vision de gauche et une vision de droite, une approche laïque et une approche catholique. La culture, ce n'est pas parler de M. Aragon plutôt que de M. Balthus, mais de parler de tout, intelligemment.* »

M. Grassi veut bien reconnaître que la RAI — qui par rapport aux chaînes françaises donne une information plus sobre et plus complète — est ennuyeuse. Il ajoute même : « *impopulaire* », en y voyant une « *cruauté excessive du p u b l i c italien à son égard* ». La RAI, explique-t-il, « *a été contaminée comme d'autres organismes publics par la bureaucratie et la sous-politique. Elle devrait produire davantage, améliorer la qualité et dépenser moins d'argent. Nous sommes submergés de « tables rondes » et de discours. Il faudrait des images et des faits pour toucher l'imagination et la fantaisie du public.* »

M. Grassi distingue *popolare* de *popolarsco*, qui est péjoratif. « *J'entends populaire dans le sens étymologique : langage non élitaire, non chiffré, non ennuyeux. Le théâtre p o p u l a i r e, c'est* Richard II *au temps de Jean Vilar. Le génie est t o u j o u r s populaire.* »

C'est d'ailleurs le seul moyen, selon lui, de soutenir le monopole public fortement entamé en Italie par les stations libres et les télévisions étrangères. « *On ne le défendra pas seulement avec des lois,* dit M. Grassi. *On ne peut travailler derrière la ligne Maginot du monopole. C'est comme au théâtre, nul ne vous nomme vedette, vous le devenez. Quand la RAI propose des produits de qualité, on la regarde, même au-delà des frontières. L'autre jour, pour la p r e m i è r e télévisée d'Otello à la Scala, toute l'Italie était devant son récepteur. On a eu un taux d'agrément de 83 %. Autre exemple récent :* la Norma, *que des millions d'étrangers ont également captée ici.* »

Au-delà de la RAI, souligne-t-il, c'est une Italie en crise qui peut ainsi s'affirmer : « *Le monopole, loin d'être une forteresse, est un moyen d'ouvrir un dialogue permanent avec la collectivité italienne mais aussi de présenter aux étrangers, sur un terrain fraternel, ce qu'il y a de meilleur dans notre pays. Nous avons malheureusement une capacité suicidaire de présenter nos défauts. Il faut récupérer une confiance en soi, inviter les Italiens à récupérer la civilisation qui leur appartient, et la RAI peut être à cet égard un instrument extraordinaire.* »

ROBERT SOLÉ.

DU COTÉ DES MÉDIAS

Quand Armand Gatti met des immigrés en «état de création»



Les *21, 22 et 23* janvier, Armand Gatti présentait, pour la première fois à Montbéliard, « le Lion, la Cage et ses ailes ». Réalisé et tourné par l'équipe de Gatti et des groupes de travailleurs immigrés de la ville, il y a maintenant près de deux ans, ce film-vidéo, qui n'est pas un film mais sept films (un par nationalité) qui se superposent et s'interpénètrent dans leurs conceptions et leurs imaginaires différents, est une sorte d'épopée *quotidienne* réflexive, multidimensionnelle, sur la ville de Montbéliard et sur l'émigration.

Quatre films *ont* été projetés à l'Atelier des Môles devant ceux-là mêmes qui y ont travaillé : « le Premier Mai » (film polonais), « El Tio Salvador » (film espagnol), « La difficulté pour un Géorgien de ne pas être du douzième siècle » (film kartweli, ou géorgien), « le Ramadan, Araka » (film maghrébin), quatre films seulement — les trois autres devraient être terminés en juin, — mais c'est assez pour dire l'impression *prodigieuse* laissée par ces trois jours.

« Le Lion, la Cage et ses ailes » n'est pas seulement une forme d'animation exemplaire, c'est une écriture nouvelle, une façon, comme chez Godard, de parler sur et sous la communication, sur et sous les c o n t r a d i c t i o n s, sur et sous la culture. C'est le résultat d'une démarche aussi, de la lutte que mène Gatti depuis des années pour permettre à la classe ouvrière de s'exprimer. De janvier à août 1975, Gatti a donné la parole aux immigrés, et ils l'ont prise. Jamais peut-être, on ne les a vus parler comme ça d'eux-mêmes, et dire, dans une folie créatrice, qui ils étaient enfin.

VENDREDI, 20 h. 30, il pleut toujours à Montbéliard, une petite pluie qui tombe sur les plaques de neige. Sept écrans de télévision ont été installés à l'Atelier des Môles, pas très loin du Centre d'animation culturelle, et les gens arrivent peu à peu, par petits groupes ou par familles. Armand Gatti, dans une veste de marin, les cheveux en bataille, serre les mains, on l'embrasse — comment, il est arrivé tout à l'heure et il n'est pas passé chez les espagnols ? Ce soir on projette *le Premier mai*, film polonais, et les Polonais ont amené du poulet, des gâteaux serrés, du vin et de la vodka, pour chanter et danser après : jusqu'à 4 heures du matin. La projection du lendemain sera plus tragique, les Géorgiens sont en larmes en regardant leur film : Michel Tchingiaradze, le centenaire, qui s'était enfui de *l'asile* comme un jeune homme pour épouser une femme de *trente-cinq ans de moins que lui*, et Severian Tcheradadze, que l'on voit parcourir le cimetière géorgien — qu'il appelle la « mémoire » — sont morts tous les deux. Les projections continuent, et l'émotion circule d'un groupe à l'autre, *la salle est parfois comble, parfois* un peu éparse, mais les Espagnols, les Italiens, les Yougoslaves, les Maghrébins sont là pour regarder *les films* des autres. On discute entre soi, *le vrai débat, le bilan* aura lieu le dimanche.

Tout a commencé *en* janvier 1975. Chaque *année, le Centre d'animation culturelle de* Montbéliard invite un artiste à créer une œuvre en collaboration directe avec la population. En janvier 1975, Gatti a *six mois* pour faire ce qu'il veut. Il a du *matériel* vidéo, prêté par le Centre, plus une subvention du Fonds d'intervention culturelle. Il regarde la ville, mais il ne trouve pas de ville, il voit des habitants dont les parcours, les langues, ne se rencontrent pas. *Impressionné* par l'ensemble de « villes schizophrènes » que constitue Montbéliard, deuxième concentration ouvrière de France, dominée par Peugeot, et où résident près de dix mille travailleurs immigrés pour une population de trente-cinq mille habitants, Gatti tente une expérience.

Puisque Montbéliard est une ville polonaise, une ville yougoslave, une ville turque, une ville italienne, une ville maghrébine, une ville espagnole... il propose à chaque communauté d'exprimer sa propre vision de Montbéliard, d'écrire son scénario : il est là, lui, Gatti, seulement pour aider à « traduire » en images.

« *On n'est pas venu faire un film sur les immigrés,* précise-t-il, *on n'est pas venu non plus leur dire, voilà comment il faut lutter, on est venu chercher un dialogue plutôt que de donner un coup de marteau sur la tête ! Est-ce que vous avez quelque chose à dire ? C'est cela qui nous intéresse.* » Attitude essentielle chez Gatti, qui le pousse à mener son action à la base, en dehors des appareils syndicaux et politiques (ce qui ne veut pas dire que les militants ne se soient pas *exprimés, au contraire, mais* pas seuls), Gatti cherche les individus et non les collectivités « *qui sont la négation de toute création* », et parce que « *tout ce que l'on dit sur la lutte des classes ne colle pas forcément avec le vécu des immigrés* » : « *On s'est aperçu que le phénomène culturel avait une importance, et on est parti de là, on pense que ce qu'il y a de plus subversif, c'est de mettre un individu en état de création.* »

Il est arrivé seul

Il est donc parti un peu au hasard. Il a arrêté Gian Luca dans la rue parce *qu'il* l'entendait parler l'italien. Fait étrange, Gian Luca venait d'écrire le discours qu'il voulait lire à ses camarades et où il expliquait pourquoi *il fallait faire un film.* Gian Luca a amené ses amis. La rencontre avec les Géorgiens s'est faite autour d'une cabine téléphonique. Ainsi sont arrivés Sevérian Tcherakadze, Charles Zedguinize, Michel Tchingiaradze... Gatti avait mis aussi une affiche : « *Un film, le vôtre* » ; Radovan, le Yougoslave, est arrivé seul, il venait d'être renvoyé de l'usine Peugeot pour avoir traité *une portière de voiture sur la chaîne au* karaté. Le film yougoslave est l'histoire de sa vie, de ce qu'il attendait de la vie, de la Yougoslavie et de la France. Les Maghrébins, au contraire, *sont* venus *par vagues. Trois* militants d'abord, ils étaient bientôt cent aux réunions à discuter de la Sécurité sociale, de la vie quotidienne, du racisme, de la religion, de la répression. A eux seuls, les Maghrébins ont écrit trente-deux scénarios. Gatti, par nécessité, n'a tourné que le premier.

L'équipe s'est partagée entre les différentes nationalités. Elle tournait au fur et à mesure, à la commande, parfois à l'aveuglette, en suivant l'évolution des scénarios et leurs ruptures, car les groupes critiquaient eux-mêmes leur travail, et il est arrivé que le scénario devienne l'histoire du scénario. En même temps, s'était développée l'idée d'un journal mural pour garder toutes les idées qui surgissaient dans les discussions, chaque trouvaille donnait lieu à une affiche ; elles témoignent aujourd'hui de la créativité extraordinaire de ces six mois. Cinq cents personnes en tout ont participé au travail : il y eut des départs, des impasses (les Portugais, qui ont tourné quinze heures, n'ont jamais pu se mettre d'accord sur un synopsis, des Yougoslaves sont partis à la suite des pressions de la direction de Peugeot) ; il fallait vaincre la peur, se battre contre la fatigue, l'abandon. Gatti allait parfois lui-même chercher dans leur lit les ouvriers qui ne s'étaient pas réveillés.

En six mois, ils ont abouti à la réalisation de quatre-vingt-dix heures de bandes vidéo ; restait le montage. Au départ, Gatti pensait *faire un film d'une heure et demie qu'il construirait lui-même ; c'eût été une fois de* plus faire un film d'auteur. Après une réunion « dramatique », il décide de faire trois films, puis six, puis sept, un par nationalité, mais il fallait de nouveau de l'argent. Malgré de nouvelles résistances (les dirigeants de Peugeot auraient fait des pressions pour que les crédits nécessaires au montage soient refusés), Gatti obtient l'aide du Fonds d'action sociale, du Fonds d'intervention culturelle et de l'INA. Un an et demi de montage, deux équipes en roulement jour et nuit, les quatre premiers films terminés.

L'oncle Salvador

On ne sait par où commencer, comme chaque fois qu'on se trouve face à quelque chose de véritablement neuf, qui est sujet à critiques en même temps qu'à enthousiasmes *un peu délirants* et qui *bouleversent* un peu le raisonnement. *Les* réticences deviennent difficiles à aligner. les imperfections esthétiques ou idéologiques (les répétitions, la confusion) devenant comme les imperfections *de la vie, sinon des qualités, les cailloux, les* contre-courants permanents de toute vérité.

Le Lion, la cage et ses ailes, ce sont d'abord des visages, qui apparaissent avec nom et prénom (Tadheus Pawczick, Vicente Ripolles, Abdallah Ajmi, Hassan Alaoui...), avec leur âge (c'est très important dans l'émigration, les générations, elles n'ont jamais les mêmes points de vue, les mêmes visions du monde), un passé où l'histoire, les guerres, les massacres, ont laissé des empreintes individuelles, des amertumes jamais fermées, et des jugements rudes. Filmés au milieu de leurs instruments de travail, sur les lieux mêmes de *leur* exploitation, mais aussi dans la rue, chez eux, là où les animaux ont leur place, les pigeons, les chiens, les chats, et les objets, et la musique, ils tissent la toile épaisse d'une émigration personnalisée, qui reprend soudain son identité.

Il y a l'oncle Salvador, ancien combattant libertaire de la révolution espagnole, condamné à *mort* par Franco. Il s'est fait avoir de tous les côtés, et il le dit comme il la pense. Il est forain à Montbéliard ; il n'a pas voulu devenir ouvrier. Sa maison, aujourd'hui, c'est toujours la bataille de Téruel. Dans le verger, chaque arbre porte le nom d'un de ses camarades, tué par le fascisme. Il y a Vincente Ripolles, son neveu, un des plus grands toreros de l'après-guerre, aujourd'hui militant C.G.T. chez Peugeot. Il avait refusé de faire son service militaire sous le franquisme. Il y a aussi Sévérian, économiste, littérateur, vice-président du parti démocrate géorgien, exilé par le socialisme de Staline, manutentionnaire chez Peugeot, et Charles Zedguinidze, qui est arrivé avec un scénario écrit sur la poutre d'une maison en démolition, colonne magnifiquement sculptée qui raconte l'histoire légendaire de la Géorgie. Il y a Radovan, fils de paysan yougoslave, qui est venu en France parce qu'il rêvait *de faire des études*, mais qui ne voulait pas collaborer avec la C.F.T. : il s'est fait renvoyer de chez Peugeot. Et puis Jacky, ajusteur et Polonais, qui a construit le générique du film dans des carcasses d'automobiles, Hélène, reine de beauté de Montbéliard... Et d'autres.

Un passé retrouvé

On ne sait par où commencer parce qu'il n'y a pas d'histoire racontée dans ces films, il y a un quotidien montré, sur lequel se disputent et se greffent des imaginaires, à leur tour commentés et analysés de diverses manières. Le passé retrouvé, le présent qui se construit et se divise sans cesse, tout cela entraîne des ruptures apparentes, et qui ne sont que le passage de l'extérieur à l'intérieur, de la chose vue ou entendue (image et son) à l'âme, d'un point de vue à plusieurs, *du film à l'histoire du film, et à la théorie,* et l'on n'en finit pas devant les ronds concentriques et qui vont s'élargissant en largeur, en profondeur. Cela peut paraître compliqué, mais c'est en *réalité simple,* comme quand on passe, chez les Polonais, du gris à la couleur.

On ne saisit pas tout et l'on se perd parfois dans ces histoires privées comme dans un labyrinthe ; on ne saisit pas tout sinon qu'il faut écouter absolument tout, et tout. La vérité n'est pas simple, elle dérange ; oui, mais Gatti n'a pas l'habitude d'aider à ranger. Est-ce la même lutte qui pousse Soca, Yougoslave, à tricoter les fleurs qui ne poussent pas aux fenêtres du quartier de la Chiffogne, et ce Marocain à distribuer des tracts contre le racisme ? Entre la revendication des Géorgiens, qui rêvent de retourner dans un pays de légende où chacun d'eux est un morceau de calendrier, et la bataille quotidienne, présente de Vincente Ripolles, d'Abdelkader Gouddar, d'Abdallah Ajmi, n'y a-t-il que des différences ?

Dimanche, un certain nombre de gens ont reproché à l'ensemble des films de ne pas parler assez du présent, de la répression à Peugeot, de la C.F.T., de la nécessité de s'unifier. « *Le seul moyen pour s'unifier, c'est de commencer par parler de soi,* a répondu un militant ; *la classe ouvrière a besoin de parler d'elle* » Elle l'a fait, c'est à la fois magnifique [illegible]

CATHERINE HUMBLOT.

RADIO-TELEVISION

IMBROGLIO FISCAL

La création est un bénéfice

IL faut davantage d'émissions françaises de création, à la télévision. Sur ce point, chacun semble d'accord, y compris les sociétés de production et les directeurs des sociétés de programmes. Le gouvernement lui-même, sous l'impulsion, naguère, du président de la République et, plus récemment, sous les pressions conjuguées des artistes-interprètes et des réalisateurs en grève, s'est engagé à favoriser la production d'émissions originales, dont la diffusion devrait, en vertu d'un premier protocole d'accord — signé par les seuls artistes de l'U.S.D.A. (autonomes) — couvrir, en 1977, trois cent soixante-quatorze heures de programmes, pour atteindre, en 1979, quatre cent cinquante-neuf heures.

Ces garanties n'ont cependant pas paru suffisantes aux artistes C.G.T., qui demeurent en grève, ni aux réalisateurs C.G.T. qui, tout en ayant repris le travail depuis le 25 janvier, poursuivent dans ce sens, avec vigilance, les négociations. Et puisque la part du budget de la radio-télévision, prélevable sous forme de préciput, n'est pas inépuisable (elle est également employée à financer, entre autres, la coloration de TF 1 en province et la diffusion des émissions radio sur ondes courtes, vers l'étranger), où trouver l'argent nécessaire à un accroissement décisif du volume de création télévisuelle française, sinon dans le produit d'une nouvelle augmentation de la redevance.

Dans une question écrite déposée devant l'Assemblée nationale, M. Jack Ralite, député (P.C.) de la Seine-Saint-Denis, préconise d'autres méthodes, partant du principe qu' *« une augmentation de la redevance serait totalement injustifiée »*. *« Tout le monde doit savoir,* écrit M. Ralite, *que les sociétés de radio-télévision française et, avant elles, l'O.R.T.F., n'ont jamais touché un centime de subvention de l'Etat. Mais l'Etat a assujetti la redevance à la T.V.A. au taux de 17,6 %, frappant ainsi une taxe d'un impôt. Précisons d'ailleurs que, puisqu'il s'agit d'un domaine intéressant la culture et l'information, la T.V.A. devrait être à un taux réduit. L'usage est de 7,5 % pour la culture et, pour l'information même, la loi gouvernementale récente sur la presse n'a pas osé aller au-delà d'un taux de 2,1 %. Qui plus est, des informations de bonne source font apparaître que les sociétés de radio-télévision auraient fait, cette année, des bénéfices évalués, selon ces informations, à 10 milliards d'anciens francs. Etant des sociétés à caractère industriel et commercial, elles sont soumises à l'impôt sur les sociétés et devraient donc verser à l'Etat 50 % de ces bénéfices. Ainsi, pour faire face à une tâche d'intérêt national, à savoir un développement de la création télévisuelle française, le gouvernement veut en appeler à une augmentation de la redevance, alors qu'il gagne des sommes exorbitantes en frappant cette redevance de la T.V.A. et les bénéfices des sociétés d'un impôt de 50 %. »*

En ce qui concerne l'impôt sur les bénéfices des sociétés, M. Ralite relève, en effet, l'une des curiosités consécutives au mécanisme financier en vigueur à la radio-télévision. Sociétés de droit commun, les quatre sociétés de programme émanant de l'éclatement de l'O.R.T.F. sont soumises, selon la loi fiscale, à un impôt de 50 % sur leurs bénéfices. Or apparaissent d'une année à l'autre, comme bénéfices, les sommes destinées aux investissements, c'est-à-dire, à la constitution du stock d'émissions nécessaires à la bonne marche des sociétés. Celles-ci sont donc mises devant l'alternative suivante : laisser s'épuiser des réserves qui, à l'heure actuelle, sont au plus bas (les stocks hérités de l'O.R.T.F. venant, en effet, à expiration, les réserves ne peuvent couvrir que six mois de programmes au lieu des douze mois conseillés) ; ou se résoudre à n'investir dans la production à long terme que la moitié des sommes disponibles, l'autre moitié revenant à l'Etat. Or qui dit production dit, éventuellement, création, ce qui semble justifier la démarche de M. Ralite qui, en conclusion de sa question écrite, *« demande au premier ministre d'autoriser les sociétés à consacrer les bénéfices à une augmentation du volume de la création télévisuelle française, de renoncer, par conséquent, en tant que gouvernement, au prélèvement de l'impôt sur ces bénéfices »*.

Interrogé à ce sujet, M. Jean-Louis Guillaud, directeur général de TF 1, estime que, *« malheureusement »*, le montant des bénéfices inscrits au budget de sa société serait, même exonéré d'impôts, *« sans commune mesure avec la progression souhaitée du volume de création »*. De son côté, un collaborateur de M. de Clermont-Tonnerre (responsable des problèmes techniques de l'information auprès du premier ministre) note l'impossibilité, dans l'état actuel de la loi fiscale sur les sociétés, d'accéder à la demande de M. Ralite, demande qui suppose, selon lui, une dérogation pure et simple à cette loi. Il fait remarquer, d'autre part, que l'O.R.T.F. était soumise au même régime juridique que les nouvelles sociétés, en ce qui concerne l'impôt sur les bénéfices. Reste que la création se portait mieux avant août 1974, parce qu'elle disposait d'un financement plus substantiel, et que la question de la récupération des bénéfices ne se posait pas avec la même urgence. Encore une fois, où trouver l'argent, s'il en manque ? Et où passe l'argent de la redevance ?

ANNE REY.

—625 - 819 lignes—

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret présente une édition à 19 h. 45) ; vers 23 h., TF 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 13 h. (les samedis et dimanches), le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedis et dimanches) ; 18 h. 30 (sauf les samedis et dimanches) le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Daniel Bilalian, Didier Lecat et Patrick Poivre d'Arvor ; vers 23 h., Dernière édition.

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : (le dimanche) 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 30). Chrétiens orientaux (le 6) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur, « Quand les vieux parlent » (le 30), « La communication empêchée » (le 6) ; 11 h., Messe à l'église de La Clusaz, Haute-Savoie (le 30), à l'église de l'Assomption de la Vierge à Ormesson-sur-Marne (le 6).

Point de vue

INVENTER SOUS PEINE DE MOURIR

par PAUL SEBAN (*)

UN très grand sentiment de colère, de gâchis, d'exaspération aussi. Le sentiment de ne plus pouvoir supporter ce qui était déjà, depuis longtemps, insupportable : la dégradation de notre travail à la télévision, la déqualification progressive du réalisateur, la raréfaction de la création, la sensation permanente de mépris, d'humiliation, le sentiment de ne pas avoir en face de nous les interlocuteurs qu'il faudrait pour une grande télévision de création.

Voilà, rapidement dit, ce qui est à l'origine de la grève des réalisateurs, pour l'instant suspendue, mais qui pourrait reprendre d'un moment à l'autre si les négociations engagées n'aboutissaient pas.

Nous nous sommes mis en grève, et nous sommes toujours mobilisés, sur deux points, qui paraissent à notre profession, majeurs :

— Etablissement d'une convention collective valable pour l'ensemble de la profession, quel que soit l'employeur avec lequel est passé le contrat, dès lors que le film produit est destiné aux antennes nationales. Sur ce point, la discussion s'est engagée d'une manière que nous pouvons qualifier de positive.

— Développement d'une production nationale pour laquelle, depuis plus de soixante-treize jours, les artistes-interprètes mènent une lutte exemplaire qui nous concerne tous. Car c'est de la culture nationale qu'il s'agit. Sur ce point, aucun accord n'est intervenu avec les réalisateurs. Les positions sont de part et d'autre inconciliables. Nous, nous disons *« il y va de la culture nationale, de son existence, de sa survie »* ; on nous répond *« nous n'avons pas les crédits nécessaires pour répondre à votre demande »*... et quand nous ajoutons que les sociétés ont vu leurs ressources s'accroître de 20 % en francs constants *on* ne nie pas notre chiffre *mais on* se réfugie derrière un accord hypothétique du Parlement à qui on ne doit pas forcer la main sous peine de porter la responsabilité de l'augmentation de la redevance. Donc à qui *on* ne demandera rien d'une manière pressante.

En 1976, sur mille deux cent soixante-six heures d'œuvres de fiction diffusées on comptait *cinq cent soixante-douze heures de production française* soit 45 % du total de la fiction.

— Chiffre qu'il convient de réduire de deux cent quarante-six heures de rediffusion, ce qui nous laisse *trois cent vingt-six heures de création originales* soit 25,7 % du total de la fiction.

— Chiffre duquel il est convenable de retrancher quatre-vingt-une heures de retransmissions théâtrales du types « Au théâtre ce soir », ce qui ramène la création originale sur les deux chaînes à deux cent quarante-cinq heures de l'ensemble des œuvres diffusées.

Seulement 19 % des œuvres diffusées sur TF 1 et A 2 sont des créations originales et il faut ajouter que dans le même temps TF 1 diffuse 146 films, A 2 130, FR 3 248 c'est-à-dire 524 films dont la moitié sont d'origine américaine.

Les différentes directions vous disent : *« Les prix auxquels nous obtenons ces séries américaines sont imbattables. Mettez-vous. à notre place ? Que feriez-vous ? »*

A cela, nous répondons *« qu'on ne gère pas un tel instrument avec une âme de marchand »*. La télévision c'est tout de même quelque chose de plus important que tout ce que peuvent nous en dire ces hommes qui s'acharnent à se comporter comme des « industriels de l'image ». Ce n'est pas leur vocation. Ils devraient le comprendre.

« Il faudrait admettre, écrit André Astoux, *que la dimension culturelle d'une nation est aussi importante que la dimension économique ou militaire et qu'elle est tout simplement la preuve de sa vie avant d'être celle de son génie. »*

Nous voulons voir notre profession reconnue par tous, et de la même manière. Nous faisons un seul et même métier : celui de réalisateur de télévision. Nous travaillons pour les sociétés nationales de programmes ou pour les sociétés indépendantes de télévision. Nous voulons que ces dernières adhèrent, d'une manière que nous pourrons définir ensemble, à la convention collective que nous sommes en train d'élaborer avec les sociétés nationales de programmes, la S.F.P. et l'INA. Et cette exigence est inscrite au cœur des faits. En effet, qui fait vivre ces sociétés ? Ce sont les sociétés nationales en leur commandant des programmes. Qui paie ces programmes ? Ceux-ci de par la loi, sont financés à 75 % par les sociétés nationales, c'est-à-dire par la redevance. Les producteurs indépendants de télévision *sont donc entièrement dépendants* des sociétés de programmes qui leur commandent de plus en plus d'émissions pour échapper à la réglementation encore en vigueur aujourd'hui et qui soumet toute émission produite à une série de règles et de rémunérations secondaires auxquelles les sociétés nationales sont tenues de se soumettre. Ce que nous voulons, c'est que ces sociétés « indépendantes » soient soumises aux mêmes règles que les sociétés nationales, aussi bien en ce qui concerne les rémunérations que les conditions de travail, et que les droits d'utilisation secondaire de nos émissions fabriquées par elles soient soumises aux mêmes règles que celles des sociétés nationales.

Nous voulons une télévision différente. La télévision d'aujourd'hui est un échec car elle avait mis la création hors circuit. Il faut réintroduire la création. Cela veut dire aussi la recherche, les voies en impasse, celles qui ne réussissent pas tout de suite mais qui ouvrent de nouvelles perspectives pour demain... Il faut investir dans la création en hommes et en moyens.

En hommes : en permettant à tous les talents, que la télévision possède mais qu'elle empêche de s'exprimer, de créer, de produire. C'est en produisant plus que ce qui est prévu qu'apparaît l'imprévisible. Et l'imprévisible dans la création, c'est la joie la plus pure qu'un créateur peut offrir au spectateur.

En moyens : il faut augmenter les crédits affectés à la création. Et, pour nous, la création ne se réfugie pas seulement dans la fiction, elle embrasse tous les domaines, celui du documentaire, du magazine d'information, de la chorégraphie, de la musique, de la variété, des émissions pour la jeunesse.

Il faut inventer — inventer — inventer, sous peine de mourir. Et pour cela il faut une autre finalité à la télévision que celle inscrite dans la loi du 7 août 1974 : il faut faire de la télévision non plus un outil de diffusion mais un instrument de création.

(*) Secrétaire général du syndicat français des réalisateurs de télévision (C.G.T.).

Écouter, voir

• INAUGURATION : LE CENTRE POMPIDOU. — Le 31 janvier.

Plusieurs antennes se feront l'écho, lundi 31 janvier, de l'inauguration par le président de la République du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

— FRANCE-INTER : le journal « 13 - 14 » sera réalisé en direct du Centre et comprendra une interview exclusive de Mme Pompidou.

— TF 1 : la première chaîne de télévision consacre, à partir de 21 h. 55, la fin de sa soirée à la retransmission en direct du discours de M. Valéry Giscard d'Estaing.

— FRANCE-CULTURE : outre un direct de Beaubourg, à partir de 23 heures, la station propose toute la semaine, jusqu'au 4 février, un dossier complet diffusé l'après-midi, de 15 à 18 heures, avec interviews des différents responsables de départements. Chaque jour, à 16 h. 45, M. Robert Bordaz, président du Centre, répond aux « Français qui s'interrogent ».

• CINÉMA 16 : A 6. — Mercredi 2 février, FR 3, 20 h. 30.

Deux routiers. Toujours le même semi-remorque. Toujours le même trajet (Paris - La Ciotat par l'autoroute du Soleil). Toujours les mêmes paroles (Pierre, vingt ans, aime rouler sur l'autoroute ; Paul, quarante ans, regrette le bon temps des nationales). Toujours la même « aire » de repos et toujours le même rite : Pierre se déboutonne et en profite pour faire la cour à une gardienne de vaches entrevue derrière le grillage. Idylle. Tragédie. Parti à la recherche de sa vachère disparue, Pierre fourvoie son semi-remorque dans une Bourgogne à l'état sauvage.

Voulant « faire simple », Michel Tournier (scénariste) et Bernard Maigrot (réalisateur) n'ont pu que parodier un style de reportage-fiction qui fit les belles heures de notre télévision de création.

Comme quoi, il ne suffit pas de se mettre au niveau — supposé — de ceux dont on parle.

• DOCUMENTAIRE : LE PRINTEMPS EST TOUJOURS DANS MON VILLAGE. — Jeudi 3 février, A 2, 22 h.

Une production picturale dont la nature, la fonction, la genèse, donnent à rêver : celle des « paysans peintres amateurs » d'une province chinoise (celle du Chensi), qui, dans un style proche de la bande dessinée, raconte la vie des champs, les saisons, les récoltes.

Art au quotidien, art anonyme et fonctionnel, exposé pourtant, sur cimaises, à Paris en avril dernier, mais sur lequel nous renseigne ici, de plain-pied, un véritable reportage, effectué en 1974, par le réalisateur Jean-Noël Delamarre en compagnie du peintre français Gérard Fromanger. Deux agriculteurs de la région du Mans commentent.

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (III) les émissions de TF 1 relayées en province par FR 3.

Les films de la semaine

● ... ET DIEU CRÉA LA FEMME, de Roger Vadim. — Dimanche 30 Janvier, TF 1, 20 h. 30.

Quand Vadim, époux de Brigitte Bardot, faisait, d'une jeune actrice aux moues boudeuses, le porte-drapeau de l'amoralité et de l'érotisme en liberté d'une nouvelle génération féminine. Que reste-t-il aujourd'hui des audaces de ce film ?

● FURIE, de Fritz Lang. — Dimanche 30 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Emigré d'Allemagne nazie, Fritz Lang traitait, dans son premier film américain, un sujet typiquement américain : le lynchage. Cette tragédie de la foule en délire, de l'hystérie collective, renvoyait pourtant au climat du *Maudit* et, au-delà de la critique sociale, Lang poursuivait sa réflexion morale sur la culpabilité, la justice, l'esprit de vengeance, la contamination du mal. Une grande œuvre, dont la mise en scène, qui dénonce la haine, n'a pas vieilli.

● LES TEMPS MODERNES, de Charles Chaplin. — Lundi 31 janvier, TF 1, 20 h. 30.

En 1935, Chaplin refusait toujours le cinéma parlant, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir des choses à dire — à montrer. Considéré à l'époque comme une dénonciation du machinisme déshumanisant de l'ère industrielle (Charlot au travail à la chaîne dans une usine), le film est, en fait, empreint d'ambiguïté. Charlot, soumis par le travail puis redevenant un insoumis, agit en individualiste et ramène la crise du capitalisme américain à ses propres problèmes de liberté, de recherche du bonheur. Il trouve sa solution dans l'amour, l'union avec la « gamine », sa réplique féminine interprétée par la lumineuse Paulette Goddard. Le mythe du vagabond asocial et sa philosophie s'amplifiaient avant de disparaître dans l'extraordinaire pamphlet politique du *Dictateur*. Le génie comique de Chaplin, aujourd'hui, reste intact, même s'il est de bon ton de le contester.

● LA LIGNE DE DÉMARCATION, de Claude Chabrol. — Lundi 31 janvier, FR 3, 20 h. 30.

D'après le colonel Rémy, une chronique d'un village français du Jura, à « l'heure allemande », et de la Résistance naissante. Parenthèse dans la carrière de Chabrol, qui a traité cela selon la tradition dramatique et psychologique du cinéma français.

● LE VOLEUR QUI VIENT DINER, de Bud Yorkin. — Mardi 1er février, FR 3, 20 h. 30.

Ryan O'Neal, play-boy de la cambriole qui fait regretter Cary Grant, et Jacqueline Bisset, dont le mystère ressemble à de l'indifférence, dans un film lymphatique malgré les péripéties d'un scénario reprenant les vieilles recettes de la comédie américaine. Ce sont surtout les personnages de Warren Oates et d'Austin Pendleton qui retiennent l'attention.

● LES CAPRICES DE MARIE, de Philippe de Broca. — Jeudi 3 février, FR 3, 20 h. 30.

Télescopage — à cause de Marthe Keller qu'on était encore en train de découvrir — entre un village d'Ile-de-France, vieillot, routinier, voué à la « douceur de vivre », et un milliardaire américain excentrique, prêt à épouser la belle qui n'arrive jamais à se décider. Des éléments satiriques dans une comédie fondée surtout sur le jeu ironique des sentiments (Philippe Noiret est de la partie).

● LES NOCES, d'Andrezej Wajda. — Vendredi 4 février, A 2, 22 h. 50.

Un peu difficile à comprendre pour des spectateurs français, il faut bien le reconnaître. Toute l'histoire de la Pologne : démembrements, insurrections, mauvaise conscience des intellectuels, recherche de l'identité nationale et culturelle, passe dans cette délirante noce villageoise traversée de visions. Mais le tourbillon des images est tellement splendide, l'attrait de la poésie fantastique tellement grand qu'on est subjugué par cette danse au bord du gouffre de l'histoire, cette expression parfois douloureuse de l'âme polonaise.

● WINCHESTER 73, d'Anthony Mann. — Dimanche 6 février, TF 1, 17 h. 45.

En l'an 1873, une carabine Winchester nouveau modèle, volée à James Stewart, porte malheur à tous ceux qui entrent en sa possession et sert finalement à une vengeance pour le bon motif. Dans cette chanson de geste d'une arme à feu, Anthony Mann fait revivre le Far-West légendaire avec ses concours de tir, ses trafiquants, ses aventuriers, ses Indiens, et un héros interprété par Stewart, son acteur d'élection. Un scénario astucieux, une mise en scène sobre, efficace, et la démythification de la violence.

● LE MOUTON ENRAGÉ, de Michel Deville. — Dimanche 6 février, TF 1, 20 h. 30.

Une fable sur la réussite sociale — d'après un roman de Roger Blondel, adapté par Christopher Frank, — où Jean-Pierre Cassel, surprenant en écrivain infirme et diabolique, inculque à Jean-Louis Trintignant (le mouton de l'histoire) sa volonté de puissance et le lance à la conquête des femmes et de Paris. Comme toujours chez Deville, l'écriture est élégante, efficace. L'amertume et la mélancolie courent à travers une comédie brillante, et très bien interprétée.

● LE FAUCON MALTAIS, de John Huston. — Dimanche 6 février, FR 3, 22 h. 30.

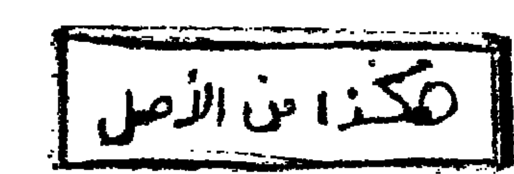
Historique à plus d'un titre : c'est le premier film réalisé par John Huston, l'adaptation la plus réussie d'un roman de Dahiell Hammett, le prototype du « film policier noir », genre alors nouveau, et le point de départ du mythe d'Humphrey Bogart. Détective privé quelque peu en marge de la loi, Bogart-Sam Spade reste le seul lucide dans un univers nauséeux où l'on ment, l'on triche, et l'on tue pour la possession d'une mystérieuse statuette. Ambiance étouffante, personnages équivoques, misogynie affirmée (une des règles du genre), et thème de l'échec qui allait devenir primordial chez Huston.

● LE GRAND ALIBI, d'Alfred Hitchcock. — Lundi 7 février, TF 1, 20 h. 30.

Sur un scénario très astucieux, Hitchcock (revenu en Angleterre après l'échec des *Amants du Capricorne*), a réalisé un excellent divertissement policier (drame et humour) où Marlène Dietrich, mythique chanteuse de music-hall, se déguise en veuve, épiée, surveillée par Jane Wyman, apprentie comédienne lancée, pour l'amour de Richard Todd, dans une enquête bien embrouillée et bien dangereuse, puisque les cartes ont été brouillées. En effet, toute l'intrigue est bâtie sur un mensonge, dissimulé sous ce qui semble être une vérité irréfutable. Un régal.

● LE PISTONNÉ, de Claude Berri. — Lundi 7 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Chronique du service militaire de Claude Langman (Claude Berri), qui avait déjà raconté, au cinéma, son enfance sous l'occupation (*le Vieil Homme et l'Enfant*). Comment un petit juif de Paris, qui espérait faire ce service à un métro de chez lui, s'est retrouvé au Maroc où l'on envoyait les appelés en 1955, pour pacifier les populations. Une comédie satirique de tradition « courtelinesque ». Guy Bedos joue fort drôlement le civil obligé de s'adapter tant bien que mal à une vie qui ne lui convient pas.



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 29 janvier

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Eddy Mitchell) ; 21 h. 30, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 25, Patinage artistique : Championnat du monde à Helsinki (en Eurovision).

CHAINE II : A 2

20 h. 30 (●), Téléfilm : « Confessions d'un enfant de chœur », scén. et réal. J. Lhote, avec M. Biraud, D. Ajoret, P. Olaf, J.-M. Thérin, R. Rezette.

Un fils d'instituteur qui, par amour, a pris goût à la religion connaîtra un curieux repas de communion, sur fond de bombardements tout proches, quelque part dans la Lorraine de 1939.

22 h. 5 (●), Entretien : Questions sans visage, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot ; 23 h. (●), Cabarets et café-théâtre : Drôle de dessin, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « les Revenants », d'I. Ibsen, mise en scène de P. Maxence, par le centre dramatique national Comédie des Alpes, avec M. Casarès, A. Garcia-Valdes, M. Hart.

Hypocrisies et mensonges dans une famille protestante scandinave à la fin du dix-neuvième siècle. Hérédité, folie et péché : cette œuvre fit scandale à l'époque.

FRANCE-CULTURE

20 h., « la Boule magique », de Clay, avec H. de Lapparent, P. Clay, L. Jamlaque ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5 (●), La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (●), Soirée lyrique... « Béatrice de Tende », opéra en deux actes, de V. Bellini, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, direction M. Arena, avec E. Maruyama, R. Andrade, L. Miller ; 23 h. (●), Vieilles cires... Félix Weingartner : « Variations sur un thème de Haydn » ; « Troisième symphonie » (Brahms) ; « Valse opus 333 » (Strauss) ; 0 h. 5 (●), Un musicien dans la nuit ; J. Cage.

Dimanche 30 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), Ski : Coupe du monde à Morzine (en Eurovision) ; 13 h. 20 (III), C'est pas sérieux ; 14 h. 15 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Sports : Direct à la une ; 17 h. (III), Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 30 (III), Téléfilm : « Aventures aux Philippines », de N. Enriquez ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30 (●), Film : « Et Dieu créa la femme », de R. Vadim (1956), avec B. Bardot, C. Jurgens, Ch. Marquand, J.-L. Trintignant.

A Saint-Tropez, une orpheline, placée chez des commerçants, est désirée par tous les hommes. Elle épouse un garçon naïf et trompe son mari avec son beau-frère. La diffusion du film est suivie de la présentation, par P. Sipriot, du livre « Creezy », de Félicien Marceau, prix Goncourt 1969.

21 h. 50 (●), Magazine : Expressions, de M. Bruzek, réal. K. Prokop.

L'actualité du théâtre, de la musique, de la danse et des arts plastiques.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Téléformation ; 11 h. (●), La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 25 (●), Concert : « Symphonie concertante pour violon et alto, K. 364 » de Mozart, sol. J. Dupuis et E. Krivine, par le NOP de Radio-France, dir. E. Krivine ; 12 h. (●), En direct de l'« Empire » : Bon dimanche avec Jacques Martin... ; à 12 h. 10, Humour : Toujours sourire, avec J.-P. Lacroix, J. Paugam et M. Lancelot ; à 13 h. 25, Actualité insolite : La lorgnette ; à 14 h. 15, Jeu : Pom pom pom (reprises à 15 h. 40 et à 17 h. 20) ; à 14 h. 20, Jeu magazine : Ces messieurs nous disent, de J. Rouland, P. Tchernia et José Artur (chanson, théâtre et cinéma) ; à 15 h. 45, Tom et Jerry ; à 15 h. 50, Série : Pilotes ; à 16 h. 40, Jeu : Trois petits tours ; à 17 h. 25, Lyrique : Contre ut ; à 18 h. 30, Variétés : Moppets show (Rita Moreno) ; 19 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30, Music-hall : Musique and Music, présent. J.-C. Brialy ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30, Documentaire : Soif d'aventure (joyeuse et traditionnelle Ecosse, réal. J. Collet et P. Bartoli).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs émigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque : « Un anniversaire », réalisation E. Serra ; 16 h. 55 (●), Astronomie : Voyage dans le cosmos (reprise de l'émission Les vagabonds du ciel) ; 17 h. 50 (●), Espace musical : La symphonie n° 41, « Jupiter », de Mozart, présent. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h. (●), Hexagonal : C'est pas tout le monde qui connaît... Une hermine pour FR 3 ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30, Magazine : L'homme en question ; 21 h. 30, Variétés : Gala de l'Union ; 22 h. (●), Cinéma de minuit (cycle l'âge d'or hollywoodien) (R.) : « Fury », de F. Lang (1936), avec S. Tracy, S. Sidney, W. Abel, B. Cabot, Ed. Cellis, W. Brennan (v.o. sous-titrée, N.).

Un homme, injustement accusé de kidnapping dans une bourgade de l'ouest des Etats-Unis, est lynché par une foule déchaînée qui a attaqué la prison. Il survit et décide de se venger.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, musique de chambre ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, « l'Amant militaire », de Goldoni, avec M. Sarfati, J. Desloop, M. Cassan ; 15 h. 30, « les Deux Pédagogues », opéra en un acte d'après E. Scribe, (Mendelssohn) ; « les Noces d'ombre », de T. Nikiprowetzky, avec I. Garcisansz, R. Savoir ; 17 h. 30, Rencontre : les paradis fiscaux ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : Milieu, environnement radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 7 h. 40, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le quatrième dimanche après l'Epiphanie ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay... Bach contre Bach ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « la Vie parisienne », première partie (Offenbach) ;

13 h. 35, Petites formes (Vivaldi, J.-S. Bach) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour piano et orchestre » (Mozart) ; 17 h. (●), Le concert égoïste de Marek Halter (Beethoven, Tchaïkovski, J.-S. Bach, Schoenberg, Philip Glass) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Récital de piano... Paul Badura-Skoda : « Quatre Impromptus, opus 90, D. 899 » ; « Fantaisie Wanderer en ut majeur, opus 15, D. 760 » ; « Sonate en si bémol majeur, opus posthume D. 960 » (Schubert) ; 22 h. 30, La ruée vers l'or, par D. Collins et J. Drillon (Campra, Bach, Turini, Rameau, Haendel, Mozart) ; 22 h. 35, Musique traditionnelle européenne : « Irlande » ; 0 h. 5, « Treemonisha », opéra de Scott Joplin et Gunter Schuller.

Lundi 31 janvier

CHAINE I : TF 1

11 h. 45 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. (III), Ski : Coupe du monde à Morzine (en Eurovision) ; 13 h. 35 (III), Magazine régional ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous... à 14 h. 5, Téléformation ; à 14 h. 50 (R.), Feuilleton : la Porteuse de pain ; à 16 h. (●), C'est un métier : la chaudronnerie ; à 17 h. 30, Variétés : Le club du lundi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : la Lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (●), La caméra du lundi : « les Temps modernes », de Ch. Chaplin (1935), avec Ch. Chaplin, P. Goddard, H. Bergman, Ch. Conklin (muet, N.).

Perturbé par le travail à la chaîne dans une usine, Charlot reprend sa vie de hasard, en compagnie d'une jeune vagabonde.

21 h. 55 (●) En direct du plateau Beaubourg : L'inauguration officielle du centre Pompidou.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : La nouvelle équipe ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : Les années bonheur (1939) ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

L'euthanasie, avec les docteurs Jacques Bréant et Emile Rimbault.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Alain Peyrefitte ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public (R.) : « la Ligne de démarcation », de Cl. Chabrol (1965), avec J. Seberg, M. Ronet, D. Gélin, St Audran, J. Perrin (N.).

En 1941, dans un village occupé du Jura, un hobereau, que la défaite française a rendu amer, se tient à l'écart de la Résistance, à laquelle participe sa femme. Mais il prendra finalement parti.

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... ; à 8 h., Le vêtement et la civilisation ; à 8 h. 32, L'économie en liberté ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7 (●), Les lundis de l'histoire... Le grand Larousse de la langue française ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 15 h. 2 (★), Les après-midi de France-Culture au Centre Pompidou... l'invité du lundi : M. P. Hulten ; à 16 h. 45, M. R. Bordaz répond aux auditeurs ; à 17 h. (●), Les monopoles de l'information ; 18 h. (●), L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), L'autre scène ou Les vivants et les dieux, de Cl. Mettra ; 21 h. 30, Entretien avec Christian Jambet, par Ph. Nemo ; 22 h. (★), En direct du plateau Beaubourg : retransmission de l'inauguration officielle du centre Pompidou ; 23 h., L'opéra aujourd'hui, par G. Manoni ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h., Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait de musiciens français : Claude Debussy ; à 15 h. 30, Après-midi lyrique : « Rienzi », actes 3, 4 et 5 ; « les Fées », ouvertures et air d'Ada (Wagner) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Conversation souterraine ; 20 h. 30, En direct du Studio 105... entrée de jeu ; 22 h., Echanges internationaux... Orchestre de chambre de la radio néerlandaise, direction L. Vis (œuvres de José Antonio de Seixas) ; 22 h. 30, La ruée vers l'or, par D. Collins et J. Drillon (Mozart, Bach, Schubert, Haendel, Pink Floyd) ; 23 h. 30, Musique traditionnelle européenne : Irlande ; 0 h. 5, « Grands mages, fermez donc la portière », par A. Noël.

Mardi 1er février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première, 13 h. 45 (III), Restez donc avec nous... à 13 h. 50 (R.), Feuilleton : La porteuse de pain ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : La Lune, papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (●) (R.), Série : Faits divers (Les naufragés de la neige, réal. F. Martin).

Douze mille vacanciers bloqués sur l'autoroute du soleil — très enneigée — à la fin du mois de décembre 1969 : panique et solidarité.

21 h. 25, Magazine : La France défigurée ; 22 h. 30 (●) Concert à Saint-Eustache : Symphonie avec orgue de Saint-Saëns, par l'orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec P. Cochereau (soliste).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des mal-entendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : La nouvelle équipe ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30 (●), Les dossiers de l'écran, en direct de l'Elysée.

M. Valéry Giscard d'Estaing répond aux téléspectateurs, choisis sur un échantillonnage établi par la SOFRES.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Mutt et Jeff et Télescope ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Mouvement des démocrates socialistes de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Le voleur qui vient dîner », de B. Yorkin (1972), avec R. O'Neal, J. Bisset, W. Oates, J. Clayburg.

Lassé de programmer des ordinateurs, un jeune informaticien se fait voleur de bijoux. Une curieuse jeune fille de bonne famille devient sa complice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 45, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Le vêtement et la civilisation ; à 8 h. 32, L'économie en liberté ; à 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... J.-P. Echeverry ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 15 h. 2 (★), Les après-midi de France-Culture... au Centre Pompidou : à 15 h. 2, Théâtre et littérature au CNAC ; à 16 h. 45, M. R. Bordaz répond aux auditeurs ; à 17 h. (●), Les monopoles de l'information ; 18 h. (●), L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française ; 19 h. 25, Sciences ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Dialogues : la culture au Carré, avec H. Damish et D. Roche ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... les musiciens de la cathédrale de Tours ; à 15 h. 32, « Chansons chinoises » (A. Tcherepine) ; « Chant de la Terre » (Mahler) ; 17 h., Concert au Musée Chagall par l'Orchestre régional de Nice, direction Ph. Bender... (Cimarosa, Mozart, Stamitz, Albinoni) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Conversation souterraine ;

20 h. 30, Cycle d'orgue... Récital à l'église Saint-Germain-des-Prés, avec André Isoir : Fantaisie en cinq parts sur « Une jeune fillette » (E. du Caurroy) ; « Hymne Pange Lingua » (J. Titelouze) ; « Voluntary en sol » (H. Purcell) ; « Fantasia a giusto italiano » (J.-L. Krebs) ; « Suite du premier ton » (L. Marchand) ; « Toccata, Adagio et Fugue en ut majeur BWV 564 » (Bach) ; 22 h. 30, Ainsi la nuit... Entretien avec Henri Dutilleux, par P. Szersnovicz ; 0 h. 5, Musique traditionnelle européenne : Irlande ; 0 h. 30, La ruée vers l'or, par D. Collins et J. Drillons (Dowland, Marais, Bach) ; 1 h. 15, Distorsions.

Mercredi 2 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : La Lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Téléfilm : « la Foire » (troisième partie), réal. P. Viallet ; 22 h. (●), Documentaire : Les contes du solstice, d'A. Voisin et J. Cholet (« la Sansouïro »).

La Camargue « éternelle », et l'autre.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Daktari ; 15 h. 50, Un sur cinq ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : C'est à dire, prés. J.-M. Cavada ; 22 h. 55 (●), Jazz : Hommage à Jelly Roll Morton.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.G.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (★), Cinéma 16 : « A 6 », de B. Maigrot, avec J. Gaven, D. Sauvegrain, Cl. Moget.

Deux camionneurs, deux générations sur l'autoroute du Soleil.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 45, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Le vêtement et la civilisation ; à 8 h. 32, L'économie en liberté ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2 (★), Les après-midi de France-Culture... au Centre Pompidou : les jeunes au CNAC ; à 16 h. 20, Match : pour ou contre Beaubourg ; à 16 h. 45, R. Bordaz répond aux auditeurs ; à 17 h. (●), Les monopoles de l'information ; 18 h. (●), L'histoire et son roman ; Cagliostro, Dumas et la Révolution française ; 19 h. 25, La science en marche ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), La musique et les hommes : Beethoven et Goethe ; 22 h. 30, Entretiens avec... C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles (Haendel, Vivaldi, Telemann, G de Coincy, R de Visée, d'Anglebert, d'Hervelois, Debussy, Tisné, Miroglio) ; 17 h. 30, Ateliers d'enfants de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Conversation souterraine ;

20 h. 30, Musique pour tous... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction F. Quattrochi, avec J.-P. Collard, pianiste : « Concerto n° 1 en mi mineur pour piano » (Chopin) ; « Symphonie n° 3 écossaise, opus 56 » (Mendelssohn) ; 22 h., Ainsi la nuit... Entretien avec Henri Dutilleux, par P. Szersnovicz ; 23 h. 30, Musique traditionnelle européenne : Irlande, 0 h. 5, La ruée vers l'or... musiques de Bach ; 1 h., « Grands mages, fermez donc la portière », par A. Noël.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire, 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Sac à malices (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Rétro-nouveau ; 13 h., (●) Journal de Jean-Pierre Elkabbach ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 16 h., L'heure de musique classique ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Bananas ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h. 10, Le Pop-Club.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult. mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., Musique et nouvelles ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h. 15, Denise Fabre (le dimanche : Pierre Péchin) ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30 (●) Les dossiers extraordinaires ; 14 h. (●), Une femme, un homme (le samedi : Histoire d'un jour) ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Le journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes, 21 h., François Diwo, 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 35, Top à Wall Street (samedi : Ça va être ta fête) ; 24 h., G. Saint-Bris.

R. T. L. : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case trésor ; 13 h., Le journal de Philippe Bouvard ; 14 h. et 15 h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Appelez, on est là ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h. Hit Parade ; 21 h., Les routiers sont sympa ; 22 h., Journal ; 24 h., Variétés.

RADIO - MONTE - CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h., L'heur espoir ; 15 h. 30, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h. 30, L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure motus.

Religieuses et philosophiques

FRANCE - CULTURE : (le dimanche) ; 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme, 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, « la Fédération française de droit humain » (le 30), « le Grand Orient de France » (le 6) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit MM. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche (lundi), M. Marcel Legaut (mardi), René Dumont (mercredi), Napoléon Bullukian (jeudi), Alain Resnais (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit MM. Pierre Rey (lundi), Lucien Trichaud (mardi) ; Zoé Oldenbourg (mercredi), Jean-François Lemaire (jeudi), Paul Noirot (vendredi).

FRANCE-INTER : 13 h., Mme Françoise Giroud et M. Robert Bordaz (lundi), M. Georges Marchais (jeudi), M. Jacques Barrot (vendredi).

TF 1 : 18 h., A la bonne heure : autour du conflit des générations (de lundi à jeudi), le cadre de vie (vendredi).

EUROPE 1 (dimanche à 19 h.) : le Club de la presse reçoit M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances (le 30), M. Gaston Defferre, député (P.S.) des Bouches-du-Rhône (le 6).

D'une chaîne à l'autre

EUROPE 1 VA FRÉTER UNE CARAVELLE SPÉCIALE POUR LES MUNICIPALES

● Le studio volant d'Europe 1, une Caravelle, ira se poser quatre fois par semaine, à 18 heures, sur l'aéroport d'une des diverses grandes villes pour lesquelles la bataille des élections municipales s'annonce la plus serrée. Ainsi, à partir du 9 février, à 19 heures, Etienne Mougeotte et Gérard Carreyrou dirigeront en direct un débat avec les leaders des listes en présence.

LA REDEVANCE TV BELGE AIDERA LA PRESSE ÉCRITE

● La redevance que les Belges versent pour la radio et la télévision, considérablement augmentée pour 1977, sera peut-être utilisée en partie à l'aide à la presse quotidienne en difficulté. C'est ce qu'envisage le premier ministre : « *Le contrôle renforcé de la perception des nouveaux tarifs de la redevance sur la radio et la télévision doit apporter des recettes supplémentaires et celles-ci nous permettront tout à la fois d'attribuer à la radio-télévision des subventions suffisantes pour la réalisations de bons programmes, de mieux gérer l'agence nationale de presse Belga et de fixer une base convenable pour les subsides octroyés à la presse écrite d'opinion.* » — (Corresp.)

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 25, daté février 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 3 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Objectif santé ; 14 h. (III), Les vingt-quatre jeudis ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : La Lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Série : La famille Cigale ; 21 h. 25 (●), Magazine d'actualité : Soixante minutes pour convaincre.

« Pour la vérité des revenus et de l'impôt », avec M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste.

22 h. 25 (●), Jazz à Juan : Dizzie Gillespie, réal. M. Rabinowsky.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Accordéons en balade ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : La nouvelle équipe ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission destinée aux formations politiques : La majorité.

20 h. 30 (●), Dramatique : Messieurs les jurés (« L'affaire Beauquesne », réal. S. Witta, avec Ch. Parisy, G. Aminel).

A l'issue d'une bamboche, trois jeunes gens prennent le volant et suscitent une avalanche d'accidents. Le dernier fait deux morts. Le conducteur était-il coupable ?

22 h. (★), Emission de l'INA : Le printemps est toujours dans mon village, de J.-N. Delamarre.

A propos des peintres amateurs et paysans, en Chine.

CHAINE III : FR 3

18 h. 10, Objectif formation : Les bâtisseurs ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Raconte quand tu étais petite ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Fédération sépharadie de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.) : « les Caprices de Marie », de Ph. de Broca (1969), avec Ph. Noiret, V. Cortese, F. Gravey, M. Keller, J.-P. Marielle.

La fille d'un cafetier d'Ile-de-France, consacrée « Miss Trouville » par un concours de beauté, est demandée en mariage par un milliardaire américain. Elle hésite à dire oui car elle aime l'instituteur de son village.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Recherche musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 15 h. 2 (★), Les après-midi de France-Culture... Deux heures pour comprendre... Le CNAC ; à 16 h. 45, R. Bordaz répond aux auditeurs ; à 17 h. (●), Les monopoles de l'information ; 18 h. (●), L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française ; 19 h. 25, Biologie et médecine ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Nouveau répertoire dramatique : « le Jour de la dominante », de R. Escudié, avec G. Leclerc, J.-P. Bisson ; 22 h. 30, Entretiens avec C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions (Calmel, Merlet, Louvier, S. Nigg) ; à 15 h., Des notes sur la guitare (Santorsola, E.-A. Alemann) ; à 15 h. 32, (Haydn, Krumphol, Mozart) ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons (Mozart, Haydn) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Conversation souterraine ;

20 h. 5, En direct de Munich... Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, direction R. Kubelik : « Symphonie n° 3 en ré majeur » (Schubert) ; « Symphonie concertante » (Hartmann) ; « Symphonie n° 6 en la majeur » (Bruckner) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... « la Ruée vers l'or », par D. Collins et J. Drillon ; 23 h. 15, Musique traditionnelle européenne : Irlande ; 0 h. 5, « Grands mages, fermez donc la portière », par A. Noël ; 1 h., Non écrites : Japon.

Vendredi 4 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 14 h. 5 (III), Téléformation ; 17 h. 25 (III), Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : La Lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (●) (R.), Au théâtre ce soir : « la Mamma », d'A. Roussin, avec E. Popesco ;

L'amour maternel, légèrement abusif, à la mode « rétro italienne ». La rediffusion de ce classique d' « Au théâtre ce soir » est suivie par la présentation du livre de Vittaliano Brancati, « le Bel Antonio ».

22 h. 30, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des mal-entendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : La nouvelle équipe ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Série : Dossier danger immédiat (« Il ne manque que nous »).

Un nouveau moteur, au secret bien gardé.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Quand les avocats jugent la justice).

Avec Mes Boyer (« la Justice dans la balance »), Dumas (« les Avocats »), Piat (« Une robe noire accuse »), Tixier-Vignancour (« Des républiques, des justices et des hommes »), et M. Romerio, ancien président de la Cour de sûreté de l'Etat (« le Métier de magistrat »).

22 h. 45 (●), Ciné-club : « les Noces », d'A. Wajda (1972), avec E. Zietek, D. Olbrychski, A. Lapicki, W. Pszoniak.

En 1900, au cours d'une fête de noces dans un village de la partie alors autrichienne de la Pologne, les invités sont en proie à d'étranges visions qui les poussent à prendre les armes pour une insurrection.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Fédération Travail et culture ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi : De quoi avons-nous peur ? (La peur de vieillir, enquête de H. Amouroux, réal. A. Delarive).

Pudiquement appelés « troisième âge » ou « personnes âgées », les vieux sont de plus en plus nombreux. H. Amouroux a interrogé peur de vieillir ? H. Amouroux a interrogé des hommes et des femmes, des spécialistes.

21 h. 30 (●), Les grandes batailles du passé, de H. de Turenne : La bataille de Waterloo, réal. J. Dupont.

Le 18 mai 1815, trente-deux bataillons français marchent à l'ennemi sous le feu de cent cinquante-six canons. C'est la fin de l'ère napoléonienne. Des extraits de film (« Guerre et Paix », « les Misérables », « Campo di Maggio ») et des commentaires de spécialistes français et étrangers viennent éclairer, autour d'une bataille, vingt ans d'histoire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance . à 8 h., Le vêtement et la civilisation ; à 8 h. 32, L'économie en liberté ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 15 h. 2 (★), Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur la bibliothèque et sur la discothèque du Centre Pompidou ; à 17 h. (●), Les monopoles de l'information ; 18 h. (●), L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Biographie : L'écrivain Nathalie Sarraute ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles (Saint-Saëns, P. Luna, Wagner, Donizetti, Rameau, Ravel, d'Indy, Schmitt, Bartok, Gallois-Montbrun) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time... Carnet de bal ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Conversation souterraine ;

20 h. 20, Perspectives du vingtième siècle... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction Lucas Vis, avec F. Lodéon (violoncelle), J. Bona (basse), J.-M. Frémeau (baryton), L. Nejtschewa (mezzo) : « les Bandar-Log » (C. Koechlin) ; « Assemblage » (J.-P. Guézec) , « Prières pour nous autres charnels » (J. Alain) ; « Concerto pour violoncelle : Tout un monde lointain » (H. Dutilleux) ; 23 h., Jazz forum... Colin Maillard ; 0 h. 5, Musique de chambre ; 1 h., Non écrites.

Samedi 5 février

CHAINE I : TF 1

10 h. 55 (III), Téléformation ; 11 h. 55 (III), Philatélie club ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 12 h. 45 (III), Jeunes pratique ; 13 h. 35 (III), Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50 (III), La France défigurée ; 14 h. 10 (III), Restez donc avec nous... ; 14 h. 55 (III), Rugby : Tournoi des cinq nations France-Pays-de-Galles ; 18 h. 5 (III), Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Consommation : Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 : Variétés : Numéro un (Demis Roussos) ; 21 h. 50, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 40, Gymnastique : Tournoi mondial à Rotterdam (en Eurovision).

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Téléformation ; 13 h. 30, Variétés : Hebdo chansons, hebdo musique ; 14 h. 25, Sports : Les jeux du stade... à 14 h. 55, En direct du Parc des Princes : Match de rugby France-Galles (tournoi des cinq nations) ; à 16 h. 40, En direct de Dublin : 2e mi-temps, Irlande-Angleterre (tournoi des cinq nations) ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret, Lognon et les gangsters), réal. J. Kerchbron, avec J. Richard.

Témoin d'un crime, connu de lui seul, l'inspecteur Lognon a disparu.

22 h. (●), Entretien : Questions sans visage ; 22 h. 45 (●), Cabaret, café-théâtre : Drôle de dessin, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

14 h. 55 (R.), Cinéma 16 : « la Manipulation », de D. de La Patellière ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Musique buissonnière ; 19 h. 5, Emissions régionales : Entracte, Actualités et Samedi entre nous ; 20 h., Les animaux chez eux.

20 h. 30 (●), Opéra : « le Vaisseau fantôme », de R. Wagner, avec le chœur de l'Opéra d'Etat baravois, dirigé par W. Baumgart, et l'orchestre l'Etat bavarois dirigé par W. Sawallisch.

Avec le baryton Donald McIntyre dans le rôle du Hollandais, et Catherine Ligendza dans le rôle de Senta.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., Regards sur la science ; à 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7 (●), Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Israël, socialisme, nationalisme et liberté ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Carte blanche : « Cinq cent mille tonnes de brut », de P. Derrez, avec P. Clay, J.-P. Coquelin, P. Derrez ; 21 h. 15, Musique ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les astronotes. Discothèque 77, la critique des auditeurs ; 15 h., En direct du studio 118, le planiste F. Kerdoncuff ; 15 h. 45, La route des jongleurs ; 16 h. 30, Jour J de la musique ; 17 h. 2, 25 notes/seconde ; 18 h., Hi-fi ; 19 h. 10, En direct du studio 118 : Non écrites ;

20 h. 5, Présentation de la soirée ; 20 h. 30 (●) En liaison avec FR 3 : « le Vaisseau fantôme » (Wagner), par l'orchestre et les chœurs d'Etat bavarois, dir. W. Baumgart, avec D. Mac Intyre, C. Ligendza, B. Rundgrin ; 22 h. 25, Après... ; 23 h. (●), Vieilles cires : Toscanini dirige Debussy ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Max Deutsch.

Dimanche 6 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20 (III), C'est pas sérieux ; 14 h. 15 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Direct à la une ; 17 h. 15, Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ; 17 h. 45 (●) (R.), Film : « Winchester 73 », d'A. Mann (1950) avec J. Stewart, S. Winters, D. Duryea, St McNally (N.).

Une carabine, volée à celui qui l'a gagnée dans un concours de tir, change plusieurs fois de mains et porte malheur à tous ceux qui la possèdent.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « le Mouton enragé », de M. Deville (1973), avec J.-L. Trintignant, R. Schneider, J.-P. Cassel, J. Birkin.

Manipulé par un romancier raté et infirme, un timide employé de banque se transforme en séducteur et arriviste conquérant.

22 h. (●), Reportage : Corée du Sud... la guerre froide continue, de Cl. Smadja et A. Gazut.

Filmée en 1976, une émission de la Suisse romande.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Téléformation ; 12 h. (●), En direct de l' « Empire » : Bon dimanche avec Jacques Martin ; à 12 h. 10, Toujours sourire ; à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 15, Jeu : Pom Pom Pom (reprises à 15 h. 40 et à 17 h. 20) ; à 14 h. 20, Magazine du cinéma, du théâtre, de la chanson, et jeux : Ces messieurs nous disent ; à 15 h. 45, Tom et Jerry ; à 15 h. 50, Série : Pilotes ; à 16 h. 40, Jeu : Trois petits tours ; à 17 h. 25, Lyrique : Contre ut ; à 18 h. 30, Variétés Muppets show ; 19 h., Sport : Stade 2.

20 h. 30 (●), Music-hall : Musique and Music ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30 (●) (R.), Documentaire : Des hommes, des jules, de J.-M. Soyez, réal. J. Pradinas.

Les gardiens du phare d'Ar-Men, en Bretagne.

CHAINE III : FR 3

10 h. Emission destinée aux travailleurs émigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Série les Grandes Batailles du passé : Waterloo (reprise de l'émission du vendredi 4 février) ; 17 h. 50 (●) Espace musical : Les « Kindertotenlieder », de G. Malher, prés. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : C'est pas tout le monde qui connait... La maison d'Anne Frank ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30, Magazine : L'homme en question : (le dessinateur Jacques Faizant) ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 30 (●) Cinéma de minuit (cycle l'âge d'or hollywoodien) (R.) : « le Faucon maltais », de J. Huston (1941), avec H. Bogart, M. Astor, G. Gorge, P. Lorre, S. Greenstreet (v.o. sous titrée) (N.).

Sam Spade, détective privé qui ne veut pas se laisser corrompre, est mêlé à une sombre intrigue. Une femme perverse et d'inquiétants aventuriers se disputent la possession d'une statuette.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Henri III et sa cour », d'A. Dumas, avec J. Eyser ; 16 h. 5, Rencontres de musique contemporaine à Metz ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 7 h. 40, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay, par l'Ensemble de musique vivante (Mozart) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « la Vie parisienne » ;

13 h. 35, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Symphonie parisienne » (Haydn) ; 17 h. (●), Le concert égoïste de C. Prey (M. Delage, R. Hahn, Fauré, C. Prey, Poulenc, Peri) ; 19 h., La ronde des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 40, Echanges internationaux de Radio-France... Eté de Carinthie 1976, avec le Concentus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt : « Suite pour orchestre BWV 1066 » (Bach), « Concertino en fa mineur » (Pergolèse), « l'Apothéose de Monsieur de Lully » (Couperin), « Concerto brandebourgeois no 5 », « Suite pour orchestre BWV 1067 » (extraits) (Bach) ; 22 h. 30, Musique de chambre (J.-N. David) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : musique brésilienne ; 1 h. 15 (●), Trêve.

Lundi 7 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous... (après-midi consacré à Jean Cocteau et à Jean Marais), ...à 13 h. 50 et à 14 h. 25, extraits de films ; à 15 h. 55 (●) C'est un métier : Les créateurs du cadre de vie ; à 17 h. 30, La France est à vous ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits..., à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui, réal. M. Fermaud, avec B. Brione ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30 (●), Film : « le Grand Alibi », d'A. Hitchcock (1950) avec J. Wyman, M. Dietrich, R. Todd, M. Wilding, A. Sim. (N.).

Afin de sauver l'homme qu'elle aime d'une accusation d'assassinat, une jeune fille s'introduit, en se faisant passer pour femme de chambre, chez une grande vedette de music-hall dont il lui a dit qu'elle était la vraie coupable.

22 h. 15, Portrait Fritz Lang par A. Panigel (deuxième partie).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h. Aujourd'hui, madame... ; 15 h. 5 (R.), Série : La nouvelle équipe ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55 (●), Alain Decaux raconte : La fin de Rommel ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

La faim dans le monde, avec MM. Alfred Sauvy et René Dumont.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45 : Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Thierry de Montbrial, professeur d'économie politique à l'école Polytechnique ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public : « le Pistonné », de Cl. Berri (1970) avec G. Bedos, Y. Robert, R. Varte, G. Geret, J.-P. Marielle, Cl. Piéplu.

En 1955, un jeune Parisien cherche à se faire pistonner pour passer tranquillement, non loin de chez lui, le temps de son service militaire. Sa combine rate. Il se retrouve « bidasse » dans le Sud marocain.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7 (●), Les lundis de l'histoire : « le Mal français », d'A. Peyrefitte, avec P. Chaunu ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps a ses raisons ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Alain Robbe-Grillet ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. (●), L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h. (●), Montréal présente : « Quel temps fait-il à Fribourg ? », de M. Beretti ; 21 h. (●), L'autre scène ou les vivants et les dieux : la mort de Socrate ; 22 h. 30, Entretiens avec B. Gysin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia ; 10 h., La règle du jeu ; 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : Portrait de M. Duruflé ; à 15 h. 32, « Esclarmonde » (Massenet) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Cours international de guitare ;

20 h., Star Stangle Banner... (Schmitt, M. Dowell, Gershwin) ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Festival de Salzbourg 1976 : Récital du baryton H. Prey (lieder sur des textes d'E. Moerike et J. von Eichendorff) ; 22 h. 30, Cordes pincées.

Les écrans francophones

Lundi 31 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *Pour une poignée de plomb*, film d'A. Smithee.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *la Maison du diable*, film de R. Wise.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *la Leçon d'allemand* (2), dramatique de S. Lenz ; 22 h. 15, Patinage artistique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Hors série* ; 21 h. 5, A bon entendeur ; 21 h. 25, Caf'Conc' ; 21 h. 50, *La voix au chapitre*.

Mardi 1er février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Viva Maria*, film de L. Malle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Jeannot l'intrépide*, film de J. Image.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, Musique mosaïque ; 21 h. 30, Des Flamands ; 22 h. 15, *Scènes de la vie conjugale*, film d'I. Bergman.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *le Riche et le Pauvre*, d'après I. Shaw ; 21 h. 5, En direct avec ; 22 h. 5, Jazz.

Mercredi 2 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *Diane de Poitiers*, film de D. Miller.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Je suis un aventurier*, film d'A. Mann.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Guerre et paix ; 21 h. 15, Chopin.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *la Bataille de Naples*, film de N. Loy ; 22 h. 40, Premières visions.

Jeudi 3 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., Columbo, film de B. Gazarra.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *Volpone*, film de M. Tourneur.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *le Mouton enragé*, film de M. Deville ; 22 h. 15, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 15, *Rendez-vous en noir*, d'après W. Irish ; 22 h. 5, Ski.

Vendredi 4 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *la Main du diable*, film de M. Tourneur.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *la Valse des truands*, film de P. Bogart.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, A suivre ; 22 h. 25, *Duel*, film de S. Spielberg.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Antoine et Cléopâtre*, de W. Shakespeare.

Samedi 5 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'Immortel ; 21 h., *Cabaret*, film de B. Fosse.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les bannis ; 21 h., *Ali Baba et les Quarante Voleurs*, film de J. Becker.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *le Pistonné*, film de C. Berri ; 22 h. 15, De mémoire d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Maigret ; 22 h. 10, Sport.

Dimanche 6 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cosmos 1999 ; 21 h., *la Femme de Jean*, film d'Y. Bellon.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le temps de vivre, le temps d'aimer ; 21 h., *la Valse dans l'ombre*, film de M. Le Roy.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, Voulez-vous jouer ? ; 22 h. 25, Du sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Monsieur Verdoux*, film de Ch. Chaplin ; 21 h. 55, Entretiens.

Lundi 7 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *la Diablesse en collant rose*, film de G. Cukor.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *l'Affaire du collier de la reine*, film de M. L'Herbier.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *les Centurions*, film de N. Gidding ; 21 h. 45, Débat.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Oualata (Mauritanie) ; 21 h. 20, Les comiques associés ; 21 h. 45, La voix au chapitre.



IDEES

LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

COMMENT MEURENT LES VILLAGES

C'EST une loi bien connue : les idées les plus répandues sont aussi les plus vagues, et d'autant plus qu'elles cachent plus sournoisement, sous l'apparence d'un large consentement populaire entretenu par de savants slogans, l'étroite détermination de quelques-uns. Telles sont bien les notions d'environnement, de pollution, de qualité de la vie. Que signifient-elles au juste quand on voit, au nom du progrès et sous le couvert ministériel, violenter à ce point les campagnes françaises ? Violenter et proprement détruire : nos villages ne meurent pas tous, comme ceux de Provence, par désertion ; j'en connais qui sont en danger de périr, tout simplement, par corruption, et je veux en donner un exemple.

Dans une des plus jolies régions de la Bretagne intérieure, près de Quintin (cette magnifique petite ville de granite), à 25 kilomètres au sud-ouest de Saint-Brieuc, le minuscule village de Saint-Bihy, livré aux promoteurs, est menacé de perdre tout caractère et toute personnalité par la mise en lotissement d'un majestueux bois de hêtres qui, dominant le bourg rustique, donne au site une ligne d'une suprême élégance au milieu d'un paysage — ce n'est pas si fréquent en Armorique — d'horizons mouvementés étendus. A la place des hêtres, il y aura des « résidences » et des habitants nouveaux, ouvriers et retraités, dit-on, séduits par le bon marché de lots bradés, qui viendront animer — je n'ai pas dit lui donner une âme — cette ZUP campagnarde plus laide qu'une banlieue anglaise, plantée là en intruse comme un défi.

Des érudits me diront que les substitutions sont la règle dans l'histoire de ces pays. L'éponyme du village défiguré est saint Bieuzy, un guérisseur vétérinaire du Moyen Age, proche des bêtes et des gens. Nonobstant ces titres, il s'est fait déposséder, comme titulaire de l'église paroissiale, par un certain saint Eusèbe, prêtre romain du quatrième siècle, dont le mérite est d'avoir, au prix de sa vie, philosophé contre l'arianisme. De telles dépossessions ne sont pas rares dans l'hagiographie bretonne, où saint Tugen, un moine de la Cornouaille anglaise, du cinquième siècle, fut remplacé par saint Eugène, un pape, s'il vous plaît, du septième, et où une mystérieuse sainte Ujane, une régionale sans doute, dut céder le pas à une certaine sainte Eugénie, vierge et martyre romaine du troisième. Ce fut là une des formes de l'annexion de la vieille Armorique par le monde occidental. La précipitation d'un habitat rupestre étranger, laid et conquérant, sur le mince et pur village de Saint-Bihy (Côtes-du-Nord) en est une autre.

Il est assez paradoxal que l'on choisisse, pour avilir les tableaux et les spectacles de la campagne, un temps où l'on proclame qu'il serait salutaire de confier au paysan la sauvegarde et la conservation des paysages ruraux. Encore faudrait-il qu'on lui en laissât les moyens. Mais il y a belle lurette que l'homme des champs n'a plus voix à ce chapitre. Ce ne serait encore rien si seules les contraintes d'une nouvelle économie ouverte sur l'extérieur, hostile aux encadrements parcellaires trop stricts et en fin de compte au blocage, venaient s'imposer à lui : à cet égard les leçons d'une trop rapide expérience commencent à inspirer quelque sagesse.

Mais il y a cette projection de la ville sur le plat pays, avec ses hommes nouveaux, citadins ruralisés qui ne veulent rien reconnaître des lois géorgiques et tiennent leur condition propre pour l'expression du progrès, avec ses bâtisses, ses chemins et surtout ses attitudes d'un nouvel ordre qui changent la face même d'un pays et l'aliènent irrémédiablement. C'est Alphonse Allais, je crois, qui souhaitait voir établir désormais les villes à la campagne. Voilà, c'est fait ! Mais ce ne sont pas vraiment des villes qui s'y établissent, ce sont des faux-semblants de cités, des verrues qui ne sont rien au regard des habitats traditionnels et, ne portant de nom dans aucune langue, en sont encore aux sigles de l'urbanisme aménageur.

***

Ces projections, qui expriment, somme toute, des malfaçons de l'urbanisation et de la croissance, sont loin de répondre à quelque intérêt général. Certes, il arrive qu'elles soient appelées par le village lui-même. L'autorisation du lotissement de Saint-Bihy a été accordée, il y a déjà près de six ans, après un avis très favorable du maire de l'époque, qui tenait un commerce villageois et aspirait à une promotion urbaine de sa commune. Et il est des indigènes, peu conscients de leur indigénat et gâtés par les *mass media*, pour penser que l'accroissement numérique du groupe ne peut porter qu'à son enrichissement. Voire ! L'heure n'est pas à la fortune des commerces villageois. Qu'ils soient primaires ou secondaires, les résidents du bois de hêtres ne se fourniront point à Saint-Bihy, mais aux grandes surfaces de la ville voisine. Reste, bien sûr, l'intérêt du vendeur de lots, ou plutôt sa nécessité : depuis longtemps, une noblesse possédante, peu enracinée, jette du lest, pièce à pièce ; plusieurs fermes de l'étang de Saint-Bihy ont ainsi, en quelques années, changé de mains. Rien d'alarmant quand il ne s'agit que d'un reclassement des dynamismes locaux. Tout à craindre lorsque s'en mêle le promoteur.

Il est équitable d'examiner, en contrepartie, qui résiste à l'invasion aliénante. On ne saurait parler de la foule. Saint-Bihy, qui comptait quatre cents habitants il y a un siècle, quand la terre bretonne faisait le plein de travailleurs, n'en recense aujourd'hui que cent soixante. La contraction des mains-d'œuvre agricoles, le développement de l'élevage, ont établi un nouvel équilibre. Mais si la communauté stricte s'est restreinte, l'option des défenseurs des temps et des lieux s'est faite plus large, moins instinctive et plus culturelle, moins liée au besoin quasiment biologique de conserver un état de choses qu'à un idéal désormais conscient et à une aspiration claire au mieux-être et au mieux-vivre.

La liste des pétitionnaires amoureux du maigre village et de son décor forestier est révélatrice de ce changement qui étend à des groupes considérablement accrus cet héritage des souvenirs villageois. Les signataires sont déjà plus de trois cents, le double du nombre des habitants de la commune elle-même, qui sont loin d'avoir tous signé. Tout se passe comme si les sagesses de la terre tendaient à sortir des cadres étroits de naguère pour mieux résister aux débordements anonymes, aux publicités contraignantes, aux modes alignés de consommation et de jouissance des sociétés contemporaines.

***

Malheureusement, cette résistance, si l'on n'y prend garde, sera vite balayée, tant les sagesses de cet ordre sont lentes en face des procédés expéditifs des promoteurs du temps présent. Lentes et mal armées. Dans le cas qui m'occupe, on a rapidement fait le tour des puissances susceptibles de sauver un essentiel bois de hêtres de quelques centaines d'ares. Par une heureuse chance, le sénateur et maire de Quintin est délégué du ministère des affaires culturelles pour le département, et on lui doit d'avoir imposé aux lotisseurs un cahier des charges assez sévère pour pouvoir ralentir les procédures et différer le massacre. « *Ecoute, bûcheron, arrête un peu le bras !* » Mais la loi penche bien, pour l'instant, du côté des massacreurs. Il ne reste d'issue aux résistants — dont les militants se retrouvent dans le Groupement pour l'étude et la protection de la nature en baie de Saint-Brieuc — que de réclamer le classement d'un site qui fait le village et est proprement le village.

L'affaire n'ira pas vite, et l'impatience des arpenteurs, des déracineurs, des entrepreneurs conviés au lotissement risque de l'emporter sur la prudence des arbitres appelés à juger de la valeur communautaire d'un paysage et de l'organisation traditionnelle qu'il traduit. On prend moins de précautions pour des restes architecturaux. Un certain caractère et quelques pierres datant du seizième siècle ont suffi au manoir de Grand'Isle, tout voisin, ancienne propriété des Choiseul-Praslin, pour être classé : il est pourtant hors de paysage, interdit au public, et le classement n'a eu ici de sens que de permettre une restauration à peu de frais au titre des « chefs-d'œuvre en péril ». Mais l'enclos paroissial de Saint-Bihy, tout émouvant qu'il soit, ne remonte pas au-delà du dix-huitième, et les hêtres qui le couronnent sont plus jeunes encore. On classe aisément, après les vieilles pierres, des coins de nature sauvage ; la sollicitude du pouvoir est plus chiche à l'endroit des paysages humanisés.

Il ne s'agit pas d'opposer l'histoire à la vie, mais d'obtenir que l'une reste essentielle à l'autre et que toutes deux expriment, en équité, les aspirations des hommes. Bien administrée, la commune de Saint-Bihy a des routes, de l'eau, de l'espace pour des habitations nouvelles. Le mieux serait qu'elles prissent place d'une manière toute naturelle, point trop alignées dans l'horrible géométrie des lotissements. Sans doute est-il nécessaire d'admettre quelque urbanisation systématique. C'est dans ce dosage du neuf et du vieux, dans cette concertation de deux sociétés filles d'une même civilisation que devrait s'affirmer, avec le pouvoir laissé aux communautés élémentaires, l'esprit de l'homme-habitant. Je sais bien qu'au-dessus il y a la contrainte exercée par une société libérale qui, dans sa hâte d'avancer, désapprend vite l'art d'habiter. Cet art est pourtant la marque d'une véritable liberté.

LA VIE DU LANGAGE

Ah ! l'occitan, l'occitan !

ON prend le livre, un de plus, le tourne, le retourne, le flaire, le hume, le tâte. Important, tout ça. Couverture plaisante, belle typographie, très soignée. Jeune éditeur, qui fait son métier avec goût et sérieux, sans tapage ni battage. Nous lui devons entre autres, dans la même collection, la découverte des journalistes anarchistes Pouget et Libertad. Important aussi, ça. Et sympathique. Mais l'occitan, l'occitan.

On feuillette, va, vient, come une page, une autre ; goûte et savoure. C'est écrit, pas de doute. Très (trop?) bien. Il y a des châtaignes, du blé noir, Sartre, les foins, des baies, des merles moqueurs, Simone Veil. Le forgeron du village et Benveniste, le clocher du village et la sociolinguistique, les gens du village et l'austromarxisme. Et l'occitan.

Le récit de ces enfances occitanes, un peu longuet, un peu complaisant, se lit néanmoins avec bien du plaisir, frustrés que nous sommes d'évocations de première main d'un univers non pas ancien (Yvon Bourdet est né en 1920), mais lointain.

Le hameau, l'école, le séminaire, la guerre, la Résistance. Des études brillamment menées à bien à travers tout cela. Puis, c'est la montée à Paris, vécue alors comme une heureuse nécessité, revécue aujourd'hui comme une quasi-trahison.

A vingt-cinq ans, Yvon Bourdet s'y frotte à des illustres. Grâce à Emmanuel Arago, « *arrière-petit-fils du grand astronome* », il est reçu par Malraux « *en sa résidence du bois de Boulogne* », par Daladier « *dans son rez-de-chaussée de la porte de la Muette* », par Mauriac « *avenue Théophile-Gautier* ».

Et là, l'intérêt faiblit. C'est que nous sommes loin des châtaignes d'Argentat et des noix d'Egletons. Mais quoi ! De la Corrèze aux beaux quartiers, la voie n'est pas si étroite.

Suivent des pages (117-177) qui se lisent avec moins d'agrément que de profit. Yvon Bourdet, agrégé de philosophie, docteur ès sciences sociales, maître de recherches au C.N.R.S., spécialiste reconnu de l'autogestion et de l'austromarxisme, sait beaucoup de choses et les dit clairement, même s'il paraît attribuer parfois à la sociolinguistique ce qui est dialectologie. Mieux encore, ce savoir n'a pas étouffé en lui le petit ramasseur de cèpes.

Qu'est-ce donc de se redécouvrir Occitan après trente ans d'exil ? De redécouvrir les saisons et les jours à travers cette « grille » unique qu'est la langue maternelle ? Yvon Bourdet le dit avec émotion. Il témoigne qu'en exerçant contre l'occitan et les Occitans une violence sournoise et tenace le pouvoir central — les gens du Nord, Paris — l'ont mutilé, lui parmi tant d'autres, privé d'une partie de son âme.

Tout n'est pas nouveau dans ce plaidoyer, il s'en faut, et tout n'est pas également convaincant. Si toute langue est sur son territoire l'instrument irremplaçable non seulement de la description du réel mais de son organisation, chaque langue est aussi un objet de l'histoire. La victoire de l'une sur l'autre (de la langue d'oc sur le latin, de la langue d'oïl sur la langue d'oc) est un moment d'une dialectique dont on pourrait aussi bien présenter l'avers, c'est-à-dire les bénéfices...

C'est ce que font d'ailleurs, à l'étonnement attristé de l'auteur, ceux qui sont restés au village. Ils préfèrent Tino Rossi et son français sans âme à Claude Marti chantant l'Occitanie en occitan. Ils comprennent mal comment l'auteur peut se sentir honteux de cette montée à Paris et de cet oubli de l'occitan : ils en sont fiers, eux.

C'est ici, en effet, que le bât blesse. Qu'il s'agisse des langues régionales, du créole ou de l'argot (cette langue régionale des grandes villes), on ne voit guère jusqu'ici pour plaider (parfois agressivement) leur cause que des transfuges.

On dira que c'est là le triomphe le plus scandaleux du colonialisme : faire que le colonisé lui-même renie son être et ses valeurs au profit de celles du colonisateur. Et c'est vrai.

Mais, si injuste que soit l'histoire, elle est. C'est le désir fantasmatique de tous les vainqueurs de l'arrêter à leur profit. Faut-il que les vaincus y répondent par une ignorance aussi peu réaliste des contraintes de l'histoire accomplie ? Ce n'est pas demain, et probablement pas par le biais de l'occitan, que la société française trouvera un nouvel équilibre entre la pression vers l'urbanisation (qui condamne les langues de faible circulation, les dialectes) et le respect des communautés minoritaires. D'ici là, a-t-on le droit de refuser à ceux qui ne l'ont pas eu le droit (et le désir) de penser davantage à eux qu'à leur société d'origine ?

Les poutres apparentes

Et puis voici, vers la fin du livre, Pierre Viansson-Ponté (chef de file, nous l'ignorions, des « *polémistes franciens* ») sévèrement accroché. Le voici, en une dizaine de pages, bastoné, rosté, escodudé, eschaurihladé, plumassé, emborissadé, tabassadé et tarabustadé. Me pardonnent les Occitans, ces Arvernes bagarreurs qui sauvèrent l'honneur de la Gaule devant Jules César, de piller et d'estropier leur langue.

La critique est acérée, parfois pertinente, toujours courtoise. Ce n'est pas à l'homme qu'en a Yvon Bourdet, mais au porte-parole, pense-t-il, du colonialisme parisien. Ce que (parisien) l'un n'est ni plus ni moins que l'autre.

Si bien que, venant après quelques autres, cet *Eloge du patois* laissera le lecteur (s'il n'est lui-même ni occitan ni occitanologue) sur un sentiment mitigé : celui de se voir vendre les poutres apparentes d'un appartement sur le quai Voltaire.

JACQUES CELLARD.

★ *L'Eloge du patois ou l'itinéraire d'un Occitan*. Editions Galilée, Paris, 1977, 36 F.

REVUES

« LE FRANÇAIS DANS LE MONDE » (huit numéros par an, 55 F, 79, boulevard Saint-Germain, 75261 Paris CEDEX 06) affine régulièrement sa présentation, le contenu conservant sa valeur pédagogique reconnue.

Au sommaire du n° 126 (janvier 1977), davantage d'indications pratiques, notes de lecture, textes officiels, rencontres, stages. Textes pédagogiques toujours réalistes et vivants (un « inventaire des jeux » d'enseignement du français, inédit et remarquable).

Intéressante étude réalisée par des Acadiennes et des Acadiens, sur l'Acadie (Nouveau-Brunswick de langue française). Abondante bibliographie.

Dans sa qualité présente, *le Français dans le monde* devrait étendre largement son audience aux enseignants du français langue maternelle.

***

« LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI » (quatre numéros par an avec suppléments pédagogiques. Tarifs spéciaux pour les adhérents de l'Association française des enseignants de français. Non-adhérents, 100 F. AFEF, 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres).

N° 35 : comptes rendus de deux « tables rondes » de 1976. L'une, avec Renée Balibar et Pierre Macherey sur les français « fictifs » et le français national ; l'autre, avec M. de Certeau, D. Julia et Jacques Revel, sur « une politique de la langue ».

Tout n'est pas également nouveau et intéressant dans ces comptes rendus. Ni également évident. Ainsi, on peut douter que : « *cette maison est la mienne* », ou « *mon père est parti* », phrases simples données par R. Balibar comme « *non marquées par les divers milieux et groupes sociaux français* », et « *pratiquées par tous les citoyens scolarisés* », soient effectivement si banales et si « normales ».

L'observateur les trouvera certes dans son milieu, au haut de l'échelle socio-culturelle. Plus bas, il a les plus grandes chances de ne rencontrer (pour la seconde phrase, par exemple) que : « *(moi), mon père, il est parti...* »

De même, une affirmation (lourde de conséquences) telle que « *l'école primaire apprend à construire des phrases* », ne serait vraie que si le français n'était pas la langue maternelle des enfants.

Sous ces réserves, on lira avec intérêt les deux derniers numéros : 35 (bonne étude sur les problèmes du français à la Réunion) et 36 (la littérature enfantine).

***

« LE DICTIONNAIRE PERMANENT DU FRANÇAIS EN LIBERTE » (M. Albert Doillon, auteur-éditeur, 81 bis, rue Lauriston, 75116 Paris) poursuit discrètement une carrière bien remplie fructueuse. L'auteur et M. Maurice Prigniel, son premier collaborateur, ont déjà apporté à notre connaissance du lexique français une contribution souvent originale et solide. Ils méritent un public plus vaste.

Au *sommaire* du cahier 6-7-8 de fin 1976 (B-Bausse), entre bien d'autres, l'article *bagnole*. Le mot est apparu vers 1840, dérivé d'un mot régional *banniau* (ou *bénlau*), lui-même de : *banne*, chariot, venu d'un mot gaulois. En somme, *bagnole* est historiquement un mot superfrançais.

L'*histoire de bagoter* (ou bagotter) est plaisante. C'est d'abord : faire les *bagots*, les bagages, offrir ses services de porteur occasionnel dans les gares, à l'arrivée des fiacres, etc. D'où : faire la *bagote*, puis bagoter, lequel a pris par extension, dans les années 20, le sens de : courir en tous sens, s'affairer, trotter.

Notons que le dix-septième siècle appelait *bagotier* le déménageur de « bagues », c'est-à-dire de meubles.

Pourquoi *se barrer* a-t-il pris en français populaire, vers le milieu du dix-neuvième siècle, le sens de : partir, s'en aller, s'enfuir, si contraire au sens premier (et encore bien vivant) de : barrer, fermer, entraver, immobiliser ?

A. Doillon me paraît avoir raison contre le T.L.F., qui ramène (sans conviction ?) *se barrer* à : *partir de barres*, sur-le-champ. Il suggère, après G. Esnault, une origine arabe : *Barra !* Dehors ! *usuel aux soldats d'Afrique* et plus plausible. Mais il manque encore de voir cette étymologie attestée à bonne date.

J. C.

AUTOMOBILE

La solution radicale

LA plupart des femmes (65 %) sont pour l'interdiction de la circulation automobile à Paris ; presque tous les Français (78 %) sont contre le stationnement dans le centre des villes ; une majorité d'automobilistes (59 %) accepterait de ne pas stationner dans le centre de la capitale. Ça, ce sont les statistiques (1). *En face desquelles il y a l'aveuglante, l'incontestable évidence : tout le monde veut rouler à son aise, tout le temps, partout, et comme s'il était seul.*

Alors ? Alors l'étonnant est que la solution logique n'ait encore été déduite par personne de ces diverses données, qui ne sont contradictoires qu'en apparence.

Puisque ce qui paralyse la circulation, ce ne sont pas les voitures qui roulent mais celles qui stationnent (ah ! ces rues étroites, obstruées par deux files immobiles : un cauchemar !), il faut donc (suivez avec attention le raisonnement et ne le lâchez pas, s'il vous plaît, jusqu'à la fin), il faut donc interdire totalement *le stationnement dans* toutes *les villes.*

Eh bien, c'est fini, c'est réglé. Ainsi toutes *les voitures peuvent-elles rouler* tout *le temps, à condition de ne pas s'arrêter. (Ces derniers mots devraient être imprimés en très petit, en caractères vraiment minuscules, comme les clauses légales et obligatoires dans les publicités grandioses qui vous promettent le bonheur illimité pour demain.) Ainsi gaspillage et pollution seront-ils réduits à presque rien, ce qui gaspille et pollue, ce sont tous ces moteurs qui tournent à l'arrêt dans les embouteillages.*

« Ne pas s'arrêter, disiez-vous *(aïe ! vous avez réussi à lire !)*. Mais c'est très gênant !

— Allons, allons, pas tant que cela... Vos passagers devront apprendre à monter et à descendre en marche, oui, c'est vrai. Question d'entraînement *(allez les entraîner à la campagne)*.

— Mais nous ?

— Vous ? Quoi, vous ? Enfin voyons, ce qui vous intéresse, c'est bien de rouler *en voiture* et non d'aller travailler, sinon vous iriez travailler à pied, à bicyclette, à cheval, en train, en autobus ou, à la rigueur, en métro. Si vous y tenez, vous irez *en voiture* jusqu'au lieu de votre travail, puis vous reviendrez incontinent chez vous, d'où — ayant repassé l'engin à votre femme, qui ira faire ses courses — vous repartirez travailler réellement, par l'un des moyens énumérés ci-dessus. Même jeu au retour : vous rentrez normalement, puis vous reprenez votre voiture pour aller revenir de votre travail, si je puis dire, après quoi, si vous habitez *intra muros* (sinon la question ne se pose pas), vous allez vous garer suffisamment loin, par exemple un peu avant dans les champs, d'où vous reviendrez à pied dans l'air du soir, qui vous fera le plus grand bien avant de dormir. Du reste, la satisfaction d'avoir roulé toute la journée sans ennuis dans des voies admirablement dégagées améliorera tellement votre état nerveux que la vie de famille redeviendra un véritable rêve pour votre femme et vos enfants.

» Franchement, vous voyez bien que la solution est là et pas autre part. Du reste une solution *efficace* a-t-elle jamais été proposée ? Non, n'est-ce pas ? Que de temps, que d'énergie, que de richesses perdus à s'obstiner dans l'erreur ! »

JEAN GUICHARD-MEILI.

(1) *Le Monde* du 14 décembre 1976.

Les « nuisibles »

Chasseurs d'un soir

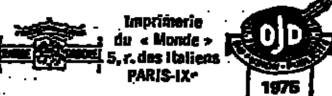
Au fil des mois, une impressionnante colonie de chats devenant plus ou moins sauvages s'était constituée dans un village de l'Ardèche méridionale. Quelques habitants craignant pour leur clapier s'en allèrent demander au maire de prendre des mesures pour freiner l'invasion. Le responsable local de la Société protectrice des animaux fut même consulté. Sans plaisir, il donna son accord pour que soient appliquées les dispositions concernant la destruction des « nuisibles ».

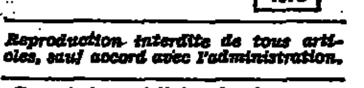
Mais un soir, des coups de feu ont claqué. A l'usage, habituel en pareil cas, d'appâts empoisonnés, un groupe d'adolescents avait préféré celui de la carabine. Peu d'animaux furent tués, mais un grand nombre blessés.

Un des témoins de ce désolant safari — un agriculteur peu suspect de sensiblerie, — qui avait pourtant « *rôté le panne de mort* » avec ses voisins, n'a pas oublié le sourire inquiétant de ces chasseurs d'un soir. Aujourd'hui, il voudrait que les chats vivent. « *Pourtant*, dit-il, *les chats... moi, vous savez !* »

JEAN-PAUL LARDY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SOCIETE

La loi et l'ordre

SÉQUESTRATION

UN mystérieux coup de téléphone. *« Les administrateurs et les actionnaires de la banque Baud sont séquestrés par les clients non remboursés. »* Rien, pourtant, dans ce petit immeuble cossu du huitième arrondissement, n'indique un état de siège. Au troisième étage, premier indice : une note affichée sur la porte laquée de vert indique que la banque, placée sous administration judiciaire, ne peut faire face aux retraits de ses clients. On sonne. Un brouhaha coupé de rires : *« Attendez, on cherche la clé. »* On vous accueille à bras ouverts : *« Ici, tout se passe dans la bonne humeur. »* Une quinzaine d'hommes posés, en costume ou en pull-over, assis dans une petite salle en rotonde, s'expliquent tranquillement. Une atmosphère de veillée joyeuse ou de partie de belote.

Ce sont, pour la plupart, des commerçants ou des petits entrepreneurs d'Evian, anciens clients de la banque, qui, depuis sa mise en règlement judiciaire en octobre, n'ont reçu aucune assurance quant à leur remboursement. Alors, cette séquestration ? *« On improvise. On restera ici jusqu'à ce qu'il y ait une décision. Il y en aura une »*, explique un jeune entrepreneur.

Séquestration bien débonnaire. Les occupants se contentent de filtrer entrées et sorties, sans s'opposer au va-et-vient des avocats ni chercher à s'introduire dans la grande salle où sont réunis les administrateurs et les actionnaires de la société Développement et Participation, actionnaire majoritaire de la banque Baud, parmi lesquels M. Dailly, vice-président du Sénat. Jusqu'à présent, ils ont refusé tout dialogue, n'acceptant une entrevue qu'avec le maire d'Evian, membre de l'association de défense, qui s'est absenté un moment. L'adjoint au maire est là, avec *« l'écharpe dans la poche, au cas où les flics viendraient... »*, précise-t-il. La petite salle s'est peu à peu remplie de journalistes et de photographes.

Vers 16 heures, trois avocats sortent de la grande salle et se font menaçants : *« Vous êtes ici dans un lieu privé. Arrêtez avant que cela tourne mal. La presse n'a rien à faire ici. »* — *« Nous, on n'a rien à se reprocher à Evian*, réplique un hôtelier à la voix forte. *On est ici depuis midi. Vous ne nous avez pas reçus. On veut une réponse. Bien sûr, elle n'est pas habituelle, cette affaire ; d'ordinaire, on promène les clients pendant deux ou trois ans. Jusqu'ici, nous avons été sages, presque la casquette à la main. Aujourd'hui, c'est le marchandage. »*

L'attente recommence, interrompue seulement par l'arrivée du maire d'Evian, qui s'enferme aussitôt avec les administrateurs. Nouvel entracte, on fait monter des boissons. Vers 18 heures, coup de théâtre : dans un grand fracas de porte forcée ponctué d'un traditionnel : *« Vous êtes pris, mes gaillards ! »*, le commissaire de police de l'arrondissement pénètre dans la place sous l'œil médusé des occupants, qui n'opposent aucune résistance. L'adjoint au maire ceint fébrilement son écharpe *« maintenant qu'il y a la maréchaussée »* et tente en vain d'expliquer au commissaire la situation. *« Votre sérénade, ça va. Je veux voir les représentants de la société, vos histoires ne m'intéressent pas »*, répond l'aimable fonctionnaire parisien. La petite salle est envahie de policiers en civil, dont certains ne tardent pas à lier conversation avec les occupants. *« Vous gardez les mauvais, pas les bons »*, explique un jeune homme à un policier.

Le maire d'Evian ressort et annonce que le syndic devrait faire une déclaration. *« Un dépôt non restitué, c'est du vol et de l'abus de confiance qualifiés. Pourtant les gens qui ont été abusés vont peut-être être amenés au poste »*, ajoute-t-il. A la bonne humeur succède une attente tendue, presque découragée. A 19 h 30, le commissaire ressort pour préciser, toujours aussi sèchement, que, mis à part quelques clients *« qui peuvent rester pour discuter s'il reste quelque chose à négocier »*, tout le monde doit sortir. *« Dans une minute, je fais évacuer. »* — *« Nous sommes obligés de négocier sous la force »*, confirme le maire accablé.

Les gardiens de la paix, qui depuis une heure attendaient en rang dans l'escalier, pénètrent dans la pièce et refoulent sans ménagement ses occupants dans la rue. Ils poussent le zèle jusqu'à débarrasser la chaussée en interdisant à quiconque de stationner devant la maison *« sinon on charge »*, et tentent d'arracher l'appareil d'un photographe qui refuse de bouger.

On comprend l'objet de ce déploiement de force lorsque, quelques minutes plus tard, une R12 noire s'arrête devant la porte. Ainsi défendu et protégé des flashes importuns par un haie de policiers, le vice-président du Sénat s'y engouffre et les forces de police se retirent. Les quelques « *clients* » restés pour « *négocier* » sortent un à un. Ils n'ont trouvé en face d'eux que deux avocats et l'administrateur judiciaire. Venus réclamer leur dû, ils repartent bredouilles.

L'ordre a été rétabli.

Et la justice ?..

VÉRONIQUE MAURUS.

CORRESPONDANCE

Du bon usage des tests

L'ARTICLE intitulé *« Comment déjouer les pièges des tests »* (*le Monde* daté 14-15 novembre 1976), consacré au livre de Jean Gobet *les Tests démystifiés* (1), nous a valu un abondant courrier émanant de psychologues, praticiens et enseignants, qui contestent ou rectifient plusieurs affirmations de cette chronique. Rappelons qu'il s'agissait d'un résumé schématique, reprenant, avec quelque humour, les thèmes d'un manuel qui vise à aider les cadres soumis par les cabinets de sélection à des ensembles de tests.

Les diverses remarques faites par nos correspondants sur le ton et le contenu de cet article peuvent se répartir en deux groupes :

1. Certaines remarques concernant le projet du livre en question.

Rend-il réellement service à ses lecteurs ? *« L'ouvrage de M. Gobet risque de beaucoup handicaper ceux qui en utiliseraient les conseils »*, écrit M. Millet, directeur d'*Etudes du travail et applications psychologiques* (Paris). En effet, *« le brouillage et la non-cohérence des résultats »* rendront difficile aux psychologues de se faire une opinion juste. N'y a-t-il pas là, suggère d'autre part M. Millet, une tentative pour faire jouer aux psychologues le rôle de nouveaux *« boucs émissaires, afin d'occulter le véritable problème : le chômage »* ?

M. Jean Thomas, directeur du Centre d'études psychologiques (Annecy), tout en rappelant que l'utilisation des tests pose des problèmes déontologiques et scientifiques dont les psychologues sont les premiers à être conscients, souligne qu'*« utilisés avec le discernement et le savoir nécessaires, les tests, somme toute, valent peut-être mieux pour juger d'une candidature à l'embauche que toute autre méthode imprégnée de subjectivité, telle votre apparence physique, vos relations, ou les recommandations d'un cousin bien « placé ». »*

2. D'autres remarques touchent au problème des tests et de la psychométrie en général, en rappelant le caractère scientifique des recherches poursuivies en ce domaine depuis la fin du siècle dernier.

On quitte ici la question de la sélection professionnelle et de l'embauche pour aborder celle, infiniment plus vaste, des techniques de mesure de l'intelligence, de leur mise au point et de leur validité — domaine dont on ne songeait évidemment pas à sous-estimer l'importance ni l'intérêt, reconnus par tous depuis fort longtemps.

Aux yeux de M. Georges Pire, professeur à l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Liège, trop de livres et d'articles contribuent pourtant à *« donner au public une idée fausse des véritables tests »*, de leur utilisation et de leurs utilisateurs. Loin d'être *« uniquement d'odieux instruments d'une sorte d'inquisition nouvelle conçue au profit des patrons, les tests sont utilisés par la plupart des psychologues (psychologues scolaires, psychothérapeutes, etc.) au bénéfice exclusif des personnes testées — notamment des enfants défavorisés et des handicapés »*.

Pour dissiper les malentendus dont les tests sont l'objet, et œuvrer en faveur d'une *« psychométrie scientifique et mise au service du public »*, Georges Pire vient de consacrer à ces thèmes la quasi-totalité du premier tome de son dernier ouvrage *Des enfants et des tests* (2). D'après lui, si le public juge mal les tests, c'est que l'information dont il dispose est trop souvent partielle ou partiale : on ne raille, ou ne craint que ce que l'on ignore.

C'est aussi, dit Georges Pire, que les tests sont parfois mal élaborés, ou mal utilisés. Et il souhaite une *réforme* des tests, aussi bien qu'une meilleure réglementation de l'exercice professionnel de la psychologie. A l'aide d'une méthodologie rigoureuse, la construction des tests leur permet d'échapper aux critiques usuelles. Dans le cas des enfants, on leur reproche notamment, comme l'a fait Michel Tort (3), de mesurer autant la « culture » que l'intelligence, et de sanctionner par là l'inégalité sociale des milieux d'origine. Georges Pire montre les points faibles de cette analyse, et les moyens de remédier à ce défaut quand il existe.

Livre profondément honnête, polémique par lucidité et non par goût, *Des enfants et des tests* n'est pas un plaidoyer *pro domo*, mais un examen clair et net des problèmes actuels et de leurs solutions possibles. Il apporte à tous ceux que ce débat intéresse d'indispensables éléments de réflexion. — R.-P. D.

(1) Ed. Aubier-Montaigne.
(2) Préface de M. Reuchlin. Ed. Dessain.
(3) Ed. Maspéro, 1974.

Cancer et dignité humaine

LA publication de témoignage d'usagers de la médecine sur les conditions morales de consultations ou d'hospitalisations concernant tant la Fondation Curie de Paris que le centre hospitalier de Besançon (le Monde *du 15 décembre 1976) nous a valu plusieurs lettres confirmant les faits évoqués, et notamment la durée inhumaine des attentes aux consultations et la difficulté des contacts avec les médecins, nos correspondants soulignent néanmoins la qualité exceptionnelle des soins donnés dans ces hôpitaux.*

Cette qualité n'avait pas été mise en cause dans les articles impliqués, et nous nous sommes attachés auparavant et depuis des années à dénoncer des situations observées dans de très nombreux centres hospitaliers de toutes les provinces de France, situations préjudiciables à l'humanisation nécessaire de la médecine.

La compétence particulière des personnels et le rassemblement unique de moyens techniques particulièrement coûteux ne sauraient faire passer au second plan des préoccupations dites « psychologiques » qui n'en sont pas moins primordiales.

Outre les problèmes strictement matériels liés dans certains cas à l'exiguïté excessive des locaux, l'humanisation hospitalière passe avant tout par un changement profond des comportements, par une éducation inlassable de tous ceux, de l'employé de bureau au caissier, qui sont amenés à avoir des contacts avec les patients, et par une obligation absolue de l'exercice à plein temps de la part de ceux, parmi les médecins, qui exercent les plus lourdes responsabilités.

Dr E.-L.

La gentillesse attentive

(...) Je suis actuellement en traitement à Curie pour un cancer du sein, et ma propre expérience va totalement à l'encontre de ce que j'ai pu lire dans ce supplément Médecine.

En effet, je n'ai qu'à me féliciter de la gentillesse attentive des médecins et des infirmières qui me soignent depuis plus de deux mois, ainsi que du service social de l'établissement.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'une chose est difficilement supportable : l'attente excessive lors des consultations et des examens. Mais la raison m'en semble évidente : insuffisance de locaux et de personnel face à la foule des malades venant pour consultation ou traitement (...).

Evelyne VIVET.

Le droit de savoir

(...) En rappelant la gentillesse et le patient dévouement de tout un personnel de l'hôpital Curie sans cesse accablé de travail, je voudrais surtout apporter un autre témoignage : la dignité humaine est-elle toujours et seulement d'être traité comme le seul et l'unique ? N'est-elle pas plutôt de savoir ? (...)

Oh ! futurs cancéreux, ne souhaitez pas qu'un jour on vous apprenne maladroitement la nature de votre mal. Essayez donc plutôt de l'apprendre par vous-mêmes, car le meilleur moment pour cela sera toujours celui que vous aurez choisi, et vous serez alors prêts à faire face et à vous battre. Car je crois bien qu'il faut se battre sévèrement contre le mal, contre le système, contre soi.

Cela dit, c'est sûr, aucune organisation n'est parfaite. Mais diable ! révoltons-nous. Pour moi, j'ai dit au bout d'un moment, que je n'attendrais plus au-delà d'une demi-heure. J'ai suggéré qu'au lieu de convoquer à 14 heures tous les malades du jour, on pourrait peut-être échelonner un peu les rendez-vous. J'ai refusé d'attendre, on m'a reconvoqué, j'ai exigé. Parfois même, j'ai gagné.

Non, rien n'est parfait, mais l'hôpital pour soi tout seul, ça n'existe pas. (...)

Jean-Marie SENE.
(Créteil.)

Le temps de plaisanter

Je suis allée rue d'Ulm pour la première fois il y a cinq ans. Sans rendez-vous, ce jour-là, munie simplement d'une lettre d'introduction de mon médecin, pour le chef du service de gynécologie. J'attendis en effet très longtemps et je fus, je l'avoue, très péniblement impressionnée, lorsque, en fin de soirée, introduite dans la salle de consultation, je dus subir examen et questionnaire devant un certain nombre d'étudiants venus recevoir l'enseignement du patron.

Après un grand nombre d'examens pour lesquels on me donna rendez-vous et où je n'attendis pas, je revis à nouveau ce chef de service, chirurgien éminent, seul cette fois avec l'un de ses assistants, et c'est avec beaucoup de bonté qu'il me donna des explications sur mon cas, me prévint qu'il serait prudent de subir une opération et que j'aurais le privilège d'être opérée par lui.

Je suis restée sept semaines à l'hôpital de la rue Lhomond dans trois services différents.

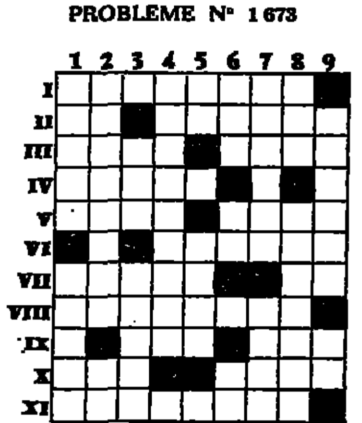
Pendant toute cette période, pas un instant je n'y ai eu l'impression d'être considéré comme un numéro. On m'y appelait par mon nom. Les médecins passant la visite répondaient volontiers aux questions, vous encourageaient, et le chef de service lui-même prenait souvent le temps de plaisanter. Les infirmières étaient accueillantes, dévouées et compétentes. (...)

M. ALAUX.
(Paris.)

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1673



HORIZONTALEMENT

I. De sa liberté dépend notre bien-être. — II. A moitié mort ; Sont plus ou moins encaissées. — III. Vit dans la pourriture ; Soumet à de délicats attouchements. — IV. File en passant l'aiguille. — V. Tache verte ; Persifleur — VI. Remontera à la source. — VII. Le plus souvent voué à une tâche homicide ; Morceau de bois. — VIII. Ses actes prêtent à rire. — IX. Ancienne forme de la rage ; Commune mesure. — X. Point délicat ; Visibles en Bretagne. — XI. Montres qui ne doivent pas retarder.

VERTICALEMENT

1. N'est pas animé par un esprit créateur ; Vaste pension de familles. — 2. Le fait d'être sèche ne l'empêche pas, à l'occasion, de se montrer très tendre ; Vidait des nefs *(épelé)*. — 3. Un vrai poème ! ; Ile *(graphie admise)* — 4. Démolit en bêchant. — 5. Orientation ; Masse d'eau. — 6. Ne fit pas circuler ; Ne pas se laisser dépérir *(épelé)* ; Abréviation. — 7. En Europe ; Diminue une acuité visuelle. — 8. Sans aucune retenue ; Sépareras. — 9. Travaillas en vue d'une certaine ressemblance ; Suit un titre.

Solution du problème n° 1672

Horizontalement

I. Regard ; Chaleur. — II. Triperie ; Opter. — III. Prés ; Renie. — IV. Ue ; Este ; Tu. — V. Ric ; Repousseras. — VI. Gnon. — VII. Atrée ; Publicité. — VIII. Tes ; Réunion *(île)* ; Net. — IX. Emma ; Al ; Noise. — X. Fil ; Ai ; Oulu. — XI. Potin ; Essence. — XII. Goura ; Ciseau ; Ir. — XIII. Riga ; Ri ; Le. — XIV. Emèse ; Demandeur. — XV. Tas *(enclume)* ; Semeuse ; Axé.

Verticalement

1. Purgatif ; Guet. — 2. Etreinte ; Ma. — 3. Gré ; Corsé ; Pures. — 4. Aisé ; N.-E. ; Maoris. — 5. RP ; SR ; Ermitages. — 6. Dentés ; Ea. — 7. EP ; Pu ; Onc ; Dm. — 8. Ci ; Unau ; Idée. — 9. Herbu ; Billes ; Mu. — 10. Solo ; Useras. — 11. Longs ; Inn ; Saine. — 12. Epi ; Etc. ; Eu. — 13. Ute ; Inion ; Léa. — 14. Ré ; Tartes ; Cieux. — 15. Reus ; Etêter ; Re.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

LUNDI 31 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.

15 h. : place du Docteur-A.-Fournier, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôpital Saint-Louis ».

15 h. : entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Oswald : « Puvis de Chavannes ».

15 h. : façade Hôtel de Ville, Mme Pajot : « Le XIXe siècle à travers les salons de l'Hôtel de Ville ».

15 h. : 292, rue Saint-Martin, Mme Puchal : « Le Conservatoire des arts et métiers ».

15 h. et 17 h. : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « L'Europe romane ».

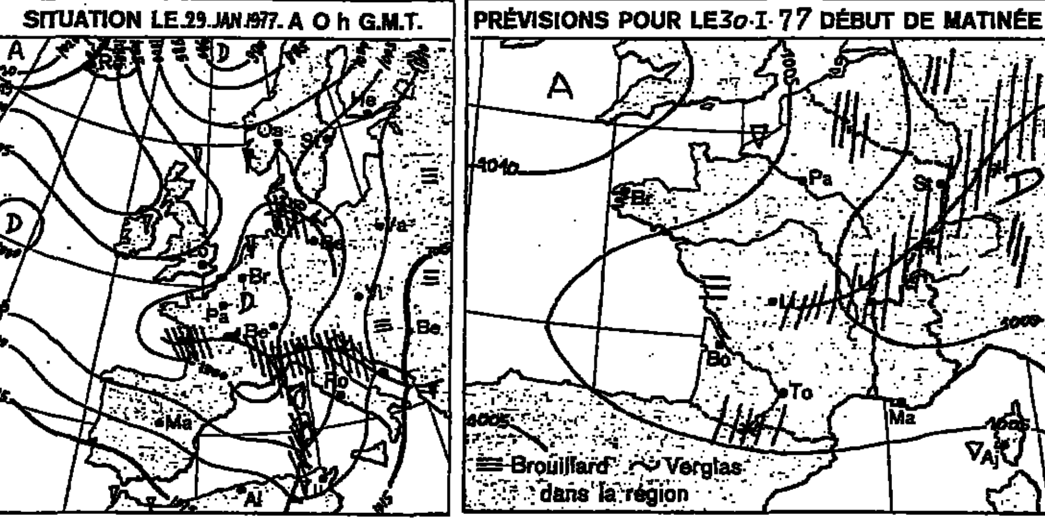
15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Paris et son histoire) (entrées limitées).

15 h. 30 Grand Palais : « Exposition Puvis de Chavannes » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h 45 : Institut de France, 23, quai de Conti, M. Claude Lachaux : « Défense et sécurité ».

15 h. : Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Le décor intérieur sous Louis XIV ».

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 janvier à 0 heure et le dimanche 30 janvier à 24 heures :

La zone dépressionnaire complexe qui s'étendait les jours précédents sur l'Europe occidentale, et qui maintenait un temps assez doux sur la France, se décale globalement vers l'est, et les masses d'air plus froid pénétreront sur notre pays, en particulier sur la moitié nord-ouest.

Dimanche, sur les régions s'étendant de la Flandre et de la Lorraine à la Bretagne et au Bordelais, le temps sera ou deviendra plus froid. Il sera assez nuageux et parfois brumeux le matin, puis nuageux avec des éclaircies passagères. Quelques averses sont probables sur les côtes de la Manche. Les vents, de nord à nord-est, seront modérés. Des gelées de l'ordre de 0 °C à — 2 °C seront observées le matin dans l'intérieur.

Sur le reste de la France, il fera aussi plus frais, mais moins nettement que dans les régions précédentes. A part des éclaircies assez belles près de la Méditerranée, les nuages seront assez abondants. On notera encore quelques pluies éparses en plaine et quelques chutes de neige sur les montagnes, à plus basse altitude que les jours précédents. Les vents, d'ouest dominant, seront faibles à modérés.

Samedi 29 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 999,7 millibars, soit 749,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 17 et 10 degrés ; Biarritz, 14 et 7 ; Bordeaux, 8 et 6 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, 7 et 1 ; Dijon, 8 et 0 ; Grenoble, 6 et 1 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 7 et 3 ; Marseille, 13 et 4 ; Nancy, 9 et 1 ; Nantes, 10 et 5 ; Nice, 10 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 4 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 16 et 8 ; Rennes, 10 et 6 ; Strasbourg, 9 et 3 ; Tours, 10 et 5 ; Toulouse, 13 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 10 degrés ; Amsterdam, 8 et 1 ; Athènes, 20 et 10 ; Berlin, 8 et 3 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 9 et 3 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 1 et — 1 ; Genève, 6 et 0 ; Lisbonne, 12 et 7 ; Londres, 9 et 1 ; Madrid, 10 et 2 ; Moscou, — 7 et — 8 ; New-York, 7 et — 12 ; Palma-de-Majorque, 15 et 11 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, — 4 et — 11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 janvier 1977 :

DES DECRETS

● *Relatif* au contentieux des élections à l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie et dépendances ;

● *Relatif* aux cotisations du régime d'assurance-vieillesse complémentaire et du régime d'assurance-invalidité-décès des ingénieurs, techniciens, experts et conseils.

Société

● *Le mouvement Aide à toute détresse quart-monde* organise des dialogues avec le quart-monde selon le calendrier suivant :

— Mardi 1er février (20 h. 30) : l'emploi et les métiers en quart-monde ;

— Mardi 8 février (20 h. 30) : la mise au travail des jeunes du quart-monde ;

— Mardi 15 février (20 h. 30) : le sens du travail, un héritage de nos parents.

★ A.T.D., 7, rue des Grands-Degrés, 75005 Paris.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JUSTICE

L'AFFAIRE DES « COMITÉS DE SOLDATS »

Vingt et un non-lieux

(Suite de la première page.)

Cette déclaration d'incompétence, en mars 1976, alors que la Cour de sûreté de l'Etat avait été saisie du dossier des Garis dès le printemps 1974, avait été diversement commentée. Notamment par M. Daniel Mayer, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, qui écrivait, dans *le Monde* du 22 juin 1976 : « *Je constate que le renvoi devant la Cour de sûreté de l'Etat d'une affaire permet l'utilisation des dispositions dérogatoires du droit commun, ne serait-ce que la garde à vue portée à six jours, et bien d'autres encore. Au bout de dix-huit mois, le procureur « découvre » que l'entreprise des inculpés apparaît* » comme ne relevant pas de la Cour de sûreté.

Si une telle solution avait été retenue pour les comités de soldats, on eût, à bon droit, fait le même commentaire.

On se refuse, au ministère de la justice, à commenter ces non-lieux, mais on écarte l'hypothèse selon laquelle cela répondrait au vœu de l'ancien procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat. On fait valoir que si celui-ci avait suggéré que la procédure s'achève ainsi il ne l'entendait que pour un nombre réduit d'inculpés, alors qu'il préconisait la continuation des poursuites pour les autres.

PHILIPPE BOUCHER.

L'ARTICLE 84

L'article 84 du code pénal qui a servi de base aux multiples informations ouvertes en novembre 1975 est ainsi libellé : « Sera puni de la détention criminelle à temps de cinq à dix ans quiconque, en temps de paix, aura participé en connaissance de cause à une entreprise de démoralisation de l'armée ayant pour objet de nuire à la défense nationale. »

« UNE ENTREPRISE DE SUBVERSION »

L'« affaire » des comités de soldats a commencé au début du mois de novembre 1975 par une enquête de la sécurité militaire de Besançon. Un groupe d'appelés du 19e régiment du génie, stationné dans cette ville, venaient d'annoncer qu'ils avaient décidé de créer une section syndicale dans leur unité, en accord avec l'union locale C.F.D.T. et en liaison avec le Mouvement information et droits du soldat. Plusieurs appelés et militants syndicaux étaient interpellés et entendus quelques jours plus tard. L'enquête s'orientait alors vers d'autres garnisons.

Le 27 novembre, le parquet général de la Cour de sûreté de l'Etat a été chargé d'ouvrir une information contre X... pour participation à une entreprise de démoralisation de l'armée. La veille, le premier ministre avait annoncé que le gouvernement allait prendre « une initiative importante pour décourager l'entreprise de subversion ». *L'information visait notamment des actions soutenues par divers mouvements civils qui avaient eu lieu à la base de Cazaux (Gironde) et à la gare de l'Est à Paris. D'autres informations devaient être ouvertes par la suite pour les même motifs au cours des semaines suivantes et au début de l'année dernière.*

De nombreuses investigations ont été entreprises auprès de diverses organisations de gauche et d'extrême gauche, ce qui devait provoquer de nombreuses protestations de la part des syndicats et des partis politiques d'opposition. A la fin du mois de décembre 1975, une cinquantaine de soldats et de civils étaient poursuivis et une partie d'entre eux étaient incarcérés. Le 26 décembre, leurs avocats déclaraient qu'ils n'étaient plus liés par le secret de l'instruction.

Ils devaient révéler que le dossier était particulièrement « vide » *et que les allégations de l'accusation ne pouvaient justifier plus longtemps les poursuites. Ils se référaient notamment à une lettre de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, adressée le 26 novembre au garde des sceaux d'alors, M. Jean Lecanuet, et dans laquelle il exposait la nécessité d'ouvrir une information devant la Cour de sûreté de l'Etat. Le ministre dénonçait* « des groupes antimilitaristes civils » *qui* « concertent leur action et annoncent clairement leur objectif qui est de démanteler l'armée ». *Il ajoutait, pour justifier davantage l'atteinte à la sûreté de l'Etat, que dans ce* « mouvement subversif » *apparaissaient manifestement* « des collusions avec l'étranger ».

Dans les premiers mois de l'année 1976, les derniers détenus étaient progressivement libérés et, à partir du mois de mai, il ne devait pratiquement plus y avoir de nouveaux actes dans l'instruction confiée à M. Christian Gallut.

Le 6 décembre dernier, M. Jean Jonquères, alors procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, écrivait dans une lettre adressée au ministre de la justice : « Le 1er octobre 1976, je vous avais adressé un rapport très complet sur les problèmes de démoralisation de l'armée, qui ne peuvent rester dans le *statu quo* qui aggrave, au fil du temps, la situation d'inculpés qui auraient dû bénéficier d'ordonnances de non-lieu (...). — F. C.

LA PRISE D'OTAGES DE L'AVENUE DE BRETEUIL

Taleb Hadjadj et Mahmoud El Shennawy sont condamnés à la réclusion à perpétuité

Pour les jurés, le doute que plaidait la défense n'était pas permis : les deux malfaiteurs masqués qui avaient retenu sept personnes en otages le 8 septembre 1975 et obtenu une rançon de près de 5 millions de francs, se trouvaient dans le box des accusés. Après deux heures et demie de délibérations pour répondre à la centaine de questions qui lui étaient posées, le jury de la cour d'assises de Paris a rendu le 28 janvier sa décision : la peine de réclusion criminelle à perpétuité pour Mahmoud El Shennawy, vingt-deux ans, et Taleb Hadjadj, vingt et un ans (1), qui, depuis seize mois, n'avaient cessé de nier toute participation dans l'affaire de l'avenue de Breteuil.

Jean Petitjean, inculpé de recel qualifié et de complicité, a été condamné à huit ans de réclusion criminelle ; Marie-Claire Voisine, l'amie de Taleb Hadjadj, inculpée aussi de recel, a été condamnée à cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis ; Jocelyne Petitjean, dont le caractère vulnérable et influençable plaidait en sa faveur, a été acquittée. Dans ces condamnations, le jury a suivi les réquisitions de l'avocat général (*le Monde* du 28 janvier).

Apprenant la décision avec une apparente indifférence, Taleb Hadjadj n'a voulu faire aucune déclaration. Mahmoud El Shennawy, pour sa part, était manifestement ému. Après avoir tenté de s'« expliquer » à plusieurs reprises au cours des audiences précédentes, il s'est levé pour déclarer d'une voix hésitante : « *J'aurais voulu dire tant de choses... pour dire que je suis innocent. Mais... je ne peux pas, je ne sais pas.* » Le procès était terminé.

Défendant El Shennawy, Me Courteaud avait voulu auparavant souligner que le dossier n'était qu'apparemment accablant. Il a estimé que les identifications faites par les témoins et les otages étaient très approximatives et sans grande valeur. Il devait même ajouter que les personnes qui croyaient avoir reconnu les accusés avaient été « mises en condition » par des photographies publiées par la presse dès les premières arrestations. Il devait encore rappeler l'étrange comportement du deuxième secrétaire du consulat d'Egypte, qui avait d'abord déclaré avoir rencontré El Shennawy au moment du hold-up avant de revenir sur ce témoignage.

Défenseur de Taleb Hadjadj, Me Jean-Louis Pelletier a repris point par point les accusations contenues dans le dossier pour relever le nombre « inquiétant » d'éléments « discutables » qui ne permettait pas, selon lui, d'acquérir dans cette affaire une « véritable certitude ». Il indiqua notamment qu'aucun des billets retrouvés chez Hadjadj ne correspondait à l'inventaire dressé par la banque qui avait versé la rançon. Il devait conclure à l'adresse des jurés : « *Si j'éprouve un sentiment d'amertume, c'est de constater que toutes les chances n'ont pas été données à Hadjadj durant l'instruction. Voilà le problème auquel vous êtes confrontés, vous n'avez pas pu être éclairés complètement.* »

FRANCIS CORNU.

(1) Taleb Hadjadj, né d'une mère d'origine arménienne et d'un père sède la double nationalité française Mahmoud El Shennawy, né de mère française et de père égyptien, possède la double nationalité française et égyptienne.

A LA COUR DE CASSATION

Le cinémomètre en échec

Le propriétaire d'une automobile ne peut pas être condamné pour un excès de vitesse constaté grâce aux appareils automatiques utilisés par la police de la route s'il n'est pas prouvé d'une façon indubitable qu'il conduisait personnellement le véhicule au moment où l'infraction a été commise.

Tel est le sens des six arrêts rendus le 22 janvier dernier par la chambre criminelle de la Cour de cassation, réunie sous la présidence de M. Pierre Mongin, qui était saisi de cinq pourvois formés par le procureur général de la cour d'appel d'Angers et d'un pourvoi émanant du procureur général de la cour de Bordeaux, contre six arrêts de cour d'appel ayant refusé de condamner les propriétaires de véhicules ; ceux-ci ne pouvaient pas être identifiés sur les photos prises par les gendarmes, qui utilisaient un cinémomètre couplé à un appareil Traffipax.

Pour relaxer les prévenus, les magistrats de la cour d'Angers, notamment, avaient énoncé que, selon les articles L 21 et R 232 du code de la route, seul le conducteur d'un véhicule est responsable, pénalement, des infractions commises par lui dans la conduite de ce véhicule ; l'unique exception à ce principe est prévue par l'article L 21-1, qui vise les infractions relatives à la réglementation sur le stationnement. Les magistrats d'Angers avaient ajouté qu'aucune disposition légale analogue à celles de l'article 62 du code pénal n'oblige le propriétaire d'un véhicule à dénoncer le conducteur de son véhicule, auteur d'une infraction.

La motivation des six arrêts de rejet de pourvoi rendus par la Cour suprême sur rapport du conseiller Jegou et conclusions de M. Dullin, avocat général, est la même.

« *Il appert de l'arrêt attaqué qu'il a été constaté au moyen d'un appareil automatique que la voiture automobile immatriculée [...] appartenant à [...] circulait à une allure excédant la vitesse autorisée sans toutefois que le conducteur de ce véhicule ait été interpellé. En estimant en cet état que, selon son intime conviction, les présomptions invoquées en l'espèce par le ministère public ne constituaient pas une preuve suffisante de la culpabilité de l'automobiliste, la cour d'appel, dont les énonciations impliquent en outre qu'aucune mesure complémentaire d'instruction ne pouvait être utilement ordonnée, n'a fait qu'exercer le pouvoir souverain des juges du fond.* »

Faits et jugements

Meeting de soutien aux Basques de l'île d'Yeu.

Le comité de soutien aux Basques assignés à résidence à l'île d'Yeu a organisé, dans la soirée du vendredi 28 janvier, à La Roche-sur-Yon (Vendée), un meeting auquel participait notamment M. Monzon, qui fut ministre de l'intérieur de la République basque en 1936. M. Monzon a fait un réquisitoire contre l'attitude du gouvernement français qui, selon lui, « *a manqué totalement de sérénité* ». Il s'est étonné de voir cohabiter, à l'île d'Yeu, « *la dépouille mortelle du maréchal Pétain, qui a servi le fascisme, et onze Basques, qui l'ont toujours combattu et le combattent encore* ».

M. Monzon estime, pour sa part, que le gouvernement espagnol sera obligé d'amnistier tous les prisonniers et d'accepter la création d'un Etat basque : « *Dès lors,* a-t-il ajouté, *comment la France pourra-t-elle maintenir sa position ?* » — *(Corresp.)*

Dix ans de réclusion pour un mari meurtrier

La cour d'assises de la Drôme a condamné, vendredi 28 janvier, Guy Eraud, trente et un ans, directeur d'une poterie à Dieulefit, à dix ans de réclusion criminelle pour le meurtre de sa femme, Anne-Marie, âgée de trente ans. L'avocat général avait requis vingt ans de réclusion criminelle.

Considérant que ce procès risquait d'être plus celui de la victime que de l'accusé, le M.L.F. (Mouvement de libération des femmes) avait organisé devant le palais de justice de Valence, le jour de la décision, une manifestation silencieuse à laquelle ont participé cent à cent cinquante militantes de ce mouvement.

Cinq ans d'emprisonnement avec sursis pour des attentats à la pudeur.

La cour d'assises des Yvelines a condamné vendredi 28 janvier à une peine de cinq années d'emprisonnement avec sursis MM. Jean-Claude Gallien, médecin, quarante-trois ans ; Bernard Dejager, visiteur médical, quarante-cinq ans, et Jean-Louis Burckhardt, employé, trente-neuf ans, jugés pour des attentats à la pudeur commis, sans violence, sur des mineurs de quinze ans (*le Monde* du 27 janvier).

Dans son réquisitoire, M. Rémy Valli, premier substitut, avait demandé une peine de six années de réclusion criminelle contre « *ces adultes coupables d'avoir fait de l'enfant l'instrument de leurs plaisirs érotiques* ». Il n'a pas été suivi par les jurés, et, après plus de trois années de détention provisoire, MM. Gallien et Burckhardt vont être remis en liberté, M. Dejager l'ayant été voici quelques mois.

L'auteur d'un viol condamné.

L'auteur d'un viol condamné à douze ans de réclusion criminelle. — La cour d'assises du Nord a condamné, vendredi 28 janvier, Didier Fropo, trente ans, à douze ans de réclusion criminelle pour avoir violé à trois reprises une jeune Allemande, dans le train Calais-Bâle, le 18 octobre 1973. L'accusé avait pénétré dans le compartiment où était installée la jeune fille et avait abusé d'elle en la menaçant d'un poignard.

Un juge d'instruction d'Evry est dessaisi d'un dossier sur le « Parisien libéré ».

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a décidé, par un arrêt du 25 janvier, de dessaisir M. Dominique Coujard, juge d'instruction au tribunal d'Evry, du dossier de six membres du syndicat du livre C.G.T. interpellés le 3 novembre 1976, après l'attaque d'un véhicule transportant des exemplaires du « Parisien libéré » (« le Monde » des 7/8 novembre et 18 décembre).

Le dossier a été confié à M. Albert Forgues. Saisi le 10 novembre en vertu d'un réquisitoire introductif du procureur de la République qualifiant les faits de « vols et dégradation volontaire de véhicule », M. Coujard, qui est membre du syndicat de la magistrature, avait rendu le même jour, avant d'inculper les six prévenus, une ordonnance disqualifiant les faits considérés par le parquet comme « un vol et dégradation volontaire de la propriété mobilière d'autrui ». La chambre d'accusation a estimé que le juge d'instruction avait inexactement appliqué la loi en agissant de la sorte.

● *Au nom du Syndicat national des journalistes C.G.T.*, Me Jules Borker a écrit à M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, pour demander la levée de l'immunité parlementaire de M. Robert Hersant, député réformateur de l'Oise.

Cette démarche fait suite à la plainte déposée par ce syndicat auprès du doyen des juges d'instruction de Paris, visant à faire sanctionner les infractions à l'ordonnance du 26 août 1944 commises par M. Hersant (*le Monde* du 22 décembre).

Une autre demande de levée d'immunité parlementaire visant M. Hersant a déjà été déposée par le Syndicat national des journalistes (autonomes), le Syndicat national des journalistes (C.G.T.) de *Paris-Normandie* et par le comité d'entreprise de la Société normande de presse républicaine (éditrice de *Paris-Normandie* à Rouen (*le Monde* du 25 juin).

● *Demande d'extradition contre M. Flatto-Sharon.* — Un représentant du consulat de France à Jérusalem a remis, vendredi 28 janvier, au ministère des affaires étrangères israélien une demande officielle d'extradition, présentée par les autorités françaises et concernant M. Samuel Flatto-Sharon, le financier impliqué dans une affaire d'escroquerie aux dépens de la compagnie d'assurances La Paternelle (*le Monde* du 28 décembre 1976). Cette demande d'extradition sera donc parvenue en Israël, bien avant le 10 février, date limite que les autorités israéliennes avaient fixée pour qu'elle soit recevable (*le Monde* du 29 janvier).

● *Accident d'hélicoptère à Chamonix : un mort.* — Un hélicoptère s'est écrasé, le vendredi 28 janvier, à proximité immédiate de Chamonix. M. Blanc, le pilote qui a été tué, était seul à bord.

● *Accident de car dans le Cher : seize blessés.* — Un car transportant cinquante-cinq enfants de Rosières (Cher) s'est renversé dans un virage, vendredi 28 janvier, près de Primelles (Cher). Quinze enfants et le chauffeur ont été hospitalisés à Bourges. Selon les premiers éléments de l'enquête, le chauffeur aurait abordé le virage à une vitesse excessive.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITIONS

S. 1. — Antiq. curios. Art populaire.

VENTES

S. 6. — Bij. Obj. de vitr. Argent. anc. et mod.
S. 13. — Obj. d'art et d'ameubl. 18e
S. 15. — Imp. mat. de buffet, linge de maison soieries.
S. 20. — Bx mbles anc. rust. et style. Tablx. Tapis or.
S. 8-9. — Bibl. M. R. Peyrefitte.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du séjour en France de M. Mieczyslaw Jagielski, vice-président du conseil des ministres et coprésident de la commission intergouvernementale polono-française de coopération économique, M. Tadeusz Olechowski, ambassadeur de Pologne, a donné une réception jeudi.

— L'ambassadeur représentant permanent de la France aux Nations unies et Mme Jacques Leprette ont donné une réception mercredi à la Maison de l'Amérique latine, à l'occasion de leur départ de Paris.

Naissances

— M. et Mme Gilles Gaudry ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Gaël,

le 23 janvier 1977.
33, rue Hennequin, 75017 Paris.

Décès

Maurice GOUDEKET

Nous apprenons le décès de M. Maurice GOUDEKET, survenu le vendredi 28 janvier dans un hôpital de Neuilly-sur-Seine.

[Maurice Goudeket, qui fut reporter à « Paris-soir » de 1930 à 1939 et collabora, avant la guerre 1939-1940, au « Figaro », à « Marianne », à « Candide » et à « Gringoire », avait épousé Colette en 1935. Il vécut auprès de la romancière jusqu'à la mort de celle-ci, en 1954.

On lui doit un recueil de poèmes, « le Tissu de l'heure présente » (1917), deux livres de souvenirs, « Près de Colette » (1956), « la Douceur de vieillir » (1965), et plusieurs pièces de théâtre. Il s'était remarié en 1959 avec Mme Leinong.

Maurice Goudeket était chevalier de l'ordre du Mérite, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre 1914-1918.]

René ROY

Nous apprenons le décès de M. René ROY, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 27 janvier à Paris.

[Né le 21 mai 1894 à Paris, René Roy était ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées et docteur ès sciences politiques et économiques. Handicapé par une grave blessure de guerre qui lui fit perdre la vue en 1917, il n'en poursuivit pas moins de brillantes études (il sortit premier de l'Ecole polytechnique en 1920) et devint, en 1929, professeur d'économie politique à l'Ecole nationale des ponts et chaussées, puis, en 1931, professeur d'économie mathématique à l'Institut de statistique de l'université de Paris.

En 1951, il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de théorie économique et statistique.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean CARP,
née Madeleine Champroux,

rappelée à Dieu en sa cinquante-sixième année le 26 janvier.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Séverin, à Paris (5e), le lundi 31 janvier, à 8 h. 30.

De la part de :
Mlle Agnès Carp, sa fille,
M. et Mme Jean-Philippe Carp, son fils, sa belle-fille et leurs enfants,
M. et Mme Claude Brule, son beau-frère, sa sœur et leurs enfants.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Ouistreham, Paris, Saintes.
Mme Guy Cartier, son épouse,
M. et Mme Pierre Cartier et leurs enfants,
M. et Mme Jean Martial et leurs enfants,
Toute la famille et les amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Guy CARTIER,
lieutenant-colonel (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu le 21 janvier en son domicile, à Ouistreham.

Les obsèques ont eu lieu à Saintes le mardi 25 janvier dans la plus stricte intimité.

— Jean Clerté, son époux,
Isabelle Clerté, sa fille,
J.-M. Trias-Peitx et Clara Candiani, ses parents,
Claire Figueras, sa sœur,
Mme veuve Clerté, sa belle-mère,
M. et Mme Maria, son beau-frère,
Et les familles Trias-Peitx, de Barcelone et Toulouse,
ont le vif regret de faire part du décès, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, de

Nioura CLERTÉ,
documentaliste à Radio-France,

le 25 janvier 1977.

Son corps sera incinéré le 4 février, à 13 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Emile MORINIERE,

survenu le 23 janvier 1977 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

39, rue du Plume-Vert,
77330 Ozoir-la-Ferrière.

— M. et Mme Laszlo Robert, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maria ROBERT.

Elle s'est éteinte dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année le 22 janvier 1977 et a été inhumée à Massy en présence des siens.

8, avenue Nationale, 91300 Massy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Jacques Champémond, ses enfants et toute la famille, dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui, de leur amitié, les ont aidés dans l'épreuve, leur expriment leur très profonde et sincère gratitude.

Paris, le 24 janvier 1977.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Odile LALJI,
née Kayser,

une pensée fidèle est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Ceux qui ont connu et aimé

Gérard OURADOU,

qui fut :

secrétaire général
de la Fédération C.G.T.
des cheminots,
administrateur de la S.N.C.F.,
membre de l'Assemblée consultative provisoire,
député S.F.I.O. de Paris,

auront une pensée pour lui le 29 janvier, vingt-cinquième anniversaire de sa mort.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Jeudi 3 février, à 14 heures, université Paris-V, salle 100, M. Mohammed Belkaïd : « Le parler arabe de Tenes (Algérie) ».

— Jeudi 3 février, à 14 heures, université Paris-V, salle Louis-Liard, M. Nadir Marouf : « Terroirs et villages algériens. Typologie et nouvelles interprétations de l'espace rural ».

SPORTS

SKI

Perrine Pelen : espoirs confirmés

De notre envoyé spécial

Megève. — Deux jours après sa victoire dans le slalom de Crans-Montana, la jeune citadine Perrine Pelen (née le 3 juillet 1960 à Boulogne-Billancourt, étudiante à Grenoble), *nouvel espoir du ski féminin français*, a remporté le slalom spécial de Megève-Saint-Gervais comptant pour la coupe du monde, ce, *devant les meilleures spécialistes du moment*. *Cette performance* est d'autant plus douce à notre amour-propre que Patricia Emonet a terminé à la deuxième place et que *trois autres Françaises, Danielle Debernard, Fabienne Serrat* et Muriel Mandrillon, se sont classées dans les dix premières.

L'épreuve s'est disputée par temps couvert et neige dure sur le mont d'Arbois, versant Bettex, exactement à l'aplomb de la gare d'arrivée du téléphérique de Saint-Gervais. Les spectateurs-skieurs, groupés sur la crête, face au cirque grandiose du mont Blanc, avaient ainsi le privilège rare de contempler un slalom à l'envers, c'est-à-dire, vu de haut, sur une pente exceptionnellement raide. Ce ne fut pas sans un creux dans l'estomac que nous observâmes de la sorte, deux heures durant, la file bariolée des soixante-quatorze jeunes filles à dossards qui se succédaient dans la cabine du starter et, tour à tour, plongeaient dans l'abîme, en dévidant des lacets volubiles jusqu'à ce que leur silhouette minuscule fasse un dernier paraphe dans la blancheur, 150 mètres plus bas.

Dans ce jeu de quilles vertical où la belle Suissesse Lise-Marie Morerod, meilleure spécialiste mondiale, perdit sa chance en lâchant un bâton, Perrine Pelen, en combinaison verte, par deux fois, dans chaque manche, frétilla comme une ablette, témoignant d'une *fraîcheur* sportive qui constitue son point fort actuellement. Cette bienheureuse innocence dans la victoire devait se manifester éloquemment à l'issue de l'épreuve. Nous vîmes alors notre nouvelle Zazie des neiges, la *silhouette menue et le nez espiègle*, négliger les micros pour rejoindre une dame respectable, mère de sept enfants, courageusement mêlée aux équilibristes accrochés en pleine équilibristes accrochés en pleine pente sous la corniche du départ où elle avait vécu les émotions que l'on *devine* — sa mère !

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS

1. P. Pelen (Fr.), 83 sec. 60 (42 sec. 33 et 41 sec. 27) ; 2. P. Emonet (Fr.), 84 sec. 41 (42 sec. 58 et 41 sec. 83) ; 3. M. Kaserer (Autr.), 84 sec. 78 (42 sec. 45 et 42 sec. 25) ; 4. P. Behr (R.F.A.), 84 sec. 78 (42 sec. 29 et 42 sec. 49) ; 5. C. Giordani (It.), 85 sec. 28 (42 sec. 84 et 42 sec. 44) ; 6. D. Debernard (Fr.), 85 sec. 50 6. D. Debernard (Fr.), 85 sec. 50 (43 sec. 22 et 42 sec. 28) ; 7. F. Serrat (Fr.), 85 sec. 74 (43 sec. 34 et 42 sec. 40) ; 8. C. Zechmeister (R.F.A.), 86 sec. 72 (44 sec. 43 et 42 sec. 29) ; 9. C. Cooper (E.-U.), 86 sec. 73 (43 sec. 87 et 42 sec. 86) ; 10. M. Mandrillon (Fr.), 87 sec. 16 (44 sec. 17 et 42 sec. 99), etc.

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Les Soviétiques Irina Moiseeva et Andrei Minenkov ont obtenu, vendredi 28 janvier à Helsinki, le titre de champion d'Europe de danse avec 206,44 points (9 places), devant le couple hongrois Regoeczy-Sallay, 201,14 points (25 places) et le couple soviétique Liniciuk-Karponosov, 200,32 points (25,5 places). Les Français Boucher-Malatier se sont classés quatorzièmes avec 161,18 pts et 121 places.*

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Sylphide (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : le Cid (sam. et dim., 20 h. 30) ; la Paix chez soi ; le Malade imaginaire (dim., 14 h. 30). — Salle Gémier : Mère Courage et ses enfants (sam., 15 h. et 20 h. 15).
Odéon : Ton nom dans le feu des nuées, Elisabeth (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : Paralchimie (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit TEP : PAR. 34-41 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
TEP : l'Otage (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. et 20 h. 30) ; Concerts Colonne, dir. G. Sebastian, avec N. Denize, cantatrice (Wagner) (dim., 18 h. 30).
Nouveau Carré, I : Parole de femme (sam., 20 h.). — II : Emma Santos (sam., 20 h.) ; Cirque à l'ancienne (dim., 15 h. 30) ; la Dame de la mer (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Julos Beaucarne (sam., 18 h. 30) ; les Brigands (sam., 20 h. 30) ; l'Echange (dim., 14 h. 30) ; Ensemble intercontemporain (dim., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Arts-Hébertot : l'Ecole des cocottes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Bain de vapeur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel du Marais : Surfaces (sam., 20 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers Zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : le Portrait de Dorian Gray (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Edouard-VII : Amphitryon 38 (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Eglise Saint-Sulpice : Célébration pour un dieu mort (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h.).
Fontaine : Grandeur et misère de Marcel Barju (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : les Amoureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30, dernière).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : Pour cent briques (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Joyeux anniversaire (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Moderne : Qui est qui ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Même heure, l'année prochaine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 18 h. 30).
Mouffetard : Oraison (sam., 20 h. 30) ; Opéra Zoo (sam., 22 h. 15).
Musée national des A.T.P. : Le Québec vu sans bon sens (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. et 20 h. 30).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Œuvre : le Scénario (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h et 20 h. 45).
Palace : Garbage (sam. et dim., 19 h.) ; le Rêve de l'homme ridicule (Pip Simmons) (sam. et dim., 21 h.) ; Just a quick sweet dream (sam. et dim., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : la Reine de la nuit (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Isaac et la Sage-Femme (sam., 20 h. 30 et 22 h 30)
Porte-Saint-Martin : la Dispute (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30, dernière).
Récamier : Chatterton (sam., 20 h. 30).
Saint-Georges : Lucienne et le boucher (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h et 18 h. 30).
Studio Théâtre 14 : la Fausse Suivante (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Deux (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Fantasio (sam., 21 h.). — La Galerie : la Paix (sam., 21 h.).
Théâtre de l'Ecole normale : Hippolyte (sam. et dim., 15 h. et 20 h. 45).
Théâtre du Manitout : Vitromagie (dim., 18 h.).
Théâtre du Marais : Electre (sam., 20 h. 45) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : Zoulou (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Equus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de Paris : Jésus II (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : Zelda (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : Antoine et Cléopâtre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Schippel (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Bondy, Salle des fêtes : Orchestre de chambre de Bondy (Purcell, Haendel, Albinoni, Torelli, Vivaldi) (dim., 15 h.).
Boulogne, T. B. B. : Bernard Haller (sam., 20 h. 30).
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais : Variations sur Macbeth (sam., 21 h.).
Chelles, Centre culturel : la Nuit des pleins pouvoirs (sam., 18 h. 30 ; dim., 16 h.).
Corbeil-Essonnes, Centre Pablo-Neruda : Quatuor Bernède (Mozart, Haydn, Bartok) (sam., 20 h. 30).
Elancourt, Maison pour tous : Barbara (sam., 20 h. 30).
Evry-Ville-Nouvelle, Hexagone : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Tchaïkovski, Bartok, Strauss) (sam., 21 h.).
Fontenay-le-Fleury, Centre culturel Pablo-Neruda : Quatuor Parrenin (Mozart, Ligeti, Beethoven) (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre : les Paysans (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : Martin Eden (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Goussainville, Théâtre Pablo-Neruda : Steve Waring (sam., 21 h.).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre : Orchestre des Concerts Colonne, dir. G. Sebastian (Wagner) (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, Maison Jean-Vilar : Lorsque l'enfant rêvait (ballet) (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Colette Magny (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : le Songe d'une nuit d'été (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Pantin, Hippodrome de Paris : Festival Beaurock (16 h.).
Sceaux, les Gémeaux : Haute-Autriche (sam., 21 h.).
Sartrouville, Théâtre : la Mort blanche (sam., 21 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Ivanov (sam., 21 h.) ; Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, sol. F. Roure (Tchaïkovski, Berg, Strauss).
Villepreux, Théâtre : Ballets Peter Gross (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : l'Amant militaire (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Jazz, rock, folk et pop'

Voir Théâtres de banlieue.
Le Palace : Django Ewards and Friends Roadshow (sam., 19 h. ; dim., 20 h. 30, dernière).
Théâtre Campagne-Première : Michel Portal (sam. et dim., 21 h.).

Samedi 29 - Dimanche 30 janvier

Centre américain : Little Bob Story (sam., 21 h.).
Palais des arts : F. Tusques et l'Intercommunal Jazz Dance Orchestra (sam., 18 h.).
Salle Pleyel : Leon Red Bone (sam., 21 h.).
Espace Cardin : Paul Bley et Gary Peacock.
Théâtre Mouffetard : Hervé « Bolem » Bourde et Gérard Faroux.
Riverbop-Jazz-Club : Philly Joe Jones Quartet, Cl. Bowen, Gees Singer, J. Vidal (sam., 22 h.).

Les concerts

Théâtre de la Madeleine : Ensemble instrumental A. Colson (Wolf, Albinoni, Vivaldi, Roussel) (sam., 17 h.).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Haendel) (sam. et dim., 17 h. 30).
Théâtre des arts : Cl. Kahn (Chopin) (sam., 18 h. 30).
Reid-Hall : Composers String Quartet (Carter) (sam., 20 h. 30).
Porte de la Suisse : Inspiration 77, Quintette de cuivre de l'Orchestre national de France (Aperghis, Ferrari, Perrin, Alsina, Mathez) (sam., 20 h.).
Radio-France, grand auditorium : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. L. Vis (Alain, Guezec, Koechlin, Dutilleux, Berg) (sam., 20 h. 30).
Gaveau : Quatuor Bartok (Haydn, Bartok, Beethoven) (sam., 21 h. 15).
Eglise évangéliste allemande : M. Lagache, orgue (Bach, d'Aquin, Raison, Alain, Langlois) (sam., 21 h.).
Théâtre d'Orsay : B. Verlet et P. Pontier (Bach) (dim., 11 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Concert Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. E. Heidsieck (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame : P. Cochereau (dim., 17 h. 45).
Pleyel : Concert Lamoureux, dir. M. Constant, sol. G. Sebok (Scriabine, Bartok, Constant) (dim., 17 h. 45).
Rossini : Quatuor Loewenguth (Beethoven) (dim., 17 h. et 21 h.).
Théâtre Essaïon : J. Kalfa (Albeniz) (dim., 18 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : D. Launay et G. Massenkael (dim., 17 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Au hasard, Balthazar, de R. Bresson ; 20 h. 30 : l'Ombre d'un doute, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 : les Girls, de G. Cukor ; 0 h. 30 : Kismet, de V. Minnelli. — Dim., 15 h. : le Monde Suzy Wong, de R. Quine ; 18 h. 30 : Key Largo, de J. Huston ; 20 h. 30 : Retour d'Afrique, d'A. Tanner ; 22 h. 30 : Biographie, de Rentzis ; 0 h. 30 : Harlow, la blonde platine, de G. Douglas.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21)
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Victor-Hugo 16e (727-49-75)
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris 8e, (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 5e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70)
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
FRANCE, MERE PATRIE (Fr.) : Jean-Renoir 9e (874-40-75).
LE GANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88)
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suiss.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Olympic Entrepôt 14e (542-67-42)
LE JOUET (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75).
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36), Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE JUGE FAYARD DIT « LE SHERIFF » (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-55-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
KING KONG (A., v.f.) : George V, 8e (225-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
L'APPAT (Fr.-All.), A.B.C., 2e (236-55-54), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
1900 (1re partie) (**) (It., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (2e partie) (**) (It., v.o.) : Styx 5e (633-08-40), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)

Les films nouveaux

LA MARCHE TRIOMPHALE, film italien de Marco Bellocchio, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvettes, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN, film franco-canadien de Nicolas Gessner, v. Ang. : Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Michel, 6e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ROSE ET LA FLECHE, film anglais de Richard Lester, v.o. : Paramount-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PRETE-NOM, film américain de Martin Ritt, v.o. : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC, film français de Michel Lang : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Passy, 16e (288-62-34) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan 19e (206-71-33)
L'AIGLE S'EST ENVOLE, film américain de John Sturges, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75)

MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.), Studio Logos, 5e (633-26-42)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)
LA PREMIERE FOIS (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Biarritz, 8e (723-69-23).
RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), Helder, 9e (770-11-24), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Secrétan, 19e (206-71-33)
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), les Images, 18e (522-47-94)
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 23 h
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marais, 4e (278-47-86)
SUNDAY TOO FAR AWAY (Austr., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TODO MODO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55)
VIOL ET CHATIMENT (A., v.o.) (**) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46).
BROADWAY MELODIES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55) (sauf mardi).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE FANFARON (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39) Dim. à mardi.
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
IL N'Y A PAS DE FUMEE SANS FEU (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.
LA MARIEE ETAIT EN NOIR (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LES MONSTRES (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39). Mer. à Sam.
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
METROPOLIS (A.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PARTY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
TOMMY (Ang., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
VIVRE SA VIE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.

Les festivals

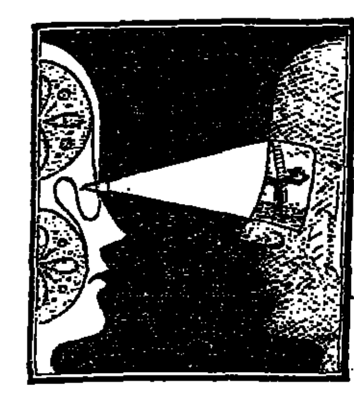
CINEMA TCHECOSLOVAQUE (v.o.), Galeries nationales du Grand Palais (salle 104), 18 h. 30 et 21 h. : Pilote tous risques (sam.) ; la Vie en fuite (dim.).
DUSTIN HOFFMAN (v.o.) Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h 30 (ven. à 24 h.) : Little Big Man ; 16 h 15 : John and Mary ; 20 h. 15 : Macadam Cow-Boy ; 22 h. 15 : les Chiens de paille
CINEMA FRANÇAIS. La Pagode, 7e (705-12-15) : Quelque part quelqu'un ; les Yeux fermés (sam.) ; la Maman et la Putain (dim.).
PASOLINI/RISI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h : Moi, la femme ; 14 45 : l'Evangile selon saint Matthieu ; 17 h. : le Fanfaron ; 19 h : Une poule, un train... et quelques monstres ; 21 h. : le Décaméron ; 23 h. : les Contes des Mille et Une Nuits
L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86) : Welfare (sam.) ; Essene (dim.).
TEX AVERY (v.o.), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
VINGT PORTRAITS DE FEMMES, LES REVOLTEES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Honneur perdu de Katharina Blum (sam.) ; Une femme sous influence (dim.).
LES NUITS ROUGES DE HARLEM (v.o.), Olympic, 14e, sam. de 24 h. à l'aube.
HOMMAGE A STEVE DWOSKIN (v.o.) : Olympic, 14e : Times for ; Moment ; Behindert (sam.) ; Dynamo ; Behindert (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : le Coup de grâce (sam.) ; Ambulances tous risques (dim.).
FRED ASTAIRE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : l'Entreprenant M. Petrov (sam.) ; Amanda (dim.).
JAZZ A NEWPORT (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FILMS MUSICAUX (v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) : Ashton's Music Show (sam.) ; Around the Stones (dim.).
H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse (sam.) ; la Rivière rouge (dim.).




ANA TORRENT et ISABEL TELLERIA

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



Colloque UNESCO-O.C.C.

● Le département « recherche » de l'Office de la création cinématographique (O.C.C.), en collaboration avec le Conseil international du cinéma et de la télévision auprès de l'UNESCO, organise du 31 janvier au 4 février un colloque sur « La théorie et la recherche cinématographiques ». Séances de travail, *projections, discussions*, auront lieu au palais de l'UNESCO, place de Fontenoy.

● Les cinq journées de travail prévues correspondront à cinq « axes » de recherche, ainsi répartis : « L'institution cinématographique », avec deux « tables rondes » distinctes (infrastructure et problèmes socio-économiques du nouveau cinéma et des nouveaux supports) ; « Sémiologie, psychanalyse, analyse textuelle », avec trois « tables rondes » ; « intertexte », et trois « tables rondes » (dont deux centrées sur l'influence du théâtre, de la musique, de la littérature et des arts plastiques sur le développement du cinéma) ; « Les nouvelles formes et les nouveaux supports », avec trois « tables rondes » (dont une sur la « perception ordinateur ») ; l'utilisation du cinéma par l'histoire et par l'ethnologie, avec deux « tables rondes ». Des groupes de travail autonomes, indépendant des « tables rondes », essaieront de traiter tel ou tel *thème spécifique*.

● L'idée est née et a été développée sur l'initiative de Joël Farges, de la revue « Ça », de Michel Fano, consultant à l'Office de création, et de Jean-Paul Simon, chercheur. Un budget global de 150 000 francs est affecté à l'entreprise, fourni par l'O.C.C. et l'UNESCO. Les affaires étrangères paient sept voyages, tous frais compris, à sept chercheurs étrangers, l'O.C.C., vingt-neuf voyages.

● Ce colloque — le premier du genre à être organisé en France — frappe à la fois par l'ampleur de son propos, le nombre et la qualité de ses participants, la variété des disciplines impliquées qui, parfois, ne se recoupent que très accidentellement.

Citons parmi les personnalités présentes : Christian Metz, à qui l'actuelle théorie cinématographique doit l'essentiel de sa renommée sur les cinq continents ; Annette Michelson, de la New York University, qui a réussi à mettre en forme les présupposés théoriques de l'avant-garde américaine ; Gerald O'Grady et Woody Vesulka, du Media Center de l'université de Buffalo, Thomas Guback, de l'université d'Urbana (Illinois), connu pour ses travaux sur l'industrie cinématographique hollywoodienne ; James Blue, du Media Center de Rice University à Houston ; le sociologue belge Armand Mattelart, l'un des auteurs du film « la Spirale » ; divers chercheurs hongrois, dont Yvette Biro, collaboratrice de Miklos Jancso ; les cinéastes Marcel Hanoun, Werner Nekkes, Istvan Gaal, Hugo Santiago, etc., sans compter la recherche française dans sa presque totalité. Les actes du colloque feront l'objet d'une publication ultérieure. — L. M.

★ UNESCO, salle X, 125, avenue de Suffren.

La comédie noire du maccarthysme

(Suite de la première page.)

A partir de 1950, avec le sénateur McCarthy, la chasse aux sorcières rouges était devenue encore plus virulente, et pas seulement dans le monde du spectacle. Un autre sénateur, Richard Nixon, se fit remarquer par son zèle anticommuniste.

A ces événements, qui eurent de funestes conséquences et créèrent dans la société américaine un climat d'inquisition, *le* cinéma américain, jusqu'ici, n'avait fait que des allusions (*Nos plus belles années* de Sidney Pollack ou *Marathon man* de John Schlesinger). Il existe pourtant un film documentaire de David Helpern junior, *Hollywood on trial*, que nous avons vu au cours du dernier Festival de Cannes. Il réunit des témoignages de ceux qui subirent ou résistèrent, d'autres qui cédèrent aux pressions de la commission. *Le Prête-Nom*, film de « fiction » produit par la Columbia, s'en prend, pour la première fois, ouvertement au maccarthysme. Il se situe au début des années 50 : guerre de Corée, crainte de la guerre avec l'U.R.S.S., procès des Rosenberg, contexte rappelé dans les premières actualités en noir et blanc. Il ne concerne pas l'industrie cinématographique, mais le milieu de la télévision. C'est que le réalisateur Martin Ritt travaillait à l'époque pour la chaîne C.B.S. à New-York. Il a figuré sur la liste noire ainsi que son scénariste, Walter Bernstein, et quelques-uns de ses interprètes, Zero Mostel, Herschel Bernardi et Lloyd Gaugh.

Or *le Prête-Nom*, inspiré d'une expérience vécue, n'est pas un film historique à tendance rétro, mais une comédie dramatique où l'on découvre un climat de suspicion, de paranoïa, de persécutions sournoises et d'absurdité, par le truchement de Woody Allen. Ici, Woody Allen est Howard Prince, un juif, caissier de nuit dans un bar, qui accepte de prêter son nom à un ami d'enfance, Alfred Miller, écrivain célèbre de télévision réduit au chômage et à la clandestinité par la liste noire. Howard n'est pas un idéaliste. Bookmaker d'occasion, il a toujours besoin d'argent et accepte 10 % sur les sommes que rapportent les manuscrits de Miller, présentés par lui. Cela devient une bonne affaire lorsqu'il aide, de la même façon, d'autres écrivians (juifs) qui se trouvent dans la même situation que Miller. Howard triche en toute bonne conscience, y gagne la célébrité et peut séduire une jeune femme attachée à un producteur de télévision.

On dit déjà que Woody Allen tient dans *le Prête-Nom* son premier rôle sérieux. Ce n'est pas exact. Woody Allen ne fait pas le pitre, mais il décape, avec un talent fou et par son merveilleux humour juif, toute la bêtise néfaste du maccarthysme .En utilisant Woody Allen comme personnage, Walter Bernstein et Martin Ritt se vengent, par la dérision, de ce qu'ils ont subi autrefois comme tant d'autres. C'est un peu, toutes proportions gardées, l'attitude qu'eut Chaplin vis-à-vis de Hitler dans *le Dictateur*. Scénario et mise en scène opposent l'innocence roublarde du petit juif à lunettes à l'intolérance, aux manies, à l'hystérie anticommuniste fondée parfois sur les indices les plus ridicules, des agents de la commission et du F.B.I. Lorsque Howard Prince gaffe ou se compromet lui-même, on ne sait jamais s'il le fait exprès ou non, mais les inquisiteurs, en face de lui, deviennent des grotesques. Grotesques dangereux, d'ailleurs, comme le montre le cas de l'acteur Hecky Brown (l'admirable Zero Mostel), acculé au suicide parce que, si un scénariste pouvait, à la rigueur, se dissimuler sous une autre personnalité, un comédien ne pouvait pas changer de tête.

Bernstein et Ritt n'ont rien oublié du passé, mais ils ont pris à son égard un recul sarcastique qui rend leur film bien plus vigoureux, bien plus pathétique sous sa drôlerie, qu'une simple démonstration « politique ». Traduit à son tour devant la commission des activités anti-américaines, Woody Allen s'embrouille à plaisir dans des dérobades, se lève comme pour faire un discours et lance à toute volée une phrase insolente, un cri de liberté individuelle qui balaie et renvoie aux ordures toute une période noire.

JACQUES SICLIER.

★ Panthéon, Quintette, Saint-Germain-Village, France-Elysées, Studio Raspail (v.o.) ; Gaumont-Madeleine, Gaumont-Convention, Gaumont-Gambetta (v.f.).

Variétés

JOHNNY MATHIS

Les chanteurs à voix et de charme, les « crooners » comme on dit, n'ont jamais manqué aux Etats-Unis où ils récoltaient des millions de dollars pour un roucoulement, une larme ou une goutte de pluie. Il y a eu ainsi Bing Crosby, Frank Sinatra, Mel Torme, Dick Haymes, Dean Martin, Perry Como, Andy Williams, beaucoup d'autres que souvent le cinéma hollywoodien a popularisés en son temps. Le genre a subi, il y a près de vingt ans déjà, le contrecoup de la musique rock qui a tour bouleversé, qui a jeté le chaos avant d'imposer un ordre entièrement nouveau. Sinatra et, dans une moindre mesure, Dean Martin mis à part, parce qu'ils représentaient aussi autre chose, notamment au cinéma, les vieux « crooners » ont certes survécu aux Etats-Unis et en Angleterre, mais en retrait (la plupart d'entre eux chantant essentiellement dans les grands cabarets et des shows télévisés) et, surtout, en n'ayant pratiquement pas de descendance.

Et c'est parce qu'il est relativement jeune, qu'il a pris le relais dans un genre qui semblait s'éteindre tranquillement, que Johnny Mathis peut attirer l'attention. Mathis connait depuis quelques années un succès commercial étonnant, battant des records d'affluence et des records de vente de disques dans les pays anglo-saxons. Il a la voix, la gentillesse voulues, il sait mettre en place les romances qu'il fredonne soutenu par le traditionnel grand orchestre où les violons jouent un rôle essentiel. Mais Mathis n'en finit pas de caresser une ballade, de paraître romantique, le visage torturé. Cela ne swingue jamais comme chez un Frank Sinatra, il n'y a pas un seul instant de tension ou d'humour. Après l'étonnement, devant un spectacle un peu anachronique, il n'y a plus que l'ennui.

CLAUDE FLEOUTER.

Musique

BEETHOVEN PAR L'ORCHESTRE DE PARIS

On avait copieusement célébré, voilà sept ans, le bicentaire de Beethoven ; cette année, cela recommence pour le cent cinquantenaire de sa mort. Tous les prétextes sont bons. Les organisateurs de concerts se créent des justifications irréprochables pour céder à leurs penchants et ameuter un public toujours ravi. Mais à quoi riment ces anniversaires dont la seule vertu devrait être d'attirer l'attention sur des musiciens délaissés ?

Le cycle des symphonies et des concertos de Beethoven par l'Orchestre de Paris ne s'imposait pas. Daniel Barenboïm, malgré tous ses talents, n'a pas encore une maturité suffisante pour donner une dimension supérieure à cet énorme massif d'œuvres archi-rebattues. Non que ses interprétations soient indifférentes : son travail est extrêmement soigné dans la Deuxième Symphonie, *à laquelle il communique une allure fringante et militaire dans l'allegro, déroulant le larghetto avec une harmonie suave, et le scherzo avec un charme tranquille, une force irénique ; mais l'on n'y distingue guère la patte du lion.*

Dans la Cinquième Symphonie, *au contraire, il recherche la puissance farouche, accuse la rythmique et la dynamique, et l'archet devient un peu opaque, trop lourd pour atteindre à cette noblesse de style, à ce souffle spirituel, qui permettent de dépasser l'héroïsme parfois boursouflé d'une œuvre trop éloquente.*

Barenboïm dirige Beethoven avec sa volonté et son intelligence plutôt qu'avec son cœur, et Jean-Bernard Pommier, dans le Deuxième Concerto, *assez pauvre, il est vrai, lui renvoie son image par son jeu impeccablement phrasé et ciselé, mais d'une rigueur sonore asez implacable : beau jet d'eau svelte mais qui n'égale ni le toucher de Kempff baigné d'émotion, ni celui de Fischer qui éclabousse le cœur, ni celui de Cortot qui caresse l'âme.*

J. L.

En bref

Cinéma

« LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN »

La blondeur d'Alice, le charme pervers de Lolita. Un visage d'où l'enfance n'a pas fini de se retirer, des traits incertains, mais un regard dont l'acuité, la maturité, stupéfient. Avec cela un aplomb de comédienne chevronnée. Telle est Jodie Foster, quatorze ou quinze ans, monstre sacré en herbe, découverte, cette année, à Cannes dans *Taxi Driver* (elle jouait le rôle de la jeune prostituée que De Niro voulait sauver), et dans *Bugsy Malone*, où elle incarnait, au milieu d'autres gosses, une vamp des années 30.

Sans Jodie Foster, *la Petite Fille au bout du chemin* ne serait qu'un *thriller* à la mode anglo-saxonne, pareil à beaucoup d'autres. Dans une maison isolée, une adolescente prétend vivre avec son père, un écrivain que l'on ne voit jamais. Quel secret dissimule-t-elle ? Et que recèle la cave de cette maison, où pénètre imprudemment une visiteuse trop curieuse ? Un détraqué sexuel rôde autour de la fillette. Un policier bonasse cherche à la protéger. Un garçon infirme lui fait découvrir l'amour. Mais elle n'a pas fini de payer son entrée dans le *monde des adultes*

La mise en scène de Nicolas Gessner ne tient compte que des mystères apparents. Elle résout une à une les énigmes. Solitude. Angoisse. On frémit à point nommé. Et puis il y a Jodie Foster, qui, par l'ambiguïté de son jeu, nous transporte ailleurs, ajoute au film une dimension supplémentaire. Plus encore que le sang-froid et la détermination de l'héroïne, c'est la personnalité de l'interprète qui nous intrigue et nous fascine — parfois jusqu'au malaise — J. B.

★ Dragon, Saint-Michel, Concorde, Mayfair (v.o.) ; Montparnasse, Lumière, Les Nation, Gaumont-Convention, Clichy-Pathé (v.f.).

Théâtre

Marguerite - Caballe

Aussi étonnante que la mise en scène de Jorge Lavelli, la « mise en disque » de *Faust*, de Gounod, par Alain Lombard révèle la beauté, dépouillée de tant de fards et d'oripeaux grotesques, du chef-d'œuvre populaire entre tous. La musique, telle qu'elle est écrite, retrouve fraîcheur et noblesse dans cette interprétation parfois pensive et retenue, toujours naïve et sensuelle, mais d'un élan et d'une liberté qui lui font atteindre sa véritable grandeur dramatique

Lombard a su façonner à ce langage nouveau d'une musique française toute de charme et de vérité profonde le bel orchestre et les chœurs de l'Opéra du Rhin, ainsi que l'excellente distribution réunie par Erato : Paul Plishka, voix admirable d'un Méphisto sobre, plus subtil séducteur que tant d'entremetteurs truculents, Giacomo Aragall, un Faust ondoyant au timbre plein d'aisance, Philippe Huttenlocher qui revêt Valentin d'une distinction qu'on ne lui connaissait pas, et surtout Montserrat Caballe, véritablement métamorphosée par le rôle de Marguerite, dont la voix parfaite s'ouvre enfin comme une fleur aux mille suggestions d'une musique qui n'a jamais si bien révélé l'éveil d'un amour et le don d'une femme, avec tant de gravité jointe à un sentiment si pur (quatre disques Erato, 71031/34). — J. L.

RESTRICTIONS POUR LE T. P. L. ET LA COMÉDIE DE LORRAINE

● Le Théâtre populaire de Lorraine — qui présente au Récamier, à partir du 14 février, et après une tournée dans toute la France, *Histoires de l'oncle Jakob* — et la Comédie de Lorraine — troupe de théâtre pour enfants, dirigée par Henri Desgoutin — viennent de se voir retirer les subventions que leur accordait le conseil général de la Moselle. La décision a été votée par quinze voix contre onze, après une intervention de M. Rausch, maire centriste de Metz, qui s'était déjà opposé, en 1975, à ce que le T.P.L. obtienne un statut de centre dramatique. Ce n'est pas la première fois que le conseil général supprime sa subvention au T.P.L. La même mésaventure était survenue, en 1970 après les représentations de *Minette la bonne Lorraine*, spectacle qui dénonçait les conditions de travail dans les mines.

Petites nouvelles

■ Le prix du Jury et le prix des douzièmes rencontres Films et Jeunesse, qui viennent d'avoir lieu à Cannes, ont été attribués au film ouest-allemand « Vera Romeycke n'est pas dans la norme », de Max Willutski. « Iracema », du réalisateur brésilien Jorge Bodansky, a reçu le prix spécial du Jury, et « Julienne et l'air du temps », de René Gilson, a obtenu une mention

■ M. Georges-Henri Rivière a été confirmé dans ses fonctions de président de la Cinémathèque française par le conseil d'administration de l'association.

■ Le peintre Yves Brayer a été désigné par l'Académie des beaux arts comme conservateur du musée Marmottan en remplacement de M. Jacques Carlu, décédé ; M. Gérald Van der Kemp, ancien conservateur du château de Versailles, devient conservateur du legs Michel Monet, à Giverny.

■ Le haute-contre Alfred Deller donne trois cours publics sur Dowland, Purcell et la musique italienne les 9, 10 et 11 février, de 14 heures à 17 heures, salle Gaveau. Les séances, organisées dans la série des cours d'interprétation de France-Musique, se termineront le 12 par un concert avec clavecin, également salle Gaveau, à 20 h. 30.

■ Le Théâtre des Dix-Heures présente, à 20 h. 30, Jacques Biot, dans un spectacle intitulé « Vive la culture ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Le chômage atteindra en 1977 près de 5 % de la population active de la C.E.E.

estime la Commission de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Ralentissement de l'expansion, accroissement du chômage, persistance d'une forte inflation, profondes divergences d'évolution d'un Etat membre à l'autre, notamment en matière de hausse des prix et de balance des paiements. Telles sont, selon la Commission de Bruxelles, les perspectives peu riantes qui s'ouvrent à la Communauté en 1977. La Commission, qui, voici quelques mois, croyait pouvoir envisager pour 1977 un taux moyen de croissance de 4 %, estime maintenant qu'il ne dépassera pas 3 %. Pour la France, elle prévoit également 3 %.*

« La faiblesse de cette expansion affectera d'autant plus le marché de l'emploi, qu'elle aura été largement imputable, dans la plupart des Etats membres, à l'insuffisance des investissements fixes. Compte tenu du climat maussade des affaires, aucun redressement des tendances sur le marché de l'emploi n'est à espérer. » En fait, en dépit des circonvolutions prises afin de ne pas effrayer ou de ne pas déplaire (plusieurs passages du rapport sur la situation économique, par prudence excessive, sont rédigés d'une manière qui frise le ridicule), il est clair que les experts prévoient l'aggravation du chômage.

Le nombre de chômeurs en 1977 représenterait, en moyenne, 4,9 % de la population active contre 4,5 % en 1976 (5,1 % contre 4,5 % pour la France). Mis à part l'Irlande, c'est la Belgique qui, en matière de chômage, connaîtrait le taux le plus élevé : 6,6 % en 1977 contre 6,1 % en 1976. Le ralentissement de la hausse des prix à la consommation sera des plus limités : la commission prévoit une progression moyenne de 9,5 % contre 10,1 % en 1976. En France, cette hausse atteindrait 8,5 %. — *Ph. L.*

Les professionnels des travaux publics envisagent « une nouvelle récession en 1977 »

Lors du banquet annuel de la Fédération nationale des travaux publics, qui a eu lieu le vendredi 28 janvier à Paris, le président de cette organisation, M. Philippe Clément, a tracé, devant M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, un tableau assez sombre des perspectives de sa branche en 1977. Les professionnels protestent contre la baisse de 20 % du volume des crédits budgétaires et contre *« l'encadrement draconien des prêts aux collectivités locales »* qui *« risque d'interdire à ces maîtres d'ouvrage le simple maintien en volume de leurs investissements »*. Les travaux financés par le secteur privé, quant à eux, diminueront de 8 % en volume *« en conséquence de la lourdeur de la conjoncture »* chez les industriels.

M. Clément n'hésite pas à parler de *« nouvelle récession en 1977 »*, l'activité ne devant pas être supérieure à celle d'il y a trois ans. Reste l'exportation. Mais si le chiffre d'affaires dans ce domaine est passé de 8 milliards à 12 milliards de francs, de 1974 à 1975, et représente 20 % de l'activité globale, cette expansion sur les marchés extérieurs n'intéresse que cent cinquante grosses sociétés.

Tout en admettant que la situation conjoncturelle des travaux publics sera moins bonne en 1977 qu'en 1976, le ministre a confirmé les principales orientations de sa politique. Les crédits publics seront affectés en priorité aux départements où les perspectives sont les plus aléatoires. Dès le premier semestre, dans une douzaine de départements, 80 % des dotations budgétaires seront mises en place, au lieu de 40 % dans les autres. D'autre part, les opérations inscrites au Fonds d'action conjoncturelle (FAC), qui dispose de 1 milliard de francs, seront préparées immédiatement, ce qui permettra de mettre en œuvre sans délai les décisions de déblocage, en fonction des situations des régions.

En matière d'importation, un expert sera nommé dans les prochains jours et chargé du règlement des différends entre les entreprises et la COFACE (qui assure les entreprises à l'étranger). Des consultations avec les professionnels, début février, permettront la mise au point de propositions au premier ministre pour encourager les exportations. Enfin, M. Fourcade a apporté un certain apaisement aux entreprises de travaux publics en matière de révision de prix, de règlement dans des *« délais déterminés »* des marchés de l'Etat et d'attribution aux P.M.E. des marchés publics (leur part devrait s'accroître de 2 % par an).

L'ILE-DE-FRANCE VA BÉNÉFICIER D'UNE RÉPARTITION PRIVILÉGIÉE DES CRÉDITS A LA CONSTRUCTION

Au terme d'un entretien qu'il a eu le vendredi 28 janvier avec M. Chamblant, président de la Fédération parisienne du bâtiment, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a annoncé que cinq mesures avaient été prises pour pallier les difficultés conjoncturelles que connaît le bâtiment en Ile-de-France. Ces mesures, qui seront financées par des dotations budgétaires normales, constitueront une application privilégiée de la politique de régionalisation conjoncturelle des crédits.

● **Dans la répartition des crédits destinés à la restauration de l'habitat ancien, l'Ile-de-France occupera une place privilégiée.**

● **L'augmentation de 10 % de la dotation budgétaire *permettra* en 1977 le financement de 46 540 logements (contre 42 107 en 1976).**

● ***Les crédits seront engagés plus* rapidement, la proportion des crédits délégués directement aux départements de la région passant de 20 % à 50 %.**

● **Des opérations ponctuelles seront lancées, en application de la procédure d'expérimentation de la réforme du logement.**

● **La politique d'urbanisme en région parisienne a été modifiée, ce qui a permis l'accélération au cours du dernier trimestre de 1976 de la mise en place d'une vingtaine de ZAC (zones d'aménagement concertées). Ces ZAC comprennent la construction de trente-deux mille logements.**

● LES COMMERÇANTS RESTENT TRES PESSIMISTES sur l'évolution probable du volume des affaires dans l'ensemble du commerce, selon l'enquête de l'INSEE menée au début du mois de janvier. Les intentions de commande sont basses, en raison du gonflement des stocks. S'agissant des prix, les détaillants prévoient des hausses très faibles au cours du premier trimestre.

ÉNERGIE

Les pays de l'OPEP négocient le retour à un prix unique du pétrole

Les pays membres de l'OPEP semblent décidés à mettre fin à leurs divergences quant au prix du pétrole. Le cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, précise, dans une interview, publiée le 28 janvier par le « New York Times », que des négociations vont s'engager très prochainement pour mettre fin au système du double prix du pétrole.

Ces discussions devraient d'abord se dérouler bilatéralement (le ministre indonésien des mines et des hydrocarbures est attendu à Ryad dans les jours prochains). « *Nos portes sont toujours ouvertes*, précise le cheikh Yamani. *Nous assisterons à une conférence spéciale de l'OPEP n'importe où, n'importe quand, mais seulement après qu'il y aura eu suffisamment de préparatifs pour en assurer le succès.* » L'Iran, *a ajouté le ministre saoudien*, demeure le pays-clé pour ce qui concerne la conclusion d'un nouvel accord.

Ces préoccupations rejoignent celles du *président* en exercice de l'OPEP, M. Abdul Ben Khalifa Al Thani, ministre du pétrole du Qatar, qui vient de se rendre successivement au Koweït, en Irak, en Iran, en Libye et en Algérie, après avoir envoyé des délégations au Gabon, au Nigéria, en Indonésie, au Venezuela et en Equateur.

Selon deux *quotidiens* koweïtiens, il tenterait de convaincre les *onze* pays qui avaient décidé d'augmenter *leurs prix de 10 % à partir du* 1er janvier de *renoncer à la* hausse supplémentaire de 5 % prévue pour le 1er juillet, et essayerait, dans le même temps, d'obtenir de l'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis qu'ils augmentent leurs prix de 5 %. D'après ces journaux ce compromis aurait une chance sérieuse de succès.

La conjoncture du marché pétrolier peut effectivement justifier des concessions réciproques. Certes les productions pétrolières du Koweït (1,2 million de barils par jour en janvier contre une moyenne de 2 millions en 1976), de l'Iran et de l'Irak sont en baisse. Mais ce marasme est dû *pour* partie à l'importance actuelle des stocks. En revanche, malgré une hausse de 10 %, les pétroles africains (Algérie, Libye, Nigéria, Gabon) comme *le* « brut » du Venezuela ont trouvé des acheteurs sans le moindre problème.

Reste qu'un succès de la médiation du ministre du Qatar pourrait cependant apparaître comme une victoire de l'Arabie Saoudite puisque l'augmentation moyenne pour l'année 1977 se situerait aux environs de 8 %, hausse que les pays consommateurs n'osaient espérer avant la conférence de Doha.

● *La situation de l'emploi.* — Le comité économique et social de la région d'Ile-de-France s'est réuni jeudi 27 janvier afin d'étudier la situation de l'emploi dans la région parisienne.

Paris se vide (la capitale a perdu en moyenne 41 000 habitants par an entre les deux recensements de 1968 et 1975), la population de la petite couronne se stabilise, les départements de la grande couronne connaissent un accroissement démographique.

Les emplois de la région ont subi des mutations géographiques comparables : ce sont les départements de la grande banlieue qui enregistrent les plus forts accroissements entre les deux recensements : 37 % dans les Yvelines, 37 % dans le Val-d'Oise, 32 % dans l'Essonne.

CORRESPONDANCE

Les pompiers de Paris n'ont pas le droit de grève

Le général Géré, commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, nous adresse la lettre suivante :

Dans la première édition du journal *le Monde* du vendredi 28 janvier 1977, on peut lire, en deuxième et en troisième colonne de l'article « La grève du jeudi 27 janvier », qu'une délégation de sapeurs-pompiers de Paris participait aux manifestations.

Comme vous le savez, les sapeurs-pompiers de Paris sont des militaires. Comme tels, ils n'ont pas le droit de faire grève. Aucun de mes hommes ne participait à la manifestation que vous relatez.

Votre rédacteur a peut-être été abusé par la similitude des tenues des sapeurs-pompiers professionnels civils, qui ne se différencient des nôtres que par la couleur des boutons et des galons (argentés au lieu de dorés), et qui, eux, ont le droit de grève.

FAITS ET CHIFFRES

A l'étranger

● AUX ETATS-UNIS, les grèves ont coûté 38 millions de journées de travail en 1976, au lieu de 31,2 millions en 1975, selon les dernières statistiques du département américain du travail. 5 600 arrêts de travail intéressant 2,5 millions de travailleurs ont été enregistrés l'an dernier.

● LA BALANCE COMMERCIALE américaine s'est soldée par un déficit de 5,9 milliards de dollars (29,5 milliards de francs) en 1976, après avoir été excédentaire de 11 milliards en 1975. Les exportations ont progressé de 7 % pour atteindre 114,8 milliards de dollars, alors que les importations ont augmenté de 26 % pour s'élever à 120,7 milliards. En décembre, le déficit commercial américain a été de 551 millions de dollars, contre 906 millions en novembre.

Quant à l'activité économique, elle a été très bonne en décembre, l'indice global des principaux indicateurs économiques enregistrant sa plus forte hausse depuis juillet 1975, soit 1,6 % en un mois. Toutefois, on s'attend à de mauvais résultats en janvier, en raison de la vague de froid qui touche la majeure partie du pays. — *(A.F.P.)*

Fiscalité

● LA FEDERATION DES REPRESENTANTS DE COMMERCE C.G.C., l'une des plus importantes organisations de cette centrale, a clos son congrès le 28 janvier par le vote d'une motion réclamant *« un contingent d'essence-travail allégé de la T.V.A. et des taxes diverses se montant à 60 % du prix du carburant, comme déjà accordé actuellement aux agriculteurs et aux pêcheurs »*, et protestant contre *« la T.V.A. abusive de 33,3 % frappant la voiture, outil de travail au même titre qu'un diamant »*.

EQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

E.D.F. MISE EN CAUSE POUR SA CENTRALE DE L'ARDÈCHE

Les premiers pas de l'« information nucléaire »

Montélimar. — Difficile à admettre : un colosse, E.D.F., avec une armée de techniciens, de scientifiques qui se disent être « à la source de l'émancipation de leurs contemporains », face à quelques écologistes passionnés. Mais le combat qui oppose aujourd'hui les deux camps, pour ou contre l'installation d'une centrale nucléaire dans les communes ardéchoises de Cruas et de Meysse, est incertain. Il y a, d'un côté, ceux qui doivent décider mais qui paraissent actuellement embarrassés ; de l'autre, des « contestataires » plutôt persuasifs.

Si le bien-être par l'atome est pour demain, que peuvent valoir les arguments des écologistes ? « Ici où s'élèveront quatre tours de 165 mètres, disent-ils, c'était autrefois la terre des mariniers du Rhône ». « Plus jamais la vie ne sera comme avant. Les lièvres couraient dans la faune et parfois nous montions sur le rocher de Métri (c'est l'endroit où commence la centrale) ; de là-haut, nous voyions la plaine, les ramières, la maison des amis... » Les écologistes recueillent les souvenirs de M. et de Mme Méo, qui ont plus de quatre-vingt-dix ans. Mais à quoi bon faire jouer la corde sensible si les arguments sont scientifiques, irréfutables ?

De notre envoyé spécial

« C'était pareil au moment des premiers chemins de fer, il y en avait pour être contre... » « Ce sont des nihilistes, accuse M. Henri Chaze, le maire communiste de Cruas, favorable à la centrale. *Nous apporterons de l'électricité aux paysans isolés de la haute Ardèche. Faites-nous confiance, si c'était dangereux nous-mêmes nous ne le ferions pas... C'est moins risqué que de passer une radiographie.* » Toutes ces assurances n'ont cependant pas convaincu les habitants. A Cruas, à Meysse et dans la région l'information produite par E.D.F. ne passe apparemment pas bien.

Pourtant on a usé de toutes les séductions. Un matin de 1975, un car E.D.F. rutilant s'est arrêté sur la place de Cruas ; il s'est entièrement déplié pour offrir aux habitants éberlués une exposition nucléaire. Une jolie hôtesse-ingénieur expliquait tout. Le car est reparti avec du sucre dans le moteur...

Depuis deux ans les « envoyés spéciaux » d'E.D.F. ont tenu réunion sur réunion devant les élus et les responsables agricoles ; ils n'ont pas réussi à apaiser les esprits. Les « anti-nucléaires » troublent leurs démonstrations en posant des questions qui restent sans réponse. M. Xavier Gouyou-Beauchamps, le préfet de l'Ardèche, a même créé une commission d'information des élus, mais les preuves apportées n'ont pas suffi, à la veille du scrutin municipal, pour sortir les notables de leur prudence électorale. Ils ne sont ni pour ni contre.

A Meysse, la commune la plus directement concernée, la défaite est totale. Pour plus de 90 % la population s'est prononcée contre le projet, et le maire, M. Jacques Chauveton, a refusé de signer les registres de l'enquête d'utilité publique ouverte depuis le 28 novembre. M. Chauveton, qui est allé aux Etats-Unis — E.D.F lui a offert le voyage pour se rendre compte sur place du fonctionnement des centrales, — est revenu plus que méfiant. E.D.F en est aujourd'hui réduite à ce qu'elle appelle, dans ses *« propositions pour l'information nucléaire »*, l'ultime recours : des bulletins adressés aux locataires des compteurs. Ainsi, depuis le mois de septembre 1976, *Centrale-informations* explique à la population locale qu' *« il n'y a vraiment pas de quoi s'alarmer »*.

« L'aspiration des Français à l'énergie »

« C'est la peur mythique et irraisonnée du nucléaire qui donne leur force aux écologistes », explique le préfet de l'Ardèche, chaud partisan du projet. *« Il est une réalité plus évidente encore que le danger supposé, c'est l'aspiration des Français à consommer davantage d'énergie dans les années à venir. Il me faut d'abord tenir compte de cette réalité-là.* » Le préfet a néanmoins élargi l'enquête publique, conformément aux nouvelles règles de mai 1976. Elle intéresse dix-huit communes, plus de soixante mille habitants, et son dossier numéro 9 est entièrement consacré à la sécurité. Certaines phrases du dossier sont difficiles à comprendre : *« La fusion entraîne soit des transuraniens, qui par capture d'un neutron suivie d'une désintégration... »*. On y trouve aussi des propos plus clairs : *« Sur ce sujet, les études sont en cours... »* ou *« Des études vont être entreprises... »*

Les habitants de Meysse boycottent l'enquête, ailleurs on la boude. A un mois de l'ouverture des registres, le public n'avait fait aucune observation dans les mairies de Cruas et de La Coucourde ; la mairie d'Ancone était fermée le jeudi après-midi à l'heure légale d'ouverture. A Montélimar, neuf pages seulement étaient remplies sur les cent cinquante mises à la disposition des citoyens.

« Les gens ne croient pas à ce simulacre de démocratie » expliquent les écologistes. *« Si chaque Montélien voulait compulser le dossier aux heures ouvrables, il ne disposerait que de dix secondes. »* La consultation manque d'autant plus d'entrain que le préfet a fait savoir que le projet était d'intérêt national : donc un avis défavorable de la population locale n'entraînerait pas automatiquement l'annulation des travaux. C'est évident en tout cas : la preuve scientifique qui ferait immédiatement taire la querelle ne se trouve pas dans les dossiers de l'enquête publique. Reste alors le débat habituel : le conflit d'intérêts.

Les futurs expropriés sont parmi les plus virulents : *« Je ne pourrai plus boire l'eau du puits, ils m'ont dit qu'elle serait irradiée »*, proteste M. Maurice Charre, un ouvrier d'Ancone qui vient juste de bâtir sa maison en face du site.

Pour le maire de Cruas, en revanche, la centrale se fera. Il faut alors obtenir des garanties et le plus d'avantages possible pour la commune. Déjà, il a « soutiré » à E.D.F une avance sur la taxe professionnelle pour construire une passerelle au-dessus de la voie ferrée. Une *« bien étrange largesse »*, pensent les adversaires.

E.D.F. qui, sur place se montre méfiante à l'égard des journalistes, ne manque pourtant pas de force de conviction. Elle a loué pour 3 000 francs à un fermier menacé d'expropriation un bâtiment en ruine pour y entreposer des instruments de mesure. Elle a même pratiqué la politique du fait accompli. Cet été, 4 hectares ont été déboisés, sans que personne soit prévenu, avant même l'ouverture de l'enquête.

Il faut comprendre ce zèle. La population est encore hésitante. On entend dire : *« De quelque chose il faut mourir... »*, *« De toute façon la région était laide. »* Mais les thèses des écologistes sont de plus en plus écoutées. Le 11 février ils organiseront une réunion des élus au théâtre de Montélimar ; Haroun Tazieff, le docteur Bombard, le professeur Chevalier, toutes les bêtes noires d'E.D.F devraient y assister. Si, d'ici là, l'agence de relation publique d'Electricité de France n'a pas trouvé le bon « impact », l'opinion pourra pencher un peu plus encore en faveur des antinucléaires. Car l'optimisme et le pessimisme ne tiennent pas toujours la part égale dans les esprits. Ainsi le maire de La Coucourde entrevoit, grâce à E.D.F., la réalisation d'un vieux rêve : un pont sur le Rhône qui permettrait aux gens de deux rives de se rencontrer et au besoin... de s'enfuir.

CHRISTIAN COLOMBANI.

TRANSPORTS

Les élus du Limousin décident un effort particulier pour les aéroports

De notre correspondant

Limoges. — Après avoir été réélu président du conseil régional du Limousin vendredi 28 janvier, M. Chandernagor (P.S.) a critiqué la loi concernant les régions, qui est *« toujours aussi bancale, mal taillée, restrictive, faite de bric et de broc et qui rend le mandat régional parfois bien dérisoire »*. A propos du budget, le président du conseil régional, après avoir déclaré *« Nous nous refusons à créer une super-fiscalité régionale alourdissant les impositions locales ordinaires »*, a ajouté *« Peut-on sérieusement demander aux habitants d'une des régions les plus défavorisées de France de faire un effort fiscal analogue à celui des régions où la richesse vive est incomparablement supérieure ? Certains esprits voudraient qu'on taxe plus les transferts de propriétés en Limousin qu'à Menton, Saint-Tropez ou Megève. Nous voyons bien là que les implications fiscales de la loi de 1972 conduisent à une stupéfiante iniquité. »* M. Chandernagor conclut : *« Notre désenchantement ne signifie pas notre désintérêt pour les problèmes régionaux. La longue nuit des régions finira bien. »*

Le conseil régional a voté un budget qui s'élève à 20,8 millions de francs correspondant à une charge de 22,19 francs par habitant (le comité économique et social avait préconisé 25 F). Ce budget est en augmentation d'environ 10 % sur le précédent. Le vote a été obtenu à l'unanimité moins deux abstentions.

Un crédit de 500 000 francs a été voté en faveur du projet de l'aéroport de Guéret - Montluçon et un autre du même montant pour l'extension de la piste de l'aéroport de Limoges-Bellegarde. Le conseil régional a voté un crédit de 1 million pour le transfert à Limoges de l'Ecole nationale de céramique de Sèvres et un autre de 1 334 000 francs pour le transfert, dans la même ville, de l'Ecole polytechnique féminine.

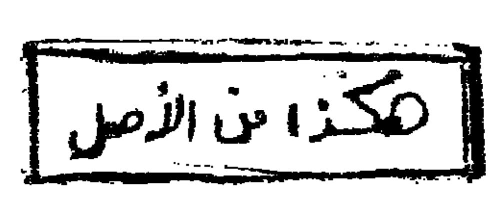
M. Maurice Lambert, préfet de région, a noté une légère amélioration de l'emploi. Il a rappelé qu'en 1976 les administrations publiques avaient créé 2 020 emplois contre 1 670 en 1975. De plus, en 1976, trente opérations (création à terme de 1 120 emplois) ont fait l'objet d'une prime de développement régional, et il y a eu 207 primes d'installations artisanales.

● LA MUNICIPALITE DE NEW-YORK UNANIME CONTRE CONCORDE. — Le conseil municipal de New-York a adopté, à l'unanimité, vendredi 28 janvier, une résolution recommandant au Port of New-York and New-Jersey Authority (PONYA), gestionnaire des aéroports de la ville, de maintenir l'interdiction d'atterrissage de Concorde sur l'aéroport Kennedy.

D'autre part, profitant du passage à Paris de M. Walter F. Mondale, vice-président des Etats-Unis, le Comité de soutien Concorde lui a fait remettre un dossier sur l'appareil franco-britannique. Il lui a indiqué *« combien immense serait la déception de ceux qui croient en la liberté des échanges dans le monde si cet avion se voyait interdit sur les principaux aéroports américains »*. — *(A.F.P.)*

TOURISME

● M. JACQUES BLANC REÇU A L'ELYSEE. — M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, le vendredi 28 janvier, au palais de l'Elysée, le docteur Jacques Blanc, député R.I. de la Lozère, qu'il a chargé il y a deux semaines d'une mission d'étude sur le tourisme social. Le docteur Blanc, qui a été nommé à la présidence d'une commission de douze membres a déclaré, au terme de son entretien, que le chef de l'Etat lui avait souligné *« l'importance qu'il attache à cette mission »*. La commission a tenu une première réunion le jeudi 27 janvier.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Achetez français

La reconquête du marché français face à la concurrence étrangère revient depuis quelque temps comme un leitmotiv dans les discours officiels. Il s'agit toujours, certes, d'exporter plus, mais, avec plus d'insistance, d'importer moins. Tel était d'ailleurs le thème d'un déjeuner-débat organisé le 28 janvier par la société Export Assistance International, que présidait le ministre du commerce extérieur, M. André Rossi.

L'époque paraît lointaine — il y a pourtant moins d'un an — où M. Raymond Barre, alors à la tête des services des échanges extérieurs, soulignait que la France, pour vendre davantage, devait savoir accepter d'acheter plus (le Monde *daté 29 février-1er mars 1976). Depuis, il est vrai, la masse des produits étrangers a gonflé le déficit commercial français : les achats de biens de consommation ont augmenté de 45 % l'an dernier (contre 33 % en moyenne pour le total des importations et 34 % pour celles d'énergie) pour atteindre près de 36 milliards de francs. Le déséquilibre dans ce secteur s'est élevé à plus de 6 milliards comparé à des excédents de 11,5 milliards en 1975 et de 5 milliards en 1973, année plus significative.*

La France, quatrième exportateur mondial, est en passe, a souligné, dans une sorte de mise en garde, M. Rossi, de devenir le troisième importateur, ce qui a déjà été le cas au cours du premier semestre de 1976. Le pourcentage des achats à l'étranger, par rapport à la consommation, est passé de 10 % en 1962 à 19 %. Le ministre du commerce extérieur a évoqué à ce propos la « perméabilité excessive » *de certains secteurs* « particulièrement atteints » *comme l'équipement ménager, le textile, la chaussure, le meuble.*

Les buvards de l'enfance

« Achetez français », *on ne le dit pas crûment, mais on le murmure de plus en plus fort. Il ne s'agit certes pas, soulignent les responsables, de prôner un retour au protectionnisme, critiqué, d'ailleurs, chez certains de nos partenaires et concurrents, mais d'inciter à une* « prise de conscience », *selon l'expression même de M. Rossi. Les entreprises françaises* « qui n'ont pas réussi à procéder aux adaptations nécessaires doivent, *a-t-il précisé*, avoir une sensibilité plus grande à la demande intérieure et pratiquer une politique d'achat plus responsable ». *Quant aux particuliers,* « A qualité et à prix égaux, pourquoi ne pas acheter un produit français ? », *a ajouté le ministre, évoquant les buvards de son enfance sur lesquels était écrit :* « Achetez français, vous faites travailler votre père et votre frère. » *Le problème de l'emploi dans un pays qui compte un million de chômeurs pèse évidemment dans ces préoccupations, qui doivent toutefois être exemptes d'un* « nationalisme étroit ».

Le sujet est délicat, d'autant que, selon M. Rossi, la dégradation de la balance des biens de consommation « n'est pas due, pour l'essentiel, à la concurrence sauvage des pays à main-d'œuvre bon marché, mais à celle des pays européens ». *Le déficit global de la France à l'égard de la C.E.E. s'est élevé en 1976 à 17 milliards de francs, dont plus des deux tiers (13 milliards) ont été enregistrés vis-à-vis de l'Allemagne fédérale. Ce déséquilibre des échanges franco-allemands, qui préoccupe les responsables français, inquiète aussi de l'autre côté du Rhin.*

La Frankfurter Allgemeine, *dans son supplément « Regards sur l'économie », cité par l'Agefi du 28 février, écrit :* « Dans le cas où la France ne parviendrait pas à maîtriser ses difficultés du commerce extérieur, il y aurait à craindre l'introduction, à plus ou moins longue échéance — comme ce fut déjà le cas par le passé, — de restrictions commerciales. Le gouvernement a montré, à plusieurs reprises, qu'il ne lésine guère lorsqu'il s'agit d'intervenir dans ce domaine, et cela sans tenir compte, le cas échéant, des traités internationaux. »

Dans le domaine du commerce international, chaque pays a toujours de bonnes raisons pour justifier son attitude et critiquer les autres. L'hebdomadaire français le Journal du dimanche *n'a-t-il pas publié, le 23 janvier, un article dénonçant l'invasion des produits étrangers qui « ruine » l'économie française. Les démons du protectionnisme ne sont jamais exorcisés, d'autant que les « méfaits » de la concurrence peuvent donner naissance à une alliance objective du patronat et des syndicats. En France, pays largement ouvert sur l'extérieur, la voie apparaît étroite entre la défense d'intérêts légitimes et la tentation du repli.*

MICHEL BOYER.

La France fournira à la Pologne des biens de consommation à des conditions privilégiées

La France vient à l'aide de l'économie polonaise. Elle livrera à Varsovie pour 70 millions de francs de biens de consommation, alimentaires et autres, qui, contrairement à l'usage, seront payables sur quelques mois. Tel a été l'un des résultats des travaux de la quatrième session de la commission intergouvernementale de coopération économique qui se sont déroulés du 25 au 28 janvier, sous la coprésidence de MM. Jagielski, vice-président du gouvernement polonais, et Durafour, ministre français délégué à l'économie et aux finances.

Cette session a également servi à préparer la visite à Paris, cet automne, de M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais. M. Jagielski a par ailleurs été reçu le 27 janvier par M. Giscard d'Estaing, président de la République, et par M. Barre, premier ministre.

Un deuxième accord a été signé concernant la vente à la Pologne de produits sidérurgiques français pour un montant de 300 millions de francs. Il s'est agi aussi d'étudier les moyens d'accroître les exportations de Varsovie, dont le déficit à l'égard de la France s'est élevé à 1 351 millions de francs pour les onze premiers mois de 1976, contre 953 millions durant la même période de 1975.

De janvier à novembre, les ventes françaises ont progressé de 38,2 %, pour atteindre 3 200 millions, alors que les achats augmentaient de 35,8 %, pour se situer à 1 849 millions. La France a consolidé, l'an dernier, son rang de deuxième fournisseur occidental de la Pologne, se rapprochant quelque peu de l'Allemagne fédérale et devenant même le premier fournisseur occidental de biens d'équipement (55 % des exportations françaises).

La Pologne, quant à elle, vend surtout du charbon (50 %), les autres postes étant constitués par les produits finis (17 %), les denrées agricoles (14 %) et les matières premières (12 %). Il a été prévu d'augmenter les achats français de charbon énergétique de 250 000 tonnes par an à partir de 1982 et envisagé d'accroître ceux des cuivres : 20 000 tonnes dans l'immédiat, 100 000 tonnes par an ultérieurement, ce qui implique la mise en route d'une nouvelle usine polonaise. Dans l'autre sens, un projet portant sur la construction par la France d'une raffinerie à Gdansk pour un montant de 3 milliards de francs pourrait être signé lors de la visite de M. Gierek.

Les échanges franco-polonais ne feront d'ailleurs que se développer, les contrats de vente de biens d'équipement ayant atteint 2,3 milliards de francs en 1976 contre 1,5 milliard en 1975. Ces contrats s'inscrivent dans l'enveloppe de crédits de 7 milliards de francs accordés par la France à la Pologne pour les années 1976, 1977 et 1978.

La question de l'endettement polonais à l'égard des pays occidentaux demeure : cet endettement est actuellement estimé à quelque 50 milliards de francs, dont environ 8 milliards à l'égard de la France. — M. B.

● *Les « Oscars 1976 de l'exportation »*, concours organisé par *le Nouvel Economiste* et *le Moniteur du commerce extérieur* (MOCI), sous le patronage du Centre français du commerce extérieur, ont été remis, le 27 janvier, en présence de M. André Rossi, ministre du commerce extérieur. Les grands prix ont été attribués aux Etablissements Pierre Angénieux (Saint-Héand) et à la société Benson (Créteil) dans le secteur des biens d'équipement ; à Christofle, à la Compagnie générale d'équipement ménager (Niort) et à Schaeffer-Impression (Thann) dans celui des biens de consommation ; aux Etablissements Trouvay et Cauvin (Le Havre), à la société R. Camus et au G.I.E. du bassin de la Garonne pour les services. L'Oscar *« de la performance exceptionnelle »* a été décerné à la société Verdol (Caluire).

AFFAIRES

La direction du travail ayant refusé les licenciements prévus

Le plan de redressement des Tanneries françaises réunies est à nouveau remis en cause

La direction régionale du travail de la Haute-Loire a refusé, le jeudi 27 janvier, d'autoriser la direction de la Société nouvelle d'exploitation des tanneries françaises réunies (S.N.E.T.F.R.) du Puy de licencier cent soixante-douze salariés. Cette décision remet en cause le plan de restructuration préparé par le directeur. Les actionnaires de la société, qui devaient décider d'une augmentation de capital, se réuniront le 12 février pour préciser leur position et juger du nouveau plan que la direction va tenter de mettre au point rapidement.

La confirmation des licenciements au cours d'un comité d'entreprise, le 26 janvier, avait provoqué une grande agitation dans la ville du Puy. Après les incidents, provoqués mercredi par la séquestration, trois heures durant, des directeurs de la S.N.E.T.F.R. et l'intervention des forces de l'ordre, deux cents ouvriers de la firme ont envahi les locaux de la direction départementale du travail, provoquant une nouvelle intervention policière. Après l'annonce, jeudi soir, du refus des licenciements, le calme semble revenu dans la ville du Puy.

Parviendra-t-on un jour à régler l'affaire des Tanneries françaises réunies, brisant ainsi le sort malheureux qui semble s'attacher à cette société, première firme française de tannerie ? On peut s'interroger. Restructuration manquée, effondrement, détournements de fonds, reprise avortée, plan de redressement inappliqué ou inefficace, rien n'a manqué dans cette affaire, qui, depuis 1970, n'en finit plus de rebondir. Il y a trois mois, on pensait enfin s'approcher d'une solution cohérente permettant de remettre définitivement — du moins l'espérait-on — la société sur la voie du redressement. Aujourd'hui, tout est à nouveau bloqué, et les T.F.R. se retrouvent dans une impasse.

A l'automne 1976, un plan de restructuration était présenté par la direction de la Société nouvelle d'exploitation des tanneries françaises réunies (S.N.E.T.F.R.), qui assure depuis janvier 1975 la gérance des T.F.R., mises en règlement judiciaire depuis avril 1974. Plan indispensable : en dépit d'apports de fonds publics répétés depuis 1975 (15 millions de prêts du F.D.E.S. et 20 millions de subvention destinés à « éponger » les pertes) et d'un redressement commercial appréciable, la société a perdu près de 4 millions de francs en 1975 et plus de 2 millions en 1976 (pour un chiffre d'affaires de 165 millions).

Ce plan prévoyait une réorganisation des ateliers et le licenciement de deux cent dix salariés (cent soixante-douze à l'usine du Puy et trente-huit à celle de Bort-les-Orgues), ce qui, en réduisant les effectifs à un millier de personnes, devait permettre de retrouver un niveau de productivité acceptable, équivalent à la moyenne du secteur — ce qui est loin d'être le cas. Par ailleurs, pour assainir la situation financière de la S.N.E.T.F.R., qui souffre d'une grave insuffisance de fonds de roulement, une augmentation de capital de 6 millions de francs était prévue. Enfin, des négociations étaient entreprises avec le groupe Barrow-Hepburn, qui, par l'intermédiaire de sa filiale française Le Tanneur, paraissait disposé à participer à l'augmentation du capital. L'arrivée d'un partenaire puissant, rompu à la gestion dans ce secteur difficile, permettait d'espérer une remise sur pied durable, dans une perspective industrielle enfin cohérente.

Tout paraissait en bonne voie. Las ! le 27 janvier l'autorisation de licenciement a été refusée par la direction du travail de la Haute-Loire, inquiète de l'émoi provoqué dans la ville du Puy par l'annonce de ces réductions d'emploi — une pétition de protestation n'a pas recueilli moins de six mille signatures ! — et précisant qu'avant tout licenciement, la situation financière délicate de la S.N.E.T.F.R. devait être éclaircie.

« On atteint le sublime... »

Ce refus remet largement en cause le plan de restructuration de la direction, contrainte d'adopter en catastrophe une stratégie différente. *« On nous a enlevé une partie des moyens de notre plan de restructuration. Nous arriverons sans doute à mettre sur pied une autre solution, mais, alors que le premier plan était sûr, le second sera plus lent et beaucoup plus difficile »*, assure celle-ci. Il y a plus grave. Cette remise en cause partielle du plan ne manquera pas de renforcer les réticences des actionnaires à procéder à l'augmentation du capital nécessaire. Ceux-ci (Unigrain, le Crédit agricole et l'IDI notamment) traînant les pieds, estimant — à juste titre — que la gestion d'une tannerie de cette taille ne relève pas directement de leur compétence ; ils rappellent qu'en 1975 leur participation au sauvetage avait été considérée comme provisoire, une solution industrielle devant à terme remplacer le montage financier compliqué mis en place. Ils sont d'autant moins empressés à poursuivre l'expérience que le désordre régnant sur le marché des peaux brutes, qui laisse le champ libre à une spéculation internationale intense, complique singulièrement la politique de toutes les entreprises du secteur et la rend particulièrement hasardeuse.

Le 21 janvier, ils avaient fini par tomber d'accord sur le principe d'une augmentation de capital dont, dans un premier temps, la moitié seulement (soit 3 millions de francs) aurait été versée : mais il y a fort à parier que la remise en cause du plan de restructuration ne les incite à revenir en arrière. Si tel est le cas, la S.N.E.T.F.R. a peu d'espoir de survivre très longtemps, compte tenu de sa situation financière et en dépit d'un solide carnet de commandes. Quant à l'entrée éventuelle de Barrow-Hepburn, elle devient plus hypothétique que jamais, celui-ci ayant posé comme condition préalable à *toute* prise de participation l'assainissement de la firme tant au plan industriel (restructuration) que financier (augmentation du capital). En clair, c'est l'impasse, chaque partie se cantonnant sur ses positions en attendant que l'autre fasse un pas.

« On atteint le sublime », s'exclame le directeur général de la société, excédé. Il est de fait que l'attitude des pouvoirs publics en cette affaire est pour le moins contradictoire. En effet, alors que le ministère de l'industrie a accepté le plan de restructuration, précisant même, selon la direction de la S.N.E.T.F.R., qu'il autoriserait un nouveau soutien financier public à condition que les licenciements soient réalisés, la direction du travail refuse ceux-ci au dernier moment, obligeant la S.N.E.T.F.R. à revoir ses plans en catastrophe. Ce n'est pas la première fois que des plans d'assainissement des T.F.R. sont reportés, afin d'éviter des licenciements jugés pourtant indispensables par tous les observateurs ayant eu l'occasion d'étudier de près le problème.

Il est vrai que M. Jacques Chirac, ancien premier ministre, président du R.P.R., est député de la Corrèze, où se trouve l'usine T.F.R. de Bort-les-Orgues, et que M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, et secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, est président du conseil général de la Haute-Loire. Les considérations électorales vont-elles l'emporter sur la logique industrielle ? L'enjeu est grave. Il y va de la survie de la première tannerie française. Il serait dommage, après avoir pendant plusieurs années soutenu cette affaire à bout de bras, de remettre aux calendes grecques une solution industrielle viable, alors même que celle-ci était près de voir le jour.

VÉRONIQUE MAURUS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT COOPÉRATIF

Le conseil de surveillance d'Habitat Crédit tenu en décembre 1976 a porté à sa présidence M. Jean Antoni, membre du bureau de la Fédération nationale des coopératives d'H.L.M. et du Comité directeur de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M. La vice-présidence a été confiée à M. Paul Panchout, directeur à la Caisse centrale de crédit coopératif.

Ces deux nominations consacrent le caractère particulier d'Habitat Crédit au sein du groupe du Crédit coopératif, à la fois établissement financier des organismes sociaux de construction et chargé des concours au logement du Crédit coopératif et de son réseau.

Les concours distribués par Habitat Crédit au cours de l'exercice 1976 se sont élevés à 170,1 millions de francs en faveur des particuliers et 51 millions de francs pour les prêts collectifs à moyen et long terme, tandis que l'encours des prêts promoteurs à court terme s'établissait à 114,3 millions de francs au 31 décembre. Le total de son bilan dépassait à cette date de 1,2 milliard de francs, contre 1,07 milliard de francs à fin 1975.

Par ailleurs, le conseil a reconduit pour quatre ans le directoire en exercice sous la présidence de M. André Chomel.

***

Poursuivant son développement en province, le Crédit coopératif vient d'ouvrir une nouvelle agence à Clermont-Ferrand, 42, avenue Julien, et de transférer son agence de Marseille dans des locaux plus vastes, 108, avenue du Prado.

LA VIE ÉCONOMIQUE

FISCALITÉ

Les obligations des contribuables au cours du premier trimestre de 1977 (impôts directs)

Les contribuables vont, au cours du premier trimestre de 1977, remplir un certain nombre d'obligations fiscales que nous énumérons ci-dessous.

I. — Impôts à payer

LE 15 FEVRIER

— Paiement du premier acompte provisionnel d'impôt sur le revenu.

Les contribuables n'ayant pas opté pour le paiement mensuel de l'impôt sur le revenu et dont l'impôt payé en 1976 (revenus de 1975) a été supérieur à 400 francs devront acquitter leur premier acompte (égal au tiers de l'impôt payé en 1976) le 15 février au plus tard.

Par impôt payé en 1976, il convient de ne retenir que le montant normal de l'impôt sur le revenu, la majoration exceptionnelle payée en décembre 1976 n'entrant pas en ligne de compte ni pour le calcul des tiers provisionnels ni ultérieurement pour le solde.

Par ailleurs, et chaque année, les contribuables qui prévoient que leur imposition de 1977 (revenus de 1976) sera inférieure à celle de 1976 (revenus de 1975) peuvent limiter leur versement au tiers de l'impôt dont ils sont redevables pour l'année entière (c'est le cas, notamment, des contribuables qui ont pris leur retraite au cours de l'année 1976, ou de ceux qui ont vu leur quotient familial augmenter : mariage, naissance...). Les contribuables concernés doivent signaler cette opération à leur percepteur par simple lettre.

LE 28 FEVRIER

— Participation obligatoire à la formation professionnelle continue.

Les employeurs assujettis à la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue doivent consacrer au financement d'actions de formation des sommes représentant un certain pourcentage du montant des salaires payés pendant l'année en cours. Toutefois, sont pris en considération au titre d'une année donnée les versements effectués avant le 1er mars de l'année suivante à des fonds d'assurance formation ou à des organismes agréés.

LE 1er MARS

— Versement par les sociétés déficitaires de l'impôt forfaitaire de 1 000 francs.

Les sociétés qui ont enregistré un déficit fiscal pour leur exercice clos au cours de l'année 1976 doivent verser, le 1er mars au plus tard, l'impôt forfaitaire de 1 000 francs.

Cet impôt est déductible, jusqu'au 31 décembre 1979, de l'impôt dû par la société concernée. En revanche, pour les sociétés qui resteront déficitaires pendant cette même période, ce versement sera définitif.

LE 15 MARS

— Versement du premier acompte d'impôt sur les sociétés.

Les sociétés ayant clos leur exercice à la date du 31 décembre 1976 doivent verser spontanément, au plus tard le 15 mars, un premier acompte d'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 1977 et égal à 10 % du bénéfice imposable de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

II. — Déclarations des revenus à faire

LE 31 JANVIER

— Option pour le régime du « réel simplifié » des entreprises précédemment imposées au forfait.

Les contribuables imposés sous le régime du forfait peuvent opter pour le régime du réel simplifié avant le 1er février, s'ils désirent être imposés à ce nouveau régime à compter du 1er janvier 1977. Ces options peuvent être faites par les contribuables imposés au forfait au titre de la période 1975-1976 et dont le chiffre d'affaires est inférieur :

— à 500 000 francs pour les entreprises de vente, les hôteliers et les loueurs en meublé ;

— à 150 000 francs pour les prestataires de services.

— Option pour le régime du réel normal des entreprises imposées précédemment au réel simplifié.

LE 15 FEVRIER

— Entreprises imposées au forfait.

Ces contribuables doivent souscrire une déclaration modèle 951 ou 951 S (en double exemplaire) relative à leur activité en 1976. Jusqu'à la même date, ils peuvent dénoncer le forfait qui leur avait été fixé pour la période biennale 1975-1976. Enfin, pour ceux d'entre eux dont le ou les forfaits ne viennent pas à renouvellement en 1977, ce délai de déclaration est reporté au 15 avril.

LE 28 FEVRIER

— Déclaration du revenu global de 1976.

C'est, en principe, pour le 28 février, au plus tard, que les personnes qui ont réalisé, en 1976, des revenus imposables doivent les déclarer à l'inspecteur des impôts dont relève leur lieu de résidence.

— Déclaration des bénéfices non commerciaux réalisés en 1976.

Les personnes ayant réalisé des bénéfices non commerciaux (professions libérales, charges et offices et activités ne se rattachent pas à une autre catégorie de revenus) en 1976 doivent souscrire une déclaration :

— N° 2035 s'ils sont au bénéfice réel (déclaration contrôlée) lorsque le chiffre d'affaires est supérieur à 175 000 F) ;

— N° 2037 s'ils sont au forfait (évaluation administrative) lorsque leur chiffre d'affaires est inférieur à 175 000 F).

Les écrivains et compositeurs n'ont pas à souscrire cette déclaration de bénéfices non commerciaux lorsque les produits de droits d'auteur qu'ils perçoivent sont intégralement déclarés par le débiteur. Un régime spécial est applicable (régime comparable à celui des salariés), et la déclaration générale des revenus est suffisante.

Par ailleurs, les contribuables qui perçoivent des revenus non commerciaux accessoires à leur activité principale sont dispensés de souscrire une déclaration spéciale lorsque le montant de ces revenus est inférieur à 9 000 F (cas des loueurs en meublés non professionnels notamment).

Les sociétés civiles de moyens ayant opté pour le régime de la transparence fiscale doivent produire une déclaration n° 2036.

— Déclaration des bénéfices industriels et commerciaux.

Les entreprises imposables au régime du bénéfice réel doivent souscrire une déclaration spéciale n° 2031 avant le 1er mars 1977 lorsqu'elles ont clos leur exercice 1976 à une date autre que le 31 décembre.

— Sociétés immobilières de copropriété (transparence fiscale).

Les sociétés immobilières de *copropriété (transparence fiscale*, doivent souscrire, avant le 1er mars, une déclaration n° 2071 en double exemplaire.

— Sociétés immobilières non « transparentes » et non passibles de l'impôt sur les sociétés.

Ces sociétés, qui laissent la jouissance (gratuite ou à titre onéreux) de leurs immeubles à leurs associés, doivent souscrire (en double exemplaire) une déclaration n° 2072.

LE 31 MARS

— Déclaration des bénéfices industriels et commerciaux.

Les entreprises imposables au régime du bénéfice réel, qui ont clos leur exercice 1976 le 31 décembre, doivent souscrire avant le 1er avril 1977 une déclaration n° 2031 à laquelle doivent être joints les imprimés nos 2050 à 2059.

III. — Obligations concernant seulement les employeurs et les débirentiers

LE 31 JANVIER

— Déclaration des traitements et salaires versés en 1976.

C'est avant le 1er février que les employeurs doivent déclarer les traitements et salaires qu'ils ont payés au cours de l'année 1976, au moyen d'un imprimé D.A.S. 1, que ces employeurs soient exonérés ou non de la taxe sur les salaires. Cependant, les personnes qui n'emploient qu'un seul domestique ou femme de ménage sont dispensés de produire une telle déclaration.

Pour le personnel agricole ou forestier, cette déclaration est établie sur imprimé n° 2464.

Une déclaration annexe modèle 2461 est destinée aux employeurs ayant payé des rémunérations supérieures à 30 000 francs en 1976.

— Déclaration des pensions et rentes viagères versées en 1976.

C'est également avant le 1er février que doivent être déclarées à l'administration fiscale les pensions et rentes viagères versées en 1976, dès lors qu'elles dépassent 300 F et qu'elles sont imposables au nom du bénéficiaire. Ces déclarations (modèle 2468) sont à remplir quelle que soit l'identité du bénéficiaire (ascendant ou descendant) et celle du débiteur (simple particulier).

— Déclaration des courtages, commissions et honoraires.

Cette déclaration (modèle D.A.S. 1) doit être souscrite par les chefs d'entreprise lorsqu'ils ont versé à des tiers n'appartenant pas à leur personnel des sommes supérieures à 300 F par an et par personne (en ou ou plusieurs versements).

(La loi de finances pour 1975 ayant modifié les conditions de détermination du nombre de personnes à charge en matière d'impôt sur le revenu, il n'est plus possible aux entreprises de fournir avant le 31 janvier ces indications ; elles ne sont plus demandées aux entreprises. Les déclarations devront donc simplement indiquer la situation de famille (célibataire, marié, veuf ou divorcé) au 1er janvier de l'année du paiement ou au 31 décembre en cas de mariage en cours d'année.

LE 15 FEVRIER

— Déclaration des intérêts payés en 1976.

Les personnes ayant payé des intérêts en 1976 doivent les déclarer (imprimé n° 3063) lorsqu'ils n'ont pas été soumis au prélèvement libératoire, et quel qu'en soit le montant.

— Déclaration des contrats de prêts.

Les personnes qui interviennent dans la conclusion de contrats de prêts doivent les déclarer au moyen de l'imprimé n° 2062. N'ont pas à être déclarés les contrats dont le montant n'excède pas 5 000 F (montant total des divers contrats de prêts contractés par une même personne).

DERNIER délai	PAIEMENT d'impôt	DECLARATIONS des revenus	DECLARATIONS des employeurs et débirentiers
31 JANVIER		— Option au réel simplifié par les forfaitaires ; — Option au réel normal.	— Employeurs ; — Débiteurs de pensions et de rentes viagères ; — Commissions, courtages...
15 FEVRIER	Premier acompte d'impôt sur le revenu	— Forfait, déclaration 951 ; — Dénonciation des forfaits.	— Intérêts payés en 1976 ; — Contrats de prêts.
28 FEVRIER	Formation professionnelle continue.	— Déclaration des revenus : — Bénéfices industriels et commerciaux ; — Bénéfices non commerciaux. — Sociétés immobilières.	
1er MARS	Impôt forfaitaire de 1 000 F pour les sociétés.		
15 MARS	Premier acompte d'impôt sur les sociétés (exercice clos le 31-12-76).		
31 MARS		Bénéfices industriels et commerciaux (exercice clos le 31-12-76).	
Destinataire des déclarations		Inspecteur des impôts.	Directeur départemental des impôts.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La remontée du dollar et du franc s'accentue

Le mouvement de bascule amorcé sur le marché des changes depuis le début de l'année avec la remontée du DOLLAR, du FRANC et des monnaies faibles par rapport aux monnaies fortes, s'est accentué cette semaine, avec une note particulière pour le FRANC, qui poursuit son redressement.

Dès le lundi, le DOLLAR faisait prime partout, notamment à Francfort, où il débordait rapidement le cours de 2,40 DM pour frôler 2,43 DM le lendemain et atteindre 2,4330 DM mercredi ; jeudi et vendredi matin, une petite réaction se faisait sentir, avec un retour à 2,42 DM, mais, vendredi après-midi, l'annonce, à New-York, d'une réduction sensible du déficit de la balance commerciale américaine en décembre, ramené à 554 millions de dollars contre 906 millions de dollars en novembre, stimulait à nouveau la monnaie américaine, qui retrouvait le niveau de 2,43 DM à Francfort. Ajoutons la lente élévation des taux d'intérêt outre-Atlantique (voir ci-dessous), une certaine désaffection pour le deutschemark, et l'on comprendra que le dollar soit actuellement recherché.

De cette bonne santé, le FRANC a bénéficié à nouveau, mais cette fois-ci des facteurs strictement français sont venus conforter son redressement : hausse de 0,3 % des prix en décembre, réduction du déficit de la balance commerciale, atténuation du pessimisme ambiant, et ceci, en dépit des affrontements au sein de la majorité présidentielle. Le jeu des termes de règlement (leads and lags), si néfaste au franc l'an dernier, commence à lui être favorable, les importateurs se couvrant moins vite et les exportateurs n'ayant plus intérêt à retarder le rapatriement du produit de leurs ventes. Tous ces facteurs conjugués ont permis à notre monnaie de s'apprécier à nouveau, le DEUTSCHEMARK revenant de 2,07 F à 2,05 F (et même 2,045 F, mercredi), tandis que le FRANC SUISSE glissait à 1,97 F contre 1,99 F environ. Comme le FRANC accompagnait le DOLLAR dans sa hausse, le cours de ce dernier a évolué entre 4,96 F et 4,998 F, pour terminer à 4,98 F environ. Il convient de noter qu'à l'approche du seuil des 5 F, la Banque de France a vendu du DOLLAR pour freiner sa hausse, comme elle en avait acheté il y a quelques semaines à 4,93 F pour freiner sa baisse.

De son côté, la Banque d'Angleterre est intervenue vigoureusement tous les jours pour empêcher la LIVRE de dépasser le cours de 1,72 dollar, niveau qu'elle estime satisfaisant pour la compétitivité des exportations britanniques. Ses achats ont atteint 50 à 100 millions de dollars quotidiennement, davantage le jour où un emprunt de 1,5 milliard d'EURODOLLARS fut annoncé, et s'élèvent dit-on, à plus de 1 milliard de dollars depuis le début de l'année.

Même la LIRE, ce Petit Poucet de la Communauté monétaire européenne, s'est redressée, suivant le DOLLAR, le FRANC et la LIVRE dans leur remontée par rapport aux monnaies du « serpent » et au FRANC SUISSE, et ceci, malgré une nouvelle baisse de 0,50 % de la surtaxe sur les importations.

Quant au DEUTSCHEMARK, c'est le grand perdant de cette partie : manifestement, il fait moins recette, d'autant que la quasi rupture entre le gouvernement et les syndicats fait craindre une vague de revendications. Même la publication d'un excédent important de la balance commerciale ouest-allemande n'a pratiquement pas eu d'effet.

Sur le marché de l'or à Londres, le cours de l'once a poussé une pointe à 133,50 dollars dans l'attente des résultats de la sixième adjudication du Fonds monétaire, qui s'est finalement effectuée à un prix unique de 133,26 dollars par once contre 137 dollars le 8 décembre. Déçus par ces résultats, les opérateurs ont laissé glisser les cours à 131,30 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres		1,7150	8,5278	4,3889	4,1485	63,6779	4,3406	1512,63
	—	1,7150	8,5304	4,2900	4,1160	63,2835	4,3106	1512,63
New-York	1,7150		20,1106	39,8009	41,3393	2,6832	39,5100	0,1133
	1,7150	—	20,1045	39,9760	41,6666	2,7100	39,7851	0,1132
Paris.....	8,5278	4,9725		197,91	205,56	13,3921	196,46	5,6377
	8,5384	4,9740	—	198,41	207,25	13,4796	197,89	5,6394
Zurich....	4,3089	2,5125	50,5279		103,8652	6,7667	99,2680	2,8486
	4,2900	2,5015	50,2915	—	104,2291	6,7791	99,5225	2,8361
Francfort.	4,1485	2,4196	48,6475	96,2786	—	6,5149	95,5748	2,7426
	4,1160	2,4000	48,2509	95,9424		6,5040	95,4843	2,7210
Bruxelles.	63,6779	37,1300	7,4670	14,7781	15,3493		14,6700	4,2097
	63,2835	36,9000	7,4185	14,7511	15,3750	—	14,6807	4,1826
Amsterdam	4,3406	2,5310	50,8999	100,7363	104,6300	6,8165		2,8686
	4,3106	2,5135	50,5327	100,4797	104,7291	6,8116	—	2,8497
Milan.....	1512,63	882,00	177,37	351,04	364,61	23,7543	348,47	
	1512,63	882,00	177,32	352,58	367,50	23,9024	350,90	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Une certaine euphorie

A la veille du week-end, une certaine euphorie se faisait sentir chez les opérateurs sur le marché monétaire de Paris, qui tablent de plus en plus sur une détente des taux, à terme du moins.

Au jour le jour, certes, le remboursement d'effets de première catégorie pour d'assez gros montants, le paiement au Trésor d'obligations cautionnées et la venue à échéance de nombreuses pensions ont contribué à réduire les liquidités, de sorte que le loyer de l'argent, tombé lundi à 9 3/4 contre 9 7/8 remontait mardi à 9 7/8. Il serait même allé plus haut si la Banque de France n'était intervenue au jour le jour mercredi à 9 7/8 % contre bons du Trésor et 10 % contre effets privés, et jeudi à 9 3/4 % et 9 7/8 %, ce qui avait pour effet de ramener le taux au milieu de la fourchette, soit 9 15/16 % d'abord, puis 9 13/16 %, niveau reconduit à la veille du week-end.

A terme, en revanche, la détente a été nette, et, significativement, autant sur les échéances longues que sur les échéances courtes. A un mois, le taux est revenu de 9 7/8 à 9 5/8 - 9 3/4 et, à six mois, de 10 1/16 % à 9 3/4 - 9 7/8 %.

Tirant argument du ralentissement du taux d'inflation en décembre, de la réduction du déficit de la balance commerciale et du raffermissement du franc, les opérateurs pensent que les taux doivent raisonnablement baisser. On a même vu des emprunteurs structurels venir s'alimenter à 2, 3, 4 ou 5 ans à des taux avoisinant 10 1/4 % ou 10 3/8 %.

Autre indication significative, le rendement des émissions obligataires accentue sa baisse. Pour les obligations de première catégorie, si le taux nominal reste fixé à 11 %, le taux actuariel fléchit : de 11 % en novembre pour l'emprunt E.D.F., il est revenu à 10,99 % pour le Crédit foncier, puis 10,85 % pour la Caisse des autoroutes, puis enfin 10,73 % pour l'emprunt de 1 milliard de francs du Crédit hôtelier qui va être lancé. Tout se passe si bien que le calendrier d'émission va être plus amplement garni les prochaines semaines : Creusot-Loire, Crédit national, C.A.E.C.L., etc.

Signalons enfin que, selon la Rue de Rivoli, « il n'est pas du tout sûr que les tarifs des banques bougent dans les prochains mois », façon élégante de dire qu'ils resteraient fixés à 9,60 % taux de base, et de couper court aux espoirs des banquiers, qui entrevoyaient peut-être un certain relèvement. L'idée d'un « engagement de modération » a même été lancée, accompagnateur de la mise à l'examen d'un allégement de la taxation frappant les établissements, comme nous l'avions laissé entendre la semaine dernière.

A l'étranger, le phénomène de bascule continue. En Grande-Bretagne, le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, ramené la semaine dernière de 14 % à 13,25 %, a été à nouveau réduit, de 1 % cette fois-ci, à 12,25 %. Cette baisse, plus rapide que prévu, est due à l'extraordinaire succès des émissions de fonds d'Etat, l'énorme emprunt de 1,25 milliard de livres à 13 3/4 % 1993 lancé jeudi se trouvant déjà entièrement souscrit. Cela porte à 8 milliards de livres le total des emprunts émis depuis septembre, et risque de faire peser sur la Grande-Bretagne de lourdes charges d'intérêt pour les années à venir.

Aux Etats-Unis, en revanche, les taux d'intérêt montent lentement, notamment ceux des « Federal Funds » (argent entre banques) et ceux des bons du Trésor. La croissance persistante de la masse monétaire à un taux élevé fait craindre une modification de la politique de la réserve fédérale dans un sens plus restrictif. Certains spécialistes, comme M. Peterson, vice-président de la Continental Illinois, plaident plutôt pour la stabilité. Au surplus, les crédits bancaires continuent à se contracter. — F. R.

MATIÈRES PREMIÈRES

Sensible hausse du cacao — Repli du blé

MÉTAUX. — *La reprise s'est confirmée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les stocks britanniques de métal ont diminué, revenant à 612 125 tonnes (— 1 300 tonnes).*

Recul des cours du plomb à Londres en fin de semaine. Pour l'année en cours, les spécialistes prévoient un nouveau déficit de production.

TEXTILES. — *Effritement des cours de la laine sur les divers marchés à terme.*

Aux Etats-Unis, les achats effectués à l'étranger ont doublé en 1976.

DENREES. — *Petite flambée des cours du cacao sur les places commerciales, qui enregistrent une progression supérieure à 5 %. Malgré des prix de plus en plus élevés, la consommation mondiale de fèves ne semble pas donner de signes d'essoufflement*

Avance modérée des cours du café à Londres. La récolte mondiale est évaluée par le Département américain de l'agriculture pour la saison 1976-1977 à 62,7 millions de sacs, en augmentation de 1 % par rapport à l'évaluation faite en octobre dernier. Ce sera le niveau le plus bas depuis 1970-1971 (58,3 millions de sacs). La baisse atteint 14,7 % par rapport à la récolte de la précédente saison. Les quantités disponibles à l'exportation diminueront de 18 %, en revenant à 45,5 millions de sacs.

CEREALES. — *Repli des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Le Département américain de l'agriculture estime que les stocks aux Etats-Unis augmenteront de 65 % au 1er juin prochain.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 28 janvier 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 833,50 (830,50) ; à trois mois, 863,50 (862,50) ; étain comptant, 5 780 (5 775) ; à trois mois, 5 835 (5 745) ; plomb, 336,50 (343) ; zinc, 410 (406).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,50 (66) ; aluminium (lingots), inch. (48) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (72,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch.

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 478 (1 418).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 74,62 (68,25) ; mai, 74,50 (69,15) ; laine suint, mars, inch. (166,50) ; mai, inch. (166,50).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, 246 (252) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C, 397 (392).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars, 25,30 (25,70).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (525).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 55-57 (53,75-56,50).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 206,25-206,75 (208,50-209).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mars 175 (165,45) ; mai 170,65 (160,50) ; sucre disp. 8,85 (9,40) ; mars 8,84 (9,18).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mars 131 (138) ; mai 134 (139,70) ; café mars 2 765 (2 679) ; mai 2 790 (2 690) ; cacao mars 2 346 (2 222) ; mai 2 323 (2 183).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mars 2 010 (1 900) ; mai 2 015 (1 890) ; café mars 2 330 (2 290) ; mai 2 350 (2 257) ; sucre (en francs par tonne) mars 1 249 (1 320) ; mai 1 274 (1 317).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 273 (278 1/4) ; mai 280 3/4 (284) ; maïs mars 254 1/4 (263 1/2) ; mai 260 (263 1/4).

LA REVUE DES VALEURS

JAZ a du ressort

Le petit oiseau qui orne les réveils Jaz peut valablement faire « cocorico ». Le pari de l'électronique lancé par la maison en 1974 a été gagné. Grâce au développement très rapide de ses ventes de montres à quartz (+ 165 % avec près de 130 000 pièces), développement favorisé par le prodigieux essor du marché mondial (15 millions de montres vendues en 1975 contre 3,5 millions l'année précédente), le groupe a dégagé au 31 décembre dernier des résultats records. Leur rentabilité s'est considérablement accrue. Pour un chiffre d'affaires augmenté de 20 % à 172 millions, le bénéfice a doublé, dépassant très légèrement la barre des 3 millions de francs. Au surplus, déjà numéro un en France pour le gros volume, Jaz est devenu le premier distributeur national de montres électroniques. Maintenant alliée à Union Carbide, premier fabricant mondial de piles (75 % de la production), dont il est devenu l'agent exclusif pour la France, la firme n'entend pas en rester là. Une nouvelle montre-bracelet électronique à cristaux liquides à douze fonctions vient d'être lancée dont le marché apparaît prometteur. D'ores et déjà l'objectif du doublement des ventes, fixé en septembre dernier, paraît devoir être dépassé. En outre, les premiers réveils à quartz (8 millions de francs d'investissements en deux ans) seront mis en vente à l'automne, la fabrication des réveils mécaniques étant progressivement arrêtée. Enfin la société fonde de sérieux espoirs sur la diversification (répondeurs téléphoniques, terminaux d'ordinateurs, stations météo de poche). Enfin une entreprise heureuse... A. D.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'*Emprunt 4 1/2 % 1973* a poursuivi son mouvement de hausse au terme de transactions qui se sont quelque peu étoffées. Le prochain prix de reprise et de remboursement des titres, qui sortiront au tirage du mois de mars, s'établissait, vendredi soir, à 650,95 F, alors que s'étaient écoulées 27 bourses sur les 100 prises en considération pour effectuer ce calcul.

	28 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	614	+ 1,50
7 % 1973	150,10	— 1,05
Empr. 10,30 % 1975	97,75	+ 0,10
10 % 1976	100,55	+ 0,05
Empr. 10,60 % 1976	98,70	+ 0,15
4 1/4 % 1963	102	+ 0,10
4 1/4-4 3/4 % 1963	90,50	+ 0,20
5 1/2 % 1965	104,25	— 0,25
6 % 1966	104,30	+ 0,20
6 % 1967	96,38	+ 0,30
C.N.E. 3 %	1 650	— 3

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Depuis le 24 janvier, la restructuration du groupe *Victoire* est engagée sur le plan « opérations sur titres ». Rappelons que les échanges s'effectuent sur les bases suivantes : 11 *Compagnie Financière du groupe Victoire* pour 5 *Abeille-IGARD* ; 1 *Compagnie Financière du Groupe Victoire* pour 2 *Abeille Internationale* ; 13 *Compagnie Financière du Groupe Victoire* pour 10 *Paix-Vie* ; 9 *Compagnie Financière du Groupe Victoire* pour 2 *Paix I.A.R.D.* ; 9 *Compagnie Financière du Groupe Victoire* pour 10 *Abeille-Vie.*

	28 janv.	Diff.
Bail Equipement	150,60	— 1,50
Cetelem	183	+ 15
Cie Bancaire	295	— 4,20
C.C.F.	101,40	+ 1,40
Créd. Foncier	308	— 10
Créd. National	282	— 11
Financ. Paris	150,50	+ 5,50
Gén. Occidentale	175,50	+ 6
Locindus	296	+ 6,20
Prétabail	315,50	+ 3,50
U.C.B.	188	— 10
U.F.B.	222	— 5
La Hénin	300,50	+ 8,50
Silié	215	+ 13
S.N.I.	344	— 10
Pricel	131,40	+ 0,40
Schneider	137,80	+ 1,70
Suez	210	— 1,50

Le 31 janvier les actions de la *Compagnie Financière du Groupe Victoire* feront leur apparition à la cote officielle.

150 553 actions *Electro-Banque* (groupe C.G.E.) font actuellement l'objet d'un placement auprès du public, au prix de 150 F. Lorsque cette opération aura pris fin, cette valeur, traitée au « hors cote », sera introduite à la cote officielle.

Alimentation

En 1976 le chiffre d'affaires (T.T.C.) de *l'Alsacienne des Hypermarchés* a atteint, au niveau du groupe, 1 218 millions de F (+ 13 %). Le bénéfice net de la société mère est pratiquement resté inchangé à 7,58 millions de francs.

	28 janv.	Diff.
Beghin-Say	70,10	inchangé
BSN Gerv.-Danone	489	+ 3
Carrefour	1 435	— 20
Casino	1 831	— 19
C.D.C.	208,70	— 9,30
Moët-Hennessy	380	— 30
Mumm	312	— 18
Olida et Caby	130	— 1,50
Pernod-Ricard	361	— 5
Radar	391	— 1,10
Raff. Saint-Louis	80,50	— 0,50
S.I.A.S.	217	— 8,80
Veuve Clicquot	400	— 16
Viniprix	468	+ 8
Nestlé	6 750	—130

Le bilan provisoire de la *Générale Alimentaire*, dressé à la date du 30 septembre, a dégagé un bénéfice net de 23,6 millions de francs (+ 16,6 %).

L'*O.P.A.* lancée en décembre par les sociétés belges *de Beukelaer* et *Neutelings* sur la *Général Biscuit* semble avoir échoué. Le groupe formé de *Worms, l'Aliment Essentiel (Céraliment-Lu-Brun)*, devrait maintenant contrôler la majorité du capital de la *Général Biscuit.*

Bourse de Paris

SEMAINE DU 24 AU 28 JANVIER 1977

Une baisse « politique »

EN démontrant l'apparente futilité des efforts déployés par le gouvernement pour resserrer les rangs d'une majorité profondément divisée, la décision de M. Chirac de maintenir sa candidature à la mairie de Paris a jeté la confusion à la Bourse. Un véritable climat de psychose pré-électorale a régné cette semaine sous les colonnes du palais Brongniart et le marché, repris par ses vieux démons, a négligé les indications pourtant très favorables fournies par le baromètre de l'économie, pour donner libre cours à ses craintes politiques. De ce fait, les cours ont sensiblement baissé.

Malgré un contexte politique déjà assez trouble, la semaine n'avait pourtant pas mal commencé. Lundi, premier jour du nouveau mois boursier, un très vif redressement s'était même opéré. Mais, dès le lendemain, le mouvement donnait des signes d'essoufflement et la tendance redevenait assez irrégulière. Mercredi, l'effritement reprenait, un effritement, cependant, qui procédait encore d'un attentisme prudent, à quelques heures de la publication des derniers indicateurs de l'économie. Las ! Jeudi, malgré les nouvelles très réconfortantes venues de ce côté, l'attitude intransigeante de l'ancien premier ministre rompait définitivement le charme et une assez forte rechute se produisait. A la veille du week-end, l'aide discrète mais efficace des « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres), conjuguée à quelques rachats de découvert, limitaient néanmoins les dégâts au minimum. Par rapport à leurs plus hauts niveaux de la semaine, les divers indices n'en ont pas moins fléchi de 2 % et d'un vendredi à l'autre de près de 1 %, ce qui porte la baisse des valeurs françaises à près de 6 % en moyenne depuis le 10 janvier.

Sans ce nouvel et malheureux incident, tout au contraire aurait dû porter la Bourse à se réjouir : la vive décélération des prix en décembre, plus rapide encore que prévu ; la forte réduction du déficit commercial le même mois ; les résultats plutôt rassurants des dernières enquêtes menées sur la marche des entreprises, la poursuite de la baisse des taux d'intérêt, et le sensible raffermissement du franc.

Mais décidément, le spectacle répété de leurs déchirements donné sur la place publique par les principaux dirigeants de la majorité met les nerfs des opérateurs à fleur de peau. A un mois et demi des élections municipales, dont la Bourse appréhende déjà, par anticipation, les résultats, il était inévitable que l'accentuation des divisions entre les deux grandes formations politiques crée un profond malaise autour de la corbeille. Le feuilleton politique est loin d'être clos. De nouvelles zones de turbulences sont de ce fait à redouter, à moins que l'image de l'homme fort, capable de vaincre, ne s'impose à un marché sur le fond assez « chiraquiste ». Pour l'heure, la baisse n'a pas encore pris sa véritable dimension, tant la maigreur des échanges a été grande. Mais, sans élément de réconfort, elle pourrait rapidement la trouver.

ANDRÉ DESSOT.

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice de *Porcher* pour l'exercice 1976 sera du même ordre que le précédent (4,47 millions de francs), estime le président de la société dans une lettre aux actionnaires. Le chiffre d'affaires toutes taxes comprises s'est élevé à 378,2 millions de francs (+ 15 %).

	28 janv.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	215	— 5
Bouygues	314,90	+ 5
Chim. et Routière	102	+ 0,80
Ciments Franç.	94,50	+ 0,70
Dumez	554	+ 7
Ent. J. Lefebvre	193	— 2
Gén. d'Entrep.	140	inchangé
Gds Trav. Marseille	184,50	— 9,50
Lafarge	191	+ 5,90
Maisons Phénix	1 490	inchangé
Poliet et Chausson	150	— 7

Métallurgie, constructions mécaniques

Le bénéfice net d'exploitation pour les activités maintenues de *Singer Co* s'est établi, en 1976, à 20,52 millions de dollars (dont 54,7 millions provenant d'opérations abandonnées) contre une perte de 52,2 millions de dollars en 1975.

Après l'accord de principe conclu entre « Poclain » et le groupe américain « Case-Tenneco », aux termes duquel ce dernier prendrait une participation de 40 % dans le capital de la firme française, un autre candidat au rachat, la firme britannique « J.-C. Bamford », s'est mis sur les rangs. Les pouvoirs publics n'ont encore donné leur autorisation à aucune de ces propositions. La cotation du titre reste suspendue à la Bourse de Paris.

	28 janv.	Diff.
Châtillon	31,50	— 1,30
La Chiers	77,50	— 3,50
Creusot-Loire	90,80	— 1,70
Denain-Nord-Est	66,60	+ 0,40
Marine-Wendel	63	— 4
Métal. - Normandie	70,50	— 3
Pompey	79,30	+ 1,30
Sacilor	33	— 1,10
Saulnes	97	+ 3,50
Usinor	32,50	— 1,75
Vallourec	145,30	— 2,70
Aispi	63,80	+ 2,80
Babcock-Fives	83,50	inchangé
Gén. de Fonderie	141	— 0,50
Poclain	—	—
Sagem	504	+ 6
Saunier-Duval	79	— 2
Penhoët	184,20	+ 0,20
Peugeot-Citroën	261,20	+ 0,40
Ferodo	390	— 5

Les aciéries *A. Thuyssen A.G.* ont réalisé, pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, un bénéfice de 166 millions de DM contre 151 millions. Le dividende reste inchangé à 7 DM par action.

Les modalités de la prise de contrôle de « Cibié-Paris-Rhône » par le groupe « Ferodo » ont été rendues publiques. L'opération s'effectuera par le biais de la filiale « SEV-Marchal » (« le Monde » daté 23-24 janvier). Une offre publique d'échange est lancée qui porte sur la moitié du capital de Paris-Rhône. Les actionnaires qui accepteront cette offre recevront cinq actions « SEV-Marchal » pour deux « Paris-Rhône », plus une soulte en espèces de 12,50 F. Les cotations des actions « SEV-Marchal » et « Paris-Rhône » ont repris le 26 janvier.

Matériel électrique, services publics

Les ventes hors taxes de *Moulinex* se sont élevées en 1976 à 1 382 millions de francs contre 1 184 millions (+ 16,7 %). Les exportations ont augmenté de 25,1 % et representent 51,6 % du chiffre d'affaires. Les ventes consolidées ont dépassé 1 525 millions (+ 19,1 %).

	28 janv.	Diff.
Alsthom	61,40	— 0,60
C.E.M.	69	— 0,20
C.G.E.	271,20	+ 5,20
C.I.T.-Alcatel	1 195	— 62
Leroy Somer	767	+ 18
Mach. Bull	28,20	— 0,80
Moulinex	265	— 1,10
L.M.T.	1 470	— 12
Radiotechnique	466	— 20
S.A.T.	486	+ 11
T.R.T.	478	— 12
Thomson-Brandt	179	— 1
I.T.T.	169	+ 3,30
Gle Eaux	475	+ 2,50
Lyonn. Eaux	362	— 4

General Electric envisagerait la reprise de *Claude*, qui détient 19,4 % du marché des lampes électriques en France et dont le capital est actuellement réparti de la façon suivante : 56 % à C.G.C.T. (filiale d'*I.T.T.*) et 35 % à la *Fabrique réunie de lampes électriques* (filiale de *Philips* et de la *Cie des Lampes*).

Générale des Eaux publie pour la première fois des comptes consolidés. Ceux-ci portent sur l'année 1975 et font état d'un chiffre d'affaires de 5 623 millions de francs hors taxes ; la part du groupe dans les résultats nets représente 42,50 F par action de la société-mère. Cette dernière prévoit une progression de ses résultats pour 1976.

Filatures, textiles, magasins

Les résultats provisoires d'*Agache-Willot* pour l'année 1976 s'élèvent à 10,8 millions de francs après amortissements et provisions, contre 3,8 millions. L'exercice en cours aura une durée de quinze mois.

	28 janv.	Diff.
Dollfus-Mieg	43,80	+ 0,60
Sommer-Allibert	432	— 4
Agache-Willot	150	+ 6
Godde-Bedin	58	— 2,20
Lainière Roubaix	64	— 3
Vitos	91,10	— 4
Bail-Investissem.	204	+ 8
C.F.A.O.	399,50	— 2,50
Nouv. Galeries	51,30	+ 0,30
Prénatal	46,50	+ 0,70
Printemps	43,50	— 1,45
La Redoute	595	— 2
U.I.S.	225	+ 8
Bon Marché	46	— 3,30

Financière Valisère va apporter à *Porou* 53 800 actions de *Valisère SA.*, dont le capital sera alors détenu à hauteur de 90 % par *Porou*. En contrepartie, *Financière Valisère* recevra 8 400 actions *Porou* représentant 12,1 % du capital et une somme de l'ordre de 4 millions de francs en espèces. Le chiffre d'affaires du nouveau groupe devrait dépasser 400 millions en 1977.

Le groupe *Printemps* accuse, au titre de l'exercice 1976, une perte consolidée supérieure à 50 millions de francs, après avoir déjà enregistré en 1975 un résultat déficitaire de 54,1 millions. Un plan de redressement a été adopté ; il comporte des cessations d'exploitation dans des unités implantées en banlieue et une réduction d'effectifs touchant huit cents à neuf cents personnes.

Pétroles

Imperial Oil a réalisé en 1976 un bénéfice net de 264 millions de dollars, contre 250 millions, soit 2,03 dollars par action, contre 1,92 dollars.

Pour la même période, *Mobil Oil* affiche un résultat net de 942 millions de dollars, contre 810 millions, soit 9,07 dollars par titre, contre 7,95.

	28 janv.	Diff.
Aquitaine	313,80	+ 0,80
Esso	54,50	+ 0,70
Franç. des Pétroles	103,80	— 0,30
Pétroles BP	70	+ 1,50
Primagaz	153	— 2,50
Raffinage	82,50	— 1,90
Sogerap	69,20	+ 0,10
Exxon	265,50	+ 5,80
Norsk Hydro	241,20	— 1,30
Petrofina	593	+ 3
Royal Dutch	261,10	+ 1

Celui d'*Exxon* s'élève à 2,64 milliards de dollars, contre 2,50 milliards en 1975, soit 5,90 dollars par action, contre 5,60. Le dividende trimestriel payable le 10 mars est porté de 70 cents à 75 cents, soit 2,72 3/4 dollars pour l'exercice global.

Produits chimiques

Le groupe chimique américain *Du Pont de Nemours*, deuxième au plan mondial dans son secteur d'activité, annonce pour 1976 une augmentation de 68,7 % de son bénéfice net à 459 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires accru de 15 % (10 % en volume, 5 % en hausse de prix), et ce malgré le fléchissement d'activité enregistré durant le quatrième trimestre. Presque toutes les divisions, phytosanitaires y compris, ont réalisé de bonnes performances.

	28 janv.	Diff.
C.M.-Industries	159	inchangé
Cotelle et Foucher	53,50	— 2
Institut Mérieux	348	— 9
Laboratoire Bellon	200,20	— 8,80
Nobel-Bozel	78	— 2
Pierrefitte-Auby	82	+ 1
Rhône-Poulenc	76,50	— 0,20
Roussel-Uclaf	144,30	+ 4,20

Seule la division textile est restée affectée par la faible demande et le bas niveau des prix.

Le groupe *Philips* a engagé des pourparlers avec le groupe pharmaceutique allemand *Schering* (4 milliards de francs de chiffre d'affaires), en vue de lui revendre sa filiale pharmaceutique *Duphar* (990 millions de francs de chiffre d'affaires). Il ne conserverait que la partie phytosanitaire. En juin 1974 déjà, une tentative de regroupement entre *Duphar* et *Akzo-Pharma* avait échoué.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le groupe *Alcan-Aluminium Ltd.* a réalisé pour l'exercice 1976 un bénéfice net de 44 millions de dollars contre 35 millions en 1975 (soit 1,14 dollar par titre contre 1,01).

	28 janv.	Diff.
Imétal	91,20	+ 0,20
Penarroya	44,30	+ 0,80
Asturienne	134	+ 1,10
Charter	11,35	— 0,75
Inco	166,50	+ 2,80
R.T.Z.	15,75	— 0,60
Tanganyika	13,20	— 0,35
Union Minière	133,80	— 1,70
Z.C.I.	1,10	+ 0,01
Hutchinson-Mapa	116	+ 12
Kléber	42	+ 0,70
Michelin	1 190	+ 16*

* Compte tenu d'un droit d'attribution de 121 F.

Mines d'or, diamants

Les résultats des sociétés minières sud-africaines pour le quatrième trimestre de 1976 ont été dans l'ensemble assez décevants.

LA GÉNÉRALE OCCIDENTALE CONSOLIDE SON EMPIRE

La Générale occidentale, groupe franco-britannique animé par M. Jimmy Goldsmith et spécialisé dans l'alimentation et la distribution avec un chiffre d'affaires global de 15 milliards de francs, va racheter, d'une manière non encore précisée, le solde du capital de la société anglaise Cavenham, dont elle détient déjà 51 %. Une telle opération, après celle, du même genre, pratiquée sur la filiale américaine Grand Union, met un point final, sinon à l'élargissement éventuel du groupe, du moins à la consolidation et à la francisation de son empire, dont le siège est à Paris.

Grâce aux profits importants tirés des ventes d'uranium, plusieurs compagnies minières ont néanmoins réussi à égaler ou à améliorer leurs bénéfices (mines marquées d'un astérisque).

Bénéfices nets du quatrième trimestre (en millions de rands) : *West Driefontein*, 16,02 contre 14,89 au 30 septembre et 17,25 au 30 juin ; *East Driefontein*, 12,68 (c. 12,37 et 13,55) ; *Blyvooruitzicht* *, 5,65 (c. 6,13 et 6,82) ; *Harmony* *, 14,40 (c. 1,97 et 10,60) ; *Randfontein* *, 10,51 (c. 9,96 et 9,49) ; *Hartbeestfontein*, 6,25 (5,50 et 7,03) ; *St-Helena*, 8,09 (c. 8,93 et 9,25) ; *Buffelsfontein* *, 5,26 (c. 4,18 et 4,16) ; *Western Deep* *, 10,19 (c. 11,64 et 10,34) ; *President Brand*, 14,07 (c. 11,37 et 12,53) ; *President Steyn*, 7,56 (c. 9,78 et 10,52) ; *Welkom* *, 1,30 (c. 1,31 et 1,64) ; *Western Holdings*, 7,24 (c. 6,93 et 7,57) ; *Free State Geduld*, 12,65 (c. 11,73 et 9,74).

	28 janv.	Diff.
Amgold	78,50	— 3,40
Anglo-American	12,90	+ 0,10
Buffelsfontein	38,10	— 0,05
Free State	55,40	— 1,70
Goldfields	12,20	— 1,20
Harmony	16,05	— 0,05
President Brand	48	— 1,10
Randfontein	130,50	+ 0,40
Saint-Helena	65	— 0,10
Union Corporation	11,30	— 0,70
West Driefontein	193,90	+ 1,70
Western Deep	40,60	+ 0,60
Western Holdings	77,30	— 1,90
De Beers	13,10	+ 0,55

Valeurs diverses

Les comptes de *Didot-Bottin* pour l'exercice clos le 30 septembre fait ressortir un bénéfice net de 1,028 million de francs, pratiquement équivalent au précédent (plus-values non comprises). Le dividende global sera au moins égal à celui de 1975 mais s'appliquera à un capital augmenté d'une action gratuite pour 7.

	28 janv.	Diff.
L'Air Liquide	322,10	+ 2,60
Bic	771	+ 13
Europe n° 1	374,90	+ 11,90
L'Oréal	882	+ 2
Club Méditerranée	384	— 16
Arjomari	115	+ 1
Hachette	153,10	+ 1,10
Presses de la Cité	229	+ 9
P.U.K.	77,20	inchangé
St-Gobain - P.-à-M.	112,20	+ 0,20
Skis Rossignol	1 837	— 30
Chargeurs Réunis	168,20	— 1,80

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 21/1	COURS 28/1
Or fin (kilo en barre)	21675 ..	21640 ..
— (kilo en lingot)	21880	21650 ..
Pièce française (20 fr.)	235 30	235 .
Pièce française (10 fr.)	208 .	213 90
Pièce suisse (20 fr.)	206 50	207 ..
Union latine (20 fr.)	194 ..	188 ..
● Pièce tunisienne (20 fr.)	165 ..	151 ..
Souverain	216 ..	214 ..
● Souverain Élizabeth II	236 ..	233 10
● Demi-souverain	231 ..	231 .
Pièce de 20 dollars	1030 ..	1018 40
— 10 dollars	544 80	526 ..
— 5 dollars	346 .	348 ..
— 50 pesos	339 50	372 .
● — 20 marks	267 50	270 20
— 10 florins	208 80	265 50
● — 5 roubles	186 -	184 ..

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
P.U.K. 8 1/2 % 1976	598 925	68 717 145
Schlumberger	52 775	15 399 098
4 1/2 % 1973	16 808	10 325 970
C.N.E. 3 %	5 900	9 756 837
C.I.T. Alcatel	7 880	9 571 339
Peugeot-Citroën	27 625	7 231 884

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Marché irrégulier

Rien, décidément, ne paraît propre à réveiller l'enthousiasme des boursiers américains. Cette semaine encore, les cours se sont inscrits en baisse, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissant, le 28 janvier, à 957,53 contre 962,43.

Les nouvelles en provenance de l'activité économique ne sont pourtant pas défavorables, mais les opérateurs restent craintifs. Ainsi, la forte progression (+ 6,6 %) des commandes de biens durables en décembre n'a provoqué, lundi, qu'une légère avance de 1 point. Cette tendance, à peine soutenue, s'est poursuivie le lendemain, mais, mercredi, le marché chutait brutalement (plus de 7 points) sans raison apparente.

En fin de semaine, l'annonce d'une vive hausse de l'indice composite de l'activité économique en décembre permettait cependant un léger redressement de 3 points.

Indices Dow Jones du 28 janvier : transports, 226,9 (contre 230,61) ; services publics, 110,08 (contre 109,60).

L'activité de la semaine a porté sur 124,04 millions de titres contre 123,01 millions.

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
Alcoa	56 1/8	53 1/4
A.T.T.	63 1/8	63 1/4
Boeing	41 1/4	38 1/2
Chase Man. Bank	33	31 3/8
Du P. de Nemours	127 3/4	128 3/4
Eastman Kodak	79 1/8	76
Exxon	51 5/8	53 1/4
Ford	60 3/4	60 5/8
General Electric	53 1/2	52 3/4
General Foods	30 7/8	31 5/8
General Motors	74 7/8	74 7/8
Goodyear	22 5/8	22 1/4
I.B.M.	274	272 1/2
I.T.T	34	34
Kennecott	30 1/2	28 1/8
Mobil Oil	64 1/4	66 3/4
Pfizer	27 1/8	26 3/4
Schlumberger	59 1/8	57 7/8
Texaco	28	29 1/4
U.A.L. Inc.	24 3/4	22 3/8
Union Carbide	58 1/2	58
U.S. Steel	46 1/4	45 1/8
Westinghouse	17 3/4	18
Xerox Corp.	55 1/4	53 1/8

(*) Ex-droit.

LONDRES

La hausse se poursuit

En dépit de nombreuses ventes bénéficiaires déclenchées à la suite du mouvement de hausse amorcé depuis deux semaines, les cours ont encore progressé sur un large front cette semaine au Stock Exchange.

Vivement encouragées par la baisse des taux d'intérêt (le taux de base des banques est passé de 14 à 13 % et la Banque d'Angleterre a ramené sont taux d'escompte de 13,25 à 12,25 %), les valeurs industrielles ont fortement progressé, l'indice du « Financial Times » dépassant, pour la première fois depuis mai 1976, le seuil des 400 points. L'une des hausses les plus notables a été enregistrée par Cavenham à la suite de l'O.P.A. lancée par Générale Occidentale (voir encadré).

Quant aux fonds d'Etat, l'épuisement rapide du dernier emprunt de 1,25 milliard de livres du Trésor les a particulièrement stimulés, portant leurs cours à leurs meilleurs niveaux depuis octobre 1973.

Indices du « Financial Times » du 28 janvier : industrielles, 403,2 (contre 384,7) ; fonds d'Etat, 65,64 (contre 64,54) ; mines d'or, 97,7 (contre 108).

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
Bowater	189	193 1/2
Brit Petroleum	816	880
Charter	145	133
Courtaulds	104	109
De Beers	206	199
Free State Geduld	925	850
Gt Univ. Stores	194	204
Imp. Chemical	368	365
Shell	488	497
Vickers	164	158
War Loan	28 3/8	29 1/2

TOKYO

Hésitant

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
Fuji Bank	288	289
Honda Motors	705	690
Matsushita Electric	691	691
Mitsubishi Heavy	123	120
Sony Corp.	2 500	2 470
Toyota Motors	1 230	1 250

FRANCFORT

Optimisme

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
A.E.G.	80	80,30
B.A.S.F.	154,20	157
Bayer	134,50	137,20
Commerzbank	188,50	191,50
Hoechst	137,30	140,70
Mannesman	171	171,80
Siemens	255	256,80
Volkswagen	133,50	137

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 janv.	25 janv.	26 janv.	27 janv.	28 janv.
Terme	58 829 701	85 791 740	59 267 540	56 206 990	51 272 595
Comptant :					
R. et obl.	95 813 244	60 072 213	97 329 227	106 841 521	83 887 356
Actions	30 635 659	34 036 931	30 734 245	29 866 538	29 760 596
Total	185 278 606	179 900 884	187 331 012	192 915 049	164 920 547
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)					
Valeurs :					
Françaises	99,5	99,7	99,2	98,1	98,1
Étranger.	98,9	98,4	98,3	97,7	98
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	64,2	64,3	64,1	63,7	63,4

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DOUBLE PALMARÈS A L'ACADÉMIE DU DISQUE

Les grands prix de l'Académie du disque 1977 ont été décernés le vendredi 28 janvier en présence de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture. L'occasion du centenaire du phonographe et « l'abondance et la qualité remarquable de l'édition phonographique en 1976 » ont amené le jury à dédoubler les prix, en prix Edison pour les œuvres internationales et prix Charles-Cros pour les éditions françaises.

● GRAND PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : « Carmen », par Sir Georg Solti et le London Philharmonic (Decca) ; « Livre d'or de l'orgue français », par A. Isoir et L. Thiry (Calliope).

● GRAND PRIX DES ARTS ET DES LETTRES : « le Château de Barbe-Bleue » (Balazs-Bartok), par P. Boulez (C.B.S.) ; « Jeanne au Bûcher » (Claudel-Honneger), par J.-M. Cochereau (Fy-Ville de Nice).

● GRAND PRIX DE LA VILLE DE PARIS : « la Fedelta premiata » (Haydn), par A. Dorati (Philips) ; « J. Prévert », par Mouloudji (BAM-AZ)

GRAND PRIX DE L'ACADEMIE DU DISQUE : « Roméo et Juliette » (Berlioz), par S. Ozawa et l'Orchestre de Boston (D.G.) ; « le Printemps » (Cl. Lejeune), par l'ensemble J. Feuillie (Arion).

L'Académie rend un hommage au centenaire du phonographe et de la photographie en couleurs en distinguant un diaporama de J.-M. Grénier, « Beethoven ou l'amour de la liberté ».

LA VISITE EN FRANCE DU VICE-PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

MM. Giscard d'Estaing et Mondale s'entretiennent de la situation économique mondiale

L'entretien de M. Giscard d'Estaing avec le vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondiale, commencé ce samedi 29 janvier à 11 heures à l'Elysée, s'est poursuivi au cours d'un déjeuner. A la première phase de la rencontre assistaient, du côté français, MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, et Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Elysée ; du côté américain, MM. S. Gammon, ministre conseiller à l'ambassade, et David Aaron, assistant adjoint du président des Etats-Unis pour les affaires de sécurité nationale. Après un tête-à-tête d'une demi-heure, le déjeuner a réuni autour du président et du vice-président MM. Barre, de Guiringaud, François Poncet et Jean-Marie Soutou, secrétaire général du Quai d'Orsay, ainsi que quatre des personnalités qui accompagnent M. Mondale en Europe : MM. Aaron, Richard Cooper, sous-secrétaire d'Etat désigné aux affaires économiques, Arthur Hartman, sous-secrétaire d'Etat aux affaires européennes, et Fred Bergsten, sous-secrétaire désigné au Trésor.

L'ambassadeur américain à Paris, M. Rush, qui avait accueilli, vendredi, à Orly, M. Mondale, ne participe pas aux conversations (il est d'ailleurs parti passer le week-end à Londres). Lors des étapes précédentes de M. Mondale en Europe, cela avait été déjà le cas. Il est d'usage aux Etats-Unis, lorsque le parti au pouvoir change, que les ambassadeurs dans les principales capitales soient remplacés. L'ambassadeur désigné pour Rome, M. Richard Gardner, a d'ailleurs accompagné le vice-président dans la capitale italienne. Outre les personnalités citées, font également partie du groupe vice-présidentiel MM. James Johnson, principal adjoint de M. Mondale ; Albert Eisele, son attaché de presse ; Richard Holbrooke, sous-secrétaire d'Etat désigné aux affaires politiques et militaires ; John Condoyan, conseiller du sous-secrétaire d'Etat aux affaires administratives ; Maynard Glitman et Morton Abramowitz, tous deux sous-secrétaires adjoints à la défense, ainsi que trois membres du Conseil national de sécurité : MM. Denis Cliffe, Michaël Armacost et Robert Hormatz.

Dans l'entourage du vice-président Mondale, on indique que la situation économique mondiale est le principal objet de ses conversations en Europe. Seule — estime-t-on — une relance des économies des pays industrialisés permettra d'éviter les dangers d'un retour au protectionnisme et de résoudre les grands problèmes mondiaux, notamment ceux qui se posent aux pays sous-développés et que traite la conférence Nord-Sud. On se défend cependant dans les mêmes milieux de craindre un effondrement des économies occidentales et l'on se dit satisfait de l'accueil reçu en Europe par le programme de relance économique de M. Carter.

Les Américains insistent également sur la volonté de M. Carter de réduire la course aux armements, de limiter les ventes d'armes (sans dissimuler les responsabilités américaines dans ce domaine) et de freiner la prolifération nucléaire. Ils se félicitent à ce propos de la « maturité » dont a fait preuve M. Giscard d'Estaing, notamment en interdisant les ventes futures d'usines de retraitement de combustibles nucléaires. La volonté de M. Carter de moraliser la politique internationale et de retrouver par cette voie le « leadership » occidental a été bien accueillie jusqu'ici par les Européens, indique-t-on enfin.

A son arrivée à Orly, M. Mondale avait célébré l'amitié franco-américaine et exprimé la « *reconnaissance* » des Etats-Unis pour « *l'aide valeureuse* » de la France il y a deux siècles, aide grâce à laquelle ils sont devenus « *une nation libre* ».

Vendredi après-midi, M. Mondale avait reçu pendant une heure quinze M. Van Lennep, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, bientôt rejoint par M. Lantzke, directeur de l'Agence internationale de l'énergie (à laquelle la France a, en 1974, refusé de participer).

M. Mondale a notamment expliqué à son interlocuteur pourquoi l'administration de M. Carter s'était dotée d'un département de l'énergie. Il a annoncé que d'ici à la mi-avril elle définirait sa politique énergétique. « *Nous avons fait part de notre profond désir d'instaurer une coopération encore accrue en ce qui touche la recherche théorique et appliquée dans le domaine de l'énergie, par l'entremise de l'Agence internationale et sous les auspices de l'O.C.D.E.* », a dit ensuite M. Mondale à la presse. — M. D.

L'IMAGE DU NORD-OUEST

Le vice-président Walter Mondale projette l'image idéale de cette Amérique du Nord-Ouest, qui borde les grands lacs et le Canada, et dont on parle si peu parce que, trop sage, elle n'a pas sa légende comme le Middle-West ou le Sud.

L'ancien sénateur du Minnesota — ses nouvelles fonctions comprennent la présidence « ex-officio » du Sénat et l'obligent en même temps à renoncer au siège qu'il y occupait — n'était pas un inconnu, il y a un an, comme M. Carter pouvait l'être de la majorité de ses futurs électeurs, mais il n'était pas non plus homme à forcer le destin. Il avait eu la tentation de courir sa chance aux « primaires » de 1974, mais il s'aperçut bien vite qu'il n'avait pas encore, après dix ans passés au Sénat — où il était entré à trente-six ans, — de véritable « profil national ». Il lui manquait peut-être le sourire hypertrophié des vedettes politiques américaines. Mais le léger sourire du Scandinave qu'il est par ses origines, ses traits réguliers, une sorte de modestie naturelle, une honnêteté foncière, trahissent une sensibilité aussi chaleureuse qu'équilibrée. Ses talents et ses préférences l'orientaient vers les problèmes intérieurs. Il fut un législateur très actif dans le domaine de la politique sociale, de la protection de l'enfance en particulier.

Quelles que soient leurs vocations profondes, tous les sénateurs américains ont l'occasion de se déplacer hors des Etats-Unis. M. Mondale est venu à plusieurs reprises en Europe, notamment à Paris, en route vers tel ou tel de ces colloques ou séminaires qui sont souvent un moyen pour les hommes politiques américains de s'initier aux affaires étrangères. Ceux qui l'ont alors rencontré gardent le souvenir d'un homme courtois, attentif, sérieux, bien informé et très préoccupé du trop fréquent contraste entre les propos des dirigeants de Washington et leurs actes.

DE RETOUR DE WASHINGTON

M. Cot (P.S.) : Jimmy Carter représente un espoir tempéré

MM. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., et Jean-Pierre Cot, député socialiste de Savoie, se sont rendus à Washington pour rencontrer les nouveaux dirigeants américains (*le Monde* daté 16-17 janvier).

Dans l'hebdomadaire *l'Unité* du 28 janvier, M. Jean-Pierre Cot évoque ce déplacement et écrit : « *L'Amérique sûre d'elle-même et dominatrice, imposant ses valeurs au reste du monde civilisé et soutenant la barbarie, a conduit à la catastrophe. La Realpolitik du docteur Kissinger ne lui a pas mieux réussi. Il est temps de s'adapter au monde nouveau. (...)*

» *La nouvelle équipe américaine ne souhaite pas du tout s'embourber dans un nouveau Vietnam militaire, diplomatique ou économique. Elle a compris qu'on ne fait pas le bonheur des peuples malgré eux et qu'une attitude payante à court terme peut, à long terme, se retourner contre les intérêts des Etats-Unis et de la paix mondiale. (...)*

» *Comment interpréter ces signes pour l'avenir ? Il est bien tôt pour se prononcer. D'un côté les faits sont têtus. L'impérialisme américain n'a pas disparu avec l'avènement de Carter. (...) D'un autre côté, les hommes de Carter paraissent autrement ouverts aux problèmes du monde. (...)*

» *Et la gauche européenne dans tout cela ?*

» *La position de principe, Cyrus Vance nous l'a clairement fait savoir : l'arrivée au pouvoir de l'union de la gauche ne doit pas compromettre les relations franco-américaines. La déclaration est importante. Elle confirme que, pour les Etats-Unis, le choix par la France de son gouvernement est affaire intérieure, relevant de sa souveraineté. (...)*

» *En cas d'une victoire de la gauche, le gouvernement américain ne souhaite pas envenimer la situation. Il a connu la spirale fatale au Vietnam et ne veut pas s'y engager à nouveau. Il cherchera donc à dépassionner l'événement et à normaliser les relations avec la France. Dans toute la mesure du possible. (...)*

» *Jimmy Carter ? Un espoir tempéré par le regard froid de la raison. Nous n'avons pas le droit de l'ignorer.* »

● *M. Cyrus Vance, le secrétaire d'Etat américain*, a annoncé le 28 janvier, la nomination de M. Marshall Shulman, universitaire de soixante ans, comme son conseiller spécial pour les affaires soviétiques. Directeur de l'Institut des études russes de l'université Columbia, M. Shulman est l'auteur de nombreux ouvrages de politique étrangère. Il est également conseiller de l'A.C.D.A., l'agence américaine pour le désarmement et le contrôle des armements. Il fut le collaborateur direct de M. Dean Acheson au Département d'Etat de 1950 à 1953. — (A.F.P.).

Grèves lundi aux Charbonnages et mardi à l'E.D.F.

De nouvelles grèves de protestation contre la politique gouvernementale en matière de pouvoir d'achat doivent avoir lieu dans les prochains jours.

● R.A.T.P. — Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont arrêté le principe d'une grève de vingt-quatre heures le 9 février si la direction ne fait pas d'ici là des « *propositions concrètes* ». Ces organisations avaient estimé, au sortir de la première négociation salariale, mercredi 26 janvier, que les propositions de la direction étaient « *insuffisantes* ». Une nouvelle réunion syndicats-direction doit se tenir le 7 février : c'est pourquoi la C.F.T.C. et les autonomes ont réservé leur attitude quant au principe de la grève du 9.

● CHARBONNAGES DE FRANCE. — Tous les syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et employés, techniciens et agents de maîtrise C.G.C.), sauf les ingénieurs C.G.C., ont appelé les mineurs à cesser le travail pendant vingt-quatre heures, lundi 31 janvier. Tout en exprimant leur « *sympathie* » au mouvement de grève, les ingénieurs C.G.C. ont considéré que la direction avait présenté « *certains éléments positifs qui laissent espérer quelque chance d'aboutir à un accord lors de la réunion du 14 février* ». La direction a proposé une nouvelle formule de contrat salarial qui garantirait, selon elle, une progression du pouvoir d'achat, en 1977, d'environ 1 %.

● E.D.F. — La grève de vingt-quatre heures prévue pour le mardi 1er février par les fédérations des électriciens et gaziers C.G.T., C.F.D.T. et F.O. doit entraîner des coupures de courant de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 16 h. 30. La C.F.T.C. et les cadres U.N.C.M.-U.C.T. ne s'associent pas à ce mouvement.

● ARSENAUX ET MANUFACTURES. — A l'appel de la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., les travailleurs de l'Etat cesseront le travail pour vingt-quatre heures le 1er ou le 2 février selon les zones.

● CREDIT AGRICOLE. — Grève de vingt-quatre heures le 2 février, déclenchée par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et les autonomes.

● RENAULT. — Les syndicats C.G.T., F.O. et C.G.C. de l'usine de Boulogne-Billancourt envisagent la possibilité d'un arrêt de travail d'une heure et demie, dans les jours qui viennent, pour obtenir l'ouverture de négociations portant sur les salaires, les congés et les conditions de travail.

M. Guichard veut s'attaquer aux « insolvables volontaires »

Créée en novembre 1973 par M. Jean Taittinger, alors garde des sceaux, la commission du langage judiciaire a été reçue, jeudi 27 janvier par M. Olivier Guichard, aujourd'hui ministre de la justice. Elle était conduite par son président, M. Alphonse Touffait, juge à la Cour de cassation.

Les buts de la commission sont notamment : 1) d' « *éliminer tous les mots et expressions archaïques ou ésotériques* » ; 2) de « *donner aux intéressés le maximum de renseignements sur ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils reçoivent* » un document judiciaire.

Il s'agirait maintenant de simplifier « *l'en-tête du jugement* » ainsi que « *le corps de la décision par une présentation comportant la suppression des attendus* », ceux-ci étant maintenus « *pour le raisonnement propre du tribunal* ».

Ces suggestions sont à rapprocher des projets dont M. Olivier Guichard a fait état, mercredi 26 janvier, lors d'une réception de presse. Outre les projets concernant le jury d'assises et le secret de l'instruction (*le Monde* du 27 janvier), le garde des sceaux a indiqué qu'il entendait « *mettre en chantier l'étude de mesures qui amélioreraient le fonctionnement de la justice* » : ce qui concerne l'organisation de l'insolvabilité (« *n'est-ce pas une anomalie de rencontrer des insolvables menant grand train de vie ?* » a demandé M. Guichard) ; et, au mieux, garantir les droits des contribuables en matière fiscale.

Le ministre d'Etat propose donc que « *les textes actuellement épars dans le code général des impôts et les nombreuses décisions des juridictions administratives et judiciaires en matière fiscale soient réunis en un seul recueil qui pourrait constituer un code de procédure fiscale.* »

M. Guichard a enfin indiqué qu'il avait confié à M. Pierre Bellet, président de la première chambre civile de la Cour de cassation, et à M. Christian Pierre, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, une mission d'information auprès des étudiants susceptibles d'être intéressés par la fonction de magistrat.

UNE DIZAINE DE BOMBES ONT EXPLOSÉ DANS LE CENTRE DE LONDRES

Londres (A.F.P., Reuter). — Neuf bombes déposées dans des poubelles ont explosé dans la nuit du 28 au 29 janvier, à Londres, peu après minuit. A Oxford Street, l'une des artères commerciales du centre, elles ont causé l'incendie d'un grand magasin et, dans le quartier de Soho, celle d'une bijouterie. Mais les sinistres ont été rapidement circonscrits et il n'y a eu aucune victime. Deux autres bombes ont explosé dans le centre de la capitale vers 5 heures du matin.

Scotland Yard n'exclut pas que cette série d'explosions marque le début d'une nouvelle offensive de l'IRA « provisoire » au moment où se tient à Londres le procès de quatre Irlandais accusés du meurtre de sept personnes au cours d'attentats commis dans la capitale britannique en automne 1975.

La brigade antiterroriste a arrêté deux suspects. Elle craint que d'autres explosions n'aient lieu dans la journée. Elle a donc interdit Oxford Street au trafic. De plus, les mesures de sécurité ont été renforcées à l'aéroport de Heathrow.

Le dernier attentat à la bombe commis à Londres remonte au 1er juin 1976, date à laquelle un engin avait explosé à la station de métro Pimlico, ne faisant que des dégâts matériels.

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1977 a été tiré à 569 322 exemplaires.

L'affaire Ben Barka

Me LEMARCHAND CONTESTE LES CONCLUSIONS DES EXPERTS

M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction à Paris, a notifié vendredi 28 janvier à Me Pierre Lemarchand le rapport de MM. Berrichon et Trillat, les deux experts en écriture qui lui attribuent la paternité du questionnaire apparemment destiné à un interrogatoire de M. Mehdi Ben Barka et trouvé dans la serviette de Georges Figon (*le Monde* du 28 janvier).

En sortant du cabinet du magistrat, Me Lemarchand a déclaré : « *Les conclusions des experts sont absolument fausses. Deux photocopies différentes de ce fameux questionnaire ont été soumises aux experts : celle qui figurait au dossier et celle que le* Canard enchaîné *a fournie aux avocats du fils de M. Ben Barka et que ceux-ci ont appportée à M. Pinsseau.*

» *Cette seconde photocopie comporte des mentions supplémentaires, lesquelles semblent, selon les experts, provenir d'un montage. Au cours du procès Ben Barka, tout le monde a dit et répété que ce questionnaire avait été écrit par le général Oufkir. Il doit être possible de le démontrer. Ce document traitait de problèmes purement marocains qui ne me concernent en rien, car je ne suis pas un spécialiste des affaires marocaines. Je sais qu'on avait déjà fait cette vérification d'écriture il y a environ cinq ans et que l'on avait conclu que le questionnaire n'était pas de ma main. Si je peux arriver à prouver que les experts se sont trompés, je suis bien décidé à leur réclamer des dommages et intérêts en vertu de l'article 1382 du code civil afin d'obtenir réparation du dommage qu'ils ont causé.* »

A B C D E F G

